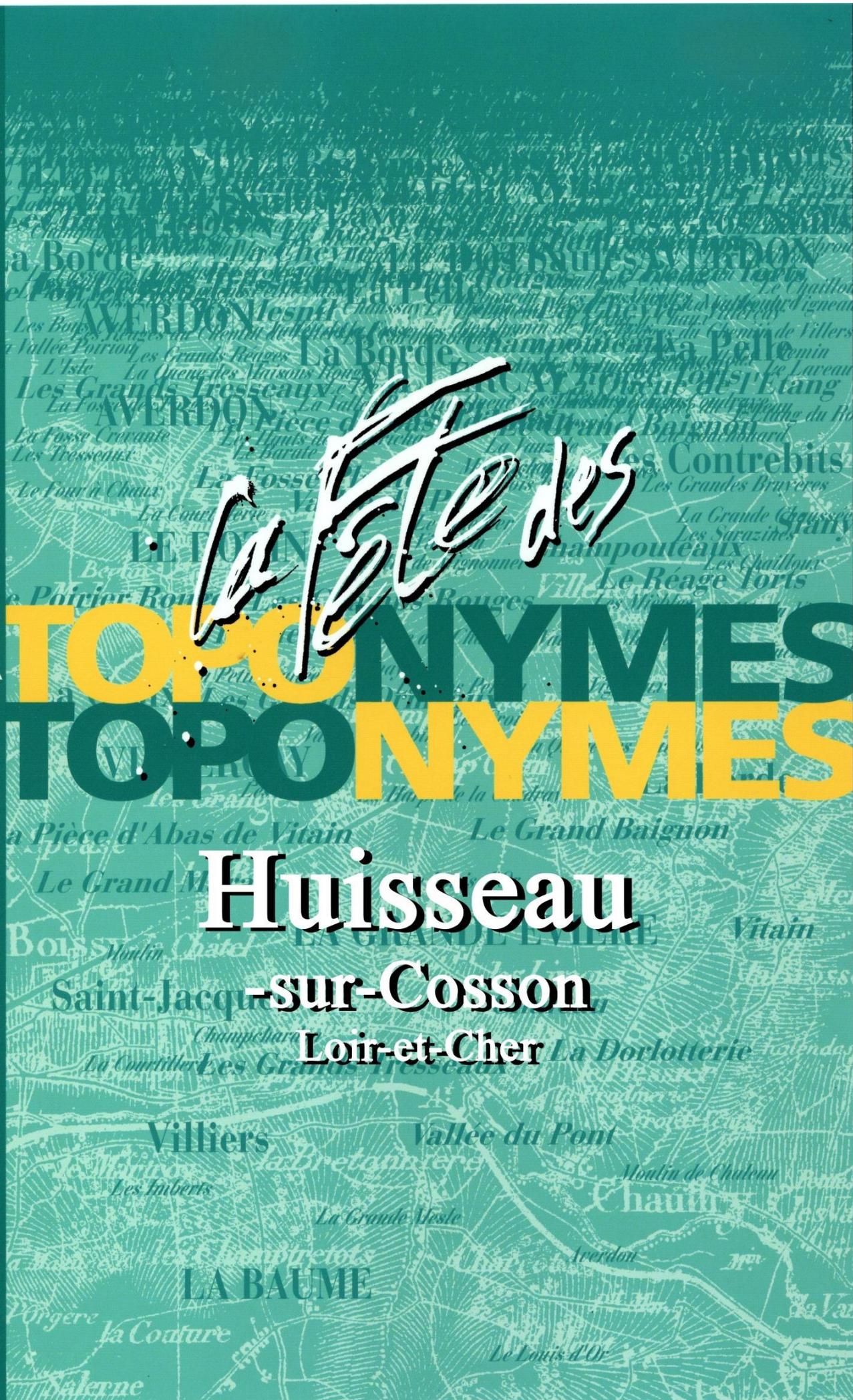


NOMS DE LIEUX, TRACES DE PEUPLES



la liste des

TOPONYMES

TOPONYMES

Huissseau

-sur-Cosson

Loir-et-Cher

conçu
et
réalisé
par
Nicolas
Huron

***Fête des toponymes
de***

Huisseau

***-sur-Cosson
(Loir-et-Cher)***

**Noms de lieux
Traces de peuples**

Conception et réalisation : Nicolas HURON
Brochure de la conférence du 27 novembre 2010



Remerciements :

- A l'association FEH (Fête des enfants huissellois) pour sa collaboration et à monsieur Belloc, son président, pour son aide.
- A la municipalité, et plus spécialement à monsieur Debuigne, maire, et à monsieur Michelin, adjoint, pour leur aide.
- Au personnel communal pour son accueil et son aide.
- Au personnel des Archives départementales pour son accueil.
- A monsieur Yvan Boukef, chargé des collections du musée de Blois pour ses recherches.
- A monsieur Patrick Auger, du service de documentation du musée de Bourges.
- A M. et Mme Beaumet, de la Blanchardière, pour les documents qu'ils nous ont montrés.
- A madame Minassiam, de l'Orme, pour les documents qu'elle a reproduits pour nous.
- A monsieur Pierre-Antoine Chereau, pour nous avoir permis de photographier le menhir des Grotteaux et pour les photos qu'il nous a fournies.
- A monsieur Deson, pour les cartes postales et les documents qu'il nous a prêtés.
- A monsieur Joly, habitant de Huisseau, pour les informations et les objets préhistoriques qu'il nous a montrés.
- A monsieur le président de la SMAEP (Syndicat mixte d'adduction d'eau potable).

Introduction

Les toponymes

Un toponyme est un nom (*nomen*) de lieu (*topos*). Ce peut être un nom de pays, de région, de terroir, ou un nom de localité, de ville, de village, de rue, de hameau, de ferme, ou un nom de forêt, de bois, de parcelle, ou un hydronyme, de fleuve, de rivière, d'étang...

L'orthographe de tous nos noms de lieux a été fixée assez récemment, pour la plupart au XIX^e siècle. Autrefois leur orthographe était variable. Dans un même acte notarié du XVII^e siècle, un hameau pouvait avoir deux ou trois orthographes différentes. L'orthographe actuelle de nos noms de lieux est donc à prendre avec beaucoup de précautions.

La phonétique a parfois aussi évolué. Notre prononciation actuelle n'était parfois pas celle de nos ancêtres. Cette prononciation a pu se transformer en même temps que la langue orale au cours des siècles. Elle a pu aussi, mais plus rarement, être très récemment influencée par l'orthographe elle-même (Auxerre par exemple change actuellement de prononciation. Le x tend à être prononcé à la place d'*Aucerre*). La phonétique d'un nom est donc à considérer aussi avec prudence.

La toponymie

La toponymie est une science très récente créée vers le milieu du XIX^e siècle. Elle étudie l'origine et l'étymologie des noms des lieux. Elle a pour base la linguistique et ses dérivés, et utilise principalement et également l'archéologie, l'histoire et la géographie.

Au XIX^e siècle, de nombreux noms de lieux étaient mis en rapport avec un nom de personne, un anthroponyme gaulois, romain ou germanique. Cette interprétation ancienne des érudits est actuellement revue car elle est souvent erronée. Une bonne connaissance de la configuration géographique locale et de son histoire, les progrès de la toponymie et de ses sciences annexes nous permettent de construire aujourd'hui de meilleures interprétations.

Chaque nom de lieu avait à l'origine un sens. Un rapport étroit existait entre le nom et le lieu qu'il désignait. C'est ce rapport souvent disparu que cette science tend à redécouvrir.

Ce rapport entre le lieu et son nom fut créé par les habitants dans leur langue. Chaque toponyme se raccroche ainsi à un lieu, à une époque, à un peuple et à la façon de vivre de ce peuple. Le toponyme a pu ensuite être oublié, ou transmis aux générations futures. Les toponymes transmis ont donc beaucoup d'informations à nous apporter sur l'histoire de nos ancêtres et des peuples qui composèrent notre pays.

La toponymie, si elle permet de déterminer quels étaient les différents peuples qui se succédèrent dans une même contrée, peut aussi nous donner des informations sur leur histoire, leurs mœurs, leurs coutumes, leurs croyances, leur mode de vie.

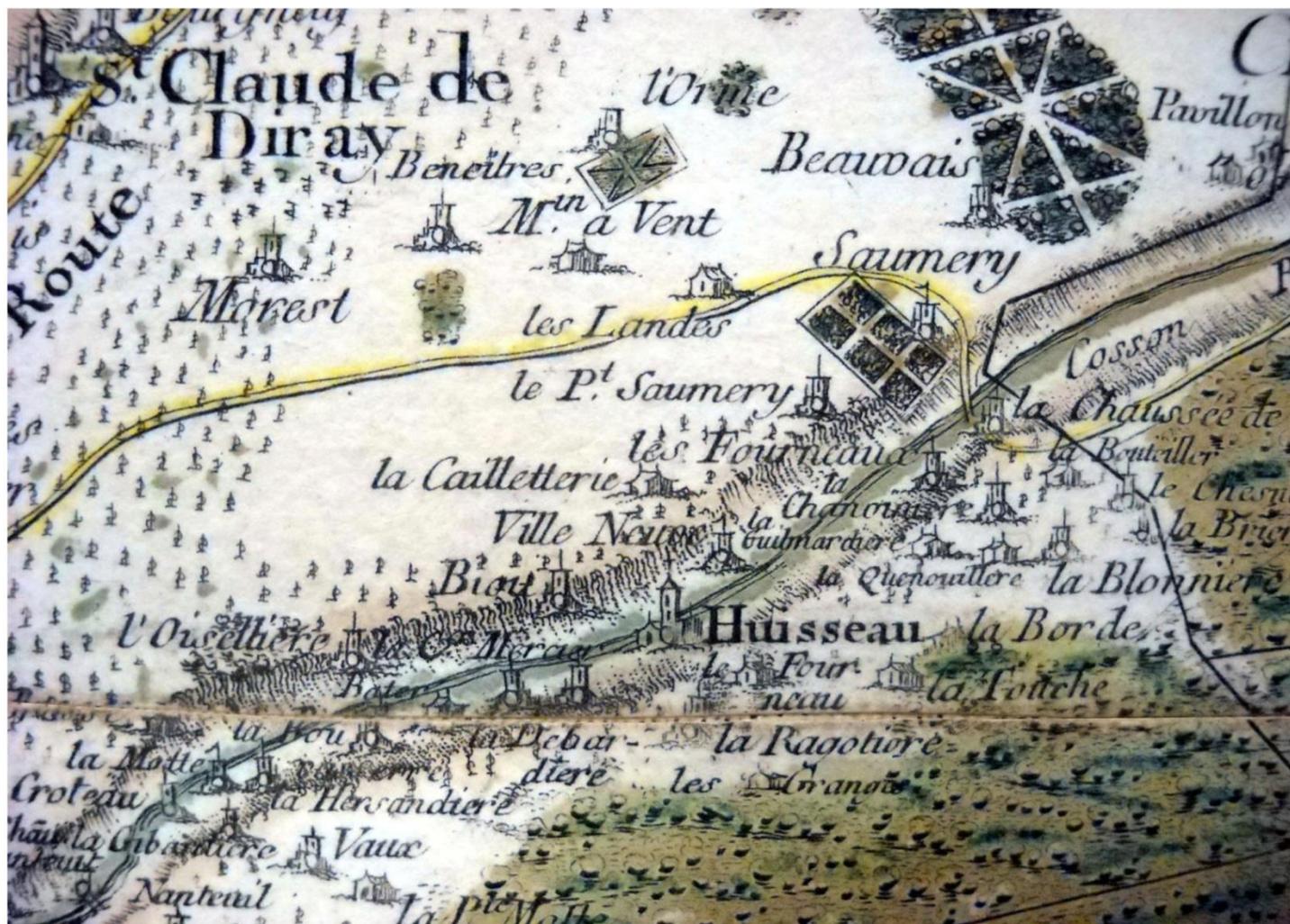
Cartographie et toponymie

La première cartographie de France, celle de Cassini, datant de la fin du XVIII^e siècle, nous donne quarante-cinq de noms de lieux sur la commune de Huisseau. Une carte IGN au 1/25 000^e, en donne une centaine. Les cadastres napoléonien et actuel, avec les plans du XVIII^e siècle conservés aux archives départementales, fournissent environ **300** toponymes. C'est à partir de ce stock d'environ **300** noms sur l'étendue de la commune que nous avons basé notre étude.

C'est l'ancien cadastre dit napoléonien, datant de 1827, et les plans de la fin du XVIII^e siècle conservés aux archives départementales de Loir-et-Cher qui restent les documents de base les plus précieux.



Carte de Cassini commandée par Louis XV et réalisée à la fin du XVIII^e siècle.
Première carte géométrique couvrant l'intégralité du royaume de France.



Aller plus loin

Notre travail ne se bornera pas à rapporter les interprétations actuelles sur l'origine de ces noms de lieux. Un grand nombre de toponymes n'ont pas encore trouvé d'explication définitive. Ici, nous irons plus loin en formulant de nombreuses hypothèses qui pourront, parce qu'elles sont nouvelles, paraître farfelues. Mais comme Diderot, nous partirons du principe qu'il faut retenir une hypothèse à moitié fautive, plutôt que d'en rejeter une à moitié vraie. Rappelons cependant qu'étant donné la jeunesse de cette science, il faut considérer cette étude, non comme faisant référence, mais comme un brouillon que chacun pourra compléter, corriger ou reprendre. La science de notre passé, l'Histoire, n'est pas une science exacte. L'étude de notre Histoire avance, et bien que le temps nous éloigne progressivement de ce passé lointain, sa connaissance s'améliore et se précise. Notre travail va dans ce sens.

Pour achever ce livret, il m'a fallu étudier ces **300** noms, essayer de situer leur origine dans le temps, déterminer le peuple qui les créa, redécouvrir leur rapport avec les lieux qu'ils baptisent encore aujourd'hui. Ce livret n'aurait qu'un intérêt commun s'il s'arrêtait là. À partir de ces informations habituellement recueillies par les toponymistes, nous émettrons des hypothèses sur l'installation de l'habitat à travers les siècles sur la commune, sur le mode de vie, les mœurs, les coutumes, les croyances de nos ancêtres, à chaque fois que cela semblera possible, afin que chaque étude, chaque commune, apporte sa contribution à l'Histoire de France et à l'Histoire de l'humanité. Je vous souhaite donc un bon plongeon dans la grande Histoire du monde, à travers la petite histoire des noms de lieux de la commune de **Huisseau-sur-Cosson**.

Toponymes anciens





Toponymes récents



Le bourg de Huisseau



Les temps géologiques

Les couches géologiques

Sur la commune de Huisseau-sur-Cosson, toutes les roches sont sédimentaires. Elles sont le résultat d'une superposition de dépôts lacustres lorsque le Bassin parisien était encore un lac. Le calcaire de Beauce, qui forme la roche sous-jacente, garde d'ailleurs encore les traces de fossiles de coquillages. Les sables et argiles de Sologne sont des dépôts fluviatiles plus récents issus de l'érosion des roches du Massif central. Plus récents encore, les dépôts alluviaux de la rivière du Cosson et des ruisseaux y affluent, formés de sables et d'argiles sont le résultat de l'érosion des roches précédentes.

Le calcaire de Beauce

C'est un calcaire lacustre composé de coquillages agglomérés. Ce dépôt s'est formé depuis l'éocène moyen (- 43 millions d'années) jusqu'au début du miocène (- 23 millions d'années). C'est la roche la plus ancienne présente sur la commune. Elle occupe une grande partie de son territoire.

Les sables et argiles du miocène

Sur ce calcaire de Beauce, on trouve des sables et argiles. Cette roche sédimentaire est le résultat de l'érosion des roches cristallines, granitiques et métamorphiques du Massif central. Ce sont des dépôts de fleuves à grand lit majeur. Ils se déposèrent au miocène inférieur il y a environ 23 à 15 millions d'années.

Les sables du miocène et du pléistocène

Sur ces sables et argiles se sont déposés au miocène moyen et supérieur (-15 000 000 à - 2 500 000 ans) et au pléistocène (à partir de -2 500 000 ans) des sables qui ont la même origine. Ces roches sédimentaires du miocène et du pléistocène, sables et argiles et sables continentaux, forment la majeure partie des sols de la Sologne.

Les sables et argiles des plateaux

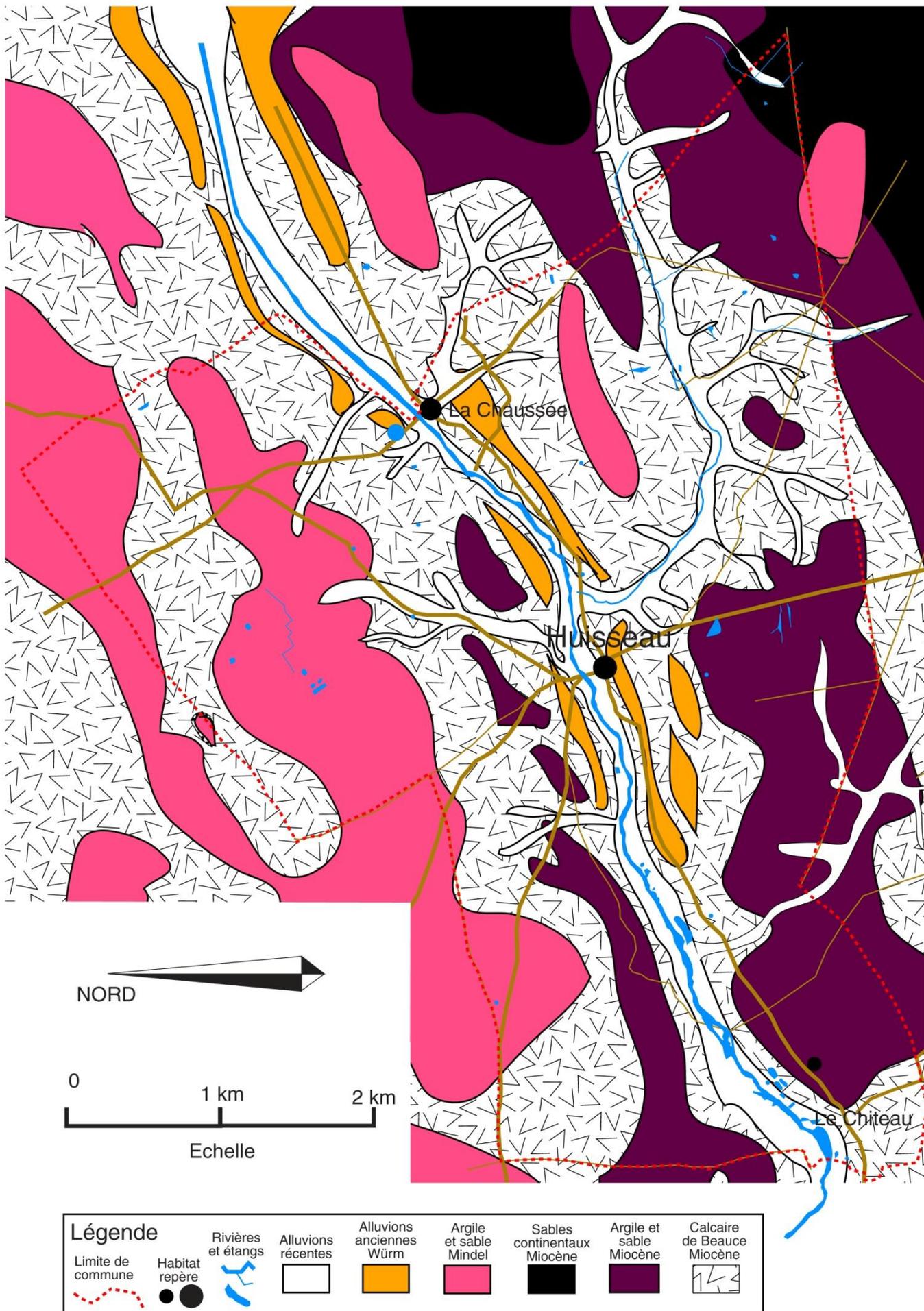
Au quaternaire, pendant le pléistocène, le climat changea. Une série de glaciations et de réchauffements entraîneront d'autres dépôts. Les nappes d'alluvions du plateau nord de la commune et du sud de la Chaussée-le-Comte, sont des sables et argiles datant des environs de la glaciation mindel (-600 000 à -350 000 ans) et du saalien (-300 000 à - 120 000 ans). Ces temps géologiques correspondent à l'apparition de l'homo dans nos contrées.

Les alluvions anciennes

Ce sont des sables et argiles datant de la dernière glaciation würm, il y a environ - 115 000 à - 75 000 ans. La Loire et ses affluents, comme le Beuvron dans lequel se jette le Cosson, creusèrent alors leur lit, déposant ces alluvions.

Les alluvions récentes

Ce sont des sables et argiles déposés récemment par le Cosson et par les ruisseaux y affluent.



Origines préhistoriques

Le Paléolithique : - 600 000 à – 4 000 ans

Le Paléolithique est la première période de la préhistoire et aussi la plus longue. Elle s'étale des origines de l'Homme jusqu'aux environs de l'an – 4 000. C'était le temps de petites tribus nomades composées de chasseurs-cueilleurs-pêcheurs. Les traces qu'ont laissées ces peuplades se limitent généralement à quelques outils en pierre, le plus souvent en silex, une roche qui permet d'obtenir par sa taille d'utiles tranchants ou pointes. De tels objets ont été trouvés dans la vallée de la Loire et dans la vallée du Cosson. Plus on avance dans les temps préhistoriques plus le nombre d'outils et la complexité de leur élaboration sont grands. Les outils les plus fréquents sont donc des silex taillés de la fin du Paléolithique. En a-t-on trouvés sur l'étendue de la commune de Huisseau-sur-Cosson ?

Monsieur E.-C. Florance, signala, dans le Bulletin de la Société d'histoire naturelle et d'anthropologie de Loir-et-Cher, n° 16, de 1921, dans un article intitulé *Essai d'archéologie préhistorique pour le Loir-et-Cher*, qu'un coup de poing de l'acheuléen (- 500 000 à - 300 000 ans) avait été trouvé à la source de la Motte. Ce coup de poing est conservé au musée de Blois dans la collection Florance. Les collections de ce musée n'étant ni triées, ni inventoriées, leur responsable n'a pu retrouver pour nous à ce jour aucun objet provenant de Huisseau.

Les autres découvertes d'objets en pierre taillée du Paléolithique, aux environs de Huisseau-sur-Cosson, concernent surtout la commune de Vineuil où des recherches plus systématiques ont été effectuées. Il y fut trouvés beaucoup de silex taillés de l'acheuléen (- 500 000 à - 300 000 ans), du

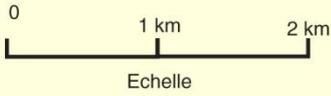


moustérien (- 300 000 à - 30 000 ans), du solutréen (-22 000 à - 17 000 ans) au lieu-dit de Feuillarde. Une autre station du Paléolithique tardif, du magdalénien (- 17 000 à – 10 000 ans) et du tardenoisien (- 8 200 à - 5 500 ans) est à signaler au lieu-dit la Bouverie dans la vallée de la Loire.

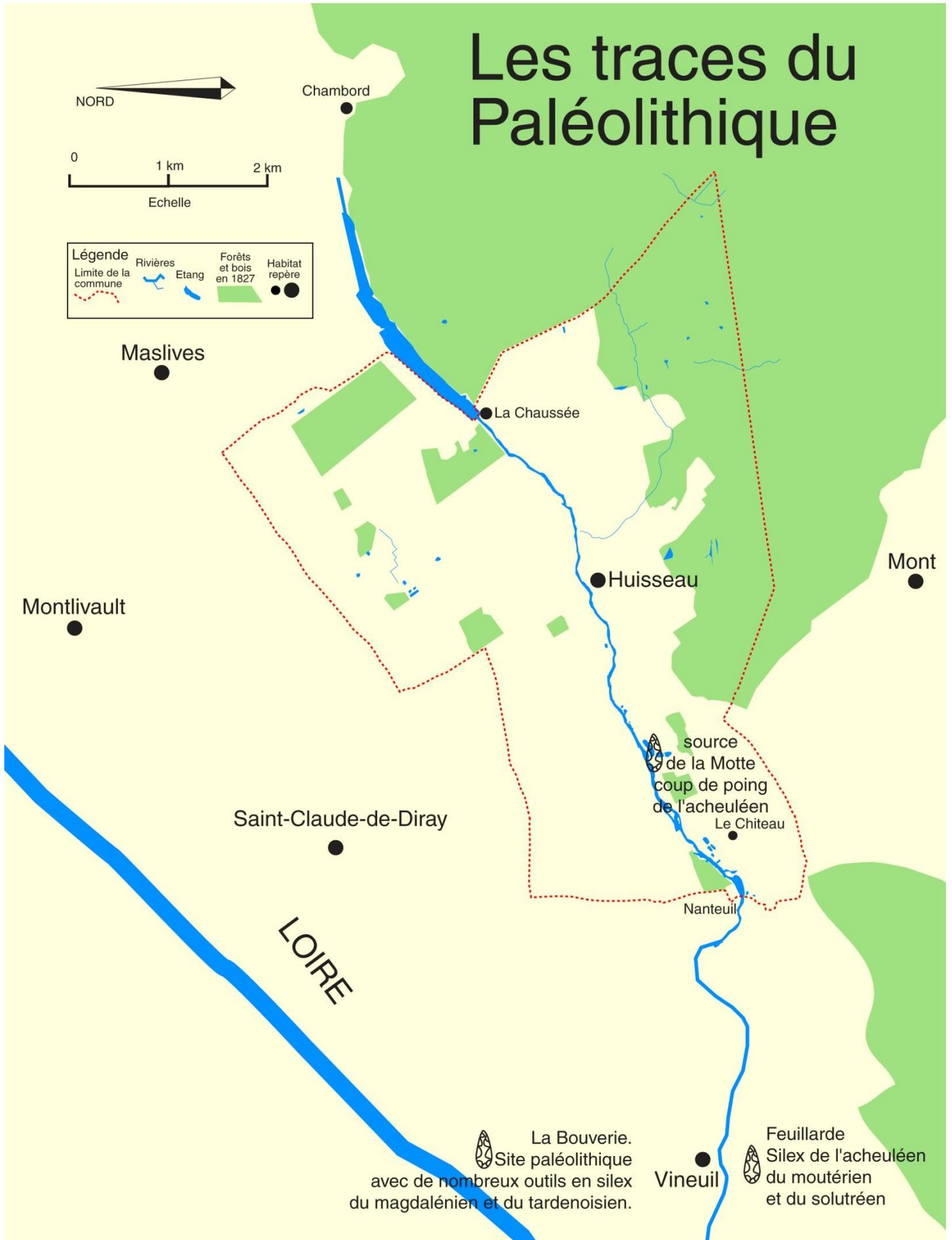
Ces stations étaient souvent des lieux de taille, de renouvellement de l'outillage de chasse, en somme des carrières. Il est évident que, pour ces chasseurs-cueilleurs, ces stations situées sur le coteau d'une vallée leur permettaient d'avoir un bon point de vue sur leur gibier et un accès facile à la rivière ou au fleuve pour la pêche et pour se désaltérer.

En conclusion, on peut affirmer que des hommes du Paléolithique, des chasseurs-cueilleurs nomades sont passés sur la commune, il y a plusieurs dizaines, voire plusieurs centaines de milliers d'années.

Les traces du Paléolithique



Limite de la commune	Rivières	Etang	Forêts et bois en 1827	Habitat repère
----------------------	----------	-------	------------------------	----------------



La Bouverie.
Site paléolithique
avec de nombreux outils en silex
du magdalénien et du tardenoisien.

Feuillarde
Silex de l'acheuléen
du moutérien
et du solutréen

Le Néolithique

A partir de - 8 200 ans, après la dernière glaciation de würm IV, le climat se réchauffa et le paysage se modifia progressivement. La forêt gagna partout du terrain. Vers - 7 000 à - 6 500 ans, les hommes vont progressivement se sédentariser et pratiquer l'agriculture venue de Méditerranée et de la vallée du Danube. Les premières occupations en Loir-et-Cher se firent surtout dans la vallée de la Cisse et dans la vallée du Loir, mais aussi, pour une petite part, dans la vallée du Cosson. Ce sont surtout les pentes douces des terres argilo-sableuses et des alluvions, faciles à travailler qui furent cultivées en premier. Le plateau fut occupé progressivement grâce au creusement de puits. Les surfaces cultivées ne devaient guère dépasser quelques dizaines d'hectares.

Entre - 4 000 ans et - 2 000 ans, ces villageois construisirent des dolmens pour inhumer leurs morts et des menhirs dont la signification demeure encore incertaine. Il reste de cette période de nombreux objets : silex taillés, tessons de poterie, haches en pierre polie, meules, polissoirs... En a-t-on trouvé sur la commune de Huisseau ?

Un beau poignard en pierre taillée dans un silex du Grand-Pressigny a été trouvé à la Chaussée-le-Comte, non loin du mur du parc de Chambord. Il a été signalé par E.-C. Florance dans le *Bulletin de la Société d'histoire naturelle et d'anthropologie de Loir-et-Cher*, n° 17, de 1923. Cette pièce est conservée au musée du château de Blois dont le dépôt se trouve actuellement rue des Ecoles à Blois.

Sans que nous sachions exactement où, nous savons qu'une molette de meule à main a été trouvée sur la commune. Elle appartient à la collection Goumain et fut également signalée par E.-C. Florance. Autour du site de la Motte ont été trouvées également des pierres taillées de l'époque du robenhausien, c'est-à-dire du néolithique.

Les trois sites les plus marquants de cette époque sont le site du climat du parc de Nanteuil, le site de Villeneuve et le menhir des Grotteaux, autour duquel monsieur Arthur Fleury, de Vineuil, ramassa de nombreux objets en pierre taillée.

Le site de Nanteuil

Situé sur la limite des communes de Huisseau-sur-Cosson et de Vineuil, un important site du néolithique fut identifié par la découverte de nombreux objets en pierres taillées : poignards, pointes de lances, éclats... Ce site du climat du parc de Nanteuil est situé à égale distance entre le menhir des Grotteaux de la commune de Huisseau et les menhirs des Pierres-Besses de la commune de Vineuil. Il est à remarquer que ce fut essentiellement la vallée qui fut occupée. A Chambord, autour du

Château furent découvertes également de belles pièces, comme au site de Feuillarde près Vineuil. Mais, c'est surtout entre le menhir des Grotteaux et les menhirs des Pierres-Besses que les découvertes furent les plus importantes. La commodité de la rivière du Cosson, qui ne présentait pas, comme la Loire, de trop importantes crues faisait de sa vallée un site idéal pour l'implantation de villages d'agriculteurs-éleveurs. Ces agriculteurs-éleveurs étaient encore des chasseurs et des pêcheurs. La présence de la forêt au sud, la rivière du Cosson et la Loire répondaient à tous leurs besoins.



Le site de Villeneuve

Monsieur Joly, habitant de la commune, a trouvé, au sud du lotissement du Clos Poulain, à l'est de Villeneuve, une hache polie, des molettes et de nombreux silex taillés. Ces objets présentent une véritable collection qui nous indique la présence d'un village du Néolithique en cet endroit.



Hache en pierre polie trouvée près de Villeneuve par monsieur Joly.



Lames en silex du Néolithique faisant partie de la collection de monsieur Joly.



Les traces du Néolithique



Le mégalithe des Grotteaux

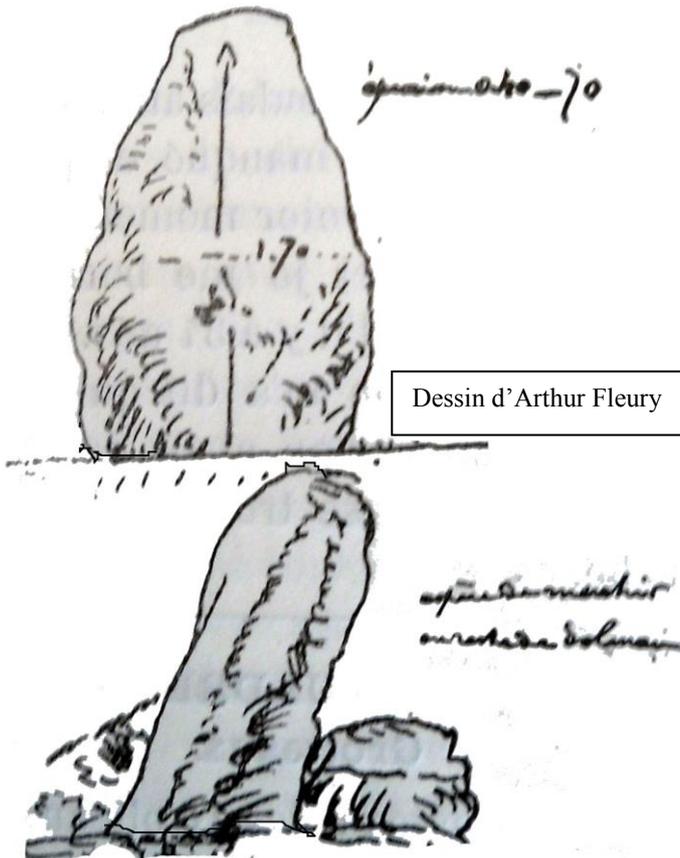
Dans le parc du château des Grotteaux il existe un menhir sur la rive droite du Cosson, au nord-est du château et à égale distance, 50 m, entre les murs du parc et la rivière du Cosson. Il fut décrit pour la

première fois par Arthur Fleury dans le *Bulletin de la Société d'histoire naturelle et d'anthropologie de Loir-et-Cher*, n° 17, de 1923, dans un mémoire nommé L'archéologie préhistorique, protohistorique et gallo-romaine en Loir-et-Cher. Ere quaternaire, période néolithique ou de la pierre polie, p. 461, 462.

Sa hauteur est de 3 m, sa largeur de 1,70 m à la base, pour arriver à 1,40 m à 25 cm du sommet. Sa plus large face est dirigée vers l'est. Il est penché légèrement vers l'ouest, peut-être parce qu'il aurait été fouillé de ce côté. Après, à l'ouest, il y a une grosse pierre de 1 mètre de longueur et 1 mètre de largeur qui a pu servir de cale. Deux assez grosses pierres se trouvent au sud et quelques petites à l'est. Il semblerait que ce menhir fut en fait une table de dolmen renversé. Un menhir se présente généralement comme une pierre isolée. Le fait qu'il existe plusieurs blocs les uns à côtés des autres et que le gros bloc vertical ait actuellement un gros bloc de calage, plaide plutôt pour le choix de l'interprétation d'un dolmen et non d'un menhir. Ce gros bloc vertical n'a pas l'aspect d'un menhir, mais semble bien être une table de dolmen. Elle est peu

épaisse en comparaison de sa longueur et de sa largeur. Plusieurs actions ont pu déstabiliser cette table. L'hypothèse la plus probable serait l'érosion du tumulus et l'érosion de la pente. Cette table a été posée sur le tumulus en construction et sur les pierres de support. Lors de l'érosion de la terre du tumulus, la table n'ayant plus de support suffisant a dû basculer. Peut-être a-t-elle été simplement basculée par quelques curieux.

*Parc des Grotteaux
Cm. de Nouvion-sur-Cosson
(Partie ouest rive droite du Cosson)*





On voit entre le gros bloc de support et la table, une pierre de calage. Ces blocs sont en calcaire de Beauce. Il existe des carrières de cette roche aux environs.



Les mégalithes

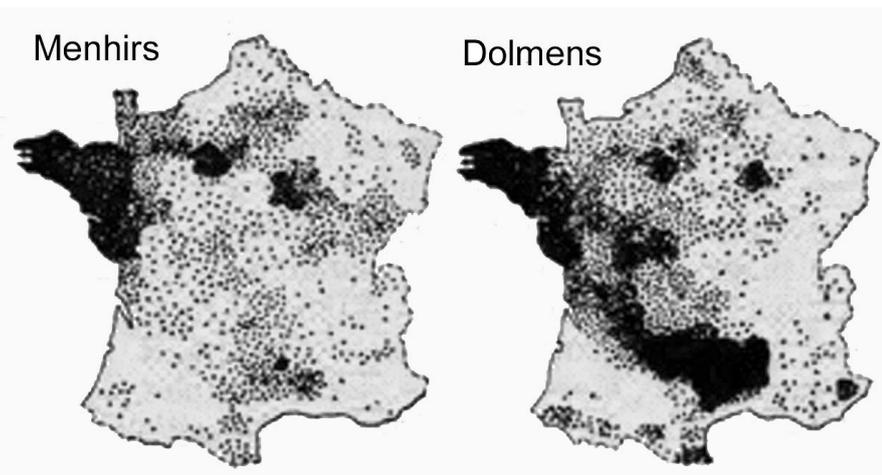
Les dolmens et les menhirs ont alimenté de tout temps beaucoup de fantasmes. Mais à quoi pouvaient-ils bien servir ? Beaucoup se posèrent cette question. Essayons à notre tour d'y apporter notre petit grain de sel. Nous savons que les dolmens étaient des sépultures composées d'une chambre constituée de grosses pierres recouvertes par un tumulus de terre. Cette terre a le plus souvent disparu. L'interprétation des fonctions d'un menhir semble plus obscure. Les champs lexicaux de ces deux termes bretons d'origine celtique, nous informent peut-être sur leur fonction. Nous savons que les constructeurs de ces mégalithes croyaient en la réincarnation, à l'existence des esprits et de dieux multiples. Le terme *men* en breton signifie « pierre », mais son champ lexical indo-européen est plus large et évoque « l'homme, man, men, la main et donc l'action ». Cette extension du sens de *men* rend possible une meilleure interprétation de la fonction des mégalithes. Le terme *dol* signifie « table » en breton. Le champ lexical indo-européen de *dol* évoque : « dol, dolant, douleur, douce, doux, douceur, c'est-à-dire le repos du corps ». On y perçoit le repos et la douleur, le deuil justement en rapport avec une sépulture. Le champ lexical de *hir* qui signifie en breton « dressé ou long » évoque également la « colère, la hure, le verbe aller, ir, ire ». C'est le suffixe de nombreux verbes du 2^e et 3^e groupe qui évoquent l'action : servir, aplatir, finir... On peut voir dans le menhir le symbole d'un homme en action, en colère, qui s'affirme. Le caractère éternellement pétrifié et intemporel du symbole peut évoquer l'éternité des réincarnations successives, c'est-à-dire de l'action éternelle de l'homme sur la nature, de son action spirituelle d'ancêtre éventuellement réincarné. Il serait symbole de volonté de retour alors que le dolmen serait le symbole de l'aller vers une réincarnation par un retour à la terre mère afin de renaître par elle dans une nouvelle existence. Le menhir serait un symbole mâle, reproducteur, alors que le dolmen serait un symbole femelle.

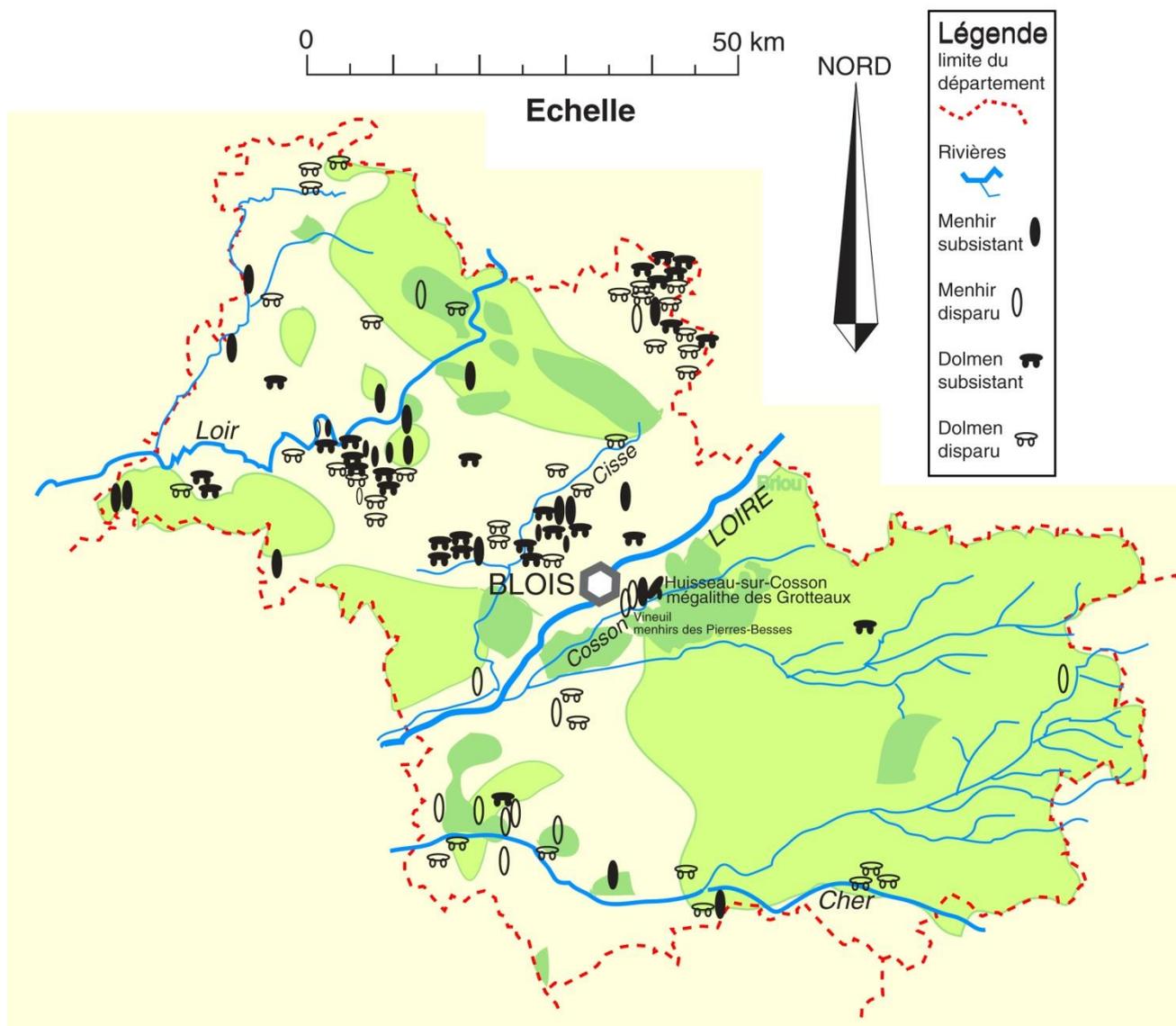
Cinquante mille dolmens ont été recensés dans le monde, dont vingt mille en Europe. En comparaison avec l'ouest de la France, la Beauce est également très riche en mégalithes. Les plus anciens mégalithes sont bretons et la diffusion de la pratique de leur érection s'est étendue surtout vers le sud-est, mais aussi surtout en Beauce et en Champagne pour finir par s'installer au Moyen Orient

aux environs de - 1 000 ans. C'est une influence de l'ouest, du Finistère, le bout de la terre, le bout du monde, pays du soleil couchant, contrée faisant face à la disparation journalière du Soleil qui renaît chaque jour à l'est. Ce cycle de la vie du soleil, lié à la réincarnation en Egypte ancienne, n'est certainement pas étranger à la construction des mégalithes et aux croyances des hommes du Néolithique dans nos contrées. L'homme décédé était couché dans un dolmen et sa réapparition pouvait être symbolisée par un menhir dressé, symbole de son relèvement, de sa renaissance. Il suffisait alors qu'un homme identifie son propre menhir pour prouver sa réincarnation.

La présence de nombreux mégalithes en Beauce et en Champagne ne peut pas être étrangère au caractère très fertile et peuplé de ces terres défrichées et mises très tôt en culture. La Sologne, quant à elle, est presque entièrement dépourvue de mégalithes. C'est là qu'il faut signaler que géologiquement Huisseau-sur-Cosson n'appartient à la Sologne que dans sa partie sud. La majeure partie de la commune appartient géologiquement à la Beauce, par la présence sur son sol du calcaire caractéristique de cette région.

Les mégalithes sont associés aux Celtes, ce qui est totalement faux. Il faut les associer au peuple du néolithique présent sur notre territoire avant l'arrivée des Celtes. Nous ne connaissons pas le nom de ces peuples, mais on peut trouver quelques indices sur leur langue.





Les mégalithes du Loir-et-Cher

Le Peroux

Au nord-est du bourg se trouve le toponyme « le Peroux ». Ce toponyme désigne une pierre remarquable. Nous pouvons émettre l'hypothèse qu'il puisse s'agir d'un mégalithe détruit pour les besoins de l'agriculture. Ces destructions étaient autrefois extrêmement fréquentes. Ce Peroux se trouve le long d'une voie romaine et il pouvait également s'agir d'une borne gallo-romaine.

La langue du néolithique

La langue que parlaient les hommes du Néolithique n'a laissé que peu de traces. On dit qu'elle était apparentée au basque qui n'est pas une langue indo-européenne et qui garde la trace de l'utilisation de la pierre dans son vocabulaire agricole. Les toponymes de la commune de Huisseau sont dans leur ensemble des mots d'origine indo-européenne : gaulois, gallo-romains, germaniques, français. Aucune trace linguistique ne semble avoir subsisté des premiers peuples d'agriculteurs.

L'époque gauloise

Les premiers toponymes

Plus que la présence hypothétique de sites gaulois sur la commune, la toponymie nous en apprend beaucoup plus sur une occupation à l'époque gauloise. Les premiers toponymes concernant Huisseau-sur-Cosson sont d'origine indo-européenne, et donc essentiellement d'origine celte c'est-à-dire gauloise. Ce sont généralement des mégatoponymes comme la Sologne, la Loire, le Cosson et même peut-être, mais avec moins de certitude Boulogne. Certains toponymes ou micro-toponymes ont aussi une origine gauloise, comme Huisseau, Bioux, Nanteuil... La difficulté est de les distinguer d'une influence gallo-romaine, ce qui est loin d'être évident. Il faut donc rester prudent en ce qui concerne leur datation.

L'émigration des celtes

Le peuple celte, venu d'une région située entre le Rhin et le Danube, envahit les terres, que les Romains baptiseront plus tard, la Gaule, entre le VIII^e et le V^e siècle avant Jésus-Christ. Ces Celtes ou Gaulois, qui maîtrisaient l'industrie du fer, s'imposeront comme une aristocratie religieuse et guerrière, créant des villes fortifiées (*oppidum*, selon César) et des villages fortifiés, *dun*, centre et siège du nouveau pouvoir et d'une nouvelle domination rendue facile par les déplacements rapides à cheval des chevaliers gaulois.

Les Carnutes

La peuplade qui immigra et installa sa domination sur la région venait d'Europe centrale. Elle s'appelait les Carnutes. Ce nom a eu de multiples interprétations plus ou moins farfelues. On associa par exemple, le nom de Carnutes à « cornuto », les cornes qui dit-on ornaient les casques des guerriers. Nous pensons pour notre part que ce nom, comme la plupart des noms anciens, est à découper en mots de sens : « carn – utes ». La « carn », c'est la chair, racine que l'on retrouve dans carn-age, étendue couverte de chair. Ce dernier terme est encore utilisé par les chasseurs pour désigner la présentation au sol du gibier résultant d'une chasse. Un champ de bataille est un carn-age, le terme *age* désignant en indo-européen et notamment en latin un champ. La racine *carn* se retrouve également dans « carn-aval ». On sait que les Gaulois construisaient de grands mannequins en osier dans lesquels ils enfermaient des humains pour les sacrifier par le feu, pour qu'ils soient avalés par les flammes. Nous vivons encore un reliquat de cette coutume avec le bonhomme carnavalesque dont l'incendie est une des caractéristiques du Mardi Gras. *Carn* se retrouve également dans « Carn-ac » qui signifie : qui a le caractère de la chair. On sait que toutes les anciennes peuplades indo-européennes croyaient en la réincarnation et peut-être que les menhirs dressés, innombrables à Carnac en Bretagne, étaient le symbole d'hommes réincarnés, dressé de nouveau. Peut-être que la reconnaissance et la redécouverte par son destinataire de son propre menhir était la preuve même de sa propre vie éternelle. En ce qui concerne le terme « Carnutes », nous avons la racine *carn* et le complément *ut* qui signifie en indo-européen, notamment en latin, la notion de l'utilisation. Carnutes voudrait donc exprimer le fait de l'utilisation de la chair par une âme, c'est-à-dire l'incarnation, ce qui semble tout à fait en adéquation avec les croyances de réincarnation des Gaulois, croyances qui en faisaient de redoutables guerriers n'ayant aucune peur de la mort. C'est l'influence des croyances venues de Méditerranée, notamment d'Italie et plus particulièrement de Rome, l'*Urbs*, qui s'imposa lors de la guerre des Gaules et entraîna la disparition de la croyance en la réincarnation dans notre pays. On sait que les Romains mirent un point d'honneur à pourchasser et à massacrer les druides et

la peuplade carnute. Ce phénomène est comparable à la colonisation européenne, à l'expansion de la Chrétienté ou à la révolution communiste avec l'abolition de toute religion. Pour comprendre le monde de nos ancêtres, un monde plein de spiritualité et d'esprits où les hommes étaient plus proches de la nature, plus proches de leur propre nature que du dogme, il ne faut négliger aucune piste. Ce monde est difficile à appréhender aujourd'hui dans notre société qui n'a presque plus rien de naturel, presque plus rien de spirituel et où la spiritualité reste soumise aux normes des dogmes religieux.

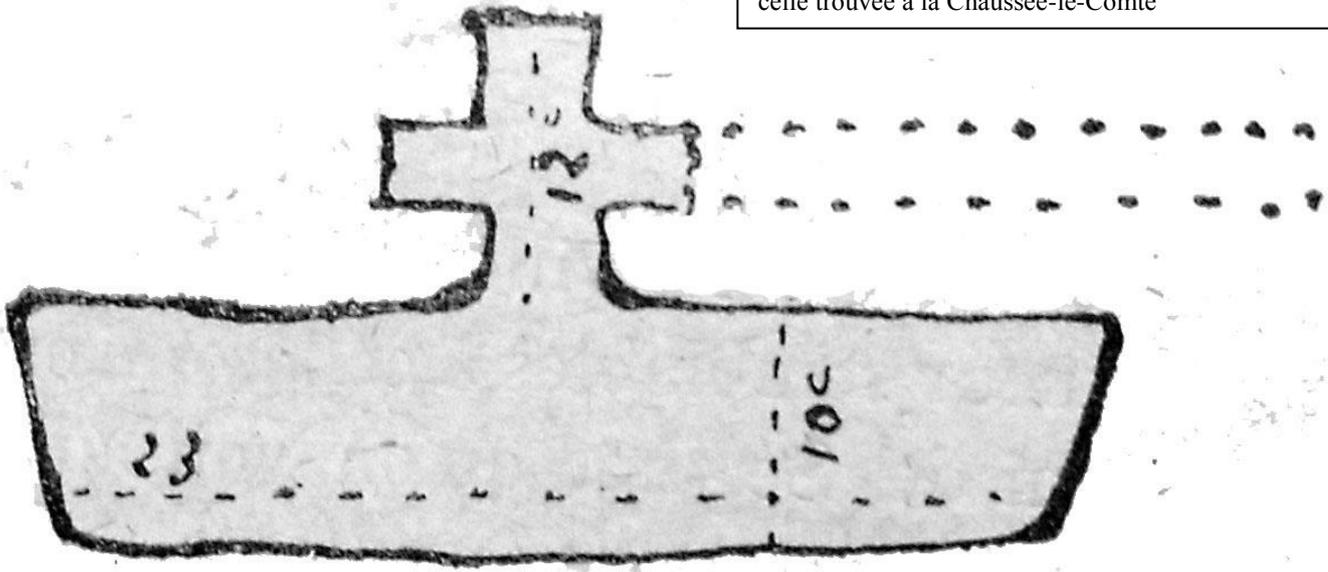


Les limites du territoire des Carnutes correspondent approximativement à celles des anciens diocèses de Chartres et d'Orléans.

Les traces de l'âge du fer

Il y a des traces sur la commune de Huisseau de ces âges des métaux. Une hache en fer a été trouvée à la Chaussée-le-Comte, près du mur du parc de Chambord. Elle est conservée au musée de Blois. L'état des collections de ce musée n'a pas permis de retrouver cette hache.

Dessin d'Arthur Fleury d'une hache semblable à celle trouvée à la Chaussée-le-Comte



Au Richebourg, monsieur de la Saussaye trouva une fibule en bronze datant de l'âge du fer. Une fibule est une sorte de grosse épingle à nourrice. Le savant en fit un dessin. Le *Bulletin de la Société d'histoire naturelle et d'anthropologie de Loir-et-Cher* n° 19 de 1926 indique que l'objet et les dessins ont été perdus.

Exemple de fibule gauloise

Le peu de trouvailles de l'âge du fer sur la commune s'explique par le fait que la plupart des objets en fer ont été réutilisés ou recyclés, le fer étant une matière précieuse. De plus, il n'y a pas eu de recherches systématiques sur la commune, ni de fouilles archéologiques qui auraient pu nous apporter quelques découvertes.

Les communes des alentours ont révélé quelques trouvailles qui attestent une continuité dans l'occupation du terroir. Ainsi un site gaulois a été fouillé près du château de Chambord. Des objets isolés appartenant à l'âge du fer ont été trouvés sur la commune de Mont, notamment dans la forêt de Boulogne. Des caves datées de l'époque gauloise furent identifiées dans le bourg de Montlivault. Sur la commune de Vineuil, outre quelques caches d'objets en bronze, à la Croix Verte, au Bas de Greffier, auprès de l'église, aux Grippaux, un site important a été repéré à la Folie.



Les sites de la Motte et de la Petite Motte

Dans le *Bulletin de la Société d'histoire naturelle et d'anthropologie de Loir-et-Cher* n° 20 de 1928, monsieur E.-C. Florance indique sa conviction que le site de la Motte était un site occupée à l'époque gauloise. Voici ces propos : « Sur la rive gauche du Cosson, à 1 500 mètres en aval du bourg de Huisseau-sur-Cosson, se trouve un petit castel du XVI^e siècle, bâti dans une propriété appelée la Motte. Une grande allée de la forêt de Boulogne, venant de Bracieux, qui débouche en face et à peu de distance de la propriété, porte le nom d'allée de la Motte. Pendant longtemps j'ai cherché pour quel motif la propriété portait ce nom, et, ni dans la forêt ni dans le petit parc je n'avais trouvé rien pouvant justifier ce nom. Questionnant un jour en l'absence du propriétaire, un paysan voisin, il me dit qu'en fait de butte, de fossés ou de ruines, il ne connaissait dans la propriété de la Motte qu'une petite île du Cosson qu'on appelait la Masure, qui contenait des ruines devant être celles d'un ancien moulin. J'étais fixé, j'avais trouvé. L'île de la Masure, de forme elliptique, a 50 m de longueur environ dans le sens de la rivière et 25 m de largeur ; le sol est de 1 m 50 à 2 mètres au-dessus du niveau moyen des eaux. La rivière coule de l'Est à l'Ouest et son lit principal est au nord de l'île. Au sud, le bras moins large peut avoir encore une douzaine de mètres de largeur. Un pont de bois cintré sur le petit bras fait communiquer l'île avec une allée du parc. On trouve dans l'île des restes de constructions sur le bord nord, ainsi qu'à la pointe en amont. La forme de l'île, bien régulière et la profondeur de l'eau autour donnent l'idée d'un emplacement dont les défenses naturelles ont été perfectionnées par la main de l'homme. Les débris de construction représentent-ils les restes d'un ancien moulin, comme me l'assurait mon cultivateur complaisant ? C'est possible, mais ce sont peut-être aussi les ruines d'une habitation antérieure de beaucoup au petit castel voisin. Dans tous les cas, un chêne magnifique, de plus de trois mètres de tour, qui se trouve exactement au milieu de l'île, témoigne par sa présence qu'il n'y a pas eu de construction importante à cet endroit depuis au moins trois siècles. Pour moi c'est l'emplacement de la Motte ; c'est cette île qui autrefois a donné son nom à la propriété. Une motte analogue se trouve, non loin de là, à Seur, sur le Beuvron. Je suis persuadée que cette Motte a été habitée dès l'époque gauloise. Ce qui me le fait croire c'est la présence dans la propriété voisine des Grotteaux, à 500 m au plus de l'île, à 50 m de la rive droite, d'un important menhir. M. Arthur Fleury, à Vineuil, a ramassé près de là, des silex taillés. L'endroit a été habité très anciennement et l'a toujours été par la suite ».



En ce qui nous concerne, nous ne pensons pas que ce soit l'île qui ait donné son nom de « la Motte » à la propriété. Une motte est un terme provenant du préceltique « muta ». Il ne désigne pas forcément une motte castrale du début de la féodalité, du début de la construction des châteaux forts aux environs de l'an mil (Les premiers châteaux forts furent d'abord en bois et comportaient un petit donjon en bois souvent juché sur une motte artificielle circulaire de terre). Une motte peut désigner aussi un tertre circulaire de l'âge du fer, un refuge en cas de crue ou un *tumulus*. On distingue bien sur cette photo dans l'herbe de l'enclos sud-ouest du château de la Motte, un cercle qui a les dimensions et les caractéristiques d'un *tumulus*, d'une tombe de l'âge du fer. Ces *tumuli* sont si anciens qu'ils ont été arasés par l'érosion et il ne subsiste plus que le cercle limitant la tombe. Les limites de l'enclos lui-même pourrait être les fossés d'une ferme gauloise.



Nous avons décelé au lieu-dit du toponyme de la Petite Motte des cercles de même taille. Il est difficile de trouver des indices pour le site de « la Motte » situé dans la forêt de Boulogne. Y avait-il là aussi des *tumuli* ? La forêt rend les recherches difficiles.



La Petite Motte : photo récente.

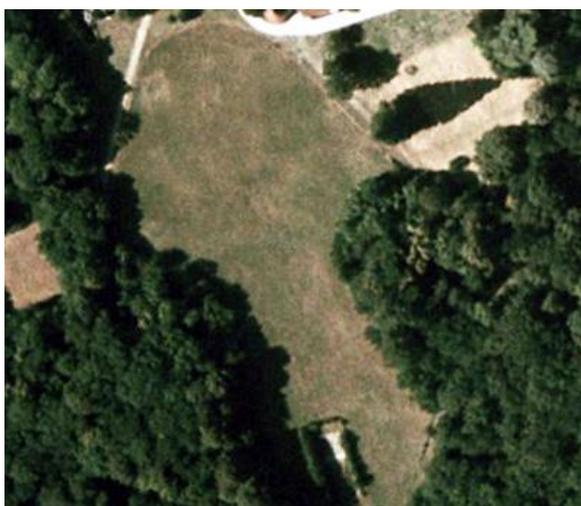
Un site aux Murs Blancs, un aux Sentes Vertes



Le site des Murs Blancs : photo récente.



Le site des Sentes Vertes : photo récente.



Un grand site à Saumery et un à la Chaussée

De semblables structures ciculaires sont également visibles dans le parc du château de Saumery là où s'écoule un petit ruisseau abreuvent autrefois le Cosson. Il en existe aussi entre l'entrée du château et Beauvais, également près d'un ancien ruisseau, tout comme au sud-est de la rue du Coin à la Chaussée-le-Comte. Tous ces *tumuli* sont situés auprès des petites vallées qui abreuvent le Cosson. Ce n'est pas un hasard. La nécessité de l'eau... Y en a-t-il auprès du bourg même de Huisseau ?

Site de l'âge du fer

Nous avons trouvé sur les photos aériennes, auprès du bourg de Huisseau, à l'ouest de la rue du docteur Audy, des cercles ayant la même dimension que celui de la Motte et la même dimension que les autres *tumuli* de l'âge du fer trouvés en Loir-et-Cher. S'il s'agit bien de *tumuli*, il daterait, comme le *tumul* de la Motte, de l'époque gauloise.



Photos aériennes de 2000-2005.

Sur place on perçoit très bien que l'herbe pousse différemment en forme de cercle. Elle est plus grasse, plus dense et dépourvue de fleurs. La végétation n'y pousse pas dans les mêmes conditions. Tous ces sites nous indiquent que la commune de Huisseau était très peuplée à l'époque gauloise.



A l'ouest de la rue du docteur Audy, au nord de la scierie.



Un autre site à l'est du Pont aux Miches

Il n'est pas étonnant de trouver auprès du petit vallon du Pont aux Miches, près du cimetière et du nouveau lotissement Jacques de Morgan, une nouvelle série de *tumuli* qui nous indique la présence d'un village de l'âge du fer : un village gaulois. Avec la construction du nouveau lotissement, nombre de ces tombes sont en cours de destruction.



Photo aérienne de 2000-2005.

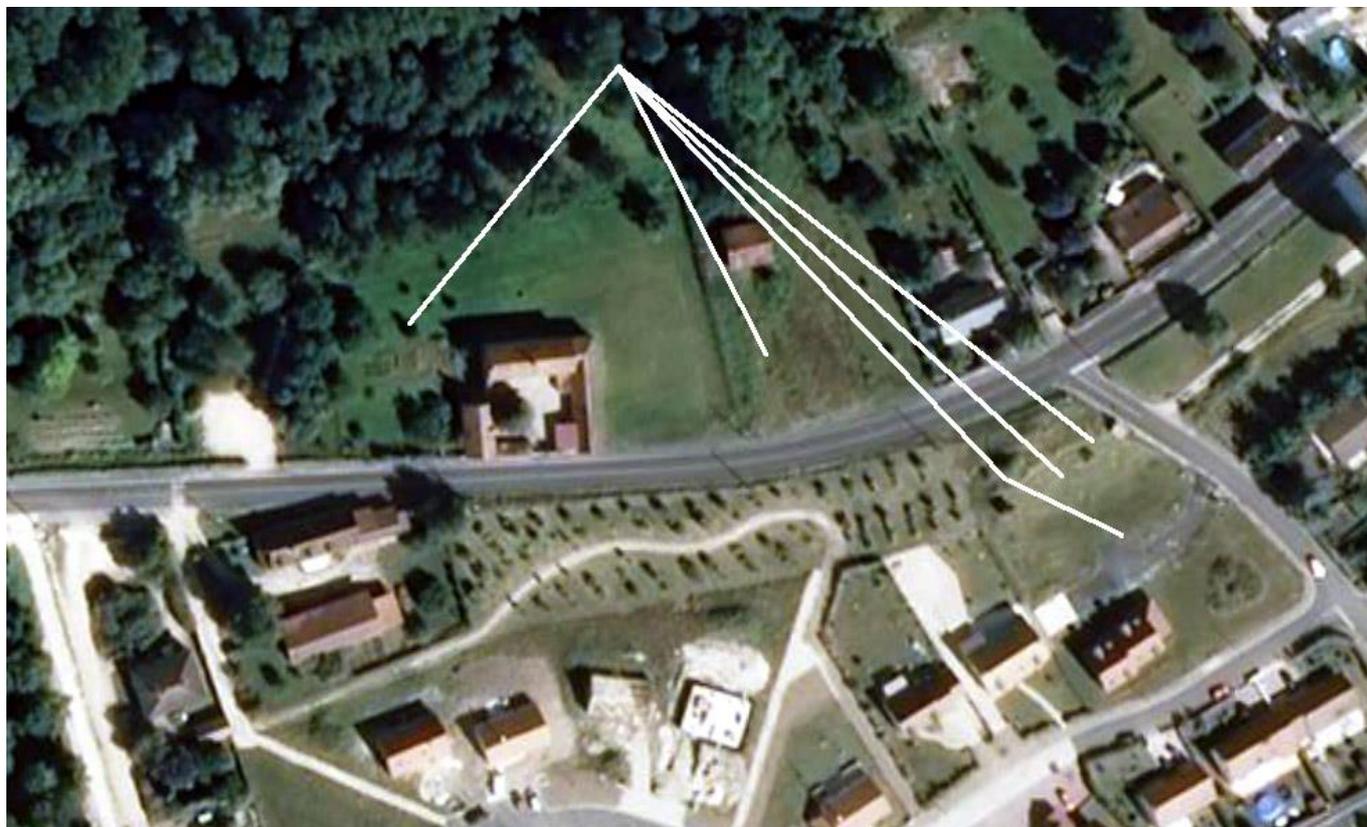


Photo aérienne récente.

Les *tumuli*

A quoi pouvait bien ressembler un *tumulus* de l'âge du fer ? Et bien à cela.



Aspect originel d'un *tumulus*.



Structure interne d'un *tumulus*. La tombe se trouve au centre.

Les pratiques culturelles des populations des âges des métaux, nous indiquent que, comme le faisaient leurs ancêtres, ces croyants en la réincarnation prenaient un soin tout particulier à ensevelir leurs morts sous un monticule de terre. Ce n'est pas une pratique de l'enterrement comme aujourd'hui, mais bien une pratique de préparation à cette réincarnation. Le *tumulus* représente le ventre de la mère terre duquel devrait naître d'abord l'esprit du défunt, puis son être de chair par la réincarnation dans le ventre d'une mère femme. Le jour de la fête des morts, les Gaulois, lors de cérémonie, présidaient à la nouvelle destinée de ces esprits, comme le faisaient encore il y a quelque temps certaines peuplades isolées de toute civilisation.

Théorie sur les huttes gauloises

J'ai personnellement une théorie à propos de ces *tumuli*. Très peu de traces d'habitat de l'époque gauloise ont été trouvées en France, alors que la population gauloise était très nombreuse. Il me semble que ces *tumuli* sont également les traces des anciennes habitations gauloises. Le cercle externe du tumulus devait servir de fondations aux murs afin d'éviter l'humidité et la pourriture des murs en bois et en torchis. Les poutres de fondation n'étaient pas plantées dans le sol mais devaient former horizontalement une sablière. L'habitant, une fois décédé, devait peut-être être enterré dans sa propre maison, ou plutôt recouvert d'une partie des pierres des fondations de sa propre maison. La maison, démontée pour en récupérer les matériaux, était alors recouverte d'un monticule de terre au milieu duquel était la tombe.

Il s'agit bien sûr de conjectures.

Jules César dans la guerre des Gaules, n'utilisa pas le terme de hutte, mais le terme *aedificium*, édifice, construction. Il précisa que les habitations gauloises étaient grandes et circulaires et se trouvaient habituellement dans les bois pour être à l'abri des chaleurs de l'été.



Un caillou peu commun

Monsieur Derooy a trouvé dans son jardin, chez lui au Pont aux Miches, au milieu des *tumuli* que nous venons de signaler, une curieuse pierre rouge orangé qui n'a pas de provenance locale et qui ne peut pas être une pierre apportée par les alluvions. Monsieur Belloc en a également trouvé une, noire, dans son jardin dans le lotissement Jacques de Morgan, au milieu des *tumuli*. Ces pierres sont habituellement considérées comme des pierres de fronde, mais une pierre aussi précieuse ne pouvait être ainsi gaspillée. Nous pensons que ces pierres étaient des pierres votives de fertilité, de fécondation et de renaissance. Les Romains mettaient dans la bouche de leurs morts une pièce de monnaie pour payer le passeur de l'au-delà. Ces pierres avaient peut-être une fonction similaire avec peut-être un caractère sexuel de fécondation. Pour les peuples gaulois le problème de la fécondité était crucial : féconder la terre et la femme. L'homme avait cette fonction. La femme n'était qu'une matrice comme la terre. L'iconographie des anciens grecs, qui étaient aussi des immigrants celtes, nous apprend qu'ils éjaculaient sur leurs champs pour les rendre plus fertiles. Le dieu de la lumière, de la connaissance, du printemps et de la fécondité, était représenté à l'origine par une colonne phallique. Ces pierres avaient peut-être un tel caractère. Leur ressemblance avec une partie des organes génitaux masculins est tout à fait saisissante. Il faut peut-être voir en elles l'origine de notre coutume de la recherche des œufs de Pâques, fête de la Résurrection et du printemps. Une recherche de preuve de sa propre éternité. L'homme possesseur de sa pierre et devait la retrouver dans une autre vie : une sorte de quête du Graal, une recherche de l'éternité. Le terme gaulois *graua* désigne le gravier, la terminaison *al* peut se rapprocher du verbe aller. Nous avons là un curieux faisceau de concordances d'autant plus que l'on sait que les dates des fêtes chrétiennes ont une origine païenne.



Taille réelle

Des fermes gauloises

Nous avons trouvé la trace de deux fermes ou enclos gaulois, l'un au lieu-dit les Périers, près de la Cailleterie, et l'autre au lieu-dit « les Murailles », tous les deux sur la rive droite du Cosson. La forme des fermes gauloises est assez typique, il s'agit généralement de deux enclos entourés de fossés dont on peut voir les traces. Ces fossés étaient renforcés par des haies végétales. Les deux enclos sont jointifs et séparés par un autre fossé.

A l'est de la *villa* présumée, à droite sur la photo, nous percevons des traces possibles de *tumuli*.



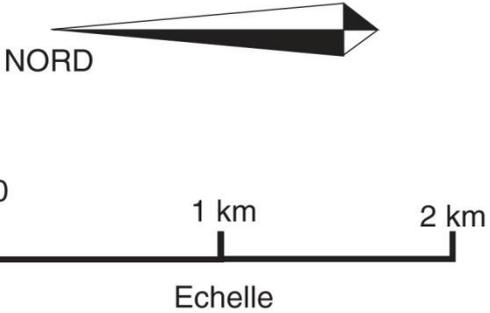
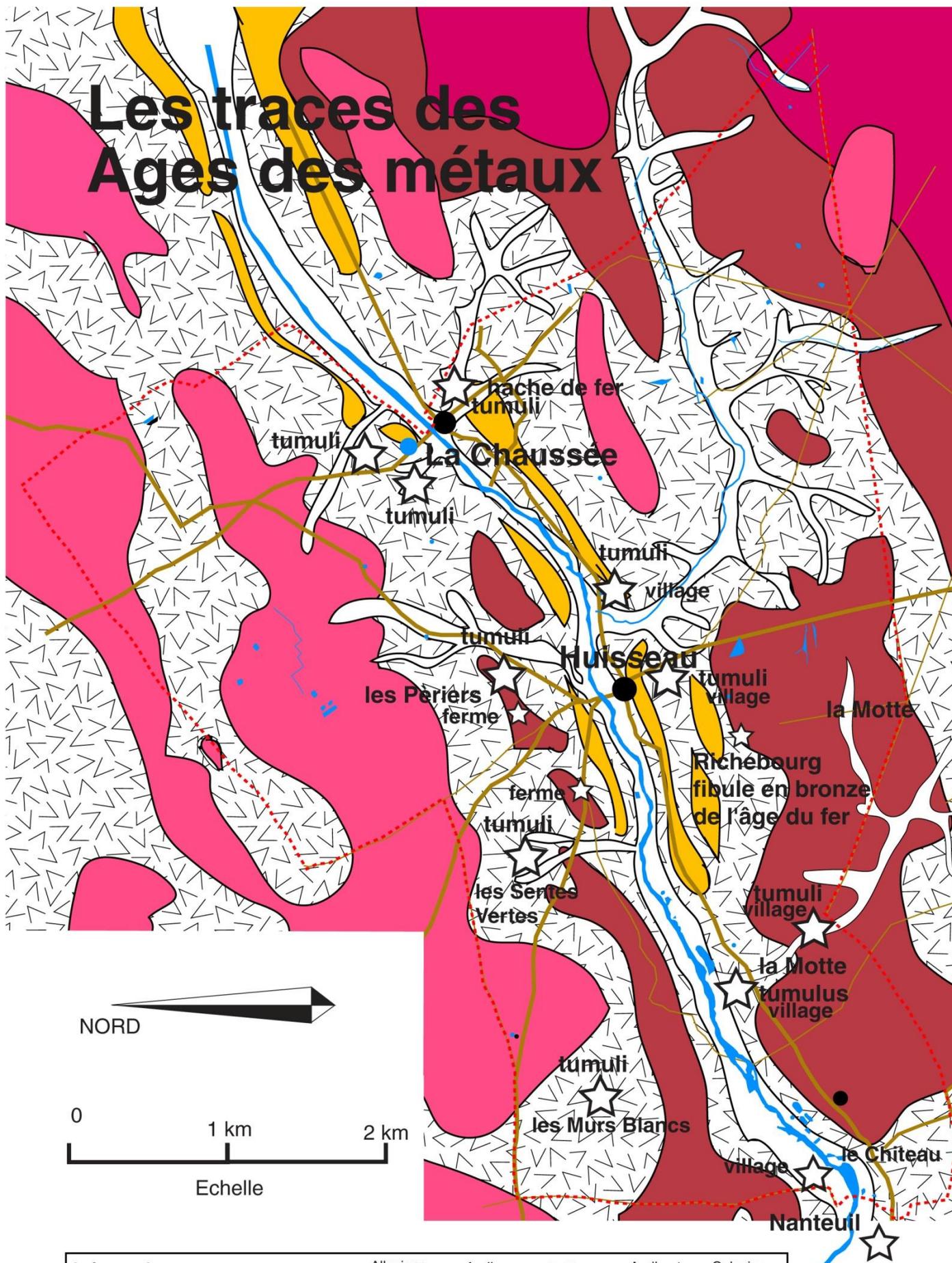
Les traces aux Périers.



Les traces aux Murailles.

Chacune de ces fermes gauloises a auprès d'elle à l'est une *villa* gallo-romaine présumée, ce qui nous indique une continuité dans l'occupation du terroir entre les périodes gauloise et romaine.

Les traces des Ages des métaux



Légende		Site	Alluvions récentes	Alluvions anciennes Würm	Argile et sable Mindel	Sables continentaux Miocène	Argile et sable Miocène	Calcaire de Beauce Miocène
--- (dotted red line)	● (black dot)	☆ (star)	□ (white)	■ (yellow)	■ (pink)	■ (magenta)	■ (dark red)	▨ (hatched)
--- (dotted red line)	● (black dot)	☆ (star)						

La Loire

La commune de Huisseau-sur-Cosson est associée aujourd'hui au Val de Loire. Occupons-nous de ce mégatoponyme. Le nom "Loire" est un toponyme très ancien, probablement préceltique, antérieur à l'arrivée des Gaulois aux VIII^e-VII^e siècles avant Jésus-Christ. Ce fleuve se rencontre sous la forme de *Leigêr* dans un texte de Polybe, historien grecque, datant du II^e siècle avant Jésus-Christ. Dans la Guerre des Gaules, Jules César écrivait le nom de ce fleuve sous la forme de *Liger*. Pour devenir "Loire", ce mot a suivi la même évolution que le mot latin *niger* qui a donné le mot français "noir". Pour les toponymistes du XIX^e siècle, Dauzat et Rostaing, "Loire", proviendrait d'une racine hydronymique préceltique à valeur obscure et qui a été rattachée au type *lig-* qui désigne la boue, le marais. Le terme français la "lie", le dépôt qui se forme au fond des récipients contenant des boissons fermentées, provient d'un mot gaulois *liga* et semble avoir la même origine. Il semble que c'est le caractère troublé des eaux du fleuve et les sédiments qu'il laisse qui lui auraient donné ce nom. Ce mot est à rapprocher du vieil irlandais *lige* qui désigne "le fait de reposer" et demeure en rapport avec le thème *legh*, « reposer », qui est à comprendre ici dans le sens d'alluvions ou de sédiments. La Loire, "Liger" serait donc un synonyme gaulois, voire préceltique, des "alluvions", des "dépôts alluviaux". Ce toponyme est sans doute l'un des plus anciens du Blésois.



La Sologne

Géologiquement, une partie de la Beauce, au nord de la Loire, dans les environs d'Orléans, fait partie de la Sologne. Cette région est caractérisée par son sol sableux ou argilo-sableux et par la présence de marais insalubres. La population locale y souffrit longtemps de paludisme. La Sologne a été asséchée au XIX^e siècle, sur les ordres de Napoléon III. La contrée fut alors drainée et d'innombrables étangs furent aménagés.

Ce nom apparaît pour la première fois par écrit dans un acte de donation de biens situés en Sologne et dans le Berry établi en faveur à l'abbaye de Saint-Benoît-sur-Loire et datant de 651. C'est le terme *secalonia* qui y apparaît.

L'étymologie habituellement répandue du terme « Sologne » est « secalonia », le pays du seigle, traduction construite à partir de *secale*, seigle, céréale poussant dans les sols pauvres, ce qui correspond à la nature du sol de la Sologne. Stéphane Gendron, linguiste de Tours, estime que cette hypothèse est un peu farfelue, ce qui ne nous étonne guère, étant donné que la Sologne est surtout caractérisée par des bois, par la nature de son sol, et par son absence de relief. D'autres hypothèses fantaisistes existent : « solum lignum », le pays de bois, « sabulonia », le pays du sable. A. Dauzat, toponymiste du XIX^e siècle proposa une racine hydronymique préceltique *sec*, correspondant peut-être à celle de la Seine, *Sequana* dans le livre de la Guerre des Gaules de Jules César. *Sec* serait complété par un double suffixe *-al* et *-onia*. Il semble donc qu'il n'y ait pas d'explication vraiment définie. Nous pensons pour notre part qu'il faut avoir un regard critique sur le terme « secalonia ». Le rapport avec le latin *secale*, *is* ne semble pas à retenir car le nom est probablement beaucoup plus ancien que l'époque gallo-romaine. L'étymologie du mot « seigle » est à rapprocher de l'occitan *segle* et du latin *secale*, à rapprocher du terme *seco*, *are*, couper, ce que l'on coupe. On peut imaginer que « secalonia » pourrait indiquer un pays où l'on va couper habituellement du bois ou d'autres végétaux : « sec-al-onia ».

Nous pensons pour notre part qu'il faut bien séparer « sol » et « ogne ». La traduction de « ogne » est assez simple. Ecartons de suite les termes gaulois *onno*, fleuve, et *onno*, frêne. La traduction de pays fait l'unanimité. « Ogne » est à rapprocher du gaulois *oino* qui signifie « un, unique, unité ». Ce radical se retrouve dans des mots de langue celte comme le vieil irlandais *oen*, le gallois, le cornique et le breton *un*, mais aussi dans le latin *unus*, *oniom*, le grec *oine*. Tous ces termes désignent la même

chose. L'idée d'unité, de généralité, d'ensemble, est aussi évoquée en latin, *omnis, omne, omnino*, tout à fait, entièrement. Ce sens est à étendre à l'équivalence, l'égalité... La Sologne est un pays homogène et c'est cette homogénéité que caractérise la terminaison « -ogne ». Le terme « sol », ou « secal » désignerait donc l'élément unitaire de la Sologne.

Si on s'éloigne du latin médiéval *secale* qui reste un terme utilisé dans un texte traduit en latin dans un temps où l'on parlait déjà le vieux français, et que l'on garde la phonétique « sol », on doit la rapprocher du latin *solum*, terrain. Ce terme se retrouve dans beaucoup de notions d'ancien français « sol », sabot, sol, rez-de-chaussée, *solier, sollé*, soulier. On peut donc aussi garder le sens actuel du mot « sol ». La Sologne pourrait donc se traduire par « le caractère unitaire de son sol ».

Entre « pays du seigle », « sol à caractère unitaire », ou « pays où l'on coupe », je préfère pour ma part les deux dernières solutions.



Le Cosson

Le Cosson prend sa source sur la commune de Vannes-sur-Cosson, coule sur 96,5 km et se jette dans la rivière du Beuvron sur la commune de Candé-sur-Beuvron. Le Cosson se jetait autrefois directement dans la Loire, mais les aménagements des digues en ont changé le cours.

Cette rivière est caractérisée par sa quasi-absence de grands méandres, par un cours presque rectiligne, et par un débit plutôt régulier avec quelques risques de crues en hiver et au printemps.

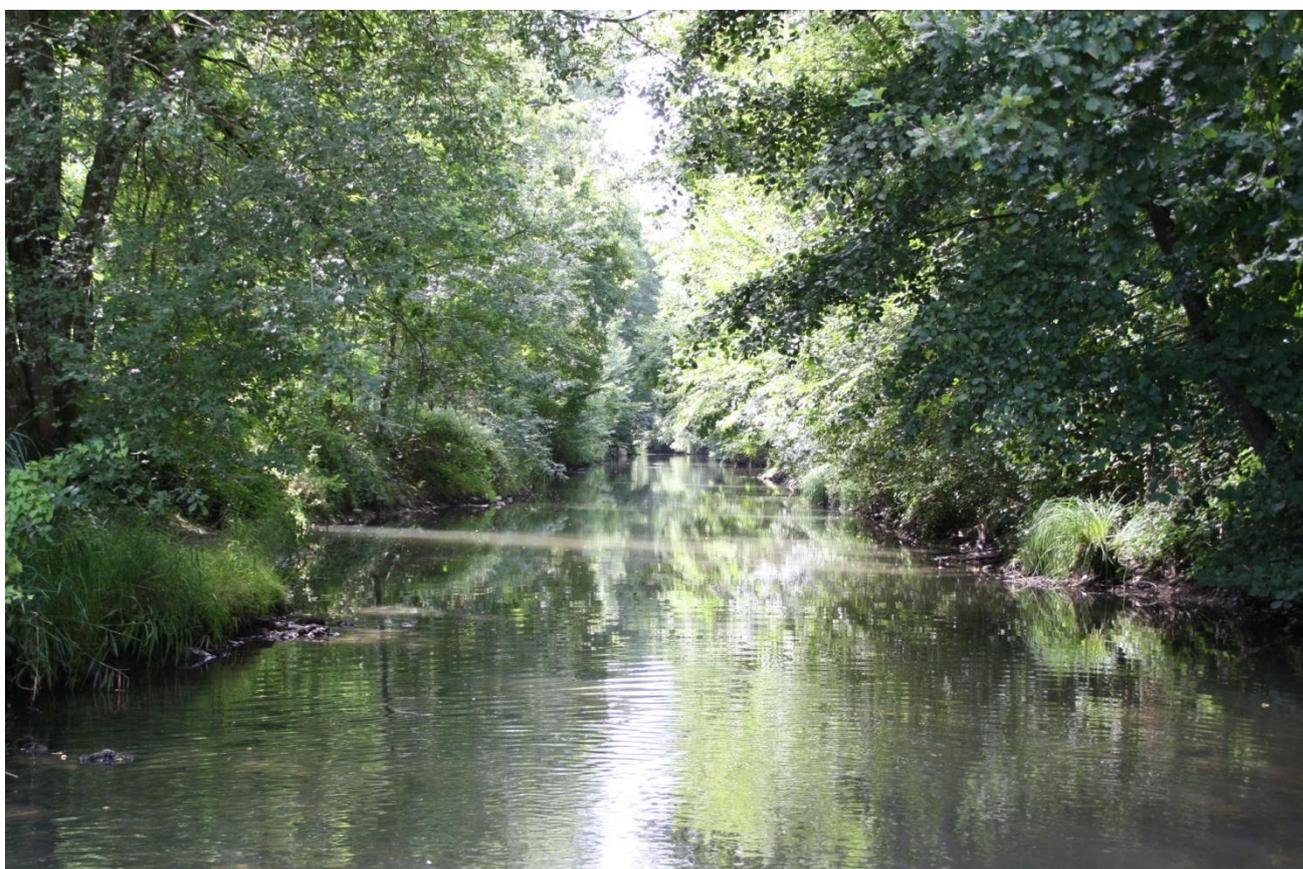
La première mention de cette rivière apparaît au X^e siècle sous la forme du latin médiéval *Colsonem*. Cette forme latine sera reprise dans divers chartes médiévales. Ce terme est assez facile à comprendre. On y trouve la racine *col*, couler, présente en latin et peut-être en gaulois. C'est une racine indo-européenne. On y trouve aussi le complément *-onem*, qui caractérise l'unité, l'équivalence, et que nous avons déjà abordé dans notre précédent article sur la Sologne.

Il reste à interpréter le *s*. Nous pensons qu'il faut le rattacher à la racine *col* pour obtenir « cols ». On trouve en ancien français *coleis*, *couleis*, *colis*, *coulis* qui signifie « coulant, qui coule, qui glisse, qui coulisse ». Nous obtenons ainsi la traduction suivante : « qui coule de manière unitaire », « coulant de la même manière », « coulant sans différence, sans changement ». Ce n'est pas seulement le débit de la rivière qui est caractérisé, car le débit est variable. C'est sans doute le caractère régulier de son cours, son caractère presque rectiligne qui baptisa cette rivière sans doute dès l'époque gauloise. Cette caractéristique de l'unité de son caractère devait être évidente à ceux qui la parcouraient en barque. Le Cosson a sans doute été la première et principale voie de communication entre l'est et l'ouest de la commune.



Un nom de lieu est parfois choisi parce qu'il indique plusieurs caractères du lieu. Il pourrait ainsi exister deux autres hypothèses en conservant la forme de « Cosson » et non sa forme latine médiévale ancienne. Le Cosson proviendrait de « cosse », enveloppe, coquille, coquillage. Le

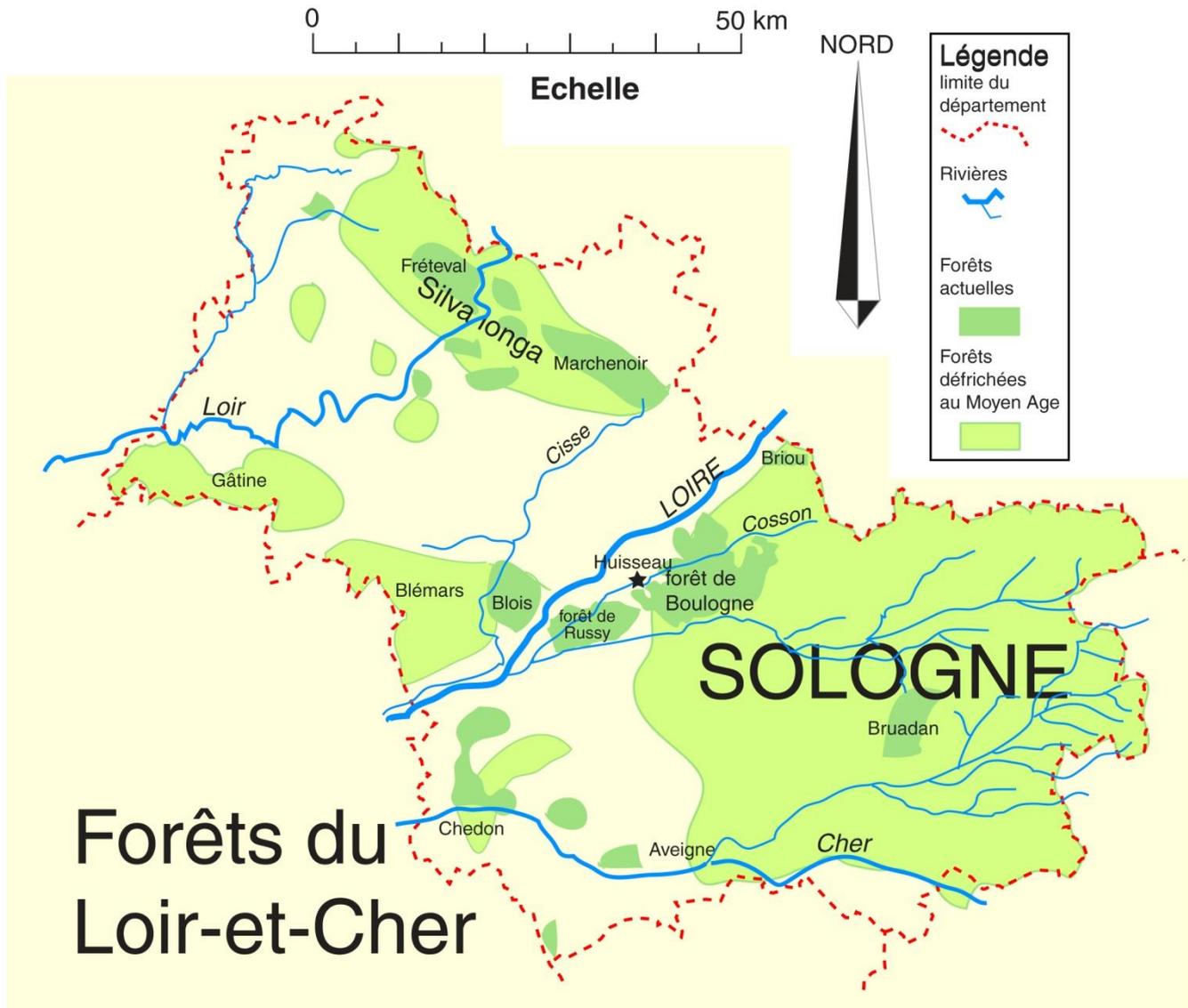
« Cosson » signifierait alors « qui contient des cosses, des coquillages ». Cette rivière en comprend beaucoup. Le Cosson pourrait conserver son sens en ancien français qui signifie « bûches », nom qui serait en rapport avec le commerce de bois flottant, activité attestée par d'autres toponymes : « Bioux », « la Débardière », « le Portail », « les Guiches ».



La forêt de Boulogne

La forêt de Boulogne est aujourd'hui beaucoup moins étendue qu'elle ne l'était à l'époque gauloise. Sur la commune de Huisseau, elle venait jusqu'aux bords du Cosson et même sans doute en partie sur sa rive droite. La forêt comprenait le domaine de Chambord créé au XVI^e siècle et s'étendait sans doute plus à l'est encore et au nord vers le bois de Briou.

Le terme forêt est récent. Il provient de l'ancien français *forest*, mot provenant du latin *forestis* qui dérive de l'expression *silva foris*, le bois, la forêt en dehors de l'enclos. Cette locution désignait la forêt royale au VIII^e siècle. Le terme *forest* n'a une utilisation commune qu'à partir des XI^e-XII^e siècles. C'est le terme « boulogne » qui est très ancien.



Dans « boulogne », nous rencontrons encore une fois le complément « ogne » qui désigne l'unité, l'équivalence. Le radical *boul* est à associer au « bouleau », arbre typiquement solognot. Le mot « bouleau », vient du gaulois *betua*, *betulla* en latin populaire. Il prendra une terminaison latine *betullus* qui sera repris en latin sous la forme *betulla*. Ainsi, « Boulogne » se traduit par « dont le bouleau fait l'unité, le caractère unique », « pays du bouleau ». C'est Pline l'Ancien qui rapporte que le terme *betulla* est d'origine gauloise. On trouve cette racine dans de nombreuses langues celtiques et dans d'autres langues indo-européennes : *bez* en catalan, *biezo* en espagnol, *beithe* en vieil irlandais, *bedw* en gallois, *bedu* en vieux breton, *bezo* en breton. Le mot *bettu* remonte à un mot

indo-européen *gw-etu* qui désigne la résine, la laque, la gomme, la glue, le bitume. Les Gaulois désignaient ainsi le bouleau en fonction de la résine qu'ils en tiraient en chauffant de jeunes arbres pleins de sève. Cette sève servait notamment à faire la poix qui servait de colle et à rendre étanche les poteries, les bateaux... La sève, appelée aussi « eau de bouleau » peut servir à confectionner des boissons. Son écorce a aussi de multiples utilisations. C'était pour beaucoup de peuples un arbre sacré. Pour les Gaulois, le nom du bouleau était aussi le nom du premier mois de l'année, le mois portant aujourd'hui le nom de mars. L'année commençait autrefois au printemps.



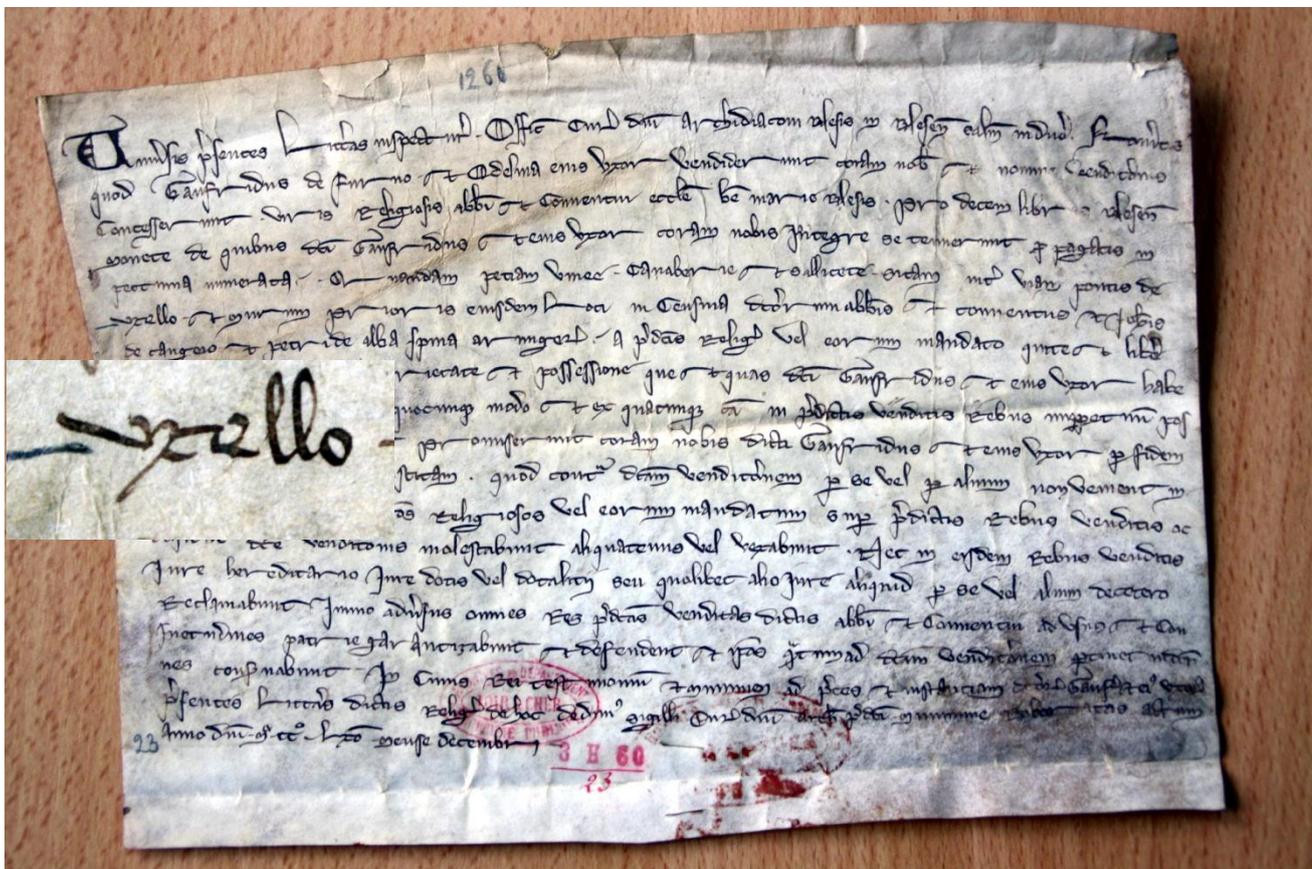
Le bouleau pousse dans des sols pauvres, siliceux, humides et acides, comme la Sologne.



Huisseau

Il existe une polémique sur la première mention de Huisseau-sur-Cosson. En effet, dans un diplôme de Charles III le gros datant de 886, nous trouvons la mention de la *vicaria Ascellus*, ou *Ascellensis*. Le docteur Lesueur, dans son livre sur *Les églises de Loir-et-Cher*, datant de 1969, veut voir dans ce diplôme non *Ascellus* et son adjectif *Ascellensis*, mais *Uscellus* et son adjectif *Uscellensis* qu'il identifie comme Huisseau-sur-Cosson. *Ascellus* avait été identifié comme Cellettes, mais cette piste ne semble pas vraiment crédible. Nous reviendrons sur l'identité de cette vicairie carolingienne dans notre chapitre sur le Moyen Age.

Dans les actes latins plus récents, nous trouvons les formes *Vuessel* dans une bulle papale d'Anastase IV de 1154 (archives départementales : 3 H 111 page 52), *Vussel* dans une bulle papale de Lucius de 1182, *Uissel* au XIII^e siècle dans le pouillé du diocèse de Chartres, *Ussello* en 1235 (archives départementales : 3 H 61), *Uxello* en 1260 (Archives départementales : fond de l'abbaye de Bourmoyen de Blois : 3 H 60), *Usello*, *Usellum* en 1276, *Uisseau* en vieux français en 1278 (idem), *Uisseau* en 1398 (idem), *Uisseau* en vieux français en 1379 (idem : 3 H 62), *Uxello* en latin en 1461 (idem : 3 H 101)...



Charte latine de 1260 (archives départementales : 3 H 60).

Uxellos ou *ouxellos*, signifie en gaulois « élevé ». Ce mot fut surtout utilisé comme toponyme, mais aussi pour désigner la grandeur d'un dieu ou d'un homme. Comme toponymes, nous trouvons les Huisseau, mais aussi *Uxellus*, les Ussel (Corèze, Allier, Lot). *Uxello* est associé parfois à une autre notion comme *dun*, forteresse, citadelle, comme à *Uxello-dunum*, Issoudun dans l'Indre. On trouve aussi d'autres toponymes construits avec un suffixe superlatif *Uxisama*, comme à Ouessant ou à Oisème, en Eure-et-Loir, *Uxama*, Exmes dans l'Orne, *Uxo-ialum*, Issauges dans la Haute-Loire. Ce toponyme est fréquent en Espagne sous la forme *Osma*, mais aussi dans le Tyrol avec *Axams*. La forme *uxo* ou *uxso*, haut, se trouve aussi dans des noms propres de personnes, comme *Uso-marus*, haut-grand, mais aussi *Uissu*, *Usius*, *Ussus*, *Usse-dati* haut placé, *Uxoniso*, *Uxouinus*, *Uxsa-canus*, haut roseau, *Uxopillus*, etc.

On trouve des dérivés dans les langues celtiques actuelles : en breton *uhel*, en gallois *uchel*, en vieil

irlandais *uasal* qui désigne le caractère haut, élevé, mais aussi éminent ou noble.

La forme celtique commune est *ouxselo*. On retrouve cette notion dans d'autres langues indo-européennes comme le grec avec *hupselos*, haut. Le radical celtique *uxs* vient de l'indo-européen *oups* que l'on retrouve par exemple en grec dans *hupsi*, en haut, ou dans *to hupsos*, hauteur, sommet. En slave, nous rencontrons *vysoku*, haut.

Les caractéristiques géographiques de Huisseau-en-Beauce se rapportent à l'élévation de sa situation sur un plateau et au bord d'un petit coteau isolé dans la plaine de Beauce à 125 m d'altitude, en face d'un autre plateau de 100 m d'altitude environ, situé à l'est du bourg. Ce coteau est dû à la présence d'une faille dans la roche.

En ce qui concerne Huisseau-sur-Mauves et Huisseau-sur-Cosson, la notion de hauteur, d'élévation, est moins évidente. Huisseau-sur-Mauves se situe à 108 m d'altitude à 1,5 km de la rivière de la Mauve située à 100 m d'altitude. La pente entre la rivière et le bourg est très douce et on doit noter l'absence de coteau. Le plateau monte très doucement à l'est jusqu'à 105 m à 1 km du bourg, jusqu'à 120 m à 4 km de celui-ci.

Le centre bourg actuel de Huisseau-sur-Cosson est à 80 m d'altitude près de la rivière du Cosson qui est à 75 m d'altitude. Le plateau sud monte ensuite au sud jusqu'à 85 m pour présenter un plateau assez grand à cette altitude. L'altitude à 1 km du bourg est toujours la même. A 4 km de celui-ci, elle atteint 100 m dans la forêt de Boulogne. Il faut préciser qu'à l'époque gauloise, le village était situé plus au nord, sans doute aux environs de l'emplacement des présumés *tumuli* à 85 m d'altitude. A cette hauteur, le panorama est bien plus vaste. La forêt devait certainement atteindre cet endroit. Les parties cultivées devaient de se trouver au nord vers la rivière du Cosson, et dans le cas de Huisseau-sur-Cosson, sur les alluvions anciens.

Un point commun existe entre Huisseau-sur-Cosson et Huisseau-sur-Mauves, le fait qu'elles se trouvent toutes les deux sur la limite entre le calcaire de Beauce et les sables de la Sologne d'une part pour Huisseau-sur-Cosson, et les sables de l'Orléanais d'autre part pour Huisseau-sur-Mauves. Ces deux lieux étaient marqués par la limite entre une zone forestière composée principalement de bouleaux poussant sur des sables, et une zone sans forêt, de cultures ou de landes sur le calcaire de Beauce. Cette caractéristique indique une vue possible, un panorama, du côté du plateau calcaire, mais une vue masquée par la forêt du côté du sol sableux et forestier qui monte doucement en altitude. Aujourd'hui l'impression d'élévation n'est pas très convaincante, mais à l'époque gauloise, sans habitation haute, dans un temps où la plupart des déplacements se faisait à pieds, les différences de relief étaient vécues avec beaucoup plus d'acuité. L'exemple de Montlivault, tout proche, est assez parlant, puisque ce mont ne culmine qu'à 5 m au-dessus de la vallée de la Loire.

La terminaison « -sur-Cosson » est un rajout fait au XIX^e siècle pour distinguer les trois Huisseau de la Région : Huisseau-sur-Cosson, Huisseau-en-Beauce en Loir-et-Cher, et Huisseau-sur-Mauves dans le Loiret. Ces trois Huisseau ont un point commun qui détermina leur nom : leur caractère élevé, « hissé », surtout perceptible par un large panorama.



Biou

Biou peut aussi s'orthographier « Bioux ». C'est un lieu-dit du nord-ouest du bourg de Huisseau. Ce terme a une origine gauloise à travers trois interprétations possibles qui se rapportent toutes à la présence d'arbres. « Biou » peut provenir de *betula*, le bouleau, mais aussi de deux autres mots gaulois *bilio*, arbre, et *biion* coupe. Le premier terme, *bilio*, a donné en français « bille », « billot », et en provençal « bilha ». Tous ces termes se rapportent à des arbres ou à des arbres coupés, des troncs. Le second terme *biion* signifie « couper », « frapper » avec une hache. Les deux acceptations peuvent être liées dans « Bioux », un lieu de coupe de troncs. Cette partie de la commune était autrefois occupée par des bois. On peut penser que les troncs étaient coupés et tirés auprès du Cosson en cet endroit pour les faire flotter et transiter par la suite sur la rivière du Cosson.

Cette interprétation de la coupe et du transit des billes de bois sur les rivières ou les fleuves est confirmée par la répartition en France des toponymes contenant « Biou » : « le Biou », « les Bioux », « Bioulay »... On constate que sont surtout concernés : le massif forestier du Jura et les abords de la Saône et du Doubs, les contreforts des Pyrénées et les abords de la Garonne, les contreforts du Massif central et les abords du Lot et de l'Aveyron, les Alpes avec les abords de l'Isère et de la Durance.

Toponymes contenant "Biou-"



Couper des troncs pour les mettre à la rivière et en faire du bois flottant s'appelle le débardage. Bioux, lieu de débardage nous apprend que le nord du Cosson était encore largement en bois à l'époque Gaulois.

Nanteuil

C'est un mot d'origine gauloise composé de deux termes *nant* et *euil*. Le premier terme désigne une vallée, une rivière, un ruisseau, un torrent. La présence d'un très grand nombre de « Nant » en Savoie, et d'un nombre significatif de « Nanteuil » dans la vallée de la Marne et de l'Aisne, dans celle de la Charente, de la Vézère et de l'Isle nous confirment cette interprétation. « Nant » provient du gaulois *nantu* ou *nanto*, val, ruisseau. Les langues brittoniques ont le même mot *nant* en gallois, en breton, en vieil cornique *nans*. On pense que ce mot provient de la racine *nem* qui signifie courbé, incliné. Ce mot a donné son nom à la ville de Nantes et au peuple gaulois nantais des *Namnetes*.

Toponymes "Nant" "Nanteuil"



Le second terme *euil* provient du gaulois *ialon* qui signifie, lieu défriché, clairière, village. C'est un des termes de toponymie gauloise et gallo-romaine les plus fréquents. Il est situé toujours en suffixe. Nous pensons qu'il faut avoir un regard critique sur l'interprétation de « clairière » ou de « village ». Ce terme désigne pour nous plutôt une zone dégagée, à la vue de tous. On peut s'amuser à faire le rapprochement avec le « œil » français qui se rapporte à la vue. C'est le caractère qui s'impose à la vue, le panorama, ou un objet isolé par la perception visuelle, qui nous semble être l'identifiant de « euil ».

Ce terme a donné d'innombrables « Mareuil », grande vue, « Verneuil », aulnaie, « Vineuil »,

étendue de vignes, « où l'on voit des vignes », « Breuil » petit territoire ou petit bois enclos, ou parfois dans d'autres langues, « prairie enclose », « pré clos » (de *brogi*, limite frontière, et *ialo*, vue, d'après nous « isolé par la perception visuelle »)...

Sur la carte de répartition des toponymes en « -euil » en Région Centre, on s'aperçoit qu'ils sont rares en Sologne et plus généralement dans les zones boisées, dont les arbres cachent évidemment la vue. Ils ne sont également pas présents en Beauce et en Champagne berrichonne, zones de culture à champs ouverts, où la vue est un élément évident qui n'a pas à s'exprimer. Ces zones céréalières ont été également fortement colonisées par les Romains après la guerre des Gaules, ce qui explique une certaine absence de termes gaulois dans ces régions.

Le Nanteuil de Huisseau-sur-Cosson est situé au centre de l'intérieur d'un méandre du Cosson. On a là une vue dégagée sur sa vallée, à l'ouest et à l'est, le nord étant occupé par la forêt. C'est l'élément qui s'impose à la vue. Nanteuil est un double panorama sur la vallée du Cosson.

Les toponymes en "-euil"

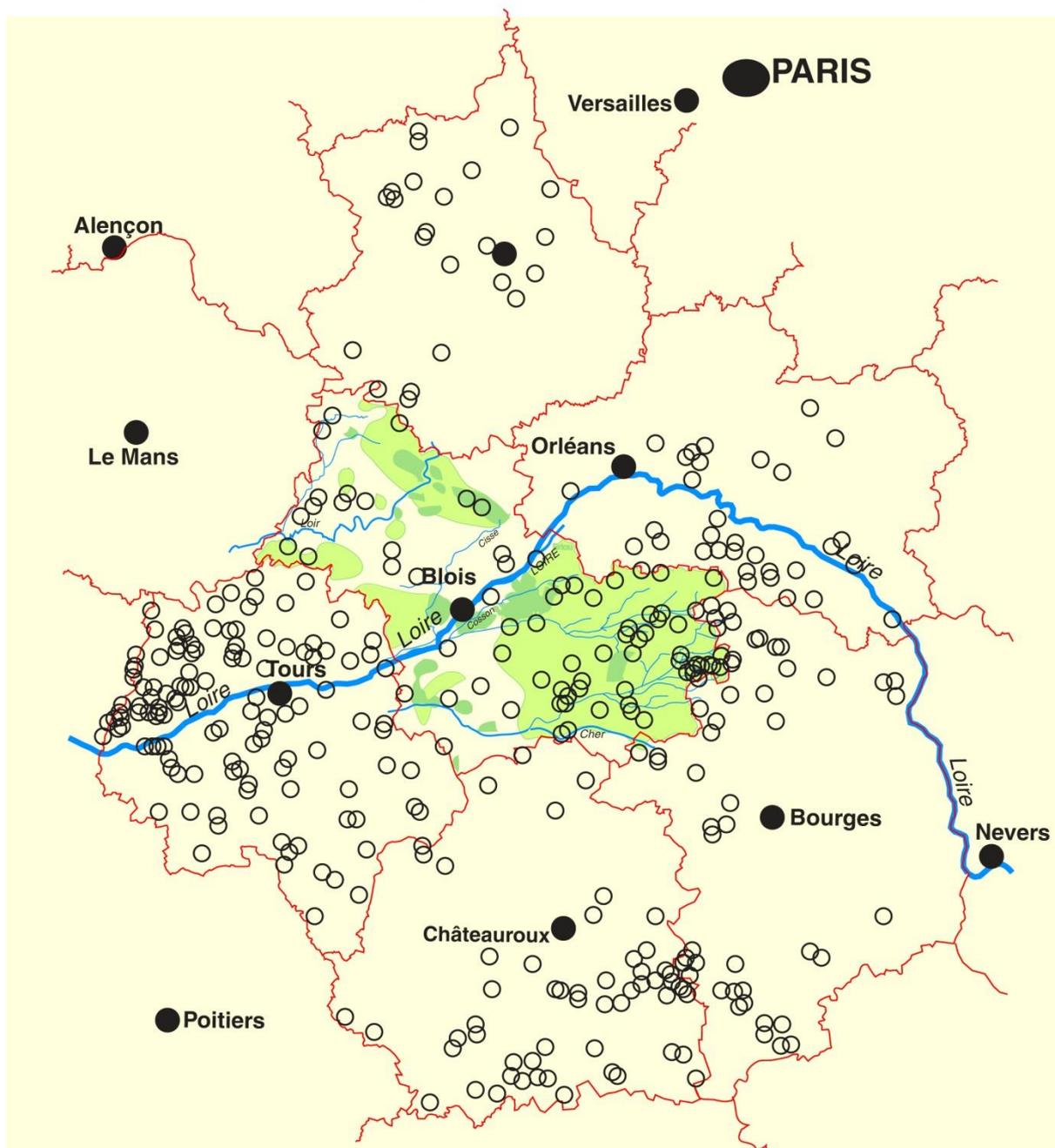


La Lande

Ce terme, encore compréhensible aujourd'hui, provient du gaulois *landa* qui désigne une terre inculte, une friche au sol pauvre, un terrain découvert. On voit sur la carte de répartition des « lande(s) » dans la Région Centre que ce terme, dans les sols pauvres comme la Sologne, la Gâtine tourangelle ou le Boischaud berrichon, est surreprésenté.

Les « Landes » de Huisseau-sur-Cosson s'étalent sur une bonne partie des terres de la commune, les sols argilo-sableux.

Les toponymes "lande(s)"



Chambord

Nous abordons ici brièvement Chambord dont le territoire appartenait jusqu'en 1666 à la paroisse de Huisseau-sur-Cosson. Ce mot gaulois est composé de *cambo*, courbe de la rivière, méandre, et de *rito*, le gué. Le site de Chambord correspond tout à fait à cette définition.

Les Galliot

Ce nom pose plus de problèmes car il présente plusieurs interprétations. Les « Galliot » peut simplement désigner « les Gaulois », c'est-à-dire les indigènes. Il peut également évoquer la force, *gal* en gaulois. Le mot *gallus*, Gaulois, signifie « fort, vaillant ». On a ainsi une autre traduction : gaillard. Le toponyme peut aussi avoir été un nom d'homme gallo-romain dont le surnom se rapporte au port d'un casque, *galeo* en latin, ou au port d'un bonnet, ou portant un surnom très fréquent à l'époque et se rapportant à l'empereur originaire de Gaule Gallien. Les « Galliot » peuvent évoquer aussi un nom d'homme d'origine germanique construit avec *gal* qui signifie « chanter ». Ce peut être un nom popularisé au Haut Moyen Age par un évêque de Clermont nommé Gallus, Gall, ayant vécu au VI^e siècle, et oncle de Grégoire de Tours. Ce peut également être un nom germanique dérivé de « Galloux ». Les « Galliot » peuvent également être un nom beaucoup plus récent et évoquer la réjouissance, le plaisir, l'amusement, et pourrait être le nom d'une taverne ou d'un lieu de débauche, ou le surnom d'un homme de nature joyeux, bref un endroit où l'on rigole.

Ce mot peut encore désigner des gallinacées, coqs et poules. Il est très difficile de trancher : les Gaulois indigènes, les gaillards costaux, le casqué, Galien, Galoux, Gall, les joyeux drilles, le lieu de réjouissances, le poulailler... On a l'embarras du choix. Ce nom est rare. Il n'apparaît que neuf fois sur l'étendue du territoire français. L'hypothèse des gaulois semble peu crédible. La solution la plus probable serait l'évocation de la joie, mais la rareté du nom ne plaide pas en la faveur de cette hypothèse. Pour notre part nous choisirons « homme fort, puissant », surnom gaulois. Il fallait bien des « gros bras » pour couper et débarder les troncs.



La Croix Galla

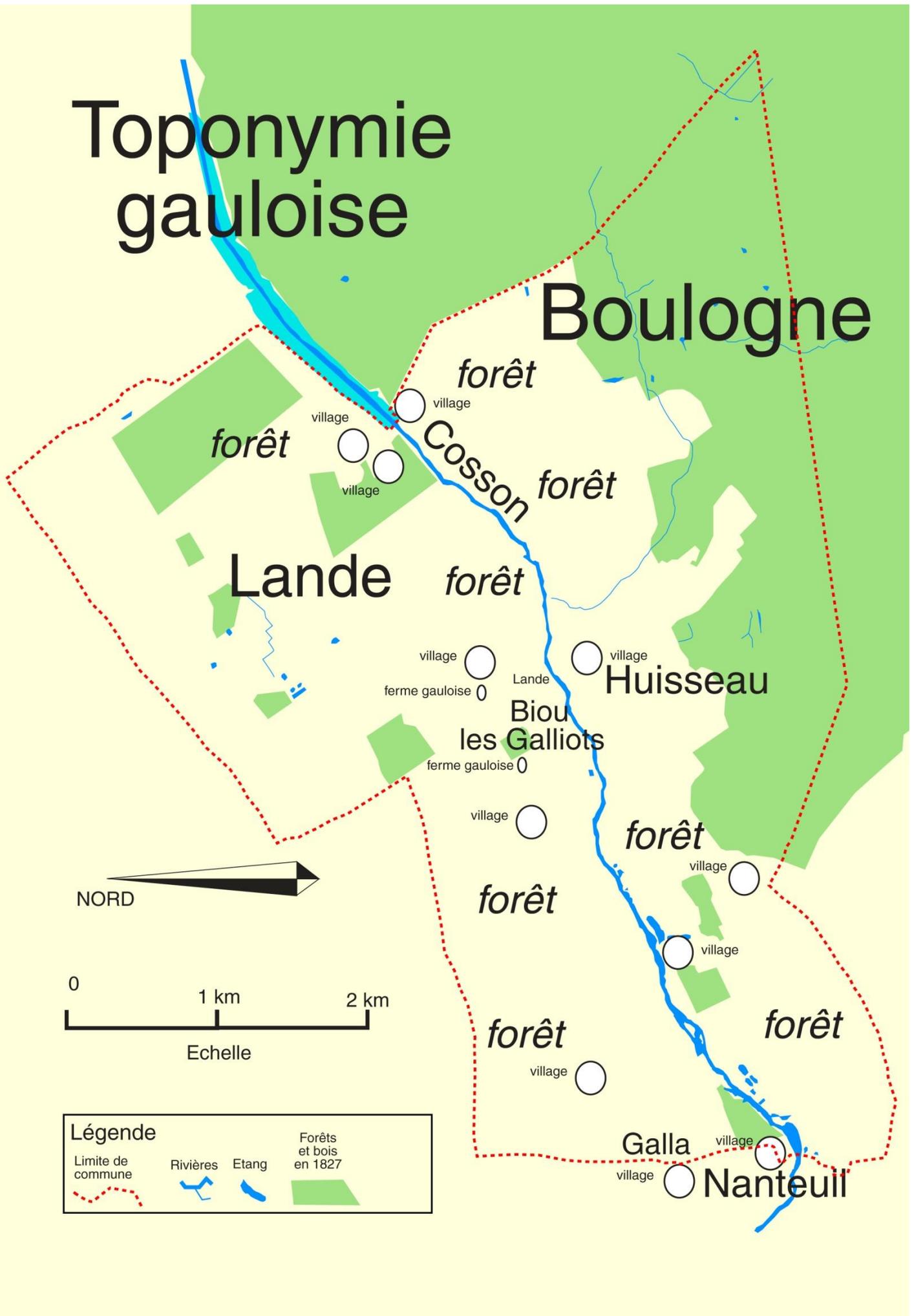
Comme à la Croix Villiers, située à l'opposé est, la Croix Galla marque un carrefour à l'ouest de la commune, au nord de Nanteuil. Le nom de ce calvaire est associé à un lieu-dit jointif aujourd'hui disparu « Galla », qui peut être « Gallia », la Gaule ou « galla », la galle, tumeur des plantes qui provoque des protubérances en forme de boule. En fait, nous pensons que pour l'origine du nom « galla », on doit se rapporter aux « galliot ». Le *a* final peut indiquer un féminin, une femme puissante, une femme de pouvoir. On trouve sur ce site, mais sur la commune de Vineuil, des *tumuli*.

Peu de noms d'origine gauloise

Il faut constater que les noms d'origine gauloise sont rares sur la commune, contrairement aux communes du Berry ou de la Touraine. Il est même difficile de savoir s'ils n'ont pas été formés pendant la domination romaine. Les Gaulois n'ont jamais parlé latin, ils continuèrent à parler leur langue après la conquête romaine. L'influence du latin fut importante, mais fut longue à s'installer. C'est notamment la conquête romaine et l'installation des grandes propriétés terriennes gallo-romaines, les *villae*, qui sont à l'origine de cette rareté de toponymes gaulois. De plus, comme tout le sud de la commune était occupé par la forêt et que le nord était occupé par de la lande, les deux zones ne présentant pas d'accident de relief, ni de grandes différenciations dans leur végétation, ni une importante implantation d'habitats, les noms utilisés pour désigner les éléments géographiques de l'actuelle commune étaient peu nombreux car ils désignaient de grandes étendues.

Toponymie gauloise

Boulogne



L'époque gallo-romaine

La conquête romaine

Pendant les deux premières années de la guerre des Gaules. Les Carnutes ne firent pas parler d'eux. En - 57 - 56, ce fut en pays carnute que César envoya ses légions prendre leurs quartiers d'hiver, ce qui indique que le pays passait pour sûr et riche en vivres. Si l'on en croit César, leur cité était alors une sorte de république oligarchique.

César tenta de soumettre les Carnutes, de même que les Sénons, à un régime de protectorat qui ne devait pas être sans rapport avec l'importance économique reconnue à leur pays. Il favorisa ainsi l'accession au pouvoir d'un roi, un certain Tasgétios, « de très haute naissance et dont les ancêtres avaient régné sur leur cité ». Mais Tasgétios n'était pas très populaire. Dès l'automne - 54, César rapporte qu'il a été assassiné par ses ennemis « ouvertement soutenus par un grand nombre de ses concitoyens ».

La révolte des Belges eut alors des répercussions au sud de la Seine. Les Sénons s'agitèrent à leur tour et ce ne fut peut-être qu'à partir de ce moment qu'ils se rapprochèrent étroitement des Carnutes. Ils voulurent faire subir à leur roi postiche, Cavarinos, le sort de Tasgétios, mais Cavarinos réussit à s'enfuir et à se réfugier auprès de César. Dès que les légions firent mine d'intervenir, les Sénons envoyèrent une ambassade pour obtenir le pardon du proconsul qui exigea cent otages. Les Carnutes s'empressèrent d'envoyer à leur tour ambassadeurs et otages. César, apparemment, pardonna, mais l'année suivante, il

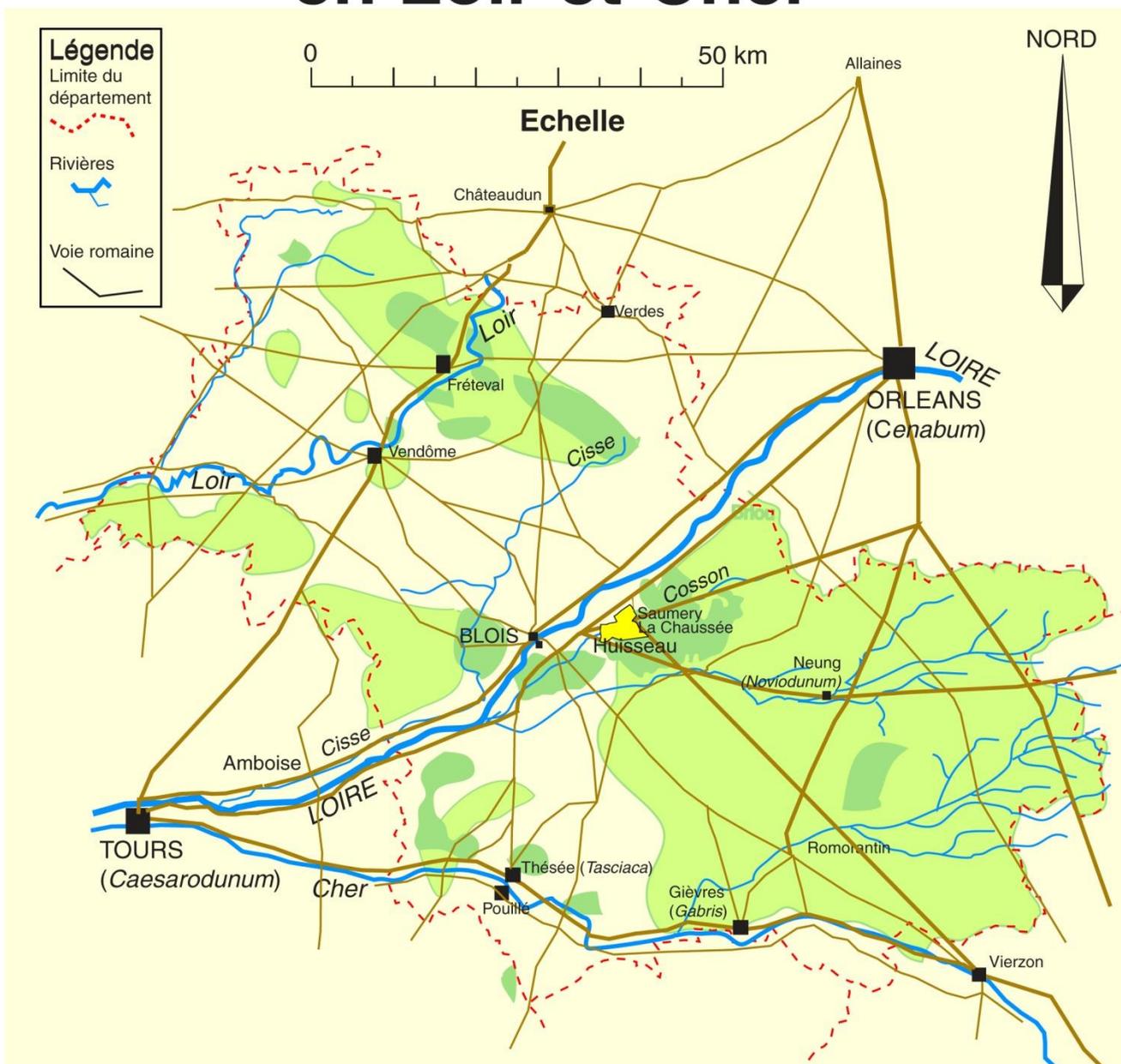
convoqua à Durocortorum en pays rème une assemblée des cités gauloises ; il y fit juger le Sénon Acco « chef de la conjuration des Sénons et des Carnutes » et celui-ci fut exécuté. César retourna alors en Italie, laissant Plancus hiverner chez les Carnutes pour enquêter sur le meurtre de Tasgétios. En - 52, le climat changea. Les chefs s'assemblèrent « dans des endroits isolés en forêt ». Les Carnutes y proclamèrent dans l'enthousiasme général que « nul péril ne les arrêtera dans la lutte pour le salut commun et qu'ils seront les premiers à prendre les armes » et, le 13 février - 52, « au jour convenu, les Carnutes conduits par Cotuatus et Conconnetodumnus, deux hommes prêts à tout, se ruèrent dans Cenabum, Orléans, et y massacrèrent les citoyens romains ». C. Fufius Cita, l'homme de confiance de César, fut parmi les victimes. Le coup de main de Cenabum, aussitôt répercuté chez les



peuples voisins, donna le signal de l'insurrection générale sous la direction de Vercingétorix. César repassa les Alpes et parvenu à marche forcée au pays sénon, il réduisit facilement Vellanodunum tandis que les Carnutes se préparaient à envoyer des troupes défendre Cenabum. César y arriva avant eux, l'*emporium* fut pillé et incendié, la population gauloise qui tentait de traverser nuitamment la Loire fut massacrée ou réduite en esclavage. Les Carnutes, au dire de César, auraient fourni un contingent de 12 000 hommes qui « partirent pour Alésia, joyeux et pleins de confiance ». Après la reddition de Vercingétorix, les cités ne désarmèrent pas. Les Carnutes, pour d'obscures raisons, eurent maille à partir avec leurs voisins bituriges qui réclamèrent

justice auprès de César à Bibracte. Deux légions furent alors cantonnées dans Cenabum en ruines, d'où elles lancèrent de sanglantes opérations de commando contre les Carnutes qui se dispersèrent, « écrasés par la rigueur de l'hiver et par la peur, chassés de leurs toits, n'osant s'attarder nulle part ». Les survivants se réfugièrent chez les peuples voisins. Les Carnutes disparurent alors de l'histoire. Il ne sera jamais question d'eux lors des mouvements gaulois ultérieurs. Le terme même de « carnute » ne sera plus utilisé. Autricum, l'ancien nom de Chartres fut même effacé des mémoires pour prendre un nom synonyme de prisons : « chartres ». La paix romaine, la *pax romana*, s'imposa par la force des légions.

Les voies romaines en Loir-et-Cher



La fertile Beauce fut totalement colonisée, ainsi que le territoire de la commune de Huisseau-sur-Cosson qui subit aussi une colonisation très poussée. Des voies romaines furent construites comme partout en Gaule et une centuriation du territoire fut organisée pour attribuer des domaines aux légionnaires vainqueurs ou à leurs collaborateurs gaulois.

La centuriation romaine

Les centuriations romaines connues étaient établies à partir de carrés d'une *centuria*, soit 700 m x 700 m formant un carré de 50,4 hectares. Lorsque l'on place de tels carrés sur la commune de Huisseau et sur ses alentours, on constate une étonnante concordance avec une possible centuriation romaine. L'orientation de cette centuriation romaine cadastrale semble délibérément suivre parallèlement le cours de la Loire. On voit que les limites de la paroisse médiévale puis de la commune contemporaine ont été en partie définies par cette centuriation. C'est parfaitement visible au nord-est de la commune. Une autre preuve de cette centuriation est que les villages importants comme Muides, Saint-Dyé, Maslives, Montlivault, Saint-Claude-de-Diray, qui ont des noms d'origine latine, se situent juste sur les limites de cette centuriation. Une autre preuve est dans l'interprétation des noms « Maslives » et « Montlivault ». Ces deux termes sont liés par leur origine. « Maslives », c'est le « mas », la maison, « Montlivault », c'est le « mont ». L'autre terme « lives, livault » a la même signification. Il provient du verbe latin *libo*, *libavi*, *libatum*, *libare* qui signifie « enlever une parcelle d'un objet, détacher, effleurer ». Détaché de quoi, effleurant quoi ? La centuriation.

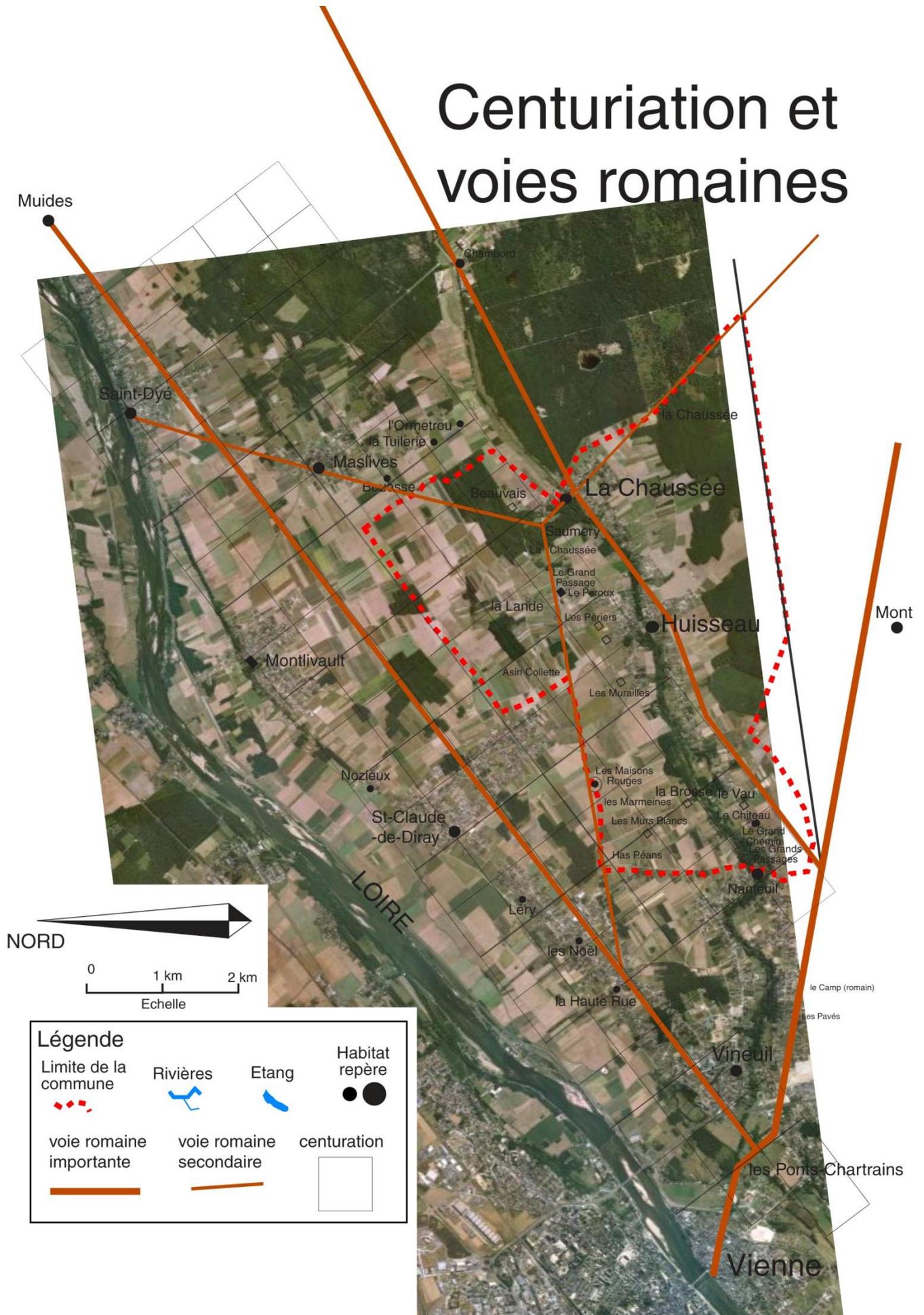
On se demande ce que fait le toponyme « les Pointes de Maslives », dans le coin nord-ouest de la commune. Ce toponyme ne semble pas en rapport avec la commune de « Maslives », mais semble évoquer, là encore, une maison en limite de la centuriation. Le terme « pointes » indique des parcelles de forme triangulaire, là où la limite de la commune rencontre le quadrillage de la centuriation. Il est évident que toutes ces données doivent être confirmées par une enquête plus poussée sur les communes voisines. On peut quand même dire que la centuriation fut certainement la première chose que firent les Romains, avec le tracé des voies romaines, lorsqu'ils s'installèrent ici. On remarquera par la suite que presque toutes les *villae* présumées découvertes ont une orientation de leurs murs parallèle ou perpendiculaire à la centuriation.

Les domaines gallo-romains remis aux légionnaires faisaient généralement un *quadruplex*, c'est-à-dire quatre *centuriae*, soit 201,6 hectares. Il est évident que de telles propriétés étaient principalement entretenues par des esclaves et que l'on y faisait également de l'élevage extensif. On aperçoit très bien ce quadrillage au nord de Blois et au nord d'Herbault.

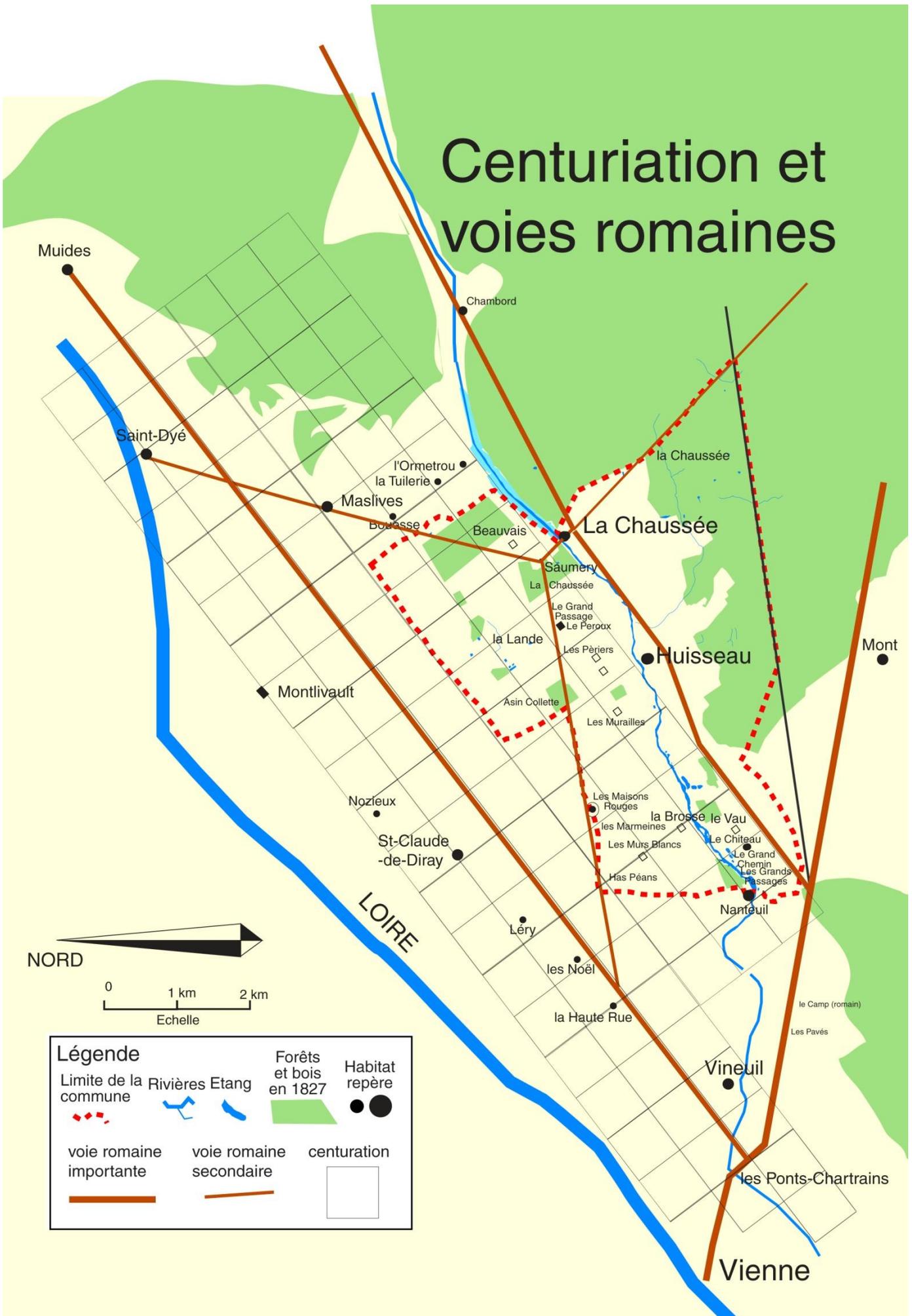


On remarquera également que l'orientation générale du parcellaire à Huisseau et aux environs de Huisseau suit bien l'orientation de la centuriation.

Centuriation et voies romaines



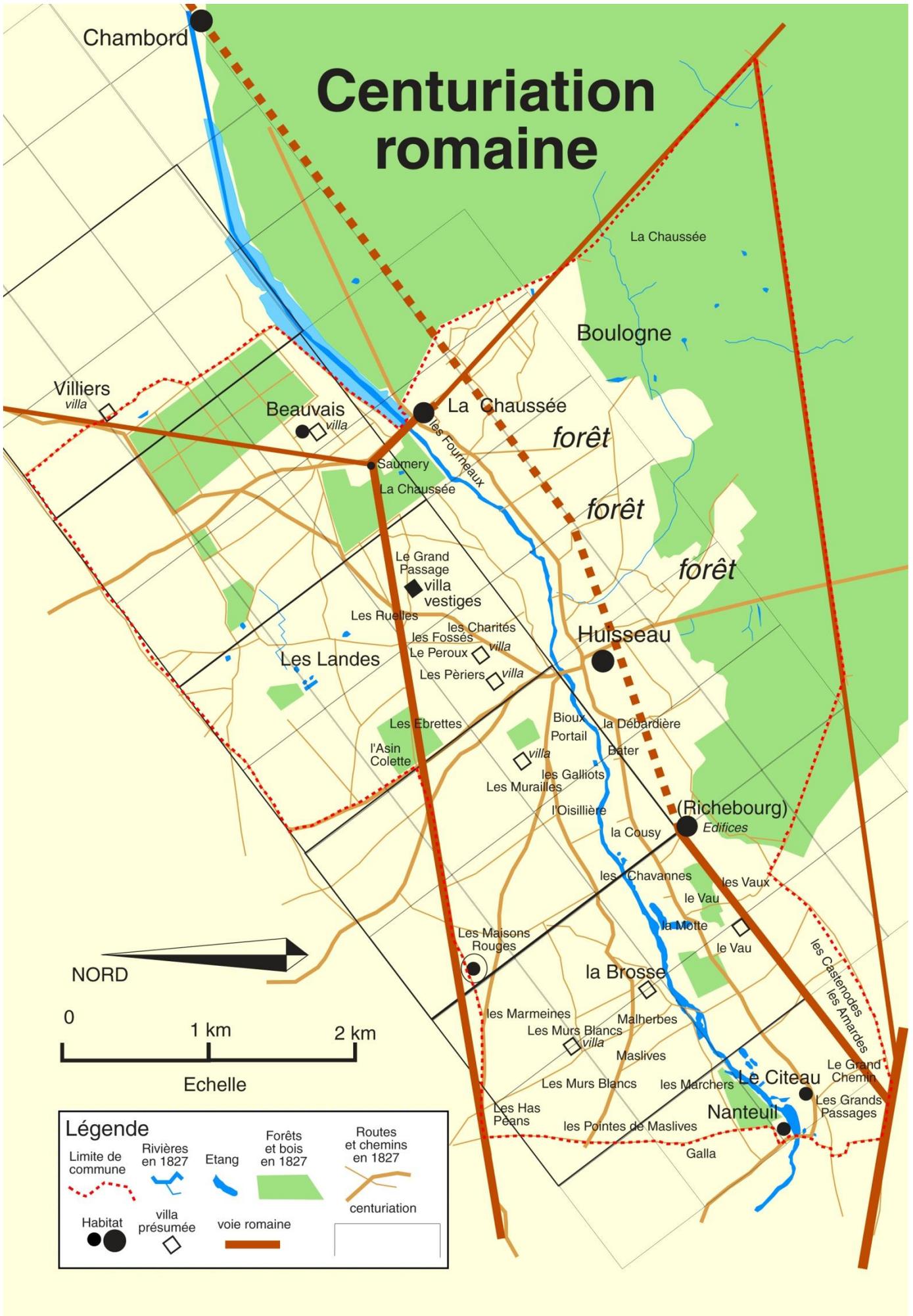
Centuriation et voies romaines



Légende

Limite de la commune	Rivières	Etang	Forêts et bois en 1827	Habitat repère
voie romaine importante	voie romaine secondaire	centuriation		

Centuriation romaine



Légende

Limite de commune	Rivières en 1827	Etang	Forêts et bois en 1827	Routes et chemins en 1827
Habitat	villa présumée	voie romaine	centuriation	

Les voies romaines

Deux voies importantes passent en limite ou non loin de la commune de Huisseau. Une voie allant du Mans à Bourges par Blois et par Neung et une voie longeant la Loire pour relier Tours à Orléans sur la rive gauche. La première voie romaine passe en limite de la commune. Elle en a fixée la limite sud-ouest. Sur cette voie se trouve à Vineuil, un lieu-dit « les Pavés » qui en attestait l'existence. Dans la forêt de Russy, non loin des Pavés, se trouvent deux camps romains attestés. Cette voie est marquée sur la commune de Huisseau-sur-Cosson, dans son coin sud-ouest par les toponymes « le **Grand Chemin** » et par celui voisin des « **Grands Passages** ». Cette voie passait ensuite à Neuvy, toponyme signifiant « nouvelle voie ».



La seconde voie romaine ne passa pas sur la commune, mais plus au nord, parallèlement à la limite nord de Huisseau.

Une autre grande voie un peu parallèle à la grande voie de Tours à Orléans, existait également. Elle passait par la Chaussée-le-Comte,

Chambord, pour finir par rejoindre à la Ferté-Saint-Aubin la grande voie de Bourges à Orléans. Cette autre voie passe sur la commune de Huisseau, traverse le Cosson à la Chaussée-le-Comte et va ensuite sur Chambord où elle traverse à nouveau la rivière. Cette voie a fixé les limites nord-ouest de la commune. Elle est aussi marquée par un toponyme « **la Chaussée** » et par celui du « **Grand passage** », non loin de Saumery. Un autre toponyme atteste de l'importance de cette voie « les **Marmeines** ». C'est un toponyme gallo-romain qui est composé du mot gaulois *mar*, « grand », et *meines*, provenant du verbe de latin populaire *mino*, *minare*, qui signifie « pousser les animaux devant soi en criant, conduire », mot qui donna le verbe français « mener ».

« **Les Ruelles** », sur la grande voie romaine, non loin du Petit Saumery, n'évoquent pas de petits chemins. Ce toponyme est en rapport avec deux petites vallées à ruisseau qui descendent sur Villeneuve et Huisseau (voir la carte géologique p. 13). Un « ru » est un petit ruisseau, et « ruelle » en est le diminutif. « Les Ruelles » sont deux petits accidents de relief sur la voie romaine.

De Saumery partait une voie secondaire vers Saint-Dyé. De la Chaussée, une autre voie allait rejoindre la voie de Bourges auprès de Bracieux. Cette autre voie secondaire est attesté par un toponyme « la **Chaussée** ». Elle a fixé la limite est de la commune et, en partie, l'alignement du mur du parc de Chambord.

Une autre voie existait sans doute sur la rive gauche du Cosson. Elle passait au Chiteau, au Richebourg, puis auprès et au nord du bourg de Huisseau, puis à la Chaussée-le-Comte où elle rejoignait la grande voie romaine allant sur la Ferté-Saint-Aubin. La route de Chambord actuelle passe dans le bourg, mais le « Vieux Bourg » se trouve un peu plus au sud-ouest du centre-bourg actuel. Cette actuelle « route de Chambord » traverse même l'ancien enclos paroissial qui comprenait l'église, le presbytère et ses dépendances, la chapelle Saint-My, avec un grand cimetière entre l'église et cette chapelle, cimetière s'étendant au nord et à l'ouest de celle-ci. L'ancienne voie romaine passait probablement bien au nord de cet enclos paroissial. Le tracé de cette voie romaine le Chiteau-Huisseau-la Chaussée-le-Comte est le plus difficile à définir, mais on peut signaler la situation du carrefour avec la grande voie romaine au sud du Chiteau, avec le toponyme « la **Croix** ». Il existait sans doute une autre voie allant du Chiteau à Bracieux et qui a fixé les limites sud de la commune et une autre petite voie du Chiteau à la voie romaine qui longeait la Loire sur sa rive gauche.

Le terme « **Chaussée** », qui se retrouve trois fois sur l'étendue de la commune provient du latin *calceata*, c'est un dérivé de *calx*, *calcis*, la chaux et le calcaire employés pour paver et solidifier le sol de la voie.

La Chaussée-le-Comte

La « Chaussée-le-Comte » présente un problème toponymique. Le comte de Blois Hugues de Châtillon, ordonna la construction vers 1241 d'une digue pour créer un étang afin de limiter les crues du Cosson. Cette information apparaît dans le testament de la comtesse de Blois, Marie d'Avesnes daté du 12 avril 1241 dont voici l'extrait : *pro fundis terre, pro pratis et pro aliis quibuscumque bonis alienis que occupata sunt vel occupabuntur a stagno quod dictus dominus meus facere incepit in riparia de Coussum super Huissellum* . Traduction : « pour les fonds de terre, pour les prés et pour tous les autres biens aliénés qui sont occupés ou qui pourraient être occupés par l'étang que mon dit seigneur (le comte Hugues de Châtillon) a commencé à faire sur la rive du Cosson au-dessus de Huisseau ». L'existence de cet étang est attestée au XIV^e siècle. Le problème vient du fait qu'une telle digue de retenue d'un étang porte également le nom de « chaussée ». Le terme de « chaussée » de la Chaussée-le-Comte peut donc être gallo-romain et caractériser une voie ou bien être médiéval et caractériser une digue. Il n'existe pas de mention de la Chaussée-le-Comte avant la seconde moitié du XIV^e siècle, auparavant, on trouve la dénomination « chaussée de Chambord », ce qui plaiderait pour une création médiévale de ce toponyme. Dans le cas où « la Chaussée » de la Chaussée-le-Comte désigne la digue médiévale de l'étang dit « étang de Chambord », l'ancien nom du lieu devait être Saumery qui est, lui, un toponyme d'origine gallo-romaine.

Le pont gallo-romain de la Chaussée-le-Comte

Passage d'une voie romaine importante sur le Cosson, le pont de la Chaussée-le-Comte était plus long qu'aujourd'hui. Une partie de ce pont, murée et remblayée à l'est au XIII^e siècle, et comprenant quatre arches, est encore visible dans le jardin d'une maison faisant le coin de la propriété de la Voûte. Par son appareillage, ce pont ne paraît pas médiéval, mais gallo-romain. Le travail de construction de la digue au XIII^e siècle devait entraîner forcément le bouchement de cet ancien pont ou sa destruction. La solution de facilité adoptée au XIII^e siècle fut de murer ce pont et de le remblayer à l'est avec une digue.



La facture de l'appareillage gallo-romain est bien visible dans la taille des pierres et dans leur agencement : réajustement en coin de certaines pierres, angle plus marqué pour les claveaux de naissance des arcs...

On raconte que l'ancien cours du Cosson passait autrefois sous cet ancien pont. Cependant, les photos aériennes montrent que l'ancien cours était sinueux et se situait un peu au sud de son cours actuel. Le cours principal de la rivière du Cosson a donc sans doute toujours

coulé sous le pont actuel. Le pont muré au Moyen Age permettait à l'époque romaine d'absorber les crues et d'offrir une moindre dénivellation à la voie romaine. D'autres arches se cachent-elles sous le remblai, sous la digue médiévale, entre le pont actuel et ce pont muré ? C'est possible.



Dans le jardin de la propriété de la Voûte, existe une arche d'un pont. Cette arche est perpendiculaire aux arches du pont de la Chaussée-le-Comte et servait à canaliser un petit ruisseau descendant sur le Cosson en cet endroit. Ce petit pont était complété sur son bord sud-est par deux autres petites arches perpendiculaires et murées à l'est, pouvant servir de quai ou de point d'eau. L'eau du Cosson devait autrefois rejoindre ce quai et ce pont par une sorte de canal perpendiculaire à son cours. Il est difficile de dater cette structure. Est-elle gallo-romaine, médiévale ? Dans tous les cas il s'agit bien de structures caractérisant un port fluvial ou l'aménagement d'un bassin d'agrément. L'origine du nom « Saumery » va dans le sens d'un port de commerce et de transit.





L'actuelle pont de la Chaussée-le-Comte, formé de deux grandes arches semble aussi avoir a sa base et dans sa partie ouest un appareillage gallo-romain (pierres de soutien du coffrage dépassant de l'appareillage, parfaite régularité de l'extrados des arcs, voussoirs plus long que large...). Ce pont a été très modifié à travers le temps et présente à lui seul une remarquable stratigraphie archéologique et une histoire très complexe.



Saumery

Diverses interprétations ont été données pour expliquer le toponyme « Saumery ». On a prétendu qu'il venait d'un ancien « Salumariacum », non attesté, et que ce serait le domaine de Salumar, un riche propriétaire terrien d'origine germanique. Tout à fait fantaisiste...

Saumery appartient à la famille de *sagmarius* qui en latin désigne le conducteur d'une bête de somme.

Il existe d'autres toponymes de ce genre en France :

- Saumeray en Eure-et-Loir (mentionné « *Salmericum* » en 1079) et qui se trouve au carrefour de la grande voie romaine de Chartres au Mans et de la rivière du Loir où celle-ci devient navigable.
- Saumery dans le Loiret, auprès du hameau de Peravy-la-Colombe (mentionnée « *Saumeriaco* » en 1238). Pérary signifie « voie de pierres » et le bourg de cette commune se trouve sur un important carrefour de voies romaines reliant d'une part Alençon à Orléans via Châteaudun, et d'autre part reliant Meung-sur-Loire au grand carrefour gallo-romain d'Allaines.
- Sommeray en Seine-Maritime sur un carrefour reliant la grande voie romaine de Dieppe à Beauvais et la rivière de Sorson.
- Sommeray en Saône-et-Loire, sur la commune d'Ozolles (mentionné « *Salmiriacus* » au XI^e siècle), situé sur un carrefour entre une voie romaine allant de Bourges à Lyon, via Moulins, et la rivière de l'Ozolette.
- Saulmory-et-Villefranche, dans la Meuse (mentionné « *Salmericum* » en 1040), situé sur un carrefour reliant la voie romaine de Reims à Metz et la rivière de la Meuse.

A chaque fois l'on remarque que ces toponymes sont situés sur ce que l'on appelle en géographie un site de rupture de charge, c'est-à-dire un lieu de chargement et de déchargement pour changer de



mode de transport. Il s'agit là d'un changement entre une voie terrestre et une voie navigable. « Saumery » signifie donc « lieu de chargement ou de déchargement de bêtes de somme », ou tout simplement « chargement des bêtes de somme », « sommerie ». On transportait les charges lourdes plutôt par voies fluviales.

Les bêtes de somme

Il ne serait pas étonnant de trouver sur la commune des toponymes évoquant les bêtes de somme en question qui à l'époque étaient des ânes. On devrait les trouver non loin de la grande voie romaine allant de Tours à Orléans, via Blois et la Chaussée-le-Comte. C'est le cas.

Les Has Péans

Le mot « péan » est assez facile d'interprétation, il apparaît par exemple dans le Gué-Péan. « Péan » est à comprendre comme « pé-an ». « Pé » est le sommet, la hauteur, il provient du latin *podium* et a donné tous les toponymes « pé », « peu », « puy »... « An » désigne le caractère « dans, sur, en, au ». « Péan » signifie ainsi « en sommet », « sur un podium ». Nous sommes effectivement sur le bout du sommet du plateau à 90 m d'altitude.

Le terme « has » qui figure sur le cadastre de 1827 a été interprété comme « haies » par l'IGN sur sa carte au 1/25 000^e. Sur un plan du XVII^e siècle (Archives départementales 1 Fi 30), nous trouvons « le Has Péan » et un autre toponyme « la Haye Péan ». Dans le cas de la « Haye Péan », il s'agit bien d'une haie, mais dans le cas de « has », nous pensons qu'il faut y voir y voir la présence d'ânes, *asinus* en latin. Un terme de la même famille apparaît dans « l'Asin Colette », également au sommet du plateau en limite de commune.

L'Asin Colette

Nous avons vu que « asin » évoque le latin *asinus* qui désigne l'âne. « Colette » peut paraître être un nom de femme, mais il n'en est rien. Ce second terme provient du latin *caulae* mot au pluriel qui signifie les barrières d'un parc à animaux. Il est ici au diminutif « Caulaetta », les petites barrières. On comprend ainsi l'Asin Colette comme « les petites barrières aux ânes, ou les petits enclos aux ânes ».



Les Ebrettes ou Evezettes

Situé à mi chemin entre les Maisons Rouges et Saumery, ce toponyme appartient à la famille des « Evres, Esvres, Eves » qui désigne l'eau. Ce toponyme est au diminutif. Il devait y avoir en cet endroit de quoi désaltérer les hommes et les bêtes.

Les Fossés

Entre ce lieu et Saumery, on trouve le toponyme des « Fosses, Fossés ou Fausses », trous d'eau qui pouvaient également servir d'abreuvoir, mais qui bordaient aussi la voie romaine. Il n'est pas étonnant de le trouver auprès du toponyme des Ruelles. La voie devait être surélevée en cet endroit pour enjamber les deux petits vallons des Ruelles, créant un fossé de part et d'autre de la voie.

Les Maisons Rouges

Au nord-ouest de la commune, ce toponyme apparaît deux fois comme nom de parcelle. C'était autrefois au XVIII^e siècle encore un habitat. C'est un toponyme de voie romaine très fréquent et bien connu. Il désigne une sorte de relais, d'aire de repos. Ces maisons étaient peintes en rouge pour être vues de loin et prévenir les voyageurs. On s'y ravitaillait, s'y reposait, on pouvait y dormir, y décharger et reposer les bêtes.



Les Allevières

Nous avons vu que « les Maisons Rouges » était un relais, une sorte d'aire de repos pour les hommes et pour les bêtes. On trouve à côté de ce toponyme « les Alevières ». Nous pensons que ce mot vient du verbe latin *alevo*, *alevare*, alléger, soulager un fardeau, adoucir les peines. La proximité de l'aire de repos des Maisons rouges n'est pas ici un hasard. Pour plaisanter, on pourrait dire qu'il s'agissait du parking.

Les produits exportés

Les toponymes doivent également nous donner des indices sur les produits que portaient les bêtes de somme. Il devait s'agir essentiellement de produits de la forêt de Boulogne : de la poix fabriquée à partir de la sève de bouleau, de l'eau de bouleau, de l'écorce de bouleau, du chardon de bois, du bois, des fagots, des billes de bois.

Les Fourneaux

Auprès de la Chaussée, sur la rive gauche du Cosson, nous trouvons le toponyme des « Fourneaux ». Ce terme vient du latin *furnus*, four. Il est au pluriel et au diminutif avec le suffixe « -eaux ». Ces fourneaux traitaient sans doute le bois, pour en tirer la poix ou pour en faire du charbon de bois. Ces fourneaux sont auprès du Cosson pour pouvoir intervenir en cas d'incendie, mais aussi sans doute pour faire le chargement des produits sur des barques sur le Cosson. Ces fourneaux sont auprès de la voie romaine, auprès de Saumery, pour permettre le chargement des produits finis. Les Gallo-Romains avaient les mêmes soucis d'organisation que les industriels aujourd'hui.

Le Portail

Il serait facile d'y voir un portail dans le sens où on l'entend aujourd'hui. Ce toponyme se situe sur la rive droite du Cosson, juste en face de la Débardière et jouxtant Bioux. Ce n'est pas un hasard. Il faut y voir la famille du mot latin *portatio*, port, transport, qui évoque un port, mais aussi l'action de porter. Nous avons là un ensemble cohérent de trois toponymes de différentes époques exprimant la même activité : le débardage. Le « Portail » est sans doute antérieur à la Débardière et postérieure à Bioux. « Le Portail » est d'origine gallo-romaine.

La Débardière

Débarder, c'est transporter au bord de l'eau ou débarquer du bois de flottage. Ce terme se rapporte évidemment à Biou, mais est plus récent, peut-être médiéval. Nous avons donc Bioux et le Portail sur la rive droite du Cosson et en face la Débardière sur la rive gauche, mais on y faisait la même activité.

Bather

Ce terme se rencontre sous la forme de « bater », « batter », « bather ». Il n'évoque pas des « basses terres », mais le fait de battre. C'est un mot d'origine gauloise. Un *batoro* était un combattant chez les Gaulois. Ce terme passera dans le latin populaire, *battuere* (Chez Plaute, III^e siècle avant J.-C.), pour prendre la forme de *batere* dans le courant du II^e siècle (chez le grammairien Fronton au II^e siècle) avec le sens de « battre ». Qu'est-ce qui pouvait bien être battu ou qu'est-ce qui pouvait bien battre à Bather : un moulin ? Ce toponyme n'évoque sans doute pas la présence d'un moulin à eau, mais plutôt le fait de battre la laine ou la peau lainée sur la roche après l'avoir longtemps trempée dans l'eau pour la nettoyer. Ce battage sert à détacher les impuretés et le suint encore accrochés à la laine. Le site de Bather présente la particularité d'être sur la partie extérieure d'un léger méandre du Cosson, ce qui pousse l'eau par la force centrifuge à venir se rapprocher de la roche calcaire sur laquelle il est facile de battre la laine.

La Cousy

Ce nom semble obscur. Pourtant c'est la Bourrasserie qui joint ce lieu-dit qui va nous apporter la solution. En effet, en latin *coxa*, c'est la cuisse, la hanche, le côté du corps. Un *coxinum* est un coussin de hanche fait de bourre de laine. En fait les Romains mangeaient couchés sur le côté et avaient besoin de coussins pour manger, et bien sûr aussi pour dormir. La « Cousy », c'est le « coussin ». Cette activité du nettoyage de la laine dans le Cosson et sa transformation en bourre, laine grossière, a été prolongée au



Moyen Age à la Bourrasserie. Un bourrassier est un fabricant de matelas et de coussin. Le toponyme de « la Bourrasserie » provient du latin *bura*, mais c'est un remplacement médiéval de la Coucy dans un temps où les coussins de hanche n'étaient plus utilisés et où le sens du terme « Cousy » avait été perdu. Il nous a quand même été transmis et nous rappelle que des brebis devaient paître sur les hauteurs des plateaux de la commune, mais sans doute surtout sur les pentes non cultivables du coteau du Cosson. La Cousy produisait un produit d'exportation. On voit sur la précédente mosaïque romaine des « cousy » sur lequel les mangeurs reposent leur corps.

La Quenouillère

Ce toponyme est situé auprès de la Chaussée-le-Comte. Le mot « quenouille » vient du bas latin *conucula*, provenant du latin classique *colus*. C'est encore une évocation du travail de la laine. Une quenouille est une tige autour de laquelle on entourait le fil de laine destiné au filage.



Les Patissières

Au nord de la commune existe le toponyme des « Patissières » qui n'évoque pas des pâtisseries, mais bien des *patis* des pâturages, *pastis* en ancien français, *pastus* en latin. Le fait que la terminaison « -ière », « -aria » soit rattachée au *s* prononcé, nous porte à croire que ce toponyme est gallo-romain. S'il y avait des pâturages dans ces landes, c'est qu'il y avait du bétail et sans doute des moutons et des brebis.

Ligny

Ce toponyme apparaît dans « le Champ de Ligny » joignant le bourg de Huisseau à l'est. Ce terme peut provenir du latin *linea*, fil de lin, mais nous pensons qu'il provient de *lignum*, *ligni*, bois. La terminaison du génitif *-i* en fait un complément du nom, un complément du lieu : « de bois », « du bois ». Ce toponyme nous indique que la forêt venait jusqu'aux abords du bourg de Huisseau à l'époque romaine. La voie romaine devait traverser les bois à cet endroit, créant en dehors de la forêt de Boulogne un petit bois à part.

La Naucière

Située près des Vaux, la « Naucière » provient sans doute du verbe latin *noceo*, *nocere*, nuire, causer du tort, faire du mal. Peut-être s'agissait-il de mauvaise terre. Un autre terme latin évoque le peu *nauci*, le zeste de noix, mot repris dans beaucoup d'expressions latines pour exprimer le peu de valeur. Nous sommes effectivement là sur des sols typiquement solognots.

Le Chiteau

Le Chiteau portait autrefois le nom de « Citeau ». On a voulu rapprocher ce nom à celui de la célèbre abbaye de Citeaux, *abbatia Cisterciensis*. L'interprétation habituellement proposée est un dérivé de *cistel*, roseaux, ajoncs. Cependant on doit remarquer que le Chiteau n'est pas situé sur une terre humide ou arrosée, accusant la présence de ruisseaux. Il n'y a pas là de fosses, de mares ou d'étangs. C'est plutôt le contraire, le Chiteau est situé sur la partie externe d'un méandre du Cosson et le coteau donnant sur cette rivière est abrupte. Le haut du village est à une altitude de 90 m, le plus bas du Bas Chiteau culmine à 85 m alors que la rivière coule en contrebas à 73 m. Une terre du Haut Chiteau porte d'ailleurs le nom des « Hauts Monts ». Le Chiteau est donc un endroit sec avec un accès difficile à la rivière. Tout le contraire de Nanteuil. Le sol du Chiteau est un affleurement argilo-sableux entouré par un socle de calcaire perméable. L'endroit ne retient pas l'eau. Au sud du Chiteau, nous trouvons « les Amardes », qui, comme nous le verrons, nous indiquent de fréquents incendies dus à la sécheresse du sol. Nous pensons qu'il faut voir dans le « Citeau », le verbe latin *sitio*, *sitire*, avoir soif, et le nom latin *sitis* pris comme un ablatif de lieu avec une terminaison *-o*. Ainsi le « Chiteau » signifie « la soif, lieu de la soif », ou plus simplement « j'ai soif ». La terre du Chiteau a effectivement tout pour avoir soif. Il y aurait une seconde hypothèse qui rapprocherait le sens de « Citeau » au sens de « Huisseau », c'est de considérer « citeau », comme *situs alto*, « site haut », « situé en hauteur ». Cette solution simpliste paraît séduisante. Le Chiteau se situe à 87 m d'altitude, au-dessus du Cosson à 73 m d'altitude, dénivelée suffisante pour être remarquée. Le « Chiteau » serait donc le correspondant gallo-romain au « Huisseau » gaulois.



Entre « la soif » et « le site haut », nous ne saurions choisir. Cependant on peut signaler que « Chiteau » ou « Citeau » sont des toponymes très rares. Cela plaiderait pour « la soif », mais peut-être que ce nom a été choisi justement parce qu'il pouvait être compris sous les deux sens du terme.

Les Amardes

Le sens des « Amardes » situées dans le coin sud-ouest de la commune est moins évident. Il semble construit avec le verbe *ardere*, brûler, précédé du verbe *amo*, « aimer, être porté à, se plaire à ». Les Amardes est un endroit jouxtant le Chiteau et particulièrement sec sur un affleurement d'argile sableux reposant et entouré par du calcaire de Beauce. La présence de la forêt proche, la présence d'hommes et la présence de la grande voie romaine, rendaient probablement les feux courants dans cette zone. « Amardes » signifie donc « ayant la propension à brûler, aimant brûler ».



Un fabuleux trésor monétaire

Dans une vigne de la plaine de Richebourg, en 1834, un paysan a démoli un mur dans lequel il eut la surprise de trouver 800 à 900 pièces de monnaies romaines rangées par piles, toutes en bronze datant de l'empereur Vespasien à l'empereur Maximien, et en argent de billon datant de l'empereur Gordien III à l'empereur Valérien. Monsieur L. de la Saussaye, qui les étudia, reconnut 79 variétés de frappe.

- Une de Vespasien (69-79).
- Une de Julie (65-90).
- Deux de Trajan (98-117).
- Quatre d'Hadrien (117-138).
- Deux de Sabine impératrice (117-137).
- Une d'Aetius (443-454).
- Onze d'Antonin (138-161).
- Sept de Faustine I (126-140).
- Treize de Marc Aurèle (161-180).
- Douze de Faustine II (145-175).
- Une de L. Verus (161-169).
- Quatre de Commode (180-192).
- Trois de Crispine (177).
- Deux de Septime Sévère (193-211).
- Une de Julia Domna (193-217).
- Trois d'Alexandre Sévère (222-235).
- Une de Julie Mammée (222-235).
- Deux de Gordien III (238-244).
- Une de Philippe Ier (244).
- Une de Philippe II (244-249).
- Trois de Valérien (260-268).
- Trois de Maximien (285-310).



Exemple de trésor monétaire non restauré.

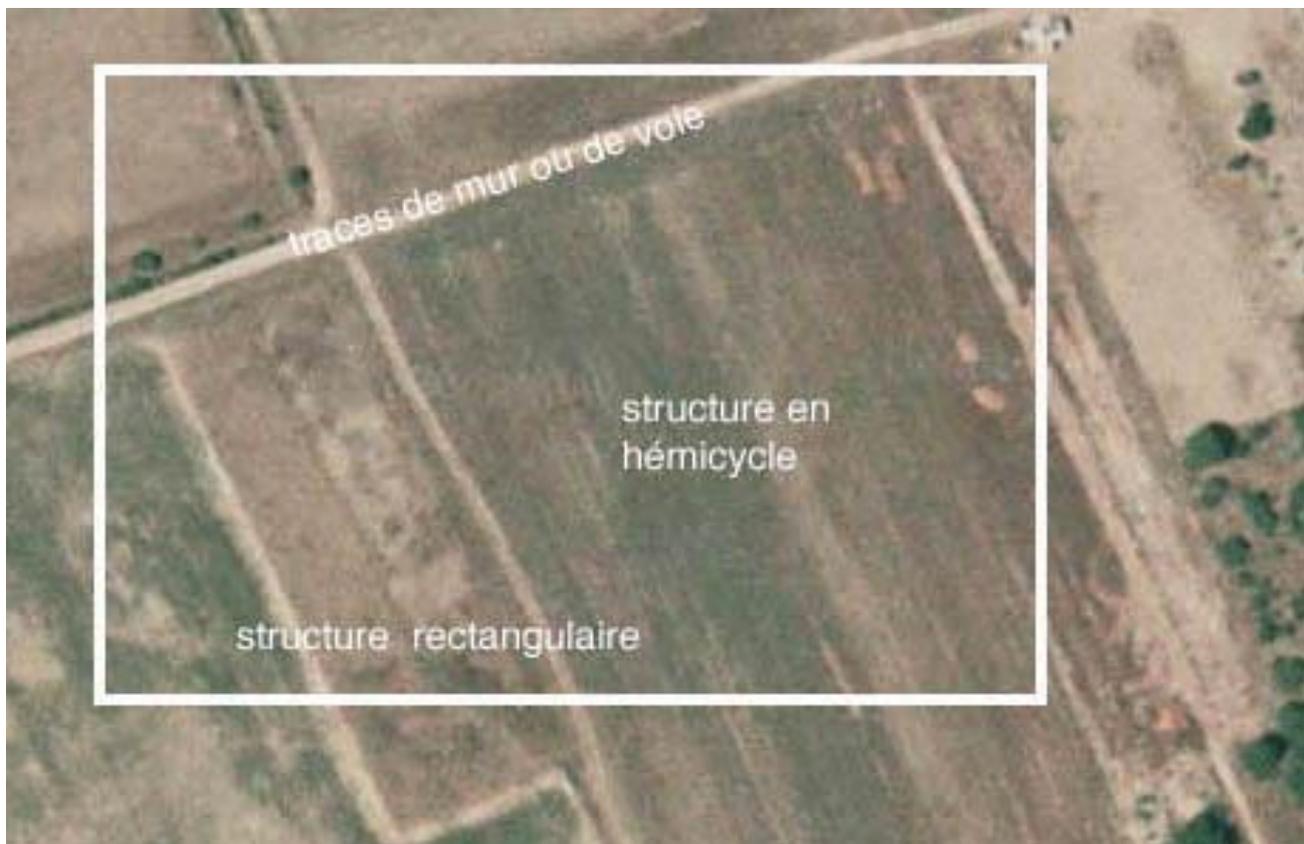


Monnaie de Valérien

Monsieur L. de la Saussaye a retrouvé sur le site les traces de la voie romaine et les vestiges d'un site antique. Parmi les objets ramassés, il y avait une fibule et une monnaie gauloise à la légende de *Pixtillos*. Monsieur Ferdinand Caballero trouva aux Champs Ouzans, une monnaie romaine de Septime Sévère (193-211).

Le site du Richebourg

Nous avons trouvé au Richebourg des traces de structures qui pourraient correspondre à un site gallo-romain. On y voit deux structures rectangulaires perpendiculaires, dont l'une joint par son côté est une structure rectangulaire comprenant au sud une partie en hémicycle. Cette structure est aujourd'hui en vigne et il est impossible d'en dire plus. Au devant nord de ces structures, on perçoit une ligne pointillée, la trace d'un mur ou de la voie.



« Richebourg » qui est un nom germanique de l'Antiquité tardive, voire du début du Moyen Age, est postérieur aux grandes invasions barbares. L'ancien nom de cette structure est difficile à identifier. S'agissait-il de « Champ Chaux », un camp sur du calcaire. C'est douteux et sans doute que ce nom a disparu.

Avec la présence de ce trésor monétaire et la présence de structures architecturales assez raffinées, il n'est pas étonnant que les Francs qui découvrirent ce lieu le baptisèrent « Richebourg ».

Les villae

Les *villae* étaient attribuées aux légionnaires romains en remerciement de leur long service militaire. Celles-ci s'établissaient sur le territoire conquis et cadastré en fonction d'une centuriation. Des vestiges ont été trouvés par des agriculteurs au sud du Petit Saumery, près du fossé qui draine le ruisseau en cet endroit : deux colonnes et des tuiles à rebords. Ces vestiges indiquent la présence d'un édifice gallo-romain. En passant quelques heures à observer les photos aériennes avec précision, on trouve ce qui pourrait être des traces de murs de *villae* gallo-romaines. De plus, il y a des indices toponymiques de présence de murs dans le sol à des endroits de la commune. Il s'agit sans nul doute d'anciens murs de *villae* gallo-romaines. S'il y a concordance entre un toponyme pouvant correspondre à une *villa* et des traces de ruines, il est probable que nous nous trouvions en présence d'une ancienne *villa* gallo-romaine.

Villiers

Ce nom qui désigne en latin une ferme, *villare*, apparaît dans le toponyme de « la Croix Villiers », dans le coin nord-est de la commune. Ce toponyme ne correspond à aucun habitat proche ou un peu plus lointain. Il devait donc exister auprès de cette croix une ferme gallo-romaine à la cour de forme rectangulaire. Et bien, nous avons trouvé quelques traces de murs auprès de cette croix, dans l'angle nord-est des bois de Saumery, sur la commune de Maslives.



Toutes les photos aériennes présentées sont orientée nord-sud verticalement.

Les Murs Blancs

Les murs blancs désignent des murs en pierre calcaire et chaux. On perçoit au lieu-dit « les Murs Blancs » une cour rectangulaire entourée de murs orientée nord-est-est. D'autres structures sont visibles au sud-est de cette bâtisse, dans la parcelle voisine, où l'on voit une structure rectangulaire grossière qui ne semble pas correspondre à un parcellaire ancien.



Photo 2000-2005.

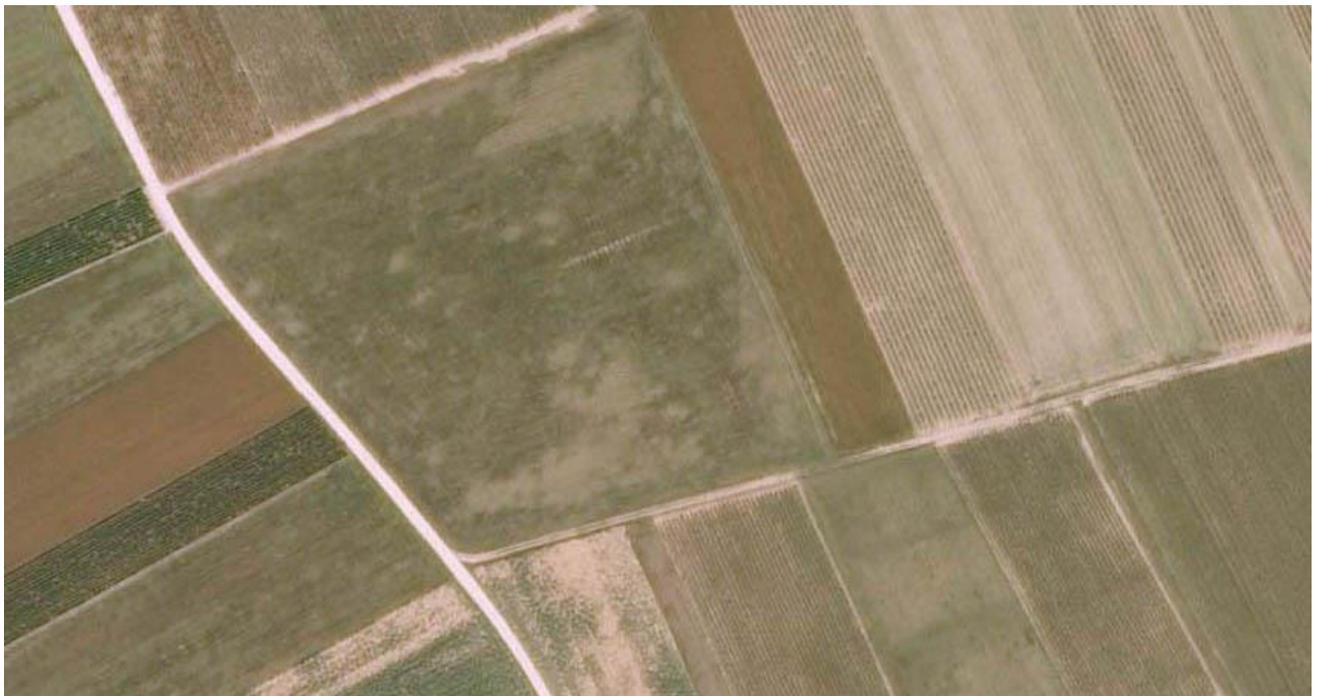


Photo récente.

Quel nom pouvait bien porter cette *villa* ? Le nom de « Maslives », qui apparaît dans deux « **Pointes de Maslives** », paraît un bon candidat, mais nous avons également non loin « la **Croix Malherbe** ». Malherbe semble également un bon candidat, *malus herbus*, mauvaise herbe.

Les Murailles

Au lieu-dit « les Murailles », existe une structure rectangulaire. On trouve, dans son coin nord-ouest ce qui semble avoir été une ferme gauloise que nous avons déjà abordée.

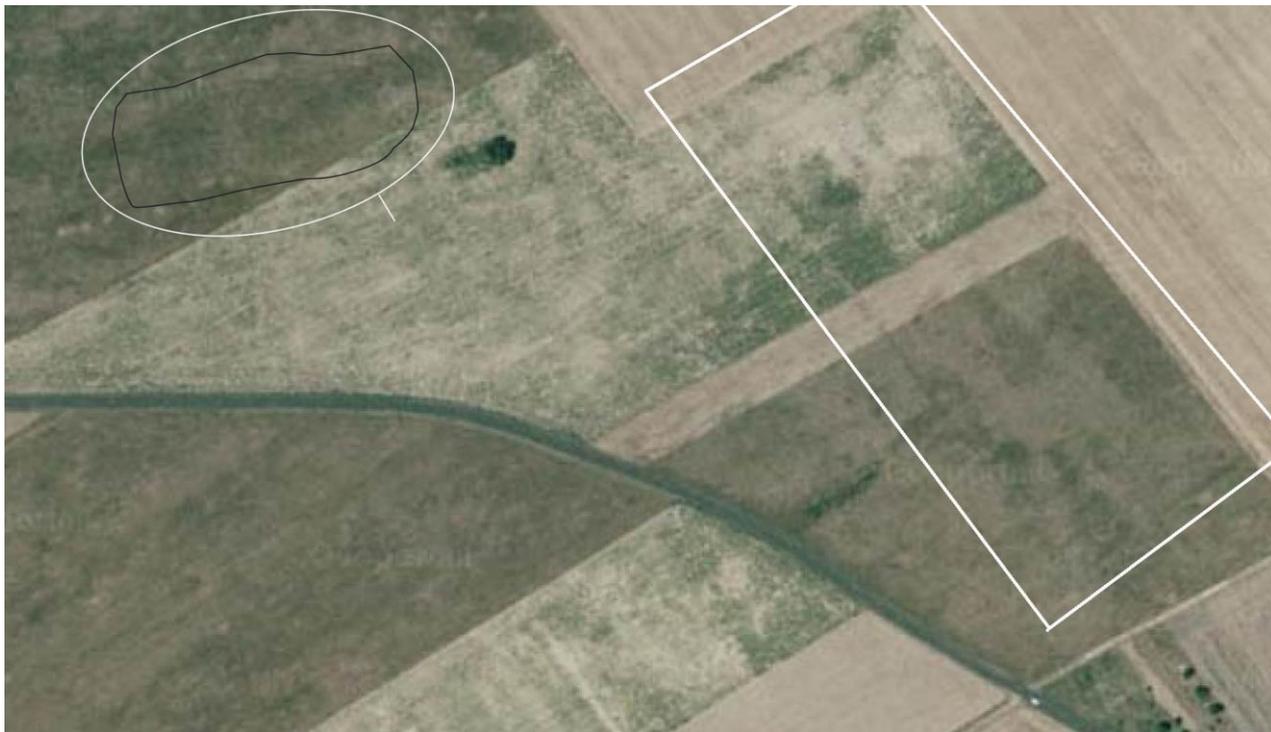


Photo de 2000-2005.

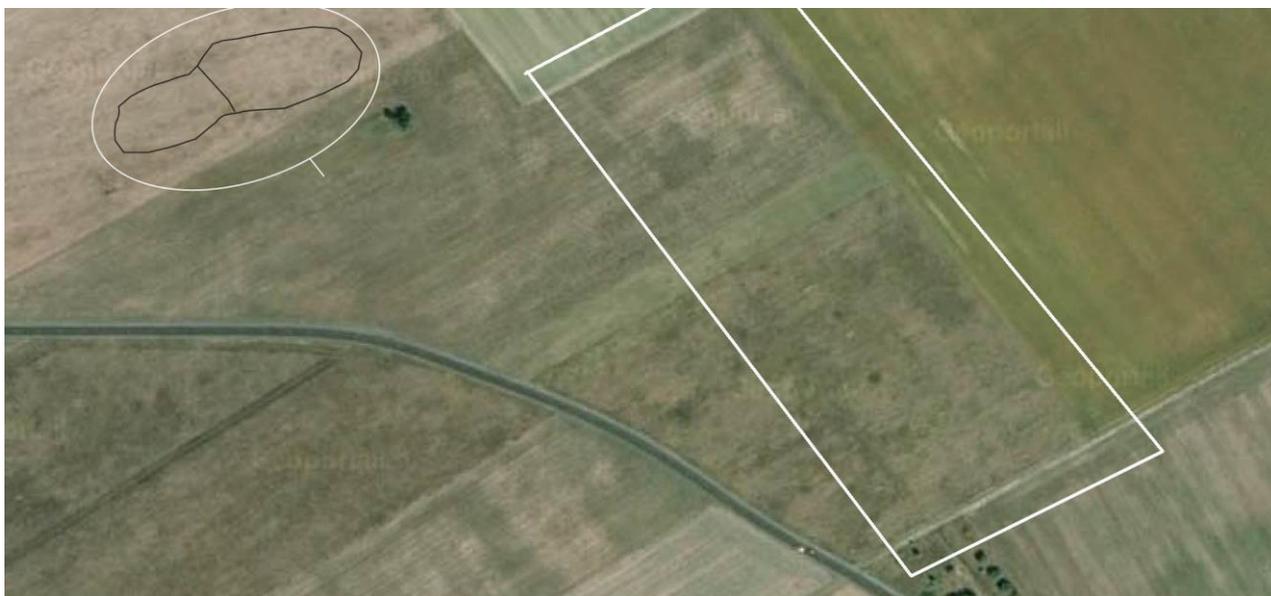
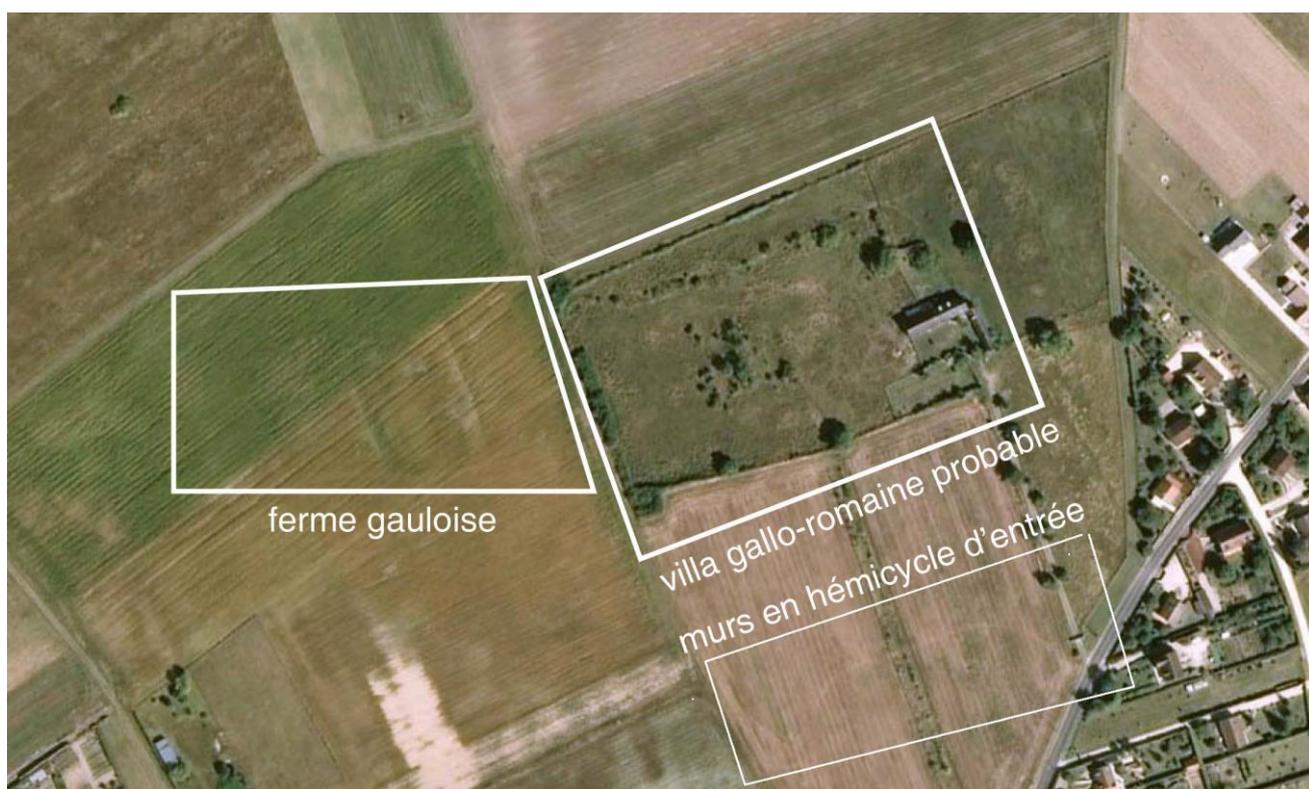


Photo récente.

Deux toponymes peuvent avoir été le nom de cette *villa*. Le premier candidat est « **L'Oisillière** », nom qui n'a certainement pas de rapport avec les oiseaux, mais qui a étymologiquement un rapport avec le loisir, le fait d'être « oisif », *otiosus* en latin. Le terme latin *otium* désigne l'oisiveté, les loisirs. Le suffixe *-ill* indique un diminutif, et le suffixe *-ière, -aria* en latin en affirme le caractère. On pourrait traduire « Oisillière » par « petite résidence secondaire », « petite résidence de loisir et de villégiature ». Le second candidat pour « les Murailles » est les **Gallots**.

Les Périers et les Cailleteries

Le toponyme des Périers indique un endroit où la présence de pierres est remarquable. C'est également le cas des « Cailleteries », endroit où l'on trouve des cailloux, une carrière. Il y a aujourd'hui une habitation sur le terrain, à droite sur la photo, qui a tout de la structure d'une *villa*. On perçoit au sud un mur en hémicycle typique d'une entrée de cour de *villa*. A l'ouest de cette ancienne ferme, on trouve dans les champs ce qui ressemble à l'enclos d'une ferme gauloise dont nous avons déjà parlé.



Pour « les Périers », il semble n'y avoir qu'un seul candidat pour essayer de retrouver un nom de *villa* : « **les Charités** ». Nous comprenons aujourd'hui le terme « charité » sous l'influence de la religion chrétienne : donner aux pauvres. Son sens originel s'en rapproche mais désigne tout autre chose. En latin *caritas* désigne la charité, un haut prix à payer. Le verbe *careo*, *carui*, *cariturus*, *carere* désigne le fait « d'être privé de quelque chose, de sentir le manque ». Rappelons que nous sommes là sur de mauvaises terres peu productives. Cette médiocre qualité du sol pour l'agriculture a sans doute donné son nom aux « Charités » et ce nom était peut-être celui d'une de ces *villae* gallo-romaines situées en ces lieux.

Beauvais

Ce toponyme provient du latin *bellus videre*, bellevue. Il indique la présence d'un panorama. Il s'agit à Huisseau d'un panorama sur la vallée du Cosson et sur la forêt de Boulogne. C'est le plus souvent un nom d'habitat gallo-romain. On trouve aujourd'hui des « Beuregard », des « Bellevue ». Beauvais est leur correspondant gallo-romain. Ce toponyme, très simple d'interprétation, n'appelle pas plus de commentaires. Il pourrait bien aussi y avoir en ce lieu des traces de murs gallo-romains.



Photo 2000-2005.



Photo récente.

La Brosse

Le nom « la Brosse », les broussailles, provient du latin populaire *bruscia*, mot qui provient peut-être de *broccia*, épineux, et de *broccus*, « dents saillantes », « celui dont les dents sont en avant ». C'est un terme d'origine gallo-romaine.

Il pourrait y avoir des traces de murs à la Brosse, mais il existait encore une petite ferme en cet endroit au XIX^e siècle. C'est pourquoi il faut rester prudent.





Plan du XVIII^e siècle

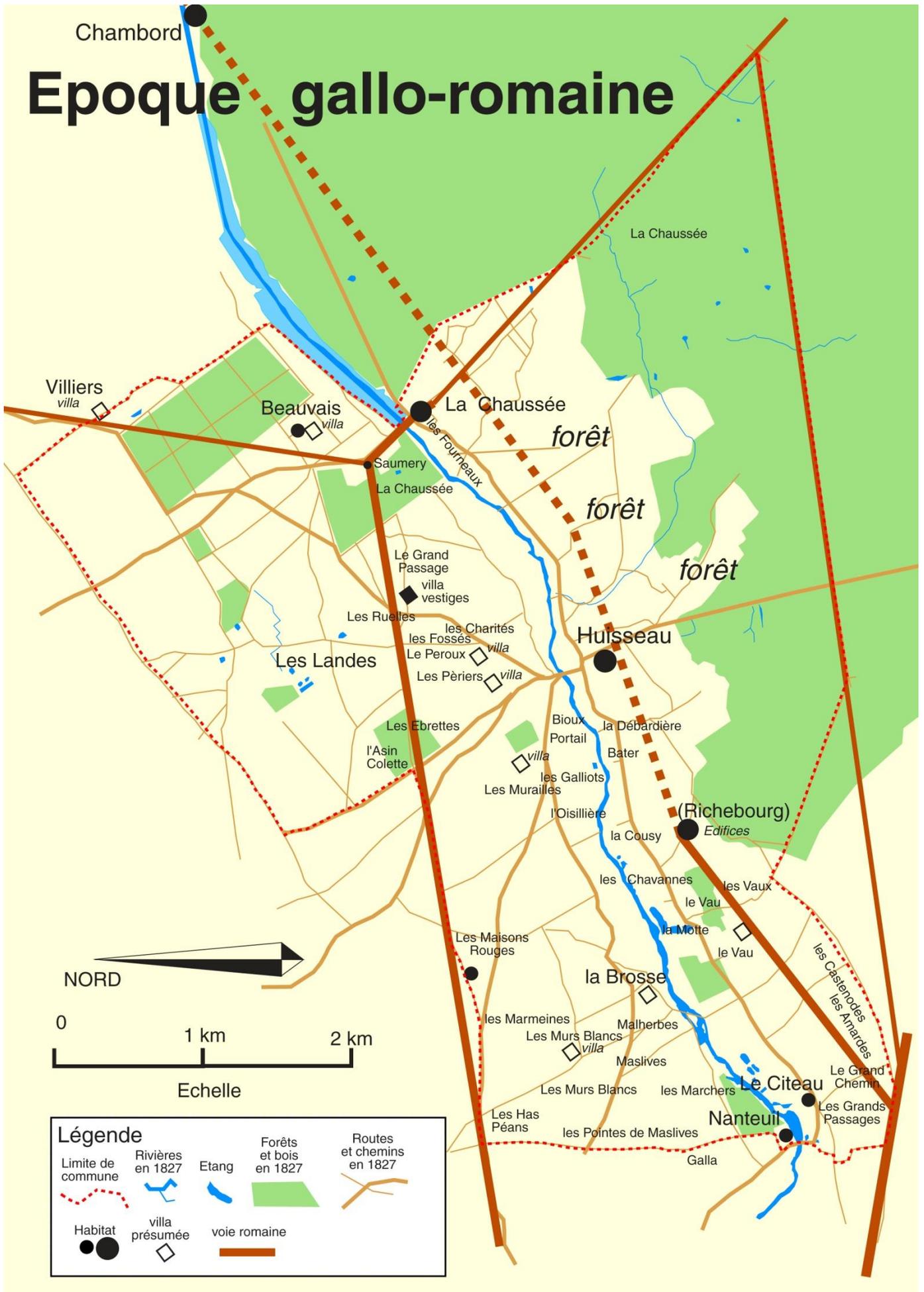
Le Vau

Du latin *vallis*, vallée, le Vau, qui correspond bien à l'emplacement d'un val, est également, comme Beauvais, un toponyme typique d'habitat gallo-romain. On y trouve aussi la trace d'un domaine.



Photo 2000-2005.

Epoque gallo-romaine



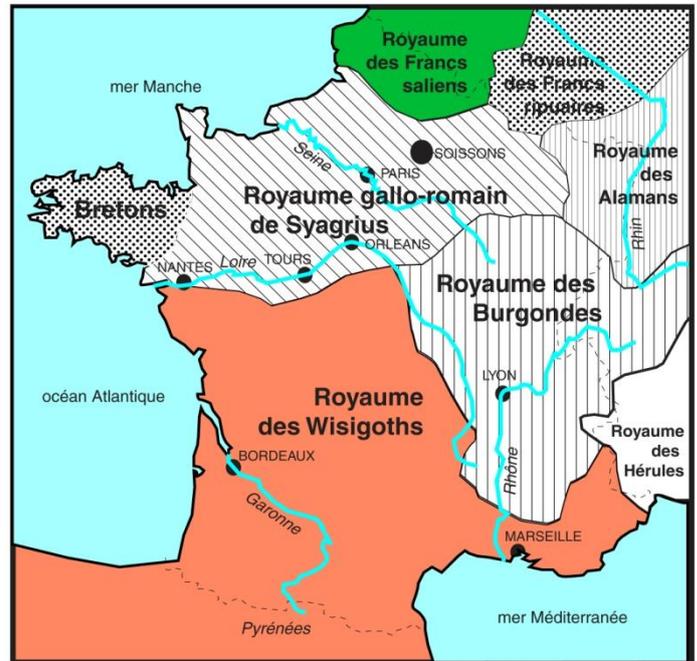
La fin de l'Antiquité

Le royaume de Syagrius

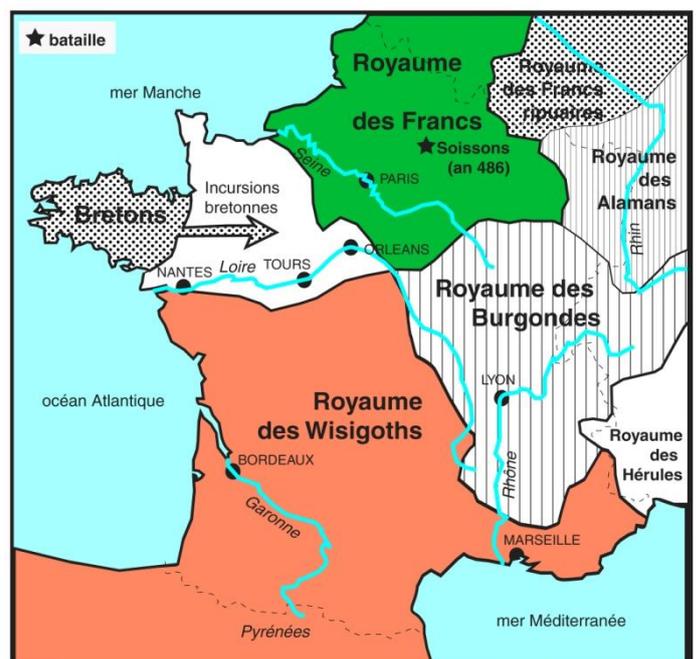
Après les grandes vagues des invasions germaniques de 406, les territoires du centre de la Gaule, entre la Somme et la Loire, avec une partie du sud de ce fleuve, étaient aux mains d'Aegidius, maître des milices en Gaule, qui se rendit indépendant de la tutelle du pouvoir impérial romain après les invasions barbares, vandales, wisigoths, burgondes et ostrogoths... Le pouvoir romain était devenu trop lointain pour avoir alors une quelconque influence sur la région. Aegidius mourut en 464 et légua son pouvoir à son fils Syagrius. Syagrius hérita donc de la partie de la Gaule située entre la Somme et la Loire : le domaine gallo-romain, hors du contrôle du royaume wisigoth et des royaumes francs en nette expansion sur ses terres. Syagrius gouverna en utilisant le titre de *dux*, mais ses pairs, les rois des Francs, rois des Burgondes et rois des Wisigoths faisaient référence à lui comme roi des Romains. En 471, il est probable que l'empereur lui conféra le titre de patrice. En 476 il n'accepta pas de reconnaître la suzeraineté d'Odoacre, qui venait de détrôner le dernier empereur d'Occident, Romulus Augustule. Syagrius et Odoacre envoyèrent des délégations à l'empereur d'Orient Zenon pour demander qu'il leur accordât la légitimité de gouverner la partie occidentale de l'empire. Zenon choisit de confirmer Odoacre et Syagrius coupa tout lien avec l'Italie. Son domaine, le domaine de Soissons, devint de facto un état indépendant. La capitale de son État était Soissons. Son règne exista en partenariat avec Ambrosius Aurelianus chef autonome des Bretons établis alors un peu partout en Gaule de l'ouest.

Les Francs

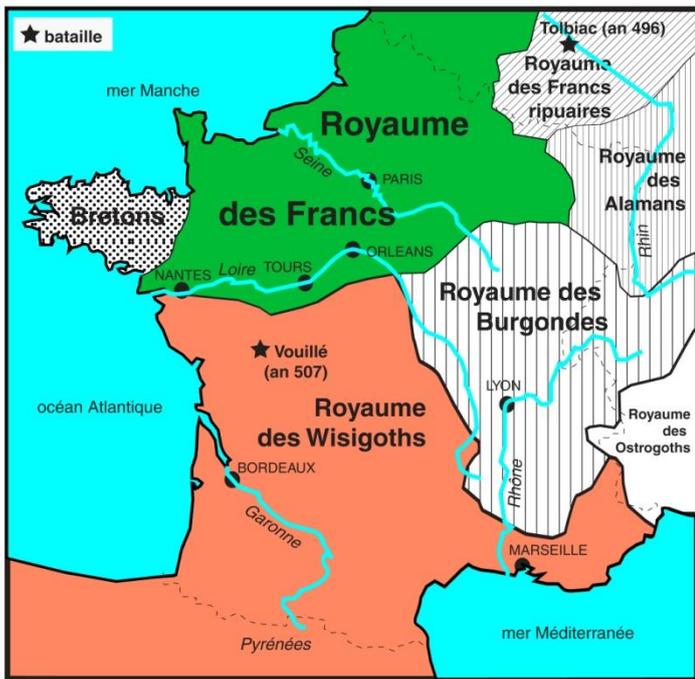
Dès 481, après la mort de Childéric, le royaume de Syagrius fut en conflit avec les Francs. Finalement le nouveau roi franc, Clovis I^{er}, l'emporta sur Syagrius à la bataille de Soissons en 486. Syagrius chercha alors refuge chez Alaric II, roi des Wisigoths, qui l'emprisonna et le livra à Clovis l'année suivante. Celui-ci le fit assassiner. Selon Grégoire de Tours et son « Histoire des Francs », Syagrius fut égorgé en secret. Il fut le dernier représentant attesté du pouvoir gallo-romain en Gaule.



Les royaumes en Gaule en 481



Les royaumes en Gaule en 486



Les royaumes en Gaule en 501

L'installation franque dans le territoire actuel du Loir-et-Cher a dû être vécue comme une véritable révolution. La plupart des esclaves cantonnés dans les *villae* désiraient l'arrivée des Francs et préféraient vivre sous leur tutelle. Les nouveaux arrivants, furent sans doute accueillis à bras ouverts par la majeure partie de la population locale. Grégoire de Tours nous indique en effet dans son *Histoire des Francs* cet état d'esprit. Les *villae* furent détruites. Les grandes propriétés furent réparties en propriétés plus petites. Les générations suivantes préférèrent vivre dans des habitations en bois, plus faciles à construire par quelques individus. Ils préférèrent vivre sous une nouvelle tutelle, le servage, obligation qui les laissait libres d'être seulement attachés à leur terre sous la tutelle guerrière franque. Le fait d'être attaché à sa terre et éventuellement revendu avec elle était pour les anciens esclaves un

progrès social sans précédent. Ce bon accueil des Francs fut dû notamment à l'influence de la religion chrétienne qui était en contradiction totale avec le mode de vie esclavagiste des Romains. La conversion au christianisme romain de Clovis en 496 à Reims entraînera la conversion de l'ensemble des Francs. Les campagnes étaient déjà partiellement christianisées. La nouvelle religion et la liberté des Francs n'étaient pas contradictoires. L'intégration des nouveaux venus à la population locale en fut d'autant plus facile.

Les Bretons et Clovis

Les Bretons qui avaient fui les Angles et les Saxons envahissant leur pays, se réfugièrent en Armorique, qui prit alors le nom de leur pays d'origine, la Bretagne. Après la défaite de Syagrius, en 486, ces Bretons firent des incursions dans le pays non encore conquis par les Francs.

La dixième année de son règne (491/492), alors qu'il revenait d'une expédition en Thuringie, Clovis apprit que les Bretons de l'*oppidum* de Blois infestaient les rives de la Loire entre Tours et Orléans et, se cachant dans les bois, tuaient les voyageurs. Il accourut rapidement et après avoir mis en fuite les Bretons, il détruisit Blois dont il restaura ensuite le *castrum* un peu plus haut dans un endroit mieux adapté.



Le Blésois

Le mot « Blois », *Blesis*, viendrait justement du breton *bleiz*, loup. C'est sans doute la réputation que ces bretons avaient et voulaient faire savoir pour se baptiser ainsi. Ce mot a donné « blésois ». L'identité du pays Blésois est ainsi née.

On ne connaît pas le nom que pouvait porter Blois avant l'arrivée des Bretons, mais on peut supposer que le nom de Vienne devait désigner les deux rives de la Loire. On dit pour désigner la rive gauche de Blois «Blois-Vienne » car l'identité de l'une est totalement associée à l'autre.

Le mot « Vienne » est gaulois ou gallo-romain et peut provenir de *vidu*, arbre, bois, ou *vidua*, forêt. Il peut provenir aussi de l'indo-européen *veg*, humide. Il peut provenir du latin *via*, la voie, ou de la racine *vig*, force, vigueur.

Le suffixe gaulois *-enna*, comparable à « en », « dans », est présent dans beaucoup de langues indo-européennes. Le mot espagnol, *en* se prononce « enne » qui est à rapprocher du *in* anglais, du *in* latin...

Vienne voudrait dire « dans les voies », « sur les voies », puisqu'il s'agissait d'un carrefour de voies romaines. Il pourrait aussi signifier « dans la vigueur, la force ».

Pour notre part, nous préférons, plutôt que le latin, le gaulois « dans la forêt », « au milieu de la forêt ». C'est bien une caractéristique de Blois, d'être enserré entre les forêts de Blémard, dont une partie donnera la forêt de Blois, les forêts de Russy et de Boulogne, bref un lieu entouré de forêts.

Mais nous trouvons aussi notable l'indo-européen « dans l'humidité, en zone humide », bref inondable qui est une des caractéristiques du lieu avant la construction des digues.

L'affaire n'est pas tranchée de sitôt.



La ville de Blois

Le Moyen Age

La Neustrie

Le nouveau territoire des Francs, divisé à la mort de Clovis entre ses fils en 511, forma la Neustrie (peut-être « neu », nouveau, « stri », droit, loyal, franc, honnête, réputation qu'avaient les Francs pour les Gallo-Romains qui préféraient, pour la plupart, être sous leur tutelle).

La mode des noms germaniques

Pendant les périodes mérovingienne et carolingienne, presque tout le monde portait des noms d'origine germanique. Avant l'an mil, beaucoup de nouvelles fermes, surtout dans les zones à habitat dispersé, les bocages, furent baptisées avec un nom germanique ou un nom d'une caractéristique de l'habitant, associé avec la terminaison « -ière » qui indique la caractéristique, c'est-à-dire la propriété. Cette mode perdurera jusqu'aux environs de l'an mil.

Le Richebourg

Le Richebourg est un nom de l'Antiquité tardive. « Bourg » vient de *burgus* (IV^{ème} siècle), qui vient du germanique *burg*, forteresse. Le terme « riche » est un mot germanique francique, il signifie « puissant, qui possède beaucoup de domaines ». Il peut soit caractériser ce « bourg », soit être le nom propre du nouveau propriétaire franc « Ric » qui signifie « puissant ». « Riche » appartient à la famille anthroponymique de « Richard », « Ricard », « Richer »... Nous pensons que, dans le cas du Richebourg, il s'agit pour les Francs de la dénomination d'un grand, riche et puissant domaine. Le mot « riche » est à comprendre dans son acception franque première.

La répartition des toponymes

« Richebourg » en France nous indique qu'ils sont liés à la partie colonisée par les Francs, mais aussi qu'ils correspondent à de grands domaines situés non loin de grands cours d'eau, c'est-à-dire de luxueuses demeures. On peut dire qu'ils étaient un peu les châteaux de la Loire de l'époque gallo-romaine.

Ces palais furent pillés par les Francs et les esclaves libérés. Comme les *villae*, ils furent rasés par les esclaves, alliés des Francs, afin d'exorciser leurs souffrances et d'éviter la présence des esprits des anciens propriétaires en gommant toute trace de leur existence. C'est une attitude connue qui fait, par exemple, que l'on cassait le nez des statues pour en tuer le souffle vital.

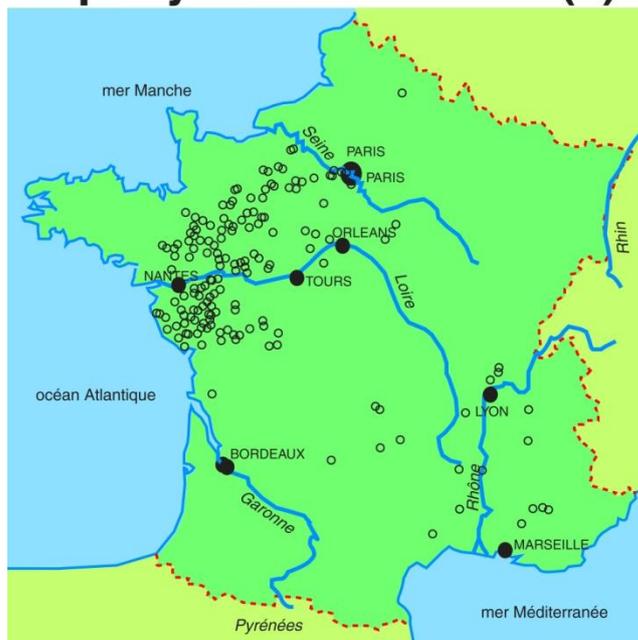
Toponymes "Richebourg"



Les Roussières

Auprès du Chiteau, existe l'habitat des « Roussières ». Ce terme indique que le ou les fondateurs de cet habitat étaient roux. Les cheveux roux sont une caractéristique ethnique bretonne et plus généralement de l'ouest de l'Europe occidentale. Il s'agit sans doute d'une ancienne caractéristique du peuple néolithique de l'ouest, du pays du soleil couchant, peuple sans doute influencé par cette couleur dans ses choix reproductifs. Au pays du soleil couchant, le roux devait être perçu comme un caractère positif patriotique qui, pendant des milliers d'années fut un choix de sélection dans les accouplements. Ce devait être une qualité liée à la beauté, cela en fonction de la culture locale. Pour la population de l'est de la Bretagne, une personne rousse est remarquable, non pour un Breton. C'est pourquoi la répartition des toponymes « Roussière » en France, correspondent aux incursions bretonnes de la fin du V^e siècle et du début du VI^e siècle.

Toponymes "Roussière(s)"



La Blanchardière

A l'ouest du bourg, entre Huisseau et la Débardière, se situe « la Blanchardière ». « Blanchard » est le surnom péjoratif d'une personne à la peau très blanche. Il est à rapprocher en cela à la Roussière. C'est également un nom lié aux incursions bretonnes. La répartition des « Blanchardière » en France nous indique une implantation similaire à celle des « Bretonnières ». Un roux a la peau très blanche, car celle-ci, comme ses cheveux, est dépourvue de mélanine. Le caractère péjoratif du suffixe « ard » indique un racisme envers les roux à la peau très blanche qui perdure parfois encore de nos jours.

Toponymes "Blanchardière"



La Gibordière

Situé auprès de la Motte, c'est un toponyme germanique rare. « Gibord » provient du francique *Gidburg*. L'élément *gid* est rare est désigne le « chant ». L'élément *burg* signifie « protection ».

La Guilmandière

On écrit aussi « Guilmandière » ou « Guillemandière » ou « Guillemaudière ». Ce toponyme, situé au sud-ouest de la Chaussée, provient du germanique *Wigman*, construit avec *wig*, combat, et *man*, homme.

La Ragotière

Situé au sud du bourg de Huisseau, ce toponyme provient du germanique *rago*, forme courte de *ragin*, conseil. La répartition de ce nom nous indique une implantation franque antérieure ou contemporaine à la bataille de Vouillé de 507. Il correspond à la vague d'invasion franque postérieure à la bataille de Tolbiac en 496. Cette répartition concerne également le royaume burgonde plus ou moins allié des Francs. Ce toponyme est postérieure à l'arrivée des Francs à Huisseau vers l'an 491-492, date connue du passage de Clovis à Blois.

On voit une extension de ce toponyme vers le sud-ouest, vers le royaume wisigoth.

Toponymes "Ragot-"



La Renaudière

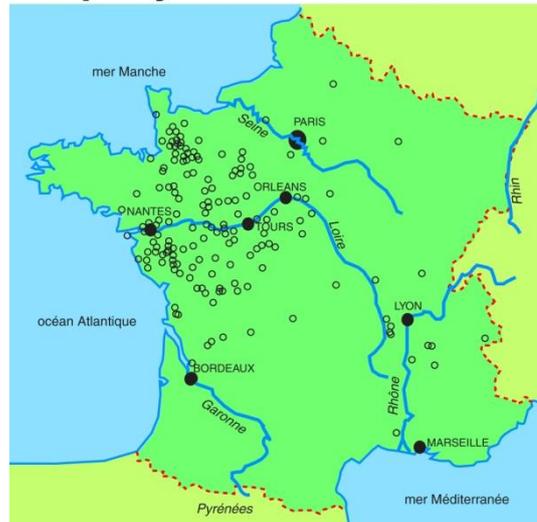
Au sud de la Motte, ce toponyme provient du germanique *Ragiwald*. Il est construit avec l'élément *ragin*, conseil, et *waldan*, gouverner.

La répartition de ce nom évoque les zones d'implantation franque du début du VI^e siècle.

On peut s'étonner que la région parisienne ne soit pas concernée. En fait, dans cette région, les noms francs ont comme suffixe « -court », enclos, ou « -ville » domaine.

Le nom Renaud, nom simple, comme dans « Renaud de Châtillon », sera repris comme prénom et comme nom de famille aux environs de l'an mil.

Toponymes "Renaudière"



La Blonnière

Situé auprès de la Chaussée-le-Comte, ce toponyme est rare. Beaucoup plus fréquent est la « Blondière » qui a le même sens. « Blon » est issu du germanique *blund*, « blond » qui indique la couleur de cheveux dominante chez les Germains. Ce n'est donc peu un nom du monde méditerranéen et peu un nom du pays de langue d'oc. C'est surtout un nom du pays de langue d'oïl où la couleur blonde des cheveux n'est pas une évidence, comme c'est le cas dans le nord-est de la France. Le terme « blond » n'étant pas breton, cette région est dépourvue de ce toponyme. Après toutes ces considérations, il n'est pas étonnant de trouver à Huisseau une « Blonnière ».

Toponymes "Blond-"



Les Joubardières

Seul toponyme d'origine germanique du nord de la commune, les « Joubardières » sont situées dans le coin nord-est. C'est un nom rare. Il provient du germanique *Gautbard*, construit avec *gaut*, goth, et *bard*, hache.

La Hézardière

C'est un toponyme rare. La Hézardière, doit sans doute se comprendre comme « la exardillière », c'est-à-dire un lieu d'extraction de l'argile, une carrière. Ce toponyme se rencontre sous diverses formes « Hézardière », « Haisardière »...

Cependant d'autres interprétations peuvent exister. On pourrait y voir une origine latine à travers le verbe *exardeo*, *exardere*, qui signifie « être ardent, brûlant ». C'est un verbe proche d'un autre verbe latin *exardesco*, *exardescere* qui signifie, s'enflammer, s'allumer. Ce toponyme nous rappelle « les Fourneaux » de la Chaussée-le-Comte.

Ce terme peut également avoir une origine franque, c'est-à-dire germanique à travers le nom « Hézard », formé à partir du mot francique *haise* qui désigne une haie vive servant à fermer les propriétés. Nous préférons cette solution à la carrière d'argile ou à celle des incendies.

Les Bodins

Habitat du sud de la Chaussée-le-Comte, ce toponyme a une origine germanique à travers le terme *bod*, messager. Ce nom est surtout présent entre la Bretagne et le reste de la France. On doit traduire « bodin », comme messager, mais surtout comme interprète. La langue bretonne étant très différente de la langue parlée par le reste du pays, le besoin d'interprètes était flagrant dans la zone frontière entre la Bretagne et le royaume des Francs. C'est l'origine du nom, mais est-ce que « les Bodins » de Huisseau avaient ce sens ? Rien n'est moins sûr. On aurait tendance à penser que c'est un surnom quoique nous nous trouvions sur une voie de communication importante.

Godin

Ce toponyme apparaît dans « le Clos de Gilles Godin » auprès de la Chaussée-le-Comte. Ce nom comprend un prénom, ce qui nous indique que le nom du lieu est postérieur à l'an mil. Cependant le patronyme familial, « Godin », est plus ancien. Ce nom est construit avec *god*, dieu. « Godin » signifie « de Dieu ». On dirait sans doute aujourd'hui « Bigot », « homme très croyant ». Il n'est pas étonnant de trouver ce nom germanique surtout sur la frange Atlantique en Vendée, là où la vie était vraiment incertaine car soumise aux inondations.

Les Grotteaux

Ce n'est qu'au XIX^e siècle que le nom « Grotteaux » apparaît. Ce fut une modification des propriétaires sans doute insatisfaits du vrai nom du lieu, attesté sur les plans et textes anciens : les Crotteaux. Ce terme provient du francique *crotte*, qui désigne une terre boueuse, marécageuse, avec des mares et des étangs. Ce nom est tout à fait approprié pour ce lieu. Le mot « crotte » est un mot très fréquent de la toponymie, mais « Crotteaux » est plus rare.

Toponymes "Bodin-"



Toponymes "Godin-"



Guinis

Ce toponyme se situe à l'est du Chateau et au sud des Crotteaux. Il peut être un nom d'origine germanique construit à partir de *win*, ami. Ce radical a donné tous les Guinard, Guin, Guinon, Guine, Guinet, Guinot...

Les Guiches

Non loin de Guinis, et tout proche des Crotteaux, dans la vallée du Cosson, le toponyme « les Guiches » a sans doute également une origine germanique à travers la racine *wic*, ou *wig*, combat, ou à travers le mot *withja*, lien d'osier, qui a donné le mot français « guiche ».

Ce nom pose problème car en ancien français la « guiche », c'est la ruse. Ce nom pourrait donc aussi avoir pour synonyme « les ruses » sans que nous sachions pourquoi. D'autres interprétations existent encore : un dérivé de « guichet » qui indiquerait une petite porte dans une muraille, ou un coin.

Parmi toutes ces hypothèses, nous privilégierons « l'oseraie » au regard de la situation géographique de ce toponyme dans la vallée du Cosson.

Les Grippoux

On peut penser que « les Grippoux » évoquent des épineux qui agrippent. Nous pensons que ce nom a une origine germanique à travers le mot d'ancien franc *gripan*, qui signifie saisir violemment, surnom d'un homme rapace, avide.

Signalons que dans le nord de la France, un *gripay* ou *gripiér*, désigne un homme de peine aidant au déchargement des bateaux. Il s'agit de la même origine qui donna le mot français « agripper ». Ce nom évoque donc « Bioux », « la Débardière », « le Portail », c'est-à-dire le déchargement des barques navigant sur le Cosson.

Conclusion

Après que le nord de la commune ait été en partie défriché par les Gaulois, puis presque entièrement par les Gallo-Romains, c'est au sud du Cosson, tout au long de la rivière, que les installations humaines se feront au Haut Moyen Age. On ne remarque qu'un seul nom germanique dans le coin nord-est de la commune. Les grandes propriétés du nord de la commune ont conservé leur nom, même si elles ont pu changer, violemment ou non, de propriétaire. Ce déplacement de l'habitat auprès du Cosson a dû créer un nouveau chemin, l'actuelle route de Chambord, la voie romaine étant délaissée par le fait que le grand commerce avait complètement périclité au Haut Moyen Age.



Le Haut Moyen Age



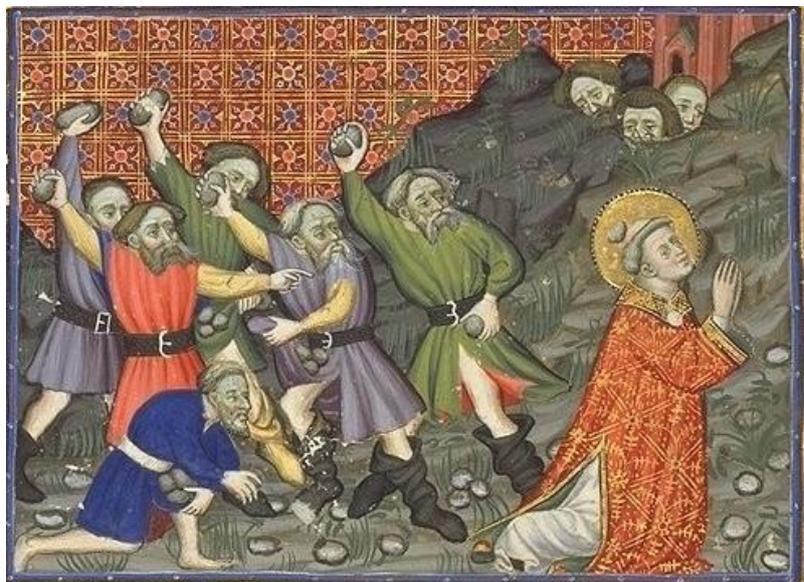
L'habitat au Haut Moyen Age

Les fouilles archéologiques pratiquées sur l'ensemble de la France, nous donnent une idée assez exacte de l'aspect de l'habitat dans la première moitié du Moyen Age. Pendant près de cinq cents ans, les habitants du royaume des Francs ont construit leurs habitations en bois. Les chapelles et les églises rurales étaient également en bois. Ce genre d'habitat permettait une construction rapide et facile. Cette maquette montre à quoi il pouvait ressembler au VII^e siècle.



L'église Saint-Etienne de Huisseau

Si la date de fondation de l'église Saint-Etienne de Huisseau reste inconnue, on sait qu'elle existait déjà dans le courant des VI^e – VII^e siècles, puisque des sarcophages mérovingiens ont été trouvés lors de la constitution de la voirie et des travaux d'assainissement sur la route de Chambord, entre la chapelle Saint-My et l'église, dans l'ancien enclos paroissial, le cimetière. Tout cela a été vite rebouché pour ne pas avoir de problèmes avec les archéologues départementaux et régionaux qui n'auraient pas manqué de faire arrêter les travaux pour organiser des fouilles qui auraient tout retardé. A l'époque mérovingienne, toutes les églises rurales étaient construites en bois. L'église de Huisseau n'échappait probablement pas à cette règle. Le bois ne laissa pas de traces, surtout lorsque l'église fut reconstruite en pierre à la fin du XI^e siècle.





Exemples de sarcophages mérovingiens.

Les sarcophages mérovingiens en pierre sont dus à la nature des croyances chrétiennes. Les hommes, qui attendaient le jugement dernier, la résurrection des corps sous la présidence du Christ ressuscité, préparaient l'évènement en s'enterrant de façon à préserver leur corps au maximum, dans de véritables coffres-forts. Aujourd'hui, une telle croyance pousserait à la cryogénéisation.

La chapelle Saint-My

La chapelle Saint-My, bien qu'appelée aujourd'hui « ancienne église », est d'une fondation plus récente que l'église paroissiale. C'est son caractère ruiné qui lui a attribué le nom de « vieille église ». Il existe dans l'église de Huisseau des reliques de ce saint, enchâssées avec des reliques de saint Eutrope et de saint Etienne.

Jacques Cartraud a écouté sur place et écrit la légende de saint My : *Le bon saint My : Selon la légende que nous avons recueilli à Huisseau, le bon saint My était un anachorète qui vécut dans une cave que l'on voit encore dans le jardin du presbytère, près de laquelle était une fontaine où il se désaltérait. Le bon saint était consulté pour toutes les maladies, mais avec une certaine frayeur. Sa réponse, toujours infaillible, apportait immédiatement aussi bien la mort que la vie. Les consultations se donnaient à l'huis qui éclairait sa cave. Ce qui donna le nom : Huisseau. Aujourd'hui encore saint My est invoqué pour toutes les maladies, toujours avec la même défiance, car son influence passe pour être constamment la même ; elle conduit sur-le-champ à la guérison ou mène non moins promptement à la mort et, comme le dit la vieille ballade rimée en assonances qui se chante dans les campagnes du Val de Loire :*

*Le bon saint My
Est pour aller
Ou pour veni. »*

Jacques Cartraud cite ensuite Louis de la Saussaye : *Plusieurs verres d'eau puisés à la fontaine qui lui est consacrée, et bus le matin à jeun, des messes et des prières en l'honneur du saint anachorète sont le traitement que suivent les malades qui ont foi en la science médicale du patron de Huisseau » Bernard Edeine ajoute quelques précisions : « Saint My a sa fête le 23 mai, d'après les Bollandistes... Le bréviaire de Blois dit que ses reliques enfermées dans un coffret sont conservées au grand autel de l'église...*

On a l'habitude de représenter saint My en peinture comme en sculpture avec une petite taille, dit la

Saussaye, et recouvert d'un manteau à capuchon. Il ressemble étrangement au petit dieu Cucullus. Un titre de 1325 mentionne la chapelle de « Sancti Medici » et il y a aux archives de Loir-et-Cher deux oraisons à « saint Mie ermite et confesseur » datant du XVII^e siècle.

Il est à noter une chose importante dans cette légende : une source aux vertus guérisseuses, dont la sacralité est probablement très ancienne, sans doute antérieure aux Gaulois.

La seconde chose à indiquer, c'est que les ermites sont un mouvement généralement antérieur à la fondation des grandes abbayes, c'est-à-dire que saint My a probablement vécu au VI^e, au VII^e ou au VIII^e siècle.

Nous avons exactement le même profil au prieuré Saint-Blaise de Nanteuil, où une source porte également le nom de saint Blaise, guérisseur. Il est reconnu que la source de Nanteuil était sacrée et que ce lieu fut un des premiers habités sur la commune de Vineuil. Le caractère sacré de la source devait au moins remonter à l'époque gauloise, si ce n'est au néolithique.



Source tarie dans les jardins du presbytère de Huisseau.
Cette source mériterait une découverte archéologique pour connaître les secrets de son histoire.

Source de Nanteuil

La fontaine de Saint-My est une ancienne source sans doute sacrée à la période gauloise et à la période gallo-romaine. Elle a été christianisée et sans doute déviée. Elle est située rue de Pont et est aujourd'hui scellée.

La fontaine était surmontée d'une statue. La municipalité a fait déplacer la fontaine d'un mètre en 1865 et l'a transformé en pompe.

On peut se poser la question de savoir si cette source a été canalisée jusqu'à cet endroit pour la rendre publique sur une voie fréquentée. On peut supposer qu'elle était située autrefois dans les jardins du presbytère tout proche.



Le comté de Blois

Le Blésois avait le titre de comté dès le règne de Charles le Chauve, ainsi qu'un diplôme de ce roi nous en fournit la preuve. Il était divisé en district et les noms de quatre de ces districts nous ont été conservés. Le premier est le canton de Pontlevoy, *condita Pontis Lapidensis*, qui renfermait le village désigné sous le nom de *villa Blidricus*. Le second est le canton de Chabris, *condita Cabrinacensis*, et dans lequel était situé le lieu-dit *Alnariasu*, Aulnay. Le troisième est la *vicaria Ascellus*, dont faisait partie le village de Bracieux, *Bracidas*. Le quatrième est la vicairie appelée *vicaria Sodobrensis*, dans laquelle étaient situés Suèvre, *Sodobria*, qui en était la capitale, et le village dit *Voginantus*, dont l'église était sous l'invocation de saint Denis, et sans doute aussi les lieux nommés *Praxea*, le Prêche, et *Villago*, Villogon ou Villegonceau.

La vicairie de Huisseau

La paroisse de Huisseau-sur-Cosson faisait partie du comté de Blois en limite du *pagus* d'Orléans. La commune actuelle de Chambord était en limite du diocèse d'Orléans.

Une charte de l'évêque d'Orléans Agius datant de janvier 854 et octroyée aux chanoines de Saint-Aignan de cette ville, nous indique une *vicaria Orcellensis, in territorio Aurelianensis*, dans le territoire d'Orléans. Pour les archivistes du Loiret comme Jean Soyer, il ne faisait pas de doute que l'adjectif *Orcellensis*, était à interpréter comme *Oscellensis* et identifiait Huisseau-sur-Mauves. La confusion entre le *r* et le *s* peut être due à une erreur du copiste, ce qui était extrêmement fréquent au IX^e siècle. Plusieurs exemplaires de copies d'un même diplôme présentent généralement de grosses différences dans les formes graphiques des noms de lieux. Ces différences étaient dues au fait que les copistes n'identifiaient pas les lieux en question.

Le diplôme de Charles III le gros datant du 27 octobre 886, mentionne la *vicaria Oscello* (ou *Ascello* selon les copies), *in pagus Blesensis*, dans le pays de Blésois. Le diplôme mentionne *Appiarias villam nomine in pago aurelianensi in vicaria Lodonensi... atque Bracidum villa ubi continentur VII praedicti mansi, in pago Blesensi in vicaria Oscello*, la *villa Appiarias*, dans le pays d'Orléans, dans la vicairie *Lodonensi...* et la *villa Bracidum* dans le pays Blésois dans la vicairie de *Oscello*. L'identité de cette dernière *vicaria* pose problème. *Oscello* avait été identifié comme Cellettes, mais cette piste ne semble pas vraiment crédible. Le docteur Lesueur, dans son livre *Les églises de Loir-et-Cher*, datant de 1969, veut voir dans ce diplôme non *Oscello* mais *Uscello* qu'il identifie comme Huisseau-sur-Cosson.

La vicairie *Orcellensis* de 854 et la vicairie *Oscello* du diplôme de 886, serait-elle la même vicairie ? La *villam Appiarias* qui appartenait aux chanoines de Saint-Aignan comme nous le fait savoir le texte de 886 est dite dans un autre document *in pago Aurelianensi in vicaria Lodovensi*. La vicairie *Lodovensi* serait Lion-en-Beauce, et *Appiarias*, a été interprété soit comme Epieds-en-Beauce, soit comme Archères-le-Marché, ce qui est plus probable.

Une charte de 1028 nous donne la mention : *in territorio Aurelianensi, in vicaria scilicet Oscilensi, quae vulgo dicitur Oisellus, ecclesiam cum altare in honore Sancti Petri apostoli dicatam*, Dans le territoire d'Orléans, dans la vicairie dite *Oscilensi* qui est vulgairement appelée *Oisellus*, l'église avec un autel en l'honneur de Saint Pierre. L'église de la paroisse de Huisseau-sur-Mauves est dédiée à Saint-Pierre-ès-liens. Il ne fait donc pas de doute que la vicairie mentionnée en 1028 était bien Huisseau-sur-Mauves.

La *villa Bracidum*, est identifiée avec Bracieux. On peut donc croire que *Oscello* était Huisseau-sur-Cosson.

On peut en conclure qu'il y avait une vicairie à Huisseau-sur-Mauves dans le Loiret, et une vicairie à Huisseau-sur-Cosson.



Carte du comté de Blois

dressé par le sieur Sanson pour servir à l'histoire de Blois composée par M. Bernier
 (Paris, Muguet, 1682)

La naissance des seigneuries

Le X^e siècle est l'époque des débuts de la féodalité. Beaucoup de chevaliers, à la suite de la période d'insécurité provoquée par les invasions normandes, essayèrent de se faire une place en annexant des terres par la force ou par une politique matrimoniale. Le X^e siècle voit ainsi la fondation d'un très grand nombre de petites seigneuries. Les plus petites se feront annexer par de plus grosses et de plus puissantes. Cette politique guerrière ne concerna que peu Huisseau-sur-Cosson, car les abbayes, et surtout l'abbaye de Bourgmoyen de Blois, l'abbaye de Saint-Laumer de Blois, et les comtes de Blois, qui possédaient une grande partie de la paroisse, ne laissèrent pas s'installer de petites seigneuries indépendantes sans leur tutelle féodale car ces seigneurs étaient géographiquement très proche de la paroisse. Il y a eu cependant un fractionnement des domaines en fiefs plus petits.

Villeneuve

Le domaine de Villeneuve est une extension des terres cultivables de cette période du Moyen Age. « Villeneuve » est un toponyme typique des XI^e, XII^e et XIII^e siècles.

Cette seigneurie était très importante. Ses propres fiefs comprenaient, la Grange, Richebourg, les Aranchères, le Grand Clos de Huisseau, les vallées des Crotteaux, de Biou, de Basse-Landes, de Saumery, de la Foltièrre et du Roi à la Chaussée-le-Comte.

Quand on parlait du seigneur de Huisseau au Moyen Age et à l'Epoque Moderne, il s'agissait du seigneur de Villeneuve.

Les autres seigneuries

La seigneurie de Saumery était très ancienne. On trouve un *Radulphus* (Raoul) de Saumery en 1200, un Oudin Malmouche en 1284.

La seigneurie de la Motte était également très ancienne. On trouve un *Symonis de Mota, armiger*, Simon de la Motte, écuyer, dans un texte de 1276.

La seigneurie de la Blanchardièrre, tenue par un écuyer au début du XV^e siècle, peut également être ancienne, mais les sources écrites manquent à son sujet.



Le prieuré de Nanteuil

La chapelle de Nanteuil appartenait à l'abbaye Saint-Pierre de Chezal-Benoît fondée en 1093 et située dans le département du Cher. Cette chapelle était desservie par un moine bénédictin de l'abbaye, qui faisait de cet établissement un prieuré.

Nous ne connaissons pas précisément la date de fondation de la chapelle. Cependant comme elle appartenait à des bénédictins, elle a due être fondée avant le début du XIII^e siècle.

Reconstruction en pierre de l'église

Telle qu'elle est actuellement, l'église présente des parties de la fin du XI^e siècle : le mur nord de la nef et le chœur. L'église Saint-Etienne fut donc une des premières églises à être reconstruite en pierre dans le grand mouvement de reconstruction de la fin du XI^e siècle et du début du XII^e siècle.



Petit appareillage de maçonnerie en moellons assisés du mur nord de la nef : fin XI^e siècle.

Abside romane de la fin du XI^e siècle.



La nef a été modifiée au début du XIII^e siècle. Les murs de la nef furent arasés et le pignon ouest fut surélevé. Le clocher date de ces travaux du début de l'art gothique. Un collatéral a été rajouté au début du XVI^e siècle au nord.



L'église mérite une étude plus poussée. Elle nous raconte les périodes de prospérité et les périodes de crise de l'histoire de France. Son étude architecturale et l'étude de ses archives peuvent nous apprendre énormément sur l'histoire de la paroisse de Huisseau, paroisse qui deviendra la commune. En son sein se trouvait l'ancêtre de la municipalité : la fabrique.

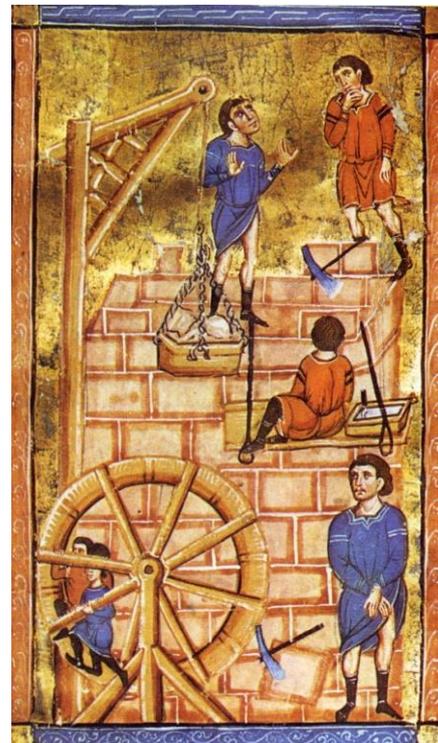
Le prieuré de Huisseau

C'est l'abbaye de Bourgmoyen de Blois qui finança en partie les travaux de cette reconstruction. L'abbaye installa dans l'église un prieuré-cure, c'est-à-dire un petit monastère dont le prieur était curé de la paroisse. L'église de Huisseau dépendait donc étroitement de son abbaye de tutelle.

Reconstruction de la chapelle

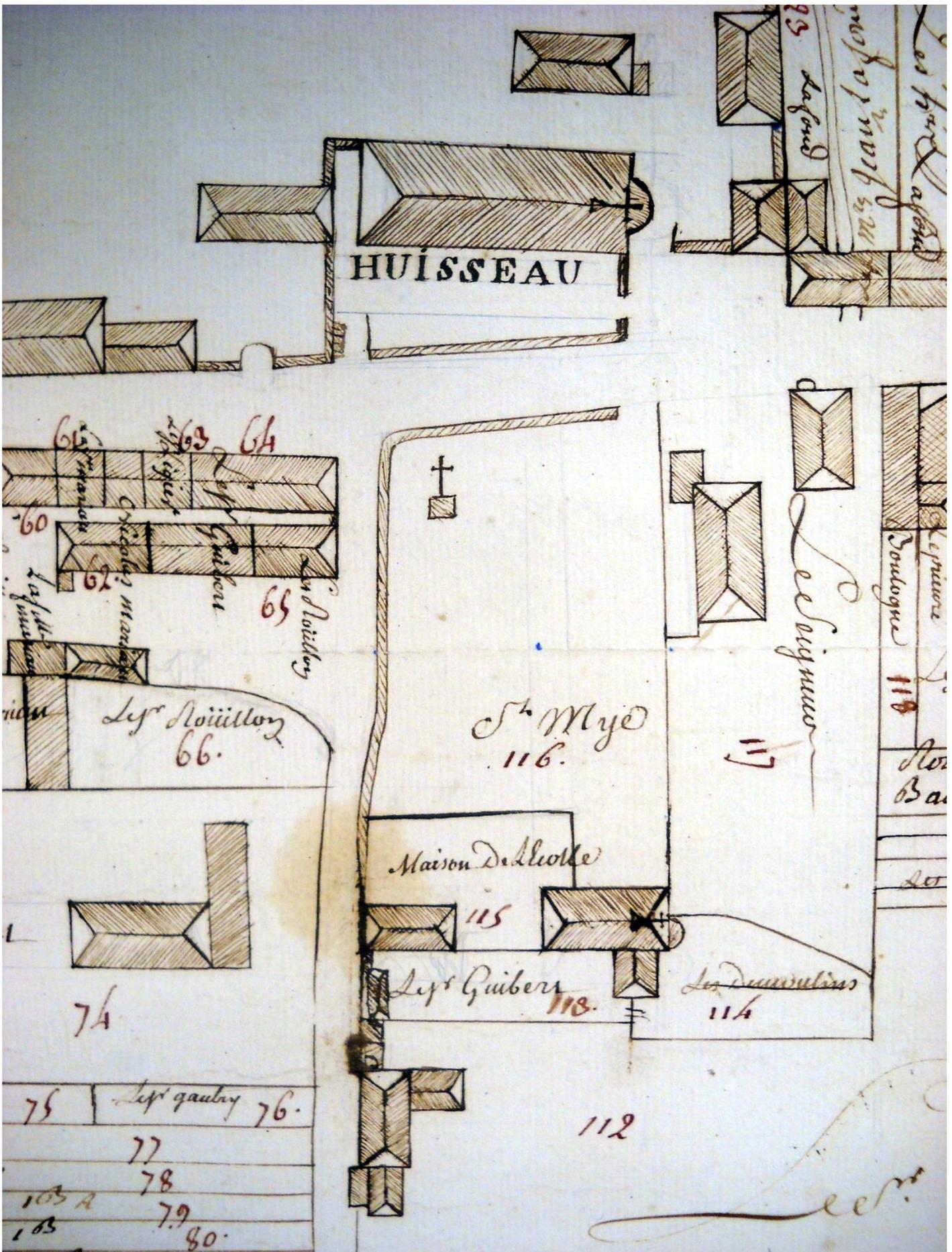
L'histoire architecturale de la chapelle Saint-My est très proche de celle de l'église : reconstruction en pierre à la fin du XI^e siècle, reconstruction de la nef au début du XIII^e siècle, construction d'une chapelle latérale nord au début du XVI^e siècle.

Cette chapelle est mentionnée dans un acte de 1325 : *Sancti Medici* (Archives départementales : 3 H 60).



Ruines de la chapelle Saint-My.

La municipalité a pour projet de préserver ces ruines par des travaux de consolidation. Elle sera mise en valeur par un éclairage appropriée. Tous pourront découvrir ce patrimoine en se garant sur le parking voisin récemment aménagé.



Plan du XVIII^e siècle de l'église, du cimetière, de la chapelle Saint-My, de l'école et du presbytère (archives départementales 1 Fi 76).

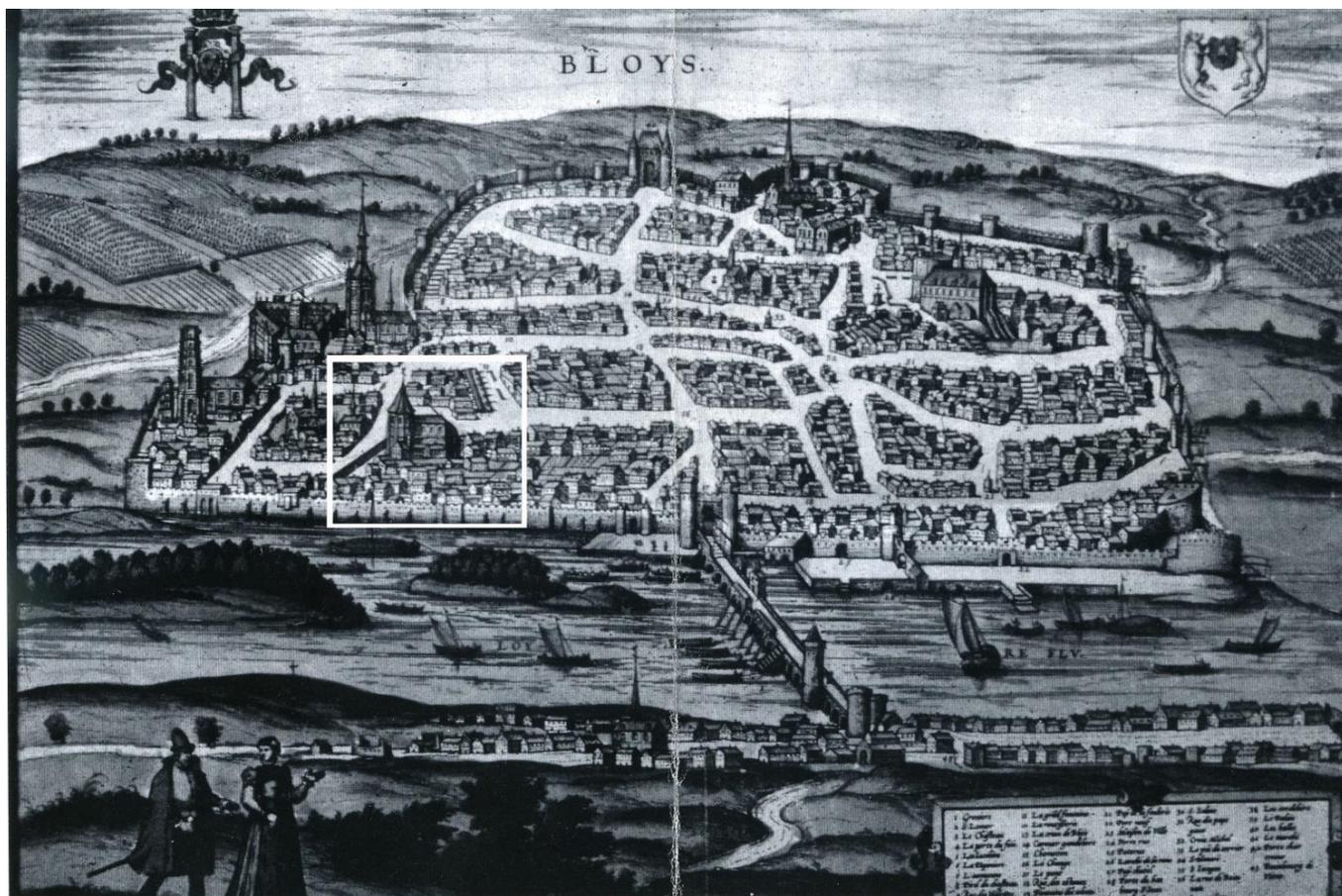
Les grands défrichements des XI^e–XII^e siècles

Ces reconstructions de la fin du XI^e siècle correspondent à une grande période de défrichements, d'augmentation des surfaces agricoles, d'augmentation de la population et du retour à la prospérité sous l'impulsion de l'Eglise et de ses grandes abbayes, mais aussi grâce aux politiques des grands seigneurs comme le comte de Blois. Une partie des forêts de la paroisse de Huisseau fut déboisée, c'est une époque d'intense activité agricole. Ces défrichements ont laissé des traces toponymiques : « Les Brûlis » au sud-est de la Chaussée, qui indiquent des défrichements par le feu, « Les tailles de Bioux », qui indiquent des bois taillés, et « La Touche » qui indique un petit bois laissé dans une zone de défrichements. Les lieux-dits de « la Grange », de « la Borde » et de « Villeneuve » indiquent aussi de nouvelles terres.



L'abbaye de Bourgmoyen

Cette abbaye, aujourd'hui entièrement rasée, se situait approximativement à l'emplacement du parking souterrain Valin de la Vaissière à Blois. Cette abbaye qui fut pourvue par les comtes de Blois, était le plus grand propriétaire sur la paroisse de Huisseau. Cette abbaye ne cessera pendant tout le Moyen Age d'acquérir des terres sur la paroisse soit par donation ou par achat.

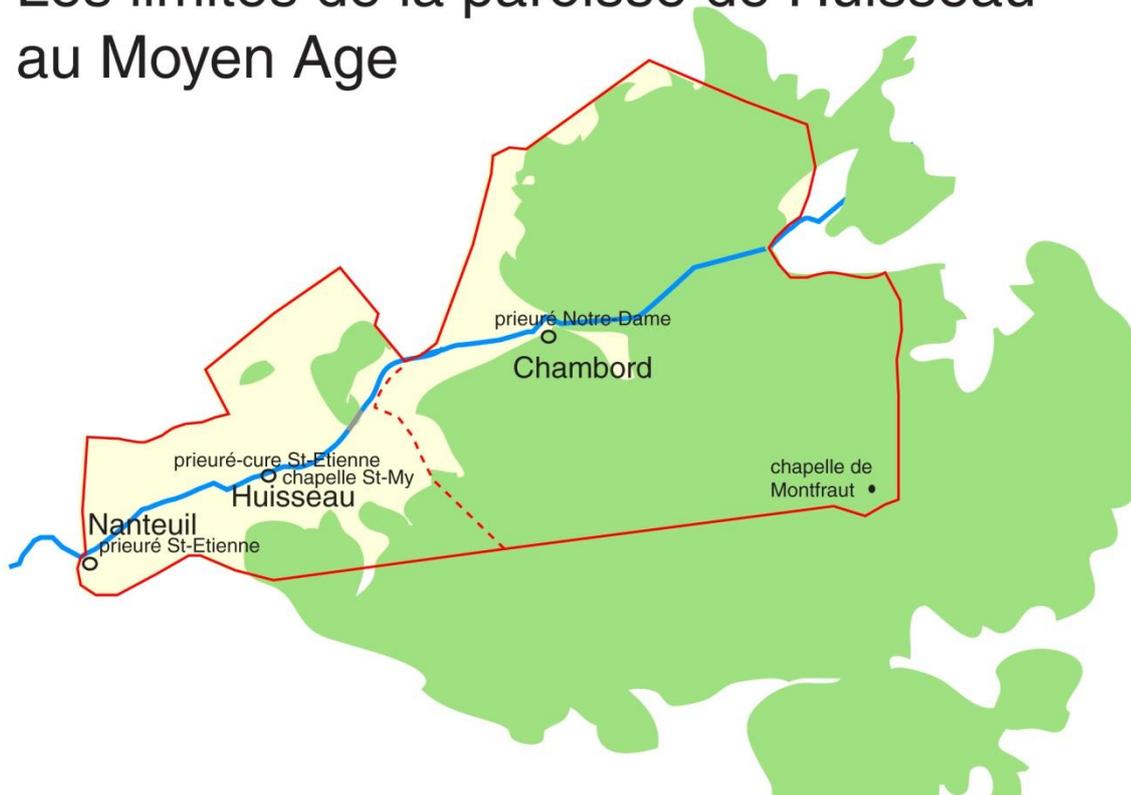


La forêt de Boulogne et de Chambord

La commune de Chambord faisait partie de la paroisse de Huisseau jusqu'au XVII^e siècle. Les forêts de Chambord, en fait de Boulogne, appartenait au comte de Blois. Cette appartenance a donné le complément « -le-Comte » à la Chaussée. Ces forêts étaient des réserves de chasse du comte. Quelques droits sur ces forêts étaient concédés aux habitants de Huisseau et à l'abbaye de Bourgmoyen. Jean de Châtillon (1283-1363), comte de Blois, avait concédé aux habitants de Huisseau le droit de mener leurs bêtes, de ramasser du bois sec ou mort dans les forêts de Russy et de Boulogne.



Les limites de la paroisse de Huisseau au Moyen Age



Le prieuré Notre-Dame de Chambord

Les bulles papales de confirmation des possessions de l'abbaye de Bourgmoyen datant de 1145, 1154, 1165 et 1183 font mention de la *capella de Chamborti*. Des donations faites par le comte de Blois Thibaud V en 1183 mentionnent *capellae de Chamborto et canonico in ea servienti*. Une charte du même comte datant de 1190 mentionne *canonico Chambord*. Il y avait donc une chapelle dépendante de l'abbaye et desservie par un chanoine de celle-ci. La desserte par un chanoine en faisait de fait un prieuré. Ainsi on trouve la mention *capellano de Chambort et prioratui loci illius*, le chapelain de Chambord et le prieuré de ce lieu, dans une charte du comte de Blois Thibaud VI en 1218. Le peu d'habitants à Chambord et aux alentours a fait que cette chapelle n'est pas devenue église paroissiale.

La Grange

C'était un domaine appartenant à l'abbaye de Bourgmoyen. Ce domaine fut géré en métairie à partir du XIV^e siècle. Ce domaine porte le nom de « la Grange » car il devait être la grange dîmeresse de Bourgmoyen sur la paroisse. Ce domaine était dans le censif, c'est-à-dire dans les fiefs, de la seigneurie de Villeneuve. Cette ancienne grange a été conservée, par son architecture elle date de la fin du XII^e siècle ou du début du XIII^e siècle.



Corbeaux de linteau :
détail architectural du XIII^e s.



La Touche

C'était également une métairie de l'abbaye de Bourgmoyen. Le terme la « Touche », indique un petit bois, un boqueteau, préservé dans une zone défrichée.

La Bidaudière

C'était également une métairie de Bourgmoyen. Cette métairie ne figure pas sur les plans du XVIII^e siècle, ni sur le cadastre ancien. Nous n'avons pas réussi à la situer. Le toponyme « Bidaudière » provient de son ancien propriétaire « Bidaud », surnom provenant du verbe *bider* qui signifie courir vite, trotter. Ce surnom s'appliquait à un coursier ou à un valet de pied.

La maison du Petit Cerf

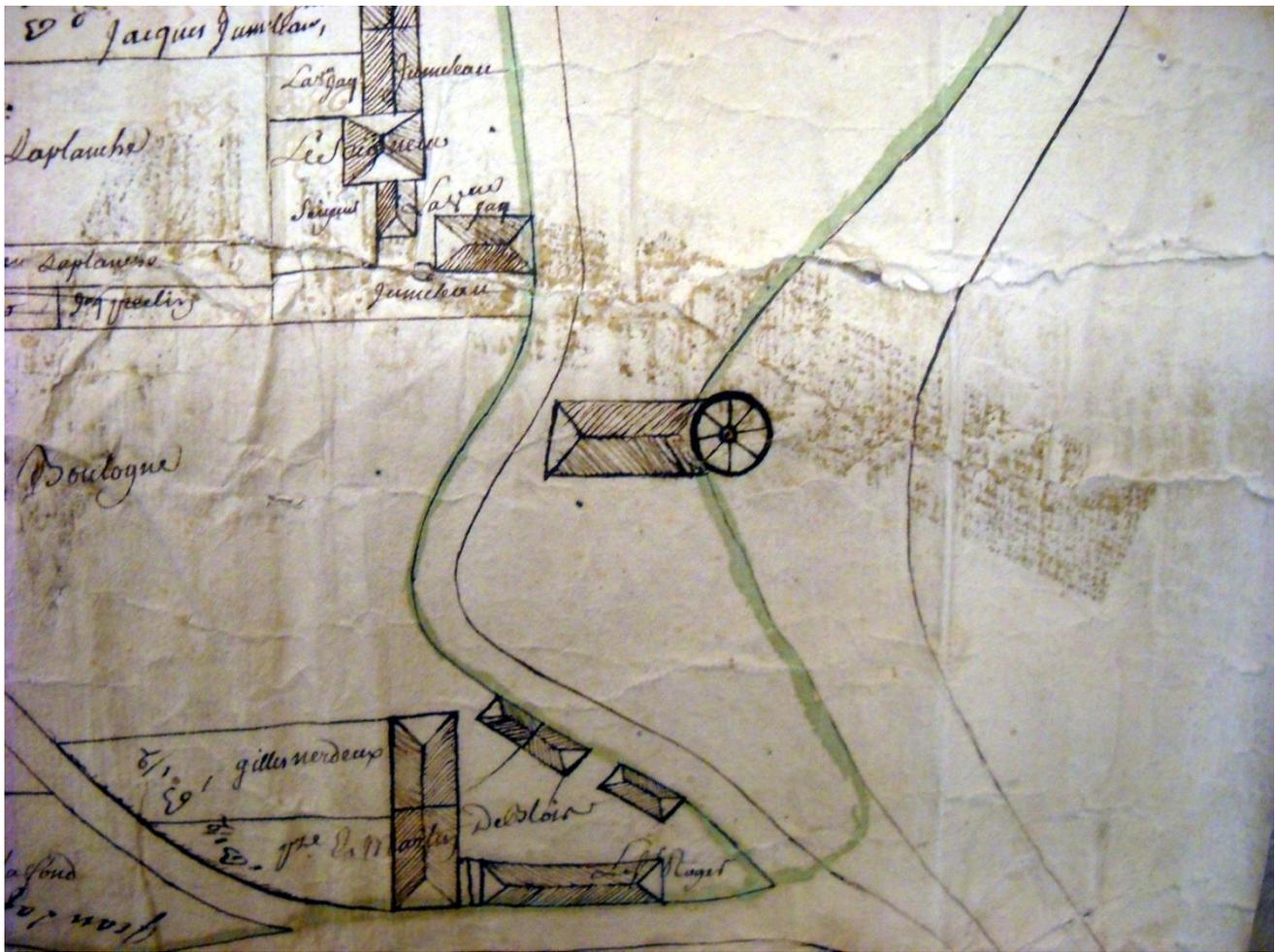
Cette maison qui appartenait à l'abbaye se trouvait dans le bourg de Huisseau. Son nom provient peut-être d'une enseigne. Elle est mentionnée entre 1533 et 1687 (archives départementales : 3 H 101).

Les bois de Saint-Solenne

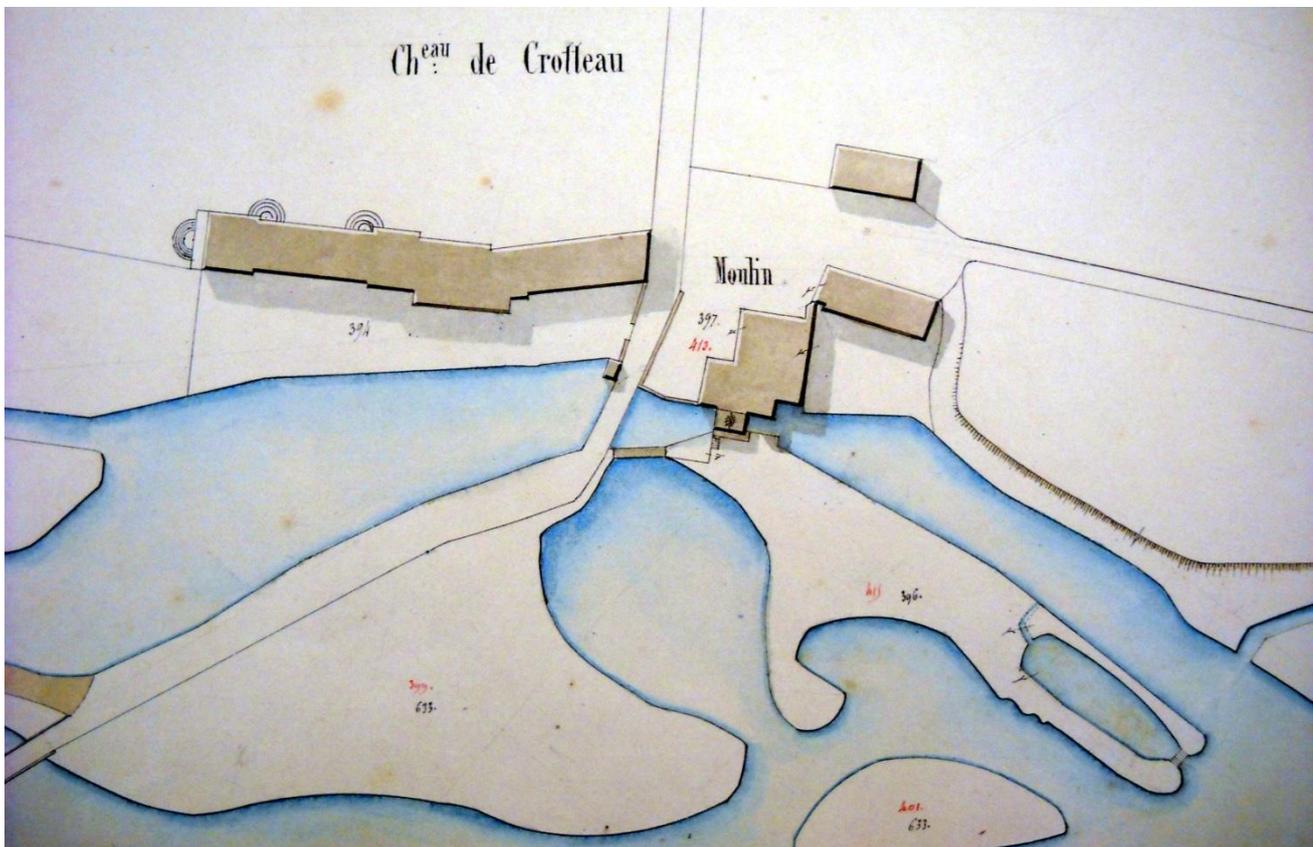
Une partie de la forêt de Boulogne au sud de Huisseau portait le nom de « bois de Saint-Solenne ». L'abbaye de Bourgmoyen possédait une partie de ces bois dans lesquels les chanoines de l'abbaye avaient droit de chasse au menu gibier (archives départementales : 3 H 61).

Les moulins à eau du Moyen Age

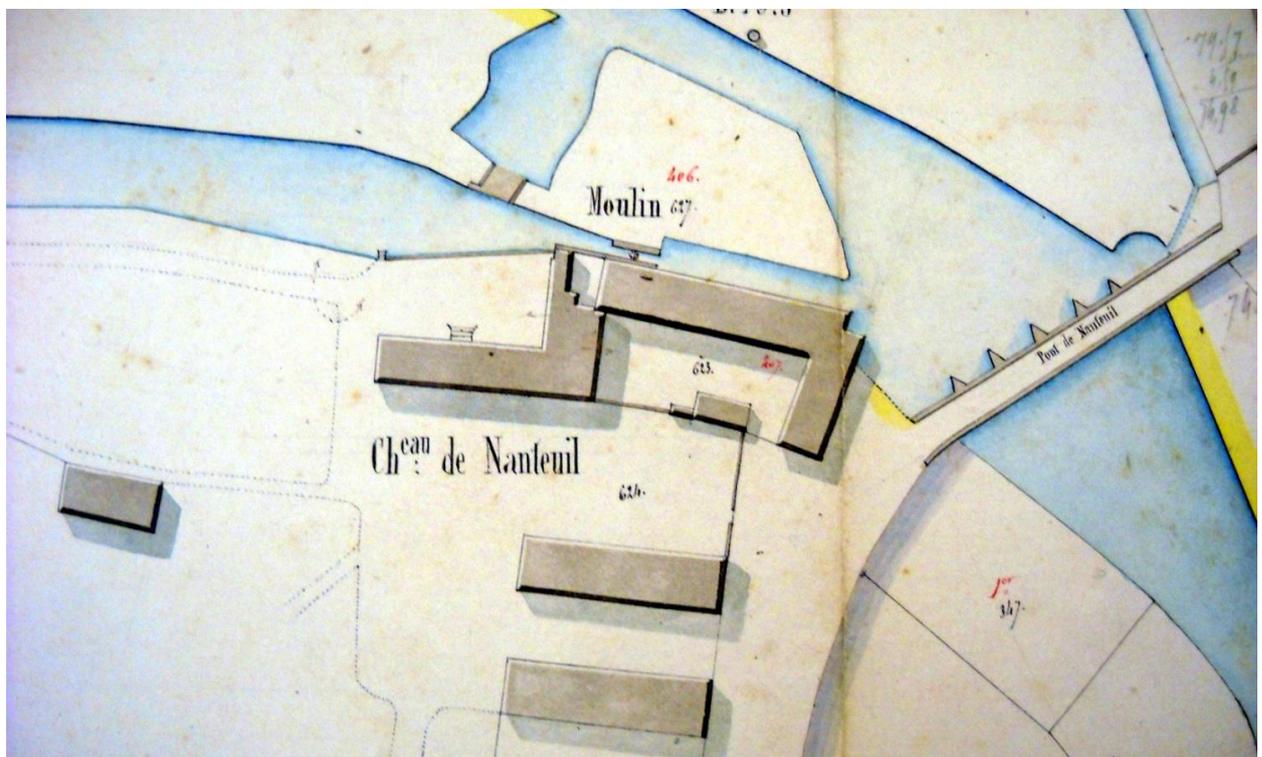
Les deux moulins à eau de Huisseau-sur-Cosson et des Crotteaux appartenaient également à l'abbaye de Bourgmoyen. Le moulin des Crotteaux était un moulin à farine. Nous ne possédons pas de renseignements fiables sur les fonctions du moulin de Huisseau qu'il ne faut pas confondre avec le moulin mécanique de Trompe-Souris qui, lui, était un moulin à chaux contemporain. Le moulin de Huisseau se trouvait sur la rive droite du Cosson entre le Bout du Pont et Villeneuve. Le comte de Blois, Jean II de Châtillon accorda à leurs meuniers le droit de chasse et de quête sur toute la châtellenie de Blois, sans rétribution à rendre au prévôt du comte (archives départementales : 3 H 62). Ces meuniers avaient une étrange servitude : mener les condamnés à mort et les exécuter. Cette servitude fut levée par Guy Ier, comte de Blois (+ 1289). L'abbaye de Bourgmoyen affermaient le moulin de Huisseau.



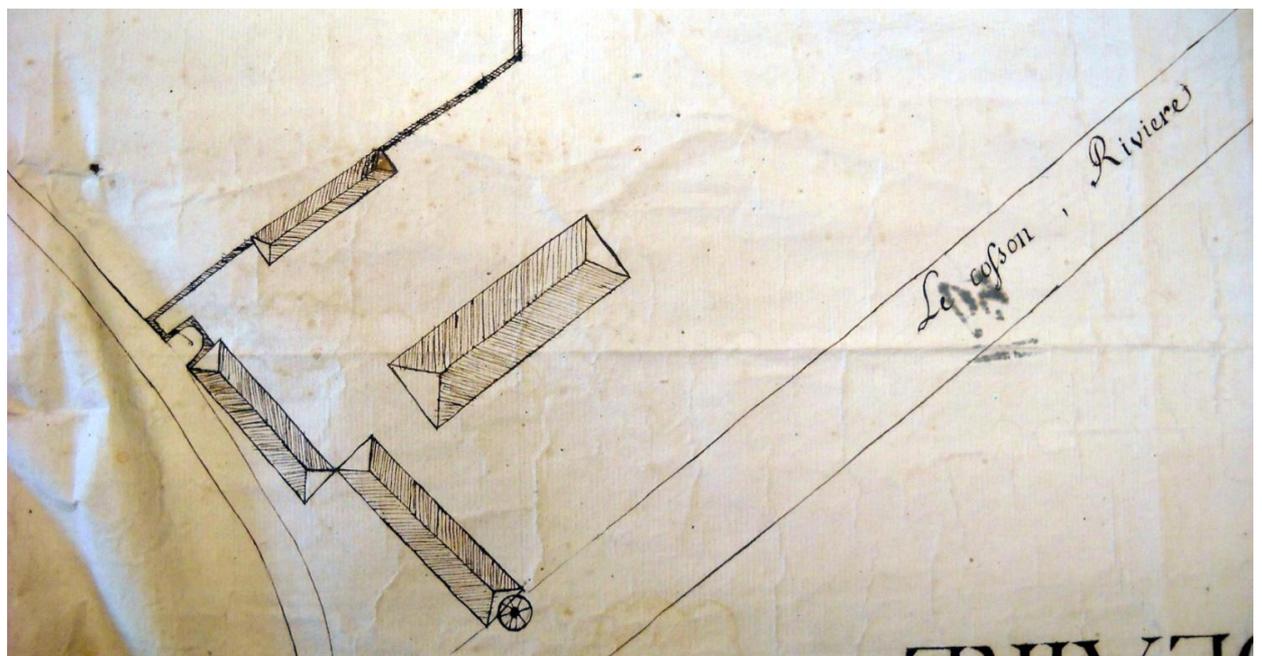
Le moulin de Huisseau sur un plan du XVIII^e siècle (archives départementales : 1 Fi 146).



Le moulin des Grotteaux sur un plan du XVIII^e siècle (archives départementales : 1 Fi 836).



Le château et le moulin de Nanteuil au XVIII^e siècle (archives départementales : 1 Fi 836).



Le château et le moulin de Nanteuil au XVIII^e siècle (archives départementales 1 Fi 59).

La Chaussée-le-Comte et ses moulins à eau

Il y avait dans la première moitié du XIV^e siècle à la Chaussée-le-Comte un moulin à eau. Vers la fin du XIV^e siècle, c'est le pluriel qui était utilisé pour désigner les moulins de la Chaussée-le-Comte. La présence d'un moulin derrière le restaurant du Parc est attestée. Le second moulin, plus hypothétique, a été situé plus au nord, dans le coin de la propriété de la Voûte. La présence de deux moulins différents n'est pas une évidence, puisque qu'un moulin peut être désigné au pluriel dans les textes médiévaux ou postérieurs surtout s'il possède plusieurs meules. Monsieur Louis Magiorani a fait une étude archéologique remarquable sur cet « étang de Chambord » et sur les moulins à eau de la Chaussée-le-Comte. Il faut se reporter sur son site internet, archeoforet.org où on peut télécharger son étude.

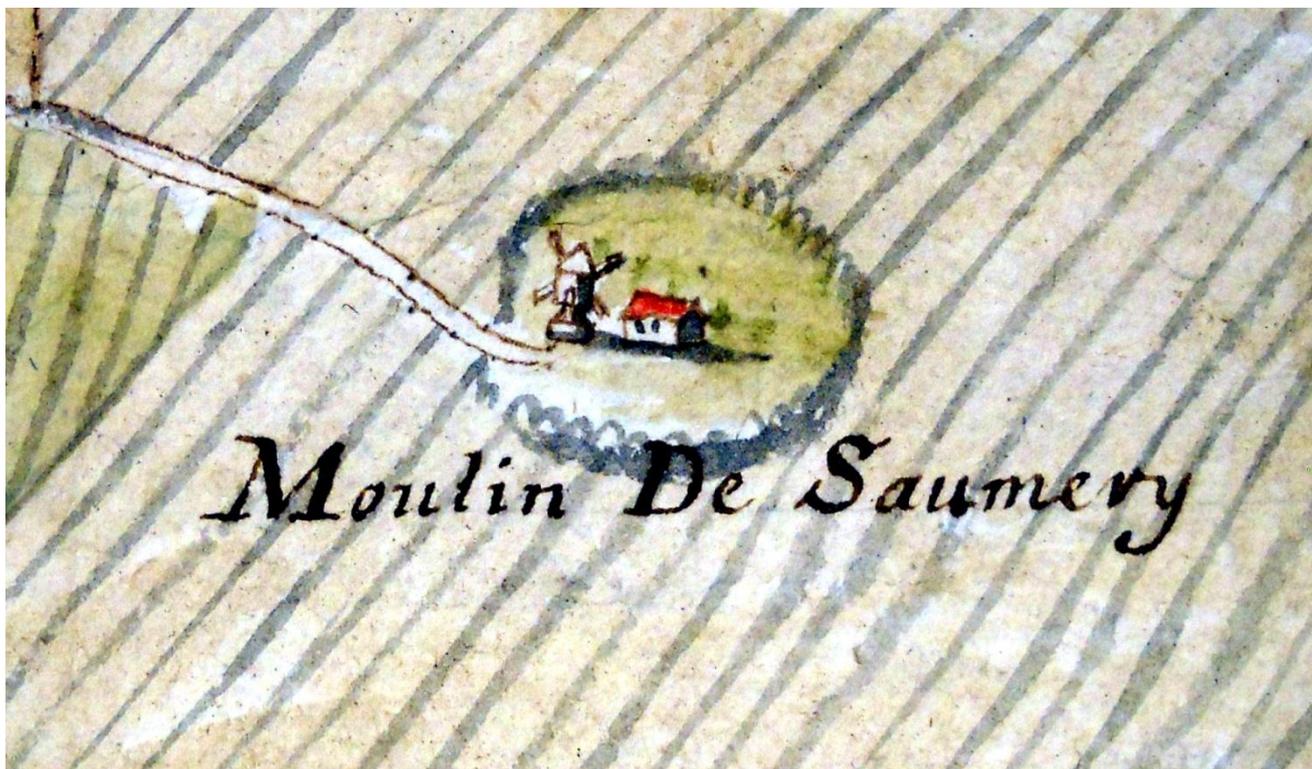
Les moulins à vent

Les moulins à vent apparaissent à la fin du XII^e siècle, alors que les moulins à eau sont beaucoup plus anciens.

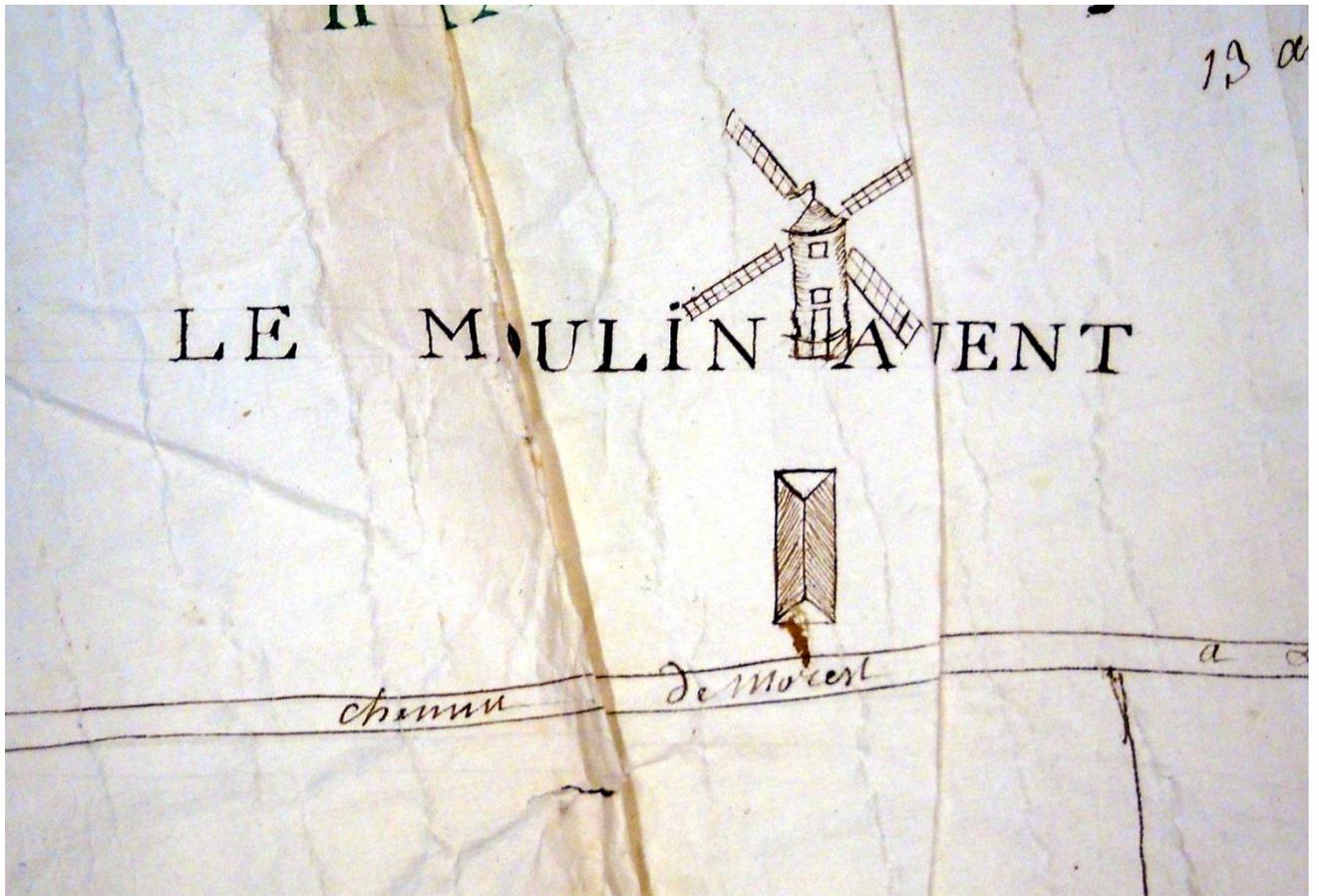


Un moulin à vent médiéval.

Les plans du XVIII^e siècle ne nous montrent qu'un seul moulin, « le moulin de Saumery », aujourd'hui « moulin des Landes » ou « moulin de l'Orme. Ce moulin, à l'origine en bois, semble avoir été reconstruit en pierre vers la fin du XVIII^e siècle, comme nous le montre ces deux plans. On raconte que cette reconstruction fut faite car les ailes du moulin en bois se cassaient trop souvent.



Archives départementales : 1 Fi 153.



Archives départementales : 1 Fi 89.

On raconte que ce moulin a été détruit par son propre propriétaire qui refusait que les Prussiens s'en servent pendant la guerre de 1870.



La toponymie nous apprend qu'il y avait d'autres moulins à vent. On trouve au nord-ouest de ce premier moulin la parcelle « des moulins à vent ». Il y avait donc au moins deux moulins de ce type. Il existe au sud du Chateau, sur la rive droite du Cosson, les ruines d'un moulin à vent en pierre du XIX^e siècle. Il ne figure pas sur les plans du XVIII^e siècle. On prétend qu'il n'a jamais servi.

Le pilori

Situé près de Beauvais, à l'est de Saumery, le « Pilori » était le lieu où les condamnés à mort étaient pendus.

La Borde

Une *borde* est une petite maison, une cabane. Ce nom peut aussi désigner une maison de campagne ou une métairie. C'est un mot francique *borda* qui signifie « maison de planches ». Il a pris le sens de petite ferme. C'est généralement un toponyme de limite de finage.

La Closerie du Chiteau

Aussi appelé « le Grand Clos du Chiteau », c'est un clos qui appartenait à l'hôtel-Dieu de Blois. Les dîmes de ce domaine revenaient à Bourgmoyen et le censif à la seigneurie de Villeneuve.

Le Petit Saumery

C'est une extension de la seigneurie de Saumery. Ce village appartenait à ce domaine.

L'Orme

C'est un toponyme très difficile à dater approximativement car il peut aussi bien dater de l'époque gallo-romaine, que du Moyen Age, que de l'Epoque Moderne.

Le Bout du Pont

C'est une extension nord du bourg de Huisseau au-delà du pont de bois. Ce nom est peut-être contemporain car il ne figure pas sur les plans du XVIII^e siècle.

Les patronymes

La période postérieure à l'an mil verra la création de surnoms qui seront pour beaucoup transmis comme des noms de famille, des patronymes. Ce changement de mode concernera aussi le premier nom. Ce sont les noms des saints chrétiens qui seront alors privilégiés pour ce qui deviendra les prénoms. Il devient alors difficile de faire la part des choses entre un nom de personne, de famille, et une caractéristique du lieu, car beaucoup de patronymes, environ un tiers, ont pour origine un surnom lié à l'appartenance à un lieu. La plupart de ces noms de fermes sont à dater des XI^e, XII^e et XIII^e siècles, lors du fractionnement des seigneuries en exploitations plus petites, généralement des métairies dépendantes du seigneur.

La Pignetterie

Un *pignet* est un fabricant de peigne. Un *pigneur* désigne celui qui peigne la laine. La « Pignetterie » est donc un lieu où l'on fabrique des peignes à peigner la laine. C'est encore un toponyme qui nous rappelle l'industrie de la laine comme « la Cousy » ou « la Bourrasserie ».

La Foltière

Un *foltier* ou *foletier* est un garde forestier. « La Foltière » de la Chaussée-le-Comte est l'ancêtre de la maison forestière du parc de Chambord. Il désignait la maison du garde forestier du Comte de Blois ou du roi de France avant la construction du parc de Chambord.

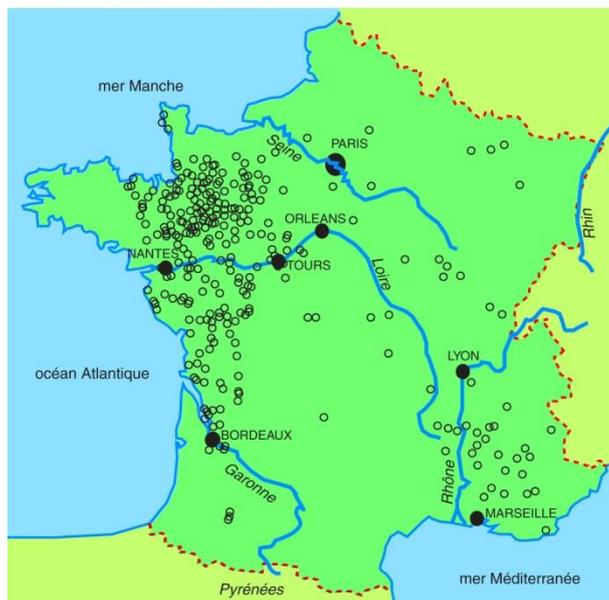
La Chauvinière

La Chauvinière se situe auprès de la Chaussée-le-Comte. Elle évoque une personne chauve ou aux cheveux très courts. « Chauve » provient du latin *calvus*. La Bretagne mise à part parce qu'elle est de langue celte, nous constatons, par la répartition de ce nom, qu'il concerne surtout la partie la moins romanisée de la Gaule. Selon César et les auteurs latins, la Gaule était chevelue, c'est-à-dire que ses habitants avaient les cheveux longs. Les Français eurent les cheveux longs jusqu'à la guerre de 1870, où ils prirent ensuite exemple sur leurs vainqueurs aux cheveux courts.

Là où le caractère remarquable d'un habitant était ces cheveux courts ou son crâne rasé, le surnom de « Chauvin » apparaît. Ces toponymes se retrouvent donc plutôt dans des zones restées gauloises ou de mode gauloise.

La Chauvinière de Huisseau apparaît comme un cas particulier dans une zone où existent peu de noms de ce type. Cela nous porte à penser qu'il s'agissait sans doute de personne vraiment chauve. Ce n'est sans doute pas un nom gallo-romain. Il s'agit plus probablement d'un nom de la seconde moitié du Moyen Age. C'est ainsi un patronyme suivi de la terminaison « -ière ». Ce lieu était encore une ferme au XIX^e siècle.

Toponymes "Chauvin-"



La Taupinière

Le terme *taupin* est un sobriquet provenant de la couleur de la taupe. Ce terme a pris dans les dialectes le sens de noirâtre, au teint halé. Ce toponyme se répartit en France dans une zone où le teint halé est un caractère remarquable. Il ne concerne pas le sud de la France, mais le Bassin parisien.

La Clodetterie

Clodette, ou Claudette, est le féminin de Claude. C'est un nom dérivé d'un nom latin « Claudius » ou « Claudus », surnom d'un boiteux. Ce nom a été popularisé par un évêque de Besançon ayant vécu au VII^e siècle. Ce nom est surtout utilisé au Moyen Age et à l'Epoque moderne. Il ne peut pas être antérieur.

Toponymes "Taupinière(s)"



La Péguetterie

« Péguet » est le surnom d'un fabricant, d'un marchand ou d'un porteur de torche enduite de poix.

Les Grediniers

Un *gredin* est un mendiant. Ce terme n'apparaît qu'au XVI^e siècle.

Les Paralisières

« Paralis » ne correspond à aucun nom de famille. Ce toponyme peut avoir d'autres interprétations plus ou moins convaincantes : l'indication d'un parallélisme, ou d'une paralysie. On peut aussi penser que « Paralisières » est une déformation de « Paradisières ». Cette hypothèse ouvre ainsi plus de pistes. Les toponymes en rapport avec le paradis désignent habituellement une hauteur, proche des cieux. Le paradis est également une variété de pommier de petite taille, à racines traçantes, employée comme porte-greffes lorsqu'on veut obtenir des arbres de petites formes. En Savoie, le paradis est une sorte de hotte servant à transporter le fumier sur les épaules. Ce nom peut aussi être en rapport avec la vigne car en Beaujolais et en Mâconnais, le paradis désigne le premier vin qui s'écoule du pressoir avant que l'on presse.

La meilleure et la plus simple des interprétations est de voir dans « paralière », un dérivé de *paralie*, pierraille. Ce toponyme se trouve non loin des Périers. C'est un toponyme difficile à dater approximativement.

Les Cailleteries

On peut penser que « les Cailletteries » ont un rapport quelconque avec une fromagerie. La caillette est le quatrième estomac des animaux ruminants, ainsi nommé parce que le liquide acide qui en humecte la paroi interne a la propriété de faire cailler le lait, et c'est avec le lait caillé que l'on fabrique le fromage. En fait, « les Cailletteries » ont un rapport avec les cailloux qui est un mot gaulois cajo. C'était une carrière de calcaire et un four à chaux. Le creusement de la roche a créé en ce lieu un petit escarpement au nord du site de la carrière qui s'étendait à l'est de l'actuelle maison des Cailletteries.

La Boutaillerie

Une *boutaillerie* désigne la charge de bouteiller, un officier chargé de l'intendance du vin de la table d'un roi ou d'un prince. Ce terme désigne aussi un lieu où l'on conserve le vin, c'est aussi un terme de commerce désignant la fabrication et la vente de bouteilles.

Parmi toutes ces hypothèses, nous pensons que la première serait la bonne. En effet, les titres du prieuré-cure de Huisseau font mention d'un certain Jean Leschaudé, sommelier de la maison du cardinal de Bourbon, et demeurant à Huisseau en 1595 (archives départementales : 3 H 101).

Les Berjeuneries

On trouve ce toponyme également sous la forme de « Bergonneries » ou « Bergeonneries ». Le terme « bergeron » est un surnom de métier, il provient du latin *berbicarius*, provenant de *vervecarius*, dérivé de *vervex*, le mouton. Il s'agit en fait d'un éleveur de moutons ou d'une bergerie.

La Bourrasserie

C'était un lieu de fabrication de bourre de laine pour les matelas. Cette activité est liée à l'élevage des moutons. On la trouve surtout aux abords des zones d'élevage, en périphérie du Massif Central et sur les contreforts des Pyrénées. A Huisseau, les moutons étaient élevés dans les landes du nord de la commune.

La Bourrasserie est à mettre en rapport avec la Cousy toute proche, qui en est un synonyme.

Toponymes "Bourass-"



Les Benoîtes

Habitat aujourd'hui disparu, il figure sur un plan du XVIII^e siècle. Ce toponyme que l'on trouve également sous la forme « Benoïste », ou « Benouâtes », indique le nom de son premier propriétaire, un Benoît. C'est une forme populaire de *benedictus*, béni. Ce nom a été popularisé par le fondateur de l'ordre monastique, saint Benoît de Nurcie (480-543).

Ces parcelles se trouvaient dans le grand censif de l'abbaye bénédictine de Saint-Laumer. Le toponyme « les Benoîtes » vient de cette appartenance seigneuriale.

Les Prévôtés

Ces parcelles sont situées non loin des Benoîtes. Ce toponyme indique sans doute leur appartenance à un prévôt, agent du roi ou d'un seigneur, chargé de rendre la justice et d'administrer le domaine qui lui était confié.

Les Petites Maisons

Ce toponyme désigne les habitations situées au nord du château de Nanteuil. Ce nom, encore compréhensible appelle peu de commentaires.

Le XIII^e siècle

Le XIII^e siècle fut le siècle le plus prospère de la France entre le IV^e siècle et le XIX^e siècle et le plus peuplé depuis les origines jusqu'au XVII^e siècle, un siècle sans famine, une sorte d'âge d'or. Ce fut le temps des grandes cathédrales et de grands rois comme Philippe Auguste ou Saint Louis.

Cette prospérité est visible à Huisseau par la réfection complète de la chapelle Saint-My et de l'église paroissiale de Huisseau, avec notamment la construction de son clocher, au tout début du XIII^e siècle, dans le style gothique naissant.

La paroisse de Huisseau était alors très peuplée. En 1250, elle comptait 240 feux, soit environ 1200 habitants, soit plus qu'au début du XIX^e siècle.

A cette époque, la plupart des noms de lieux qui font aujourd'hui l'identité de la commune existait déjà. Certains toponymes, mentionnés dans les textes, notamment les titres du prieuré-cure ou de la fabrique de Huisseau, ont même disparu : « la Portevinière », « la Cegaigine », « le Rasle », « le Bois de la Coudray », « le terroir de Ruissé, près de la maison Mercier », « le chemin du Fourneau », « Champ Poily », « la Garde de Boulogne », « le Poirier Rouge », « la Boissière », et bien d'autres encore apparaissant dans des textes plus récents : « Champ Martin », « la Rue », « la Spelle », « le clos de la Faroire », « la Boïste », « les Renier », « la Neuraille », « la Rue aux Asniers », « Lazin », « Champ Gaillart », « Clos de Rebuffé », « Clos des Guérins », etc.

Les temps troublés

L'âge d'or du milieu du Moyen Age se termina dans l'hécatombe tragique de la Peste noire de 1348 qui extermina un tiers de la population européenne. Cette période fut aussi celle du début de la guerre de Cent Ans entre l'Angleterre et la France. L'histoire de Huisseau fut directement concernée. Vers 1364, les Anglais occupaient le fort de Muides et dévastaient la région, pillant ou faisant le commerce d'otages.



Un petit fait divers de 1409

En janvier 1409, un certain Thomas Harnotin, de la paroisse de Huisseau, alla chasser dans les courtils, jardins et vergers d'une maison appelée La Blanchardièrre, appartenant à Gileton Haurelant, dit Vigieux, sans l'autorisation de ce dernier. Margot de la Ruelle, chambrière de Gileton avait pourtant bien dit à Thomas Harnotin que ce serait mal de venir chasser dans les jardins de son maître, mais Thomas répondit fièrement à Margot : *« Putain sanglante, fi de ton maître Gileton, ce n'est qu'un vieux putenier, tout son fait ne vaut rien, et je le gouvernerai encore et ferai son déplaisir comme autrefois, je finirais bien par venir à bout de lui »*. Margot rapporta ces paroles à son maître Gileton. Hennequin Taby, écuyer de la cour de Blois, neveu de Gileton dit à ce dernier : *« Ne t'en fais pas, il a menti par sa gorge de ce qu'il a dit de toi, car je tiens que tu es une bonne et prude femme, et lui il sera battu »*. La chambrière alla dans le sens du neveu. Quelques jours plus tard, Gileton se trouvait à Blois où il rencontra quelques gentilshommes. Il leur raconta les méfaits de Thomas Harnotin et leur proposa de le châtier en leur demandant de dire à leurs valets de battre cet homme. Les gentilshommes acceptèrent à la condition qu'on montra à leurs valets l'individu. Certains gentilshommes commandèrent donc à leurs valets de battre l'homme que leur montrerait Gileton, mais surtout de ne pas le tuer.

Deux jours après, Thomas Harnotin se rendit dans la ville de Blois. Gileton le vit et commanda à son neveu Hennequin Taby d'aller montrer aux valets l'homme à battre. Hennequin obéit à son oncle. Il montra bien aux valets qui était l'homme et par quel chemin Thomas Harnotin arrivait, et leur dit : *« Le voilà, il vient »*. Dès qu'il le leur a dit, l'écuyer frappa ses éperons et partit par un autre chemin. Les valets battirent tellement Thomas Harnotin qu'il en mourut.



Hennequin Taby fuit le pays par peur d'être accusé du meurtre. Ses amis et sa famille firent appel à la justice royale. Le roi Charles VI lui accorda sa grâce par des lettres de rémission édictées à Tours, le 22 janvier 1409 (Archives nationales : JJ 163, folio 104 verso, N° 183).

L'Epoque Moderne

Les maisons des XV^e et XVI^e siècles

Certaines maisons du bourg de Huisseau datent de la fin du Moyen Age ou du début de l'Epoque Moderne. On peut les dater grâce aux encadrements des portes ou des fenêtres et surtout à leur linteau en accolade. On trouve aussi de telles maisons à la Chaussée-le-Comte et au Bout du Pont.



Le presbytère a aussi été reconstruit à la fin du XV^e siècle ou du début du XVI^e siècle.



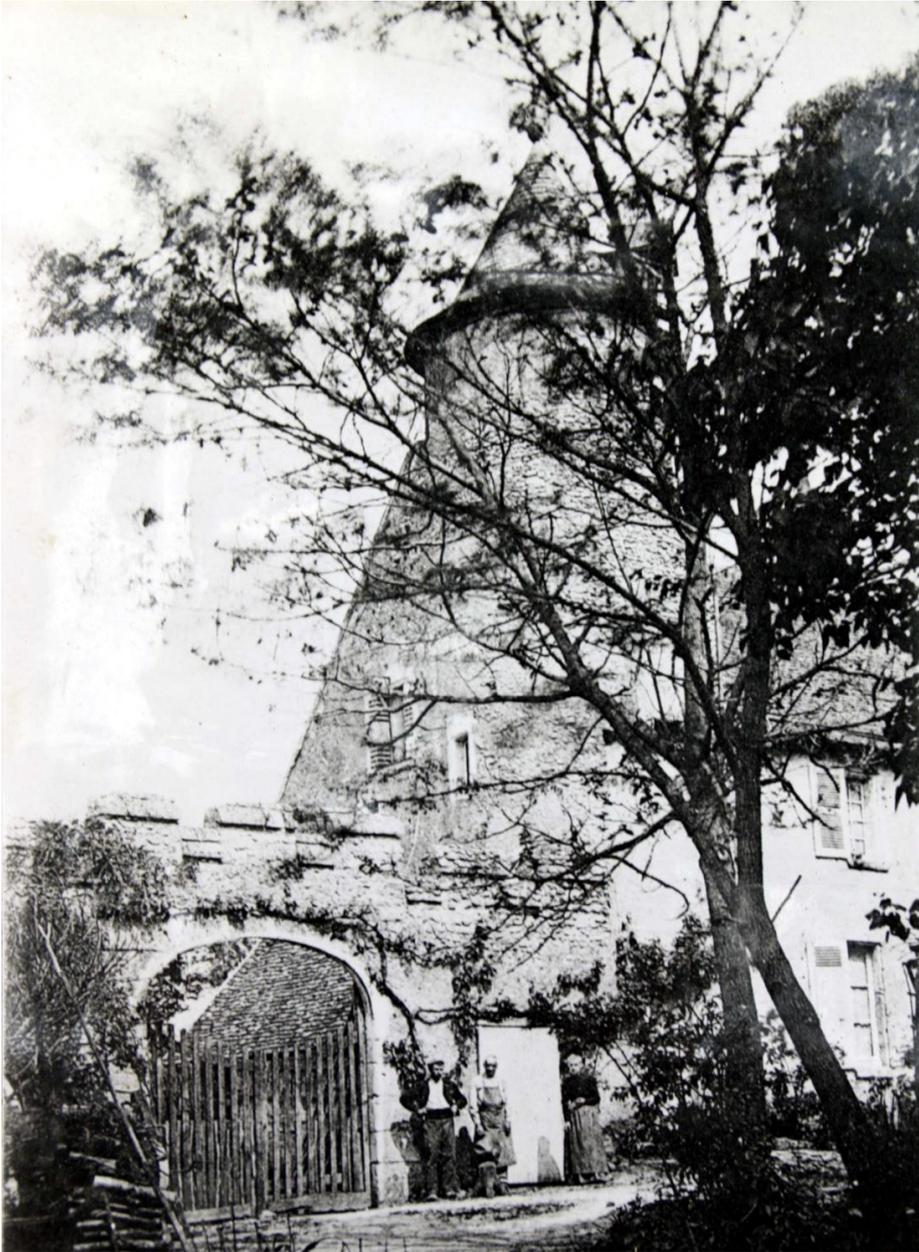
La Blanchardière

La Blanchardière, auprès du bourg à l'ouest, sur la rive gauche du Cosson a tout des attributs d'une seigneurie. L'entrée principale donnait accès à la tour d'escalier qui desservait tout le corps de logis. Cette entrée était protégée par une bretèche. La tour est surmontée d'un colombier. L'entrée de la cour présente un mur crénelé datant du XIX^e siècle. L'ensemble est à dater de la fin du XV^e siècle ou du début du XVI^e siècle. La Blanchardière appartenait à Gilleton Haurelant, dit Vigieux, en 1409. En 1535, elle appartenait à un certain Charles d'Orléans du Breuil.

La Blanchardière sera vendue par deux actes, l'un datant du 10 avril 1592 et l'autre du 2 avril 1604 passé devant maître Bernard, notaire. Les deux actes sont endommagés. Dans le premier, la première page, celle qui nous indique les vendeurs est noire. Dans le second acte, une partie en a été coupée sur le côté, mais on peut y lire que la vente fut faite par « noble homme messire Jacques Tillot, procureur du forest du comte de Bloys, Michel Blanchet, conseiller personnel pour le Roy... de Bloys, Jehan Blanchet, commissaire ordinaire et provincial des terres... Blanchet, secrétaire de la chambre du Roy, Claude et Marguerite (leurs sœurs)... lesdits Blanchet enfants et héritiers de feu messire Jehan Blanchet... Jehanne Blanchet, vefve de feu Pierre Testard, Henry Grivoise... Roy en l'ellection de Bloys, à cause de feu Margueritte Blain, h... Philippes Letonnelier, huissier au chastellet de Paris et Isabel... femme, de luy auctorisés, et Suzanne Grivoise, vefve de feu messire... tant en son nom que comme ayant la garde des enfants dudit... et d'elle héritier soubz bénéfice d'inventaire de feu Marie... vefve Messire Vincent Sinel et légataires dudit feu Sinel. La vente fut faite au profit de Jehan Sergent, maître des fourrures en la maison de monseigneur le Prince de Condé, et honorable femme Gatienne Estiennenerin... de luy auctorisée, demourant en Vienne les Bloys », pour la somme de 200 livres. Cette vente concerna ... « terre de la Blanchardière assis en la paroisse de Huisseau », dans le censif de Bourgmoyn, comprenant « les logis grandz et petits, jardins, clos de murailles, garenne, prés... viguier ou cloz de la Blanchardière, troys minées ou environ de terre... cloz, cinq boesselées ou environ de terre à la Croix Mercier... ».

Pour le XVIII^e siècle, nous trouvons dans les registres paroissiaux de Huisseau, un certain Jehan de Châteauvieux, écuyer, seigneur de la Blanchardière qui meurt en 1650. Sa femme se remaria en 1651 à Blois.





En 1635, apparaît à Huisseau un certain noble homme Pierre Pissonnet, commissaire ordinaire du parc de Chambord, en 1639, un certain Charles Pissonnet, garde des chasses au comté de Blois, marié à dame Geneviève Charron. En 1665, on trouve Guillaume Pissonnet, sieur de Bellefont, fils de Pierre Pissonnet. Il faut en conclure que Guillaume Pissonnet, sieur de Bellefont, rachasseur des plaisirs du roi de la capitainerie de Chambord, époux de damoiselle Claude Chartier, a acquis la Blanchardière entre 1650 et 1665. Pour anoblir son nom, il s'inspira de la présence à la Blanchardière de deux belles fontaines, une sous la grange, et une sous le corps de logis, pour prendre le nom de « Bellefont ». Sa fille Catherine Pissonnet passa un contrat de mariage le 12 juin 1683 avec Jacques Linant, valet de garde robe de monseigneur le duc

d'Orléans, frère unique du roi, fils de noble homme Jacques Linant, officier *celleran* de sa majesté, et de damoiselle Marie Bourgogne.

La Blanchardière resta entre les mains des Pissonnet jusqu'au 4 juillet 1725, date à laquelle les deux tiers du domaine furent acquis par maître Jacques Bellenoue, praticien, demeurant au pavillon de la Chaussée-le-Comte, parc et paroisse de Chambord, de Madame Geneviève Bourgeois, veuve de Pierre Pissonnet, sieur de Bellefont, demeurant au lieu de la Blanchardière, paroisse de Huisseau. Les domaines vendus sont décrits ainsi : « *maison pour le maistre, basse cour pour loger le laboureur, grange, toits et autres bastiments, maisons pour loger les closiers, soulles couvertes à thuilles, un pressoir à roué, caves, courts, jardins, fontaines, vivier, sinfoin, préz, vignes, terres labourables et non labourables, droit de pesche dans la rivière du Cousson, et droit d'usages et servitudes en dépendance, le tout assis et situé en la dite paroisse de Huisseau* ».

La Blanchardière sera vendue en 1841 par les consorts Roger, héritiers des Bellenoue, à M. le comte de Calonne et Diou, conservateur au château de Chambord. En 1912, elle passera à la famille Beaumet qui la possède encore. La Blanchardière prendra alors le surnom de « Pigeonnier à Beaumet ».

Le château de Chambord et son parc

Edifié sur ordre du roi François Ier entre 1519 et 1547, ce château fut une des résidences royales, mais surtout un domaine essentiellement destiné à la chasse. Le parc de 5 441 hectares fut entouré d'un mur de 33 km de long. A la Chaussée-le-Comte, ce mur créa les noms de « **la Muraille** » et « **le Coin** ». Lors de la construction du château, la chapelle et la maison du prieur de Chambord furent démolies. En échange des héritages du prieur, le roi lui concéda une rente foncière. Le prieuré ne devint d'un bénéfice. Le prieur devint ensuite prieur chapelain de la chapelle du château.



Le château de la Motte

Un certain *Symonis de Mota, armiger*, Simon de la Motte, écuyer, apparaît dans un acte de 1276 (archives départementales : 3 H 61). Le château en lui-même, dit de « la Motte-Boulogne », date de la fin du XV^e siècle ou du début du XVI^e siècle. C'est un manoir au logis en angle dont la façade principale est agrémentée d'une tourelle d'escalier qui desservait les étages. La longueur de l'aile est fut doublée dans les années 1920.



C. Vannier édit. à Blois

Huisseau-sur-Cesson. — Château de la Motte, façade Est



Le château de Saumery



La porte d'entrée, au mur crénelé et flanqué de deux petits pavillons de garde date du XVI^e siècle.

Elle donne sur une avant-cour ovale qui précède la cour des communs. Un haut pavillon à la façade incurvée datant du XVII^e siècle, offre un passage voûté entre les deux cours.

La seconde cour, celle des communs, semi-circulaire, reprend le même diamètre que celle de l'entrée et se prolonge par un quadrilatère bordée de deux bâtiments dissymétriques.

On accède ensuite au château proprement dit. Ses parties les plus anciennes datent du XVI^e siècle. Il fut reconstruit dans sa plus grande partie au XVII^e siècle. Il est composé d'une aile Renaissance au sud-ouest qui se terminait jadis par une chapelle et qui fut totalement remaniée au XIX^e siècle. Cette aile est composée d'une grande galerie du début du XVI^e siècle surmontée d'un étage. L'aile est-ouest date du XVII^e siècle et fut sans doute reprise vers 1755 avec l'adjonction de deux pavillons.

Dans le parc de Saumery existait une maison de garde Renaissance, détruite récemment, et surnommée « la Tourelle », « la Tonnelle » ou « le Pavillon de Saumery ».



CHATEAU DE SAUMERY. — Le Porche
Collections ND Phot



CHATEAU DE SAUMERY. — Façade nord

Collections ND Phot

L'aile Renaissance avec sa chapelle et sa galerie à gauche et l'aile du XVII^e siècle à droite.



Château de Saumery, par Huisseau-sur-Cosson (L.-et-Ch.) - Façade Sud

près Bracieux

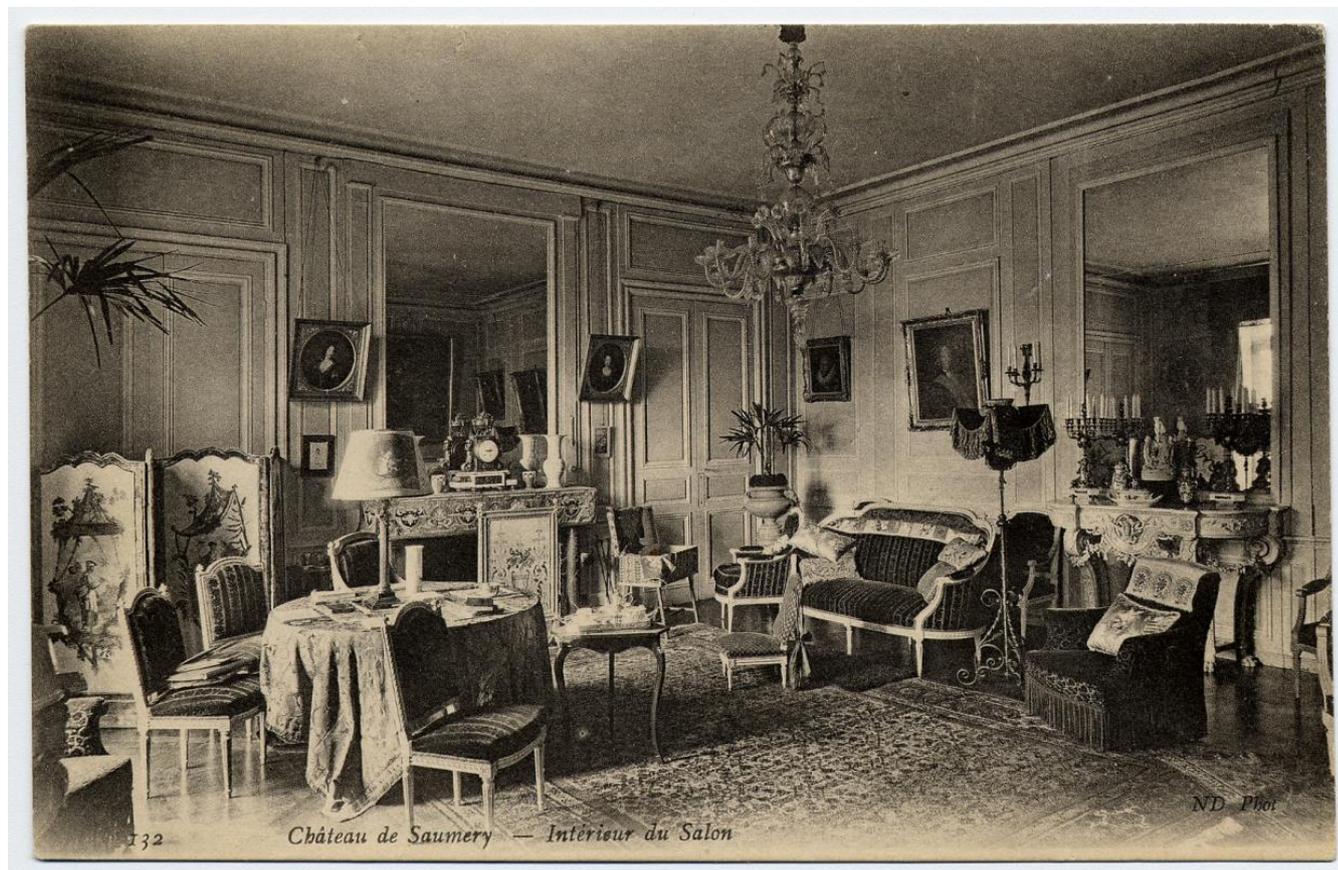
C. Vannier, phot., à Blois



100

CHATEAU DE SAUMERY. — Façade Sud

Collections ND Phot



Les seigneurs de Saumery

Jacqueline Salviati, dame douairière de Saumery, en 1578, était la sœur de Cassandre Salviati, chantée par Ronsard, et tante de Diane, qu'il aimait tant et louait dans ses premières poésies.

En 1585, Menaud de la Carre, aumônier du roi Henri III, accueillit à Saumery, les troupes protestantes d'Agrippa d'Aubigné, sévèrement défaites à Angers, lors des Guerres de Religion.

La nièce de Menaud, Gratianne de la Carre, hérita de la seigneurie.

La maison de Johanne était originaire du Béarn. Elle y possédait de toute ancienneté dans la ville de Mauléon un hôtel noble, appelé de Johanne et de Mauléon, duquel dépendait des fiefs, des terres, etc.

Les armoiries propres de Johanne sont « de gueules au lion d'or ».

Le seul des seigneurs de Johanne qui quitta le Béarn, pour se fixer en France, fut Arnault II, petit-fils d'Evenot de Johanne. Il fut appelé en 1579, très jeune encore, par son oncle l'abbé de la Carre, résidant en sa terre des Veaux, dans la paroisse de Cour-Cheverny, qui avait acquis le château de Saumery d'Antoine de Laudières, gentilhomme de la maison du roi le 13 avril 1583. L'abbé laissa la seigneurie de Saumery à son neveu.

Vers 1566, Arnault de Johanne, seigneur de Johanne de Mauléon, ayant épousé Gartianne de la Carre, sœur de Ménault de la Carre, aumônier du roi, et nièce de Bernard de Ruthie, abbé de Pontlevoy, nommé grand aumônier de France le 1 juillet 1552, les armes de Johanne furent écartelées de celles de la Carre, qui sont « en partie au premier d'azur à trois fasces d'or, au deuxième de sable à trois coquilles d'argent posées en pal ».

Arnault II était qualifié de noble écuyer seigneur dans vingt-deux actes des registres paroissiaux de l'église de Huisseau, entre le 3 avril 1580 au 26 avril 1619. Il était en possession de la seigneurie de Saumery avant le 8 janvier 1590. Il porta le titre de chevalier, conseiller d'Etat. Il fut maintenu noble par Henri IV, qui lui composa sa devise, « Amy seur », anagramme de Saumery. Devant la contestation des titres de noblesse d'Arnault II, le roi Henry IV aurait écrit sur une carte à jouer pour faire taire les détracteurs du seigneur de Saumery : « *La Carre de Saumery est noble comme Henry* ». Arnault II mourut à un âge avancé en 1641.

Arnault II avait épousé en 1593, Cyprienne de Rousseau de Villerussien, fille de Claude de Rousseau de Villerussien, écuyer du roi. Son fils, François, né le 23 novembre 1593 au château de Saumery fut baptisé dans la chapelle du château le 24 du même mois.

François de Johanne, chevalier, seigneur de Saumery, portait les titres de premier gentilhomme de la chambre du roi, capitaine des chasses du comte de Blois, conseiller d'Etat, gouverneur du château royal de Chambord en 1643, gentilhomme de la cour de son Altesse royale Gaston de France, duc d'Orléans, frère de Louis XIII. Il mourut en 1661.

Il avait épousé en 1618, Charlotte de Martin de Villiers, fille de Daniel de Martin, écuyer, seigneur de Villiers, et arrière-petite-fille de Christophe de Martin, écuyer, seigneur de Villeneuve, et d'Anne Compaing de Fresnay.

Leur fils Jacques fut baptisé dans la chapelle du château le 23 octobre 1623. **Jacques de Johanne de la Carre**, chevalier, marquis, seigneur de Saumery, écuyer de son altesse royale Gaston de France, duc d'Orléans, maître de camp du régiment d'Orléans, gouverneur de Chambord, maréchal des camps et armées du roi, grand maître des eaux et forêts, gouverneur de Blois (première provision en date du 15 février 1650) et conseiller d'Etat. Il mourut le 4 mai 1709 à l'âge de 87 ans.

Jacques de Johanne de la Carre avait épousé le 26 février 1650 Catherine de Charron de Noizieux, fille de Jacques Charron de Noizieux et sœur de Mme de Colbert. Il devint par ce mariage le Beau-frère du grand Colbert.

Le premier fils de Jacques de Johanne de la Carre, **Jacques-François de Johanne de la Carre**, fut marquis de Saumery, gouverneur et capitaine du château royal de Chambord, gouverneur et grand-bailli de Blois en 1709, gouverneur des îles de Saint-Honorât et de Sainte-Marguerite, dites îles du Lérins, en 1722, sous-gouverneur des ducs de Bourgogne, d'Anjou et de Berry, petits-fils de Louis XIV. Jacques-François jouissait de l'estime générale à la cour du roi. Il avait la confiance de monseigneur le duc de Bourgogne. Il était l'ami des ducs de Chevreuse et de Beauvilliers, l'un son neveu, l'autre son cousin germain. Il fut également l'ami de Fénelon. Il accueillit un temps chez lui, à Saumery, le roi Stanislas Leszcynski, roi de Pologne en exil, incommodé par l'insalubrité du château de Chambord. Jacques François mourut au château de Chambord le 8 février 1730.

Jacques-François avait épousé Marguerite-Charlotte de Montlezun de Besmeaux, fille du marquis de Montlezun de Besmeaux.

Leur fils **Jean-Baptiste de Johanne de la Carre**, marquis de Saumery, fut maréchal des camps et armées du roi, sous-gouverneur du roi Louis XV, envoyé auprès de l'électeur de Bavière. Il mourut à Paris le 5 mai 1726 âgé de 48 ans. Jean-Baptiste avait épousé en 1715 Madeleine de Lussé.

Le second fils de Jacques de Johanne de la Carre et de Catherine de Charron de Noizieux, **Jean-Baptiste Johanne de la Carre** fut comte de Saumery, maréchal des camps et armées du roi, lieutenant-général au gouvernement de l'Orléanais, premier maître d'hôtel de la duchesse de Berry, gouverneur de Salins dans le comté de Bourgogne, avait été aussi premier guidon de la compagnie des gendarmes de la garde du roi. Il mourut le 27 août 1738. Il avait épousé en janvier 1683, Marie-Madeleine de Lissavide, décédée le 9 septembre 1723, âgée de 55 ans.

Louis Georges de Johanne de la Carre, fils de Jean-Baptiste Johanne de la Carre, fut Marquis de Saumery, gouverneur et grand-bailli de Blois, gouverneur du château royal de Chambord. Il mourut en 1783. Il avait épousé le 2 juin 1756, Henriette-Françoise de Menou, fille de Louis-Joseph, comte de Menou, baron de Pont-Château, maréchal des camps et armées du roi.

Leur fils **Louis Marie de Johanne de la Carre**, se maria avec Angélique Françoise Augustine Fournier de la Châtaigneraye. En 1789, il participa à la rédaction des cahiers de doléances de la paroisse de Huisseau. En 1790, de santé fragile, il était en Suisse pour des soins et cette absence le fit considérer par les Révolutionnaires comme un émigré. Le domaine fut vendu et le mobilier fut dispersé. Le domaine fut racheté après la Révolution.

Son fils, **Louis Marie Auguste Bernard de Johanne de la Carre**, né en 1798, fut capitaine des chasseurs à cheval, se maria à Marthe François Léocadie de Perrochel en 1824. Il mourut en 1860 à Huisseau, sans postérité mâle.

Les armes de la famille de Johanne de la Carre sont « Ecartelé ; aux 1 et 4 de gueule au lion d'or ; aux 2 et 3 d'azur, à 3 fascés d'or parti de sable, à 3 coquilles d'argent rangées de pales ».

Le pavillon de Saumery



Aussi appelé « la Tourelle », « la Tonnelle » ou « le Pavillon de Saumery », cet édifice était une dépendance du château dans le coin nord-ouest du parc de celui-ci. Nous ne connaissons pas la fonction de ce pavillon, qui a pu être simplement construit comme pavillon d'agrément. Cette bâtisse a été démolie en 1991.



Le Château de Villeneuve

En 1542, Guillaume Seigneuret était sieur de Villeneuve (G 1543). Le domaine fut acquis en 1542 par noble homme Blaise de Paviolles, écuyer, sieur de Vileneuve, maître de la garde-robe et valet de chambre de Madame la Dauphine, et demoiselle Françoise Boullay, sa femme. En 1544, on trouve un Jean Descouet, écuyer, sieur de Villeneuve. Vient ensuite François Mallier, sieur de Villeneuve, écuyer, qui acquit la seigneurie en 1614 à Jacques de la Nionaire et à Françoise Mallier, son épouse, héritière de la terre et seigneurie de Sébastien Mailier, sieur de Longny et de Villeneuve, conseiller du roi, trésorier de France à Orléans.



Plan du XVIII^e siècle (archives départementales : 1 Fi 153)



Le château des Crotteaux

Au début du XVII^e siècle, son propriétaire était Jean III Daguier, qui avait été nommé lieutenant-général au présidial de Blois en 1609. Guillaume Ribier lui succéda à cette charge en 1613. Guillaume Ribier, né en 1578, était fils de Michel Ribier, lieutenant général au présidial de Blois, petit-fils d'un autre Guillaume Ribier, sieur de Villebrosse, général des finances en Italie et en Corse. En 1620 Guillaume Ribier, épousa Anne Ribier, qui venait d'hériter de la propriété de Jean III Daguier, son frère. Pendant sa charge de lieutenant-général au présidial de Blois, il fut élu représentant du Tiers Etats aux Etats généraux de 1614. Il conduisit une délégation devant le roi qui, l'année suivante, le fit nommer conseiller d'Etat. Conseiller fort écouté de la reine mère, Marie de Médicis, il refusa la charge de secrétaire de ses commandements. Il déclina également en 1628 la proposition de Richelieu de siéger au Conseil du roi, préférant garder son indépendance et se consacrer à ses études littéraires, aux Crotteaux et dans l'hôtel Sardini qu'il avait acquis à Blois en 1622. Il mourut en 1663, âgé de 85 ans, après avoir vendu les Crotteaux à Nicolas Chauvel, intendant de la Grande Mademoiselle.

La date de 1620 apparaît gravée sur la clef de voûte du vestibule d'entrée du château. C'est sans doute la date de la construction de ce château qui est attribuée par certain à Jean Daguier III et par d'autres à Guillaume Ribier. Considérant le grand nombre de maximes latines dans le château, et considérant le goût de Guillaume Ribier pour les lettres, nous préférons attribuer la construction du château à ce dernier.



Le château comprend un corps principal construit dans le style Louis XIII, encadré de pavillons à la française à peine saillants. L'élévation se limite à un rez-de-chaussée et un étage éclairé par grandes lucarnes et des œils-de-bœuf. Sur les façades de moellons enduits, se détachent les pierres appareillées à refonds qui marquent les angles et les encadrements. Placées à la naissance des pavillons, les portes basses sont surmontées de frontons, de niches et de tableaux gravés de sentences latines : *carpe Diem* (profite du jour présent), *Perrenet ut amnes* (qu'il dure autant que la rivière),

Arbitrii hic jura tui (ici tu es libre de faire ce que tu veux). L'une de ces portes donne sur un petit vestibule, l'autre sur l'escalier de pierre à rampes droites. La bibliothèque, aujourd'hui salon, occupe la partie centrale. C'est une belle pièce décorée dont les boiseries et le plafond peint à la française rappellent ceux de Cheverny et de Beauregard. Sur la cheminée monumentale, le portrait de Guillaume Ribier est accompagné d'armoiries : *d'azur à une fasce ondée d'argent accompagné en pointe d'une tête de licorne de même (d'or)*. Les poutres portent des sentences latines. L'ancienne cuisine, au sous-sol du pavillon ouest, est couverte de voûtes sur croisées d'ogives reposant sur un pilier octogonal. Cette cuisine est contemporaine de la construction du château.



136 HUISSÉAU-SUR-COSSON (Loir-et-Cher). — Château des Grotteaux, bâti en 1620, par Guillaume Ribier. ND Photo



189 CHATEAU DE GROTTÉAUX, Bâti en 1620, par Guillaume Ribier. Collection ND Photo

Le château fut acquis vers 1760 par Louis-Joseph de Lenfermat qui l'agrandit à l'ouest d'une aile basse. Le château fut ensuite vendu le 30 thermidor an III à Charles-Joseph Bagieu, régisseur général des vivres de la Grande Armée, ami de Napoléon Ier, et grand amateur de botanique, qui restaura le château, y rajouta son orangerie dans les communs vers l'an IX, et fit planter dans le parc des espèces rares, dont des cyprès chauves importés de Louisiane.



Château des Grotteaux-Huisseau (L.-et-Ch.) — Orangerie

PHOT. COMBIER MACON

La propriété fut acquise en 1855 par la comtesse Delamarre, elle appartient aujourd'hui à la famille Chereau.

Le nom des Crotteaux sera utilisé jusqu'en 1854 dans les titres. Le nom actuel des Grotteaux, plus élégant fut adopté vers 1860.



Le château est complété, d'une glacière, et, à l'ouest, de l'autre côté du chemin, par un colombier et un moulin à eau à deux paires de meules pour faire de la farine.



Le bâtiment du moulin dont la construction remonte au XVI^e siècle fut entièrement remanié en 1876 pour Perrin Banet.

La paroisse de Chambord : février 1666

L'évêché de Chartres consentit, sur la réclamation des habitants, à la création de la paroisse de Chambord dans les limites du son parc. L'église Saint-Louis fut alors construite la même année, non loin du château. La paroisse de Huisseau perdit ainsi la plus grande partie de son territoire.

Le diocèse de Blois : 1697

Le diocèse de Chartres s'étalant loin au sud de son siège, l'autorité épiscopale décida la création du diocèse de Blois érigé le 1 juillet 1697. Blois avait son évêque et un évêché fut construit entre 1698 et 1703, derrière l'ancienne église paroissiale Saint-Solenne, qui avait été détruite par un ouragan en 1678, qui fut reconstruite entre 1681 et 1702, et qui devint église cathédrale Saint-Louis.

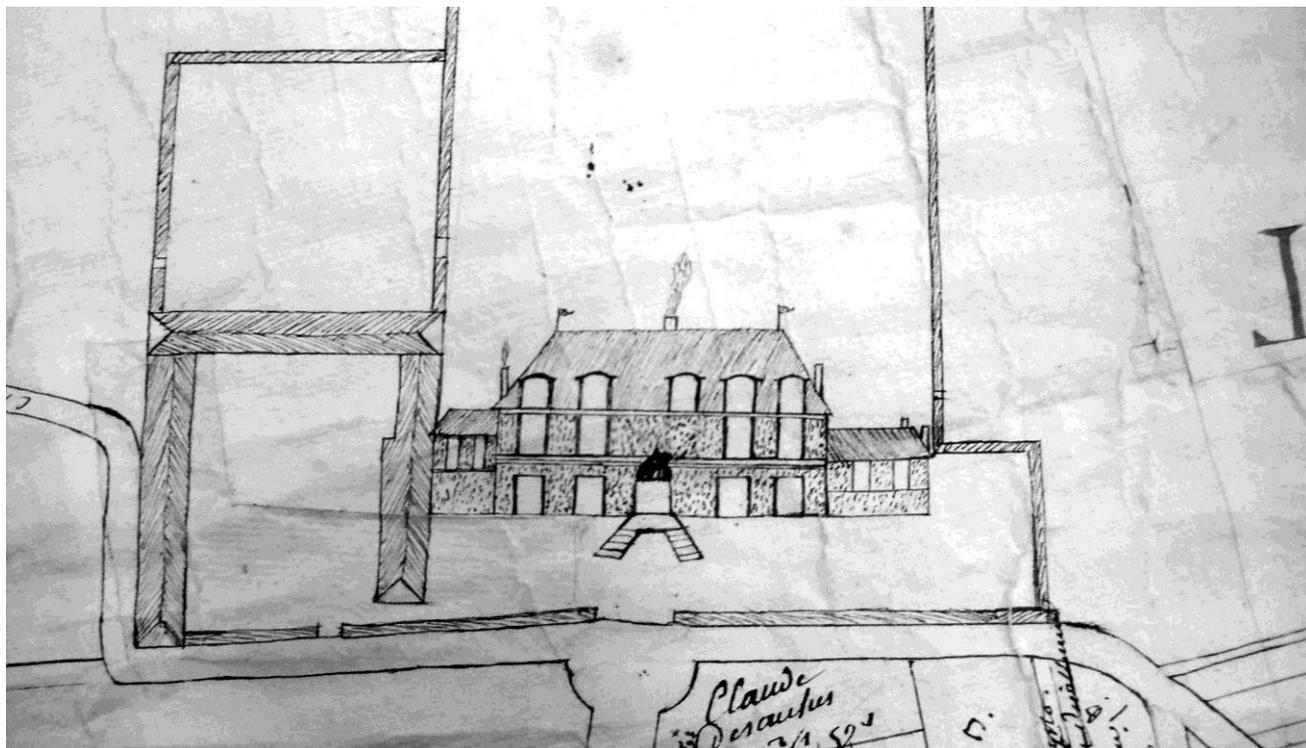


Le château de l'Orme

La chapelle du château de l'Orme, appartenant à Monsieur Ogier, seigneur de l'Orme, fut de nouveau bénite, par M. de Champeron, prieur-curé de Huisseau, en octobre 1763. Le château a dû être construit peu avant cet événement, dans la seconde moitié du XVIII^e siècle.

Le 21 août 1775, Louis Taboureau (ou Toubureau) Dargenville, chevalier, capitaine du corps royal

d'artillerie, demeurant en sa maison de l'Orme, paroisse de Huisseau, vendit la maison de l'Orme et ses dépendances, paroisse de Huisseau, à messire Maximilien Marie de Valicourt, chevalier, seigneur du Mesnil, Vitremont et autres lieux, demeurant en son château et paroisse du Mesnil la Martinière, province de Picardie, et à dame Marie Madeleine Joseph de Calonne, sa femme. Le domaine vendu comprenait « *la maison de l'Orme située paroisse de Huisseau, contenant un corps de logis, composé d'un vestibule, plusieurs chambres à cheminée, cabinets, salle à manger, salle de compagnie, cabinets, plusieurs chambres hautes et greniers dessus, couvert d'ardoises, caves voûtées sous le dit corps de logis, une chapelle aussi couverte d'ardoises, sur le retable de laquelle sont trois tableaux dont celui du fond de l'autel représente Seine (cène) du seigneur, un autre l'image de la Vierge et l'autre l'Ecce Homo, qui font partie de la présente vente. Au vent d'amont duquel corps de bastiment est une grande cour dans laquelle on entre par une porte cochère, petite porte à costé, laquelle est entourée de bastiments servant de cuisine, logement de jardinier et closier, cellier, pressoir à vin, remise, écuries, greniers sur le tout, couvert de tuiles, puits au milieu de la dite cour sur lequel est une petit colombier. Derrière les dits bastiments de la dite basse cour de côté de solaire un jardin potager entouré de murs au milieu duquel est un bassin d'eau, ensuite duquel est un verger d'arbres fruitiers ; vis-à-vis le corps de bastiment de la maison et chapelle est un jardin en parterres et bosquets entouré de murs ; et du costé de gallerne une cour non pavée dans laquelle on entre par un pont de fer du costé d'abas dudit jardin et dudit corps de bâtiment une pièce d'héritage plantée en mûriers contenant environ huit arpents entourés en partie de hayes vives ; des murs du jardin cy-dessus et du bois cy-après, une pièce de bois taillis vis-à-vis la dite maison, ensuite des jardins et clos cy-dessus du costé du midy distribuée par des allées, contenant environ vingt arpents dix-huit boisselées ou environ de terre et verger du côté d'amont dudit potager tenant aux murs d'iceluy, quinze autres boisselées ou environ de terre tenant au bois taillis cy-dessus du costé d'amont : le tout en un seul tenant contenant au total y compris la place des bastiments, cours et jardins, trente-cinq arpents ou environ tenant de gallerne, dans une partie, au chemin qui conduit de Morest à Saumery et à Boesse par Cottes Noires ; dans une autre partie, du même costé à une allée de charmes cy-après, de solaire aux terres de Monsieur le Marquis de Saumery et autres, d'amont au chemin de Huisseau à Montlivault, d'abas aux héritiers du sieur Louis Menard, à Louis Dallon, Sylvain Belin et autres ».* Maximilien, seigneur de Vitremont avait épousé en 1753 Marie-Madeleine de Calonne. Ces armes étaient « d'azur au franc canton dextre d'hermines ».



Le château de l'Orme sur un plan du XVIII^e siècle (archives départementales : 1 Fi 146).

Le château de Nanteuil

Il appartenait au XVII^e siècle à la grande famille blésoise des Courtin. Le château actuel fut construit vers 1760 et fut restauré et modifié au début du XIX^e siècle.

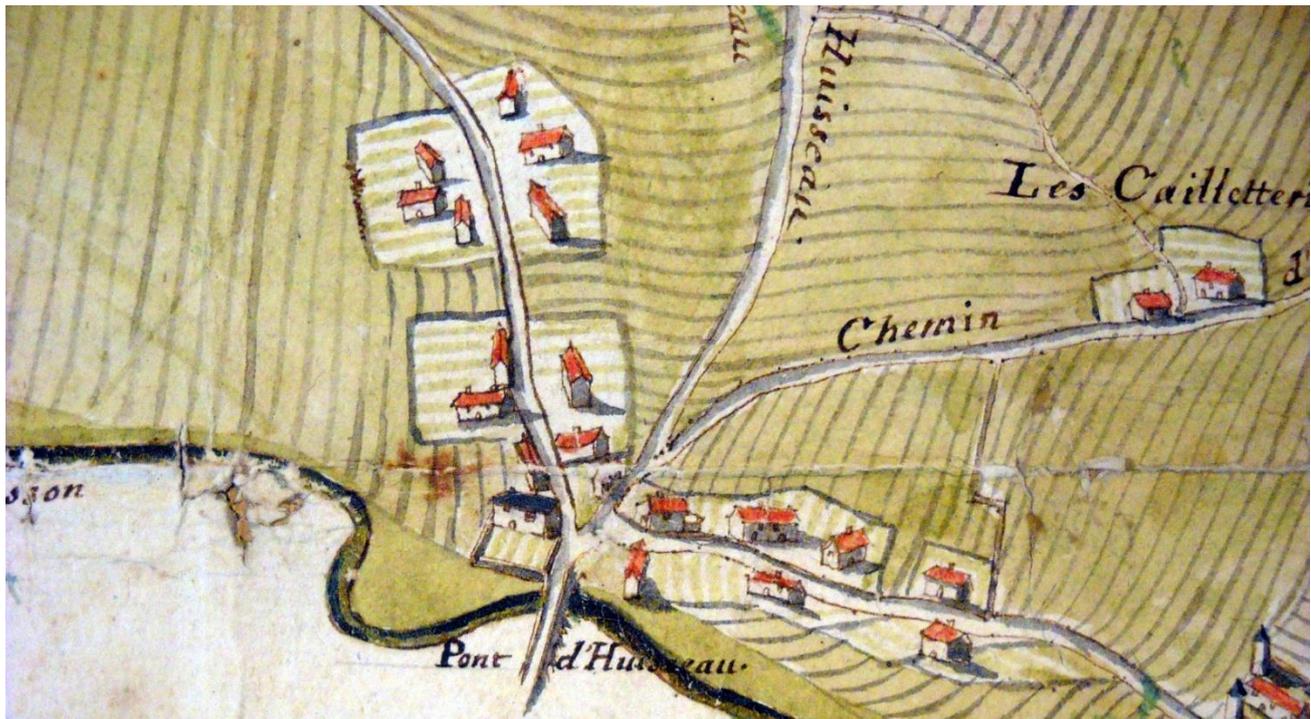


Seigneuries de l'Epoque Moderne



Le manoir des Basses-Landes

Situé au bout du pont de Huisseau, ce domaine dépendait du prieuré de Boulogne. C'est une bâtisse du début du XVI^e siècle, dont l'étage est desservi par une tourelle à escalier à vis.



Plan du XVIII^e siècle (archives départementales : 1 Fi 153).

La ferme des Landes

Elle ne figure pas sur le plan du nord de la commune datant du XVIII^e siècle (archives départementales : 1 Fi 153), mais sur un plan plus tardif de la fin du XVIII^e siècle (archives départementales : 1 Fi 146). C'est sans doute une implantation de la fin de l'Epoque Moderne.



La maison d'école

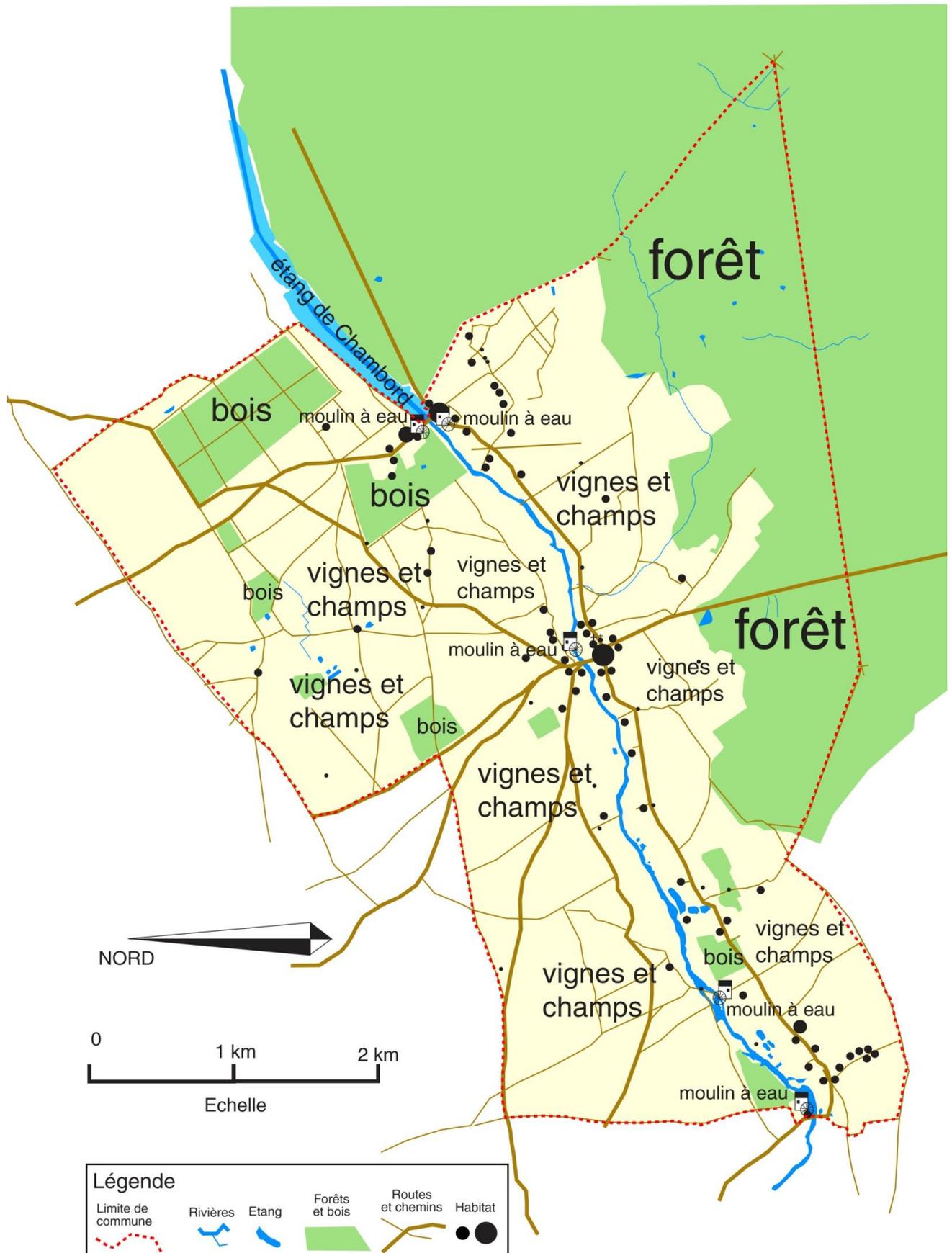
Un chapelain de la chapelle Saint-My fut chargé des écoles en 1596 (archives départementales : 3 H 101). Cette école se situait juste en face de la chapelle. Cette maison-école existe encore. Elle possédait un jardin jouxtant le cimetière.



La boucherie de la fabrique

Elus par les paroissiens, les représentants de la fabrique, ou fabriciers, s'occupaient de l'entretien de l'église, du bon fonctionnement des fondations pieuses et de la gestion des biens de la paroisse. C'est un peu l'ancêtre du Conseil municipal. Devant les portes et la galerie de l'église à l'ouest existait une boucherie qui appartenait à la fabrique de la paroisse. Ces étaux de boucherie, *estail à vendre chair en destail*, étaient loués à un boucher par les marguilliers. Un tiers était parfois loué à un mercier, les deux tiers restant à la boucherie (titres de la fabrique de 1598 à 1681, archives départementales : G 1551).

L'ancien terroir



Les sols

Le calcaire

Un seul toponyme, situé à l'ouest du bourg de Huisseau, nous rappelle clairement la présence de calcaire de Beauce sur la commune, « Le **Champ Chaux** ». Le mot chaux vient du latin *calx*, *calcis*, la chaux, le calcaire. La chaux est fabriquée avec du calcaire.



« Les **mardelles** », au sud-est du Chiteau, indiquent la présence de trous d'un mètre à dix mètres de profondeur. Ces trous se forment dans un relief karstique, calcaire. Ils sont dus à la dissolution de la roche et à l'infiltration de l'eau. On dit que ces trous sont également des fonds de cabane datant de l'Antiquité ou du Haut Moyen Age. Il est difficile de savoir sans données archéologiques si cette assertion se reporte aux « Mardelles » de la commune.

L'argile

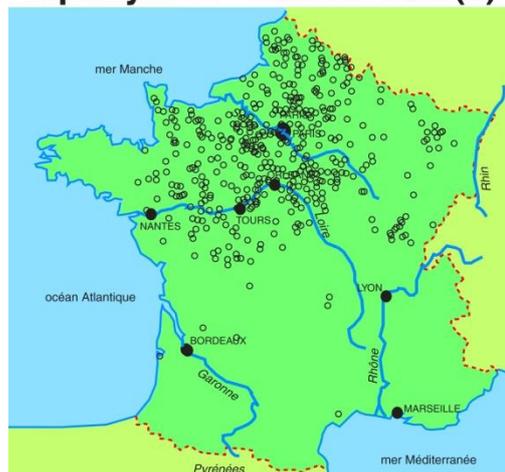
Ardille est un terme dialectal synonyme d'argile. Ce sont des terres boueuses, argileuses. Cette interprétation est unanimement reconnue par les toponymistes. « **Les Ardières** » porte en plus le suffixe *-aria*, « -ière », qui en affirme le caractère. Il s'agissait sans doute d'une carrière d'argile. « **L'Hardillet** » appartient à la même famille toponymique, mais il est au diminutif. Les Ardilles se trouvent entre la forêt de Boulogne et la Chaussée, sur un sol argilo-sableux. Les Ardières se situent entre Huisseau et le Chiteau, auprès de la forêt de Boulogne, également sur un sol argilo-sableux. L'Hardillet se trouve sur un sol sableux sans doute argileux.

Les sables

Un seul toponyme rappelle l'existence de sable sur la commune, « les **Sablonnières** » qui nous indiquent la présence de carrières de sable. Ce toponyme est caractéristique du Bassin parisien comme nous le montre la répartition de ce toponyme.



Toponymes "Sablonnière(s)"



Les sols



Le relief

Les points hauts

Nous pouvons rappeler ici que « **Huisseau** » signifie élevé, hissé, que « **Nanteuil** » indique un panorama sur la vallée du Cosson, c'est-à-dire une certaine hauteur, que « **Beauvais** » est un synonyme de « bellevue » et donc une hauteur.

Le toponyme « les **Has Péan** », comprend le terme gallo-romain *péan* qui signifie « sur la hauteur ».

La notion de hauteur est aussi évoquée aux « **Quatre Vents** », lieu soumis à tous les vents par sa situation élevée.

Des micro-toponymes de hauteur, datant du Moyen Age ou de l'Epoque moderne, apparaissent en français moderne : « les **Hauts** », « les **Hauts de l'Orme** », « les **Hauts de Croteau** », « le **Haut Chiteau** », « les **Hauts Monts** ».

Les plateaux

Le plateau nord de la commune, une étendue plate, est indiqué par les toponymes « **La Plaine** » et « **la Plaine des Landes** ». Ce deuxième toponyme fait référence à la ferme des Landes (plan ci-joint 1 Fi 89).



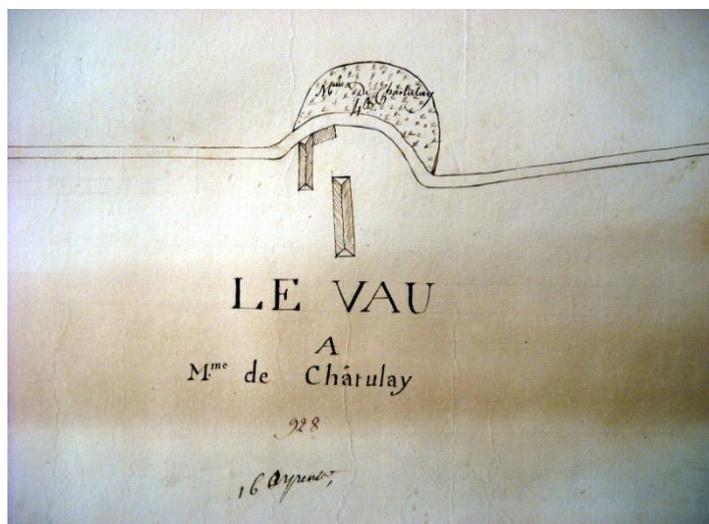
Les points bas

« **Les Basses Ormes** » sont en rapport avec le domaine de l'Orme, ces terres sont en contrebas du château. « **Les Bas de Bioux** » se rapportent à ce lieu-dit. « **Le Bas des Prés** » baptise des prés situés dans la vallée du Cosson à la limite est de la commune.

Les vallées

« **Nanteuil** » évoque la vallée du Cosson. Ce toponyme a un synonyme proche « les **Vallées** ».

Les petites vallées des ruisseaux qui abreuvent le Cosson portent les noms de « **Vau** », des « **Veaux** », de « la **Vallée** », et de « la **Vallée des Soucis** ». Ce dernier toponyme indique peut-être de mauvaises terres (plan ci-joint 1 Fi 76).



Le relief



L'eau

Rivière et ruisseaux

Nous pouvons rappeler ici que le « **Cosson** » signifie « qui coule de façon constante ». Le petit ruisseau du plateau nord qui aboutit au Bout du Pont s'appellent « les **Ruelles** ».



Les sources

Les sources portent habituellement le nom de « fontaine ». Dans le bourg de Huisseau, nous avons « la **fontaine Saint-My** », sans doute une ancienne source sacrée christianisée avec l'implantation de l'église et la légende de saint My, ermite. Il existe un point d'eau tari dans les jardins du presbytère au nord de ce bâtiment. Il s'agit peut-être d'une ancienne source. La question reste à creuser, archéologiquement, cela va sans dire.

Auprès de l'Oisillière existent deux sources portant sur les plans du XVIII^e siècle le nom de « **fontaine de l'Oiselière** » et « **fontaine de l'Oiseau** ». Il existe également une **source à la Motte**, deux sources à la Blanchardièrre, une source entre les Crotteaux et Nanteuil et une source à Nanteuil. Une autre source à l'ouest de la Chaussée servait de **lavoir** à l'Époque Moderne.

Les mares et les marais

Elles étaient très nombreuses autrefois. Quelques-unes ont laissé des toponymes : « **l'Étang Noir** », « les **Fausses du Clos** » (ou « Fosse du Clos »), « les **Fausses** » (ou « Fosses », ou « Fossés »). Il existait également une fosse à l'ouest de la Chaussée-le-Comte. « Les **Ebrettes** », ou « **Evezerettes** », indique également des points d'eau, c'est un nom gallo-romain. Les marais de la vallée du Cosson apparaissent aux « **Crotteaux** », qui désignent des marais et des mares, au « **Marais** », mais aussi aux « **Marchers** » qui est un synonyme de marais (ci-joint plan 1 Fi 153).



Les puits

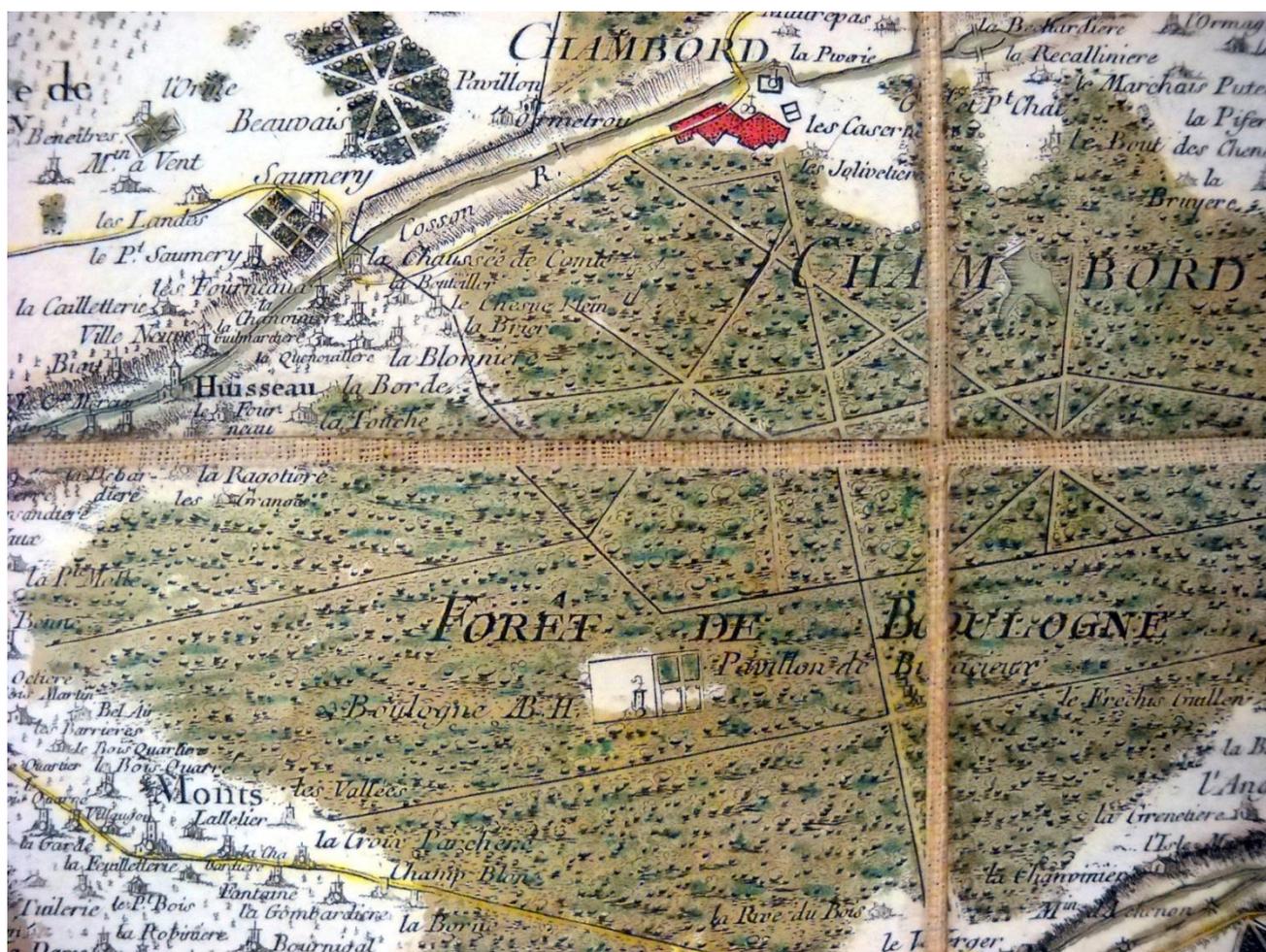
Les bourgs et les fermes pouvaient posséder des puits. Il en reste quelques uns. Nous n'en avons pas fait l'inventaire. A notre connaissance, ils n'ont laissé que le toponyme « puits ».



Forêt et bois

La forêt

La « **Forêt de Boulogne** », aujourd'hui forêt domaniale, autrefois forêt royale, et antérieurement forêt comtale, signifie « qui est composé essentiellement de bouleaux ».



Carte de Cassini

Les bois

Le toponyme de bois le plus évident est « le **Bois de l'Orme** » à côté de ce château. « Les **Tailles de Bioux** » auprès de ce lieu-dit évoquent un taillis, un bois régulièrement taillé. « **Bioux** » indique des billes de bois et le fait de couper. « Les **Brûlis** » auprès de la forêt de Boulogne, au sud de la Chaussée-le-Comte évoque un terrain défriché par le feu, c'est-à-dire essarté et brûlé.



Forêt et bois

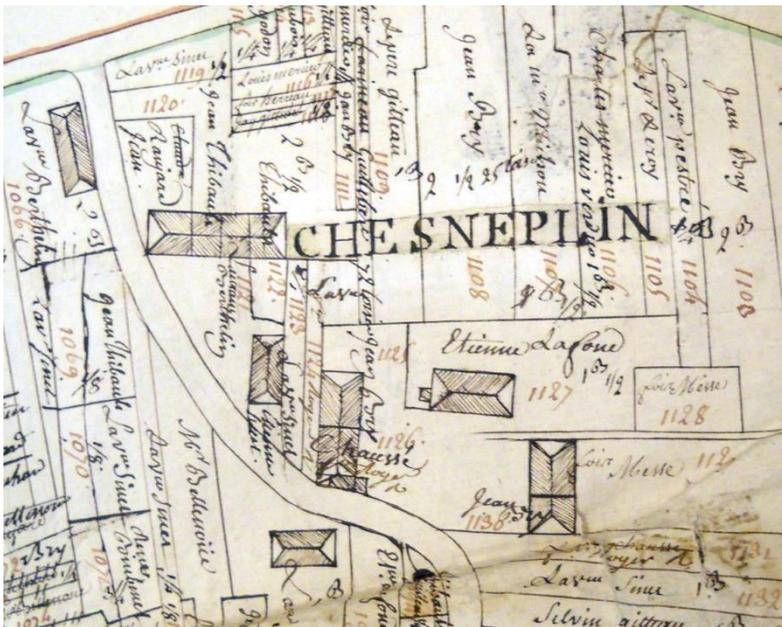


La flore

Les essences d'arbres

Les noms les plus anciens de la commune se rapportent à la présence de bouleaux : « **Boulogne** » et peut-être « **Bioux** ».

Le chêne est également présent avec « la **Chenaïlle** », synonyme de « chênaie », situé au nord de la Chaussée-le-Comte, et « le **Chêne Plain** » au sud-est de ce hameau. L'adjectif *plain* ou *plein* caractérise ce chêne.



(Archives départementales : plan 1 Fi 79)

Le chêne est aussi évoqué aux « **Glandas** », qui indique un bois où les paysans emmenaient les porcs à la glandée, c'est-à-dire se repaître de glands. Ce toponyme correspond à un petit bois au nord de Bioux.

Le charme est représenté à « la **Charmoie** », bois de charmes. Les châtaigniers apparaissent dans le coin sud-ouest de la commune avec le nom gallo-romain des « **Castenodes** » terme provenant du latin *castanetum*, châtaigneraie, de *castenum*, le châtaignier.

« **L'Orme** » indique la présence d'un grand orme.

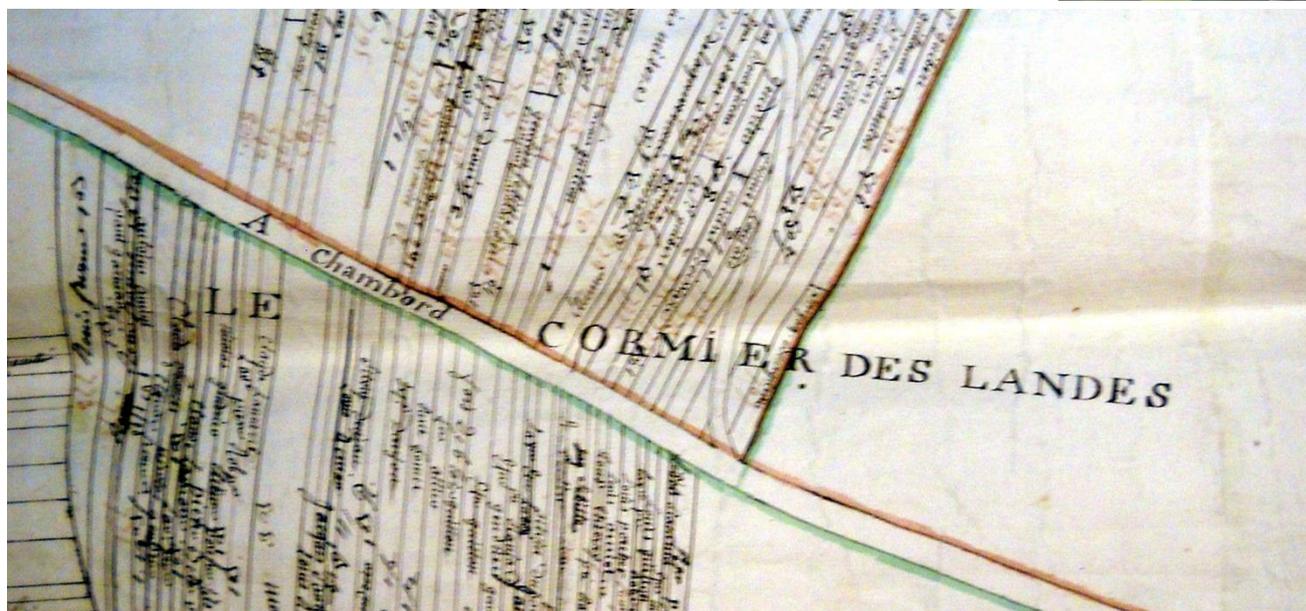


Les arbres fruitiers sont également représentés avec « la **Taille à Poirier** », « le **Cormier des Landes** » et le « **Pommier Nourry** ».



« La **Taille à Poirier** » peut faire référence à un patronyme et pas forcément à un arbre, mais il est difficile d'avoir une certitude à ce sujet. Le patronyme se rattache de toute façon à l'arbre fruitier.

« **Le Cormier des Landes** », rappelle la présence d'un cormier, c'est-à-dire un sorbier ou un poirier sauvage.



(Archives départementales : plan 1 Fi 146).

Dans « le **Pommier Nourry** », le terme « Nourry » peut être un nom d'origine germanique *Nodric*, construit avec *nod*, besoin, nécessité, et *ric*, puissant. Ce terme peut aussi être un patronyme plus récent dérivé de « nourrir », et serait alors un surnom d'éleveur. « Le Pommier Nourry » est dans tous les cas le pommier de Nourry.



Les cerisiers peuvent être évoqués par « **Guinis** » mot dérivé peut-être de guigne arbre qui donne des cerises aigres contrairement au cerisier qui donne des cerises douces. Cependant, il existe d'autres interprétations possibles de ce nom (voir cet article).

Broussailles, landes, haies et sous-bois

« La **Brosse** » et « les **Brosses** » sont des synonymes de broussailles. Les épineux des broussailles sont évoqués aux « **Grippoux** ». Ce dernier terme pose problème, car il existe à son propos d'autres interprétations (voir cet article).

Les sous-bois comprennent des « **Bruyères** » ou « Bruières », toponyme du sud-est de la Chaussée-le-Comte (du latin populaire *brucaria*, champ de bruère, qui vient du bas latin *brucus*. *Bruyère* est en fait un mot gaulois), et des « **Genièvres** », des genévriers, toponyme du sud-ouest du bourg de Huisseau. Un grand enclos, limité par la forêt de Boulogne sur trois côtés et par un ruisseau au nord, porte le nom des « **Haies** ».



Les « Landes » comprenaient de « **l'Armoise** », plante herbacée connue des Gaulois pour ces vertus thérapeutiques. Ce nom vient du nom de la déesse romaine Artémis qui protégeait les femmes malades.

L'osier

On peut voir dans « les **Guiches** » qui se situent dans la vallée du Cosson auprès des Crotteaux, la présence d'une oseraie, mais il existe bien d'autres interprétations à ce nom (voir cet article).



Les Pois Chiches

Ce toponyme est énigmatique car c'est une plante de culture méditerranéenne. Il s'agit peut-être ici d'un surnom, ou d'une tentative d'implantation de cette culture par les Romains qui essayèrent également d'introduire dans nos régions l'olivier sans y parvenir. Ils réussirent à y introduire la vigne avec succès.

La flore



La Faune

Les ânes

Les ânes sont évoqués dans « l'Asin Colette » et dans les « Has Péan ». Ces deux toponymes proviennent du latin *asinus*. Un texte des titres de la fabrique mentionne également « la rue aux Asniers ».

Les lapins

Une garenne est un lieu de prélèvement par prise au collet ou au filet de lapins sauvages. C'est un privilège seigneurial. La seigneurie de Villeneuve possédait une « Garenne » dans la vallée du Cosson à l'est du château.

(Archives départementales : 1 Fi 153).



Pies et cigognes

La présence de l'oiseau a donné son nom à une parcelle au sein du Château : « la Pie ».

Un texte du XIII^e siècle des titres du prieuré-cure de Huisseau fait mention du lieu de la « Cegaigne », qui nous indique l'ancienne présence de cigogne.



Les loups

Un sentier évoque la présence de loups, encore fréquente au XVIII^e siècle : « la Sente au loup ».

(Archives départementales : 1 Fi 153).

Les lièvres

D'autres sentiers évoquent la présence de lièvres : « les Sentes aux Lièvres ».

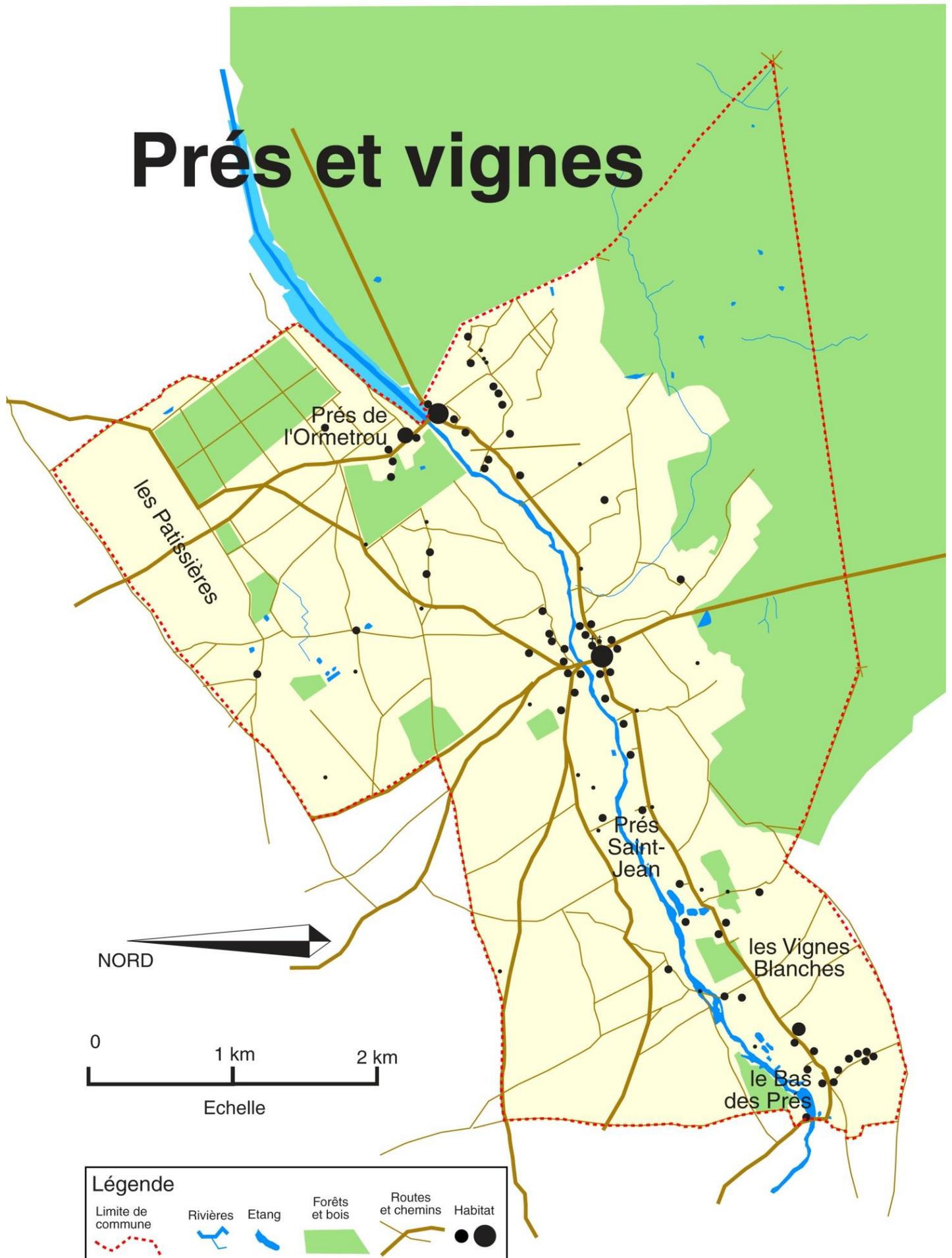
La Remise

C'est un taillis qui sert de retraite au gibier. Ce terme peut avoir plusieurs autres définitions (emplacement dans une maison pour mettre les voitures à couvert ; petit hangar dans lequel on range des outils ; époque où l'on sème), mais celle-ci paraît la plus adaptée.

La faune



Près et vignes



Le parcellaire

Les enclos

Les enclos entourés de haies étaient beaucoup plus nombreux qu'aujourd'hui. Il s'agissait peut-être de vignes. Les textes, titres du prieuré-cure de Huisseau et titres de la fabrique, font mention du « **Grand Clos du Chiteau** ». D'autres enclos ont laissé des toponymes. « **Le Petit Clos des Amardes** » fait référence aux « Amardes », nom gallo-romain évoquant sans doute des incendies fréquents et qui désigne le terroir du sud-ouest de la commune.

Auprès du Vau et des Vaulx se trouve « **l'Enclos des Veaux** » faisant référence au petit vallon du ruisseau local et aux fermes du même nom.

Un grand clos existait au sud de la Chaussée-le-Comte, « **les Clos de Gilles Gobin** », du nom de son propriétaire.

Toujours auprès de la Chaussée-le-Comte non loin des Bruyères et du Chêne Plain, se trouvent « **l'Encloture** » et « le **Clos de la Pignetterie** » du nom de sa ferme. Non loin de la Borde, se trouve « le **Clos des Bordes** ».

Deux zones cultivées insérées dans la forêt de Boulogne au sud de la commune sont des clos indiqués par les toponymes « les **Haies** » et « les **Enclosures** ».

Au nord-est du bourg de Huisseau nous trouvons « le **Clos Poulin** » qui se rapporte à son propriétaire. Poulin est un patronyme, surnom d'un homme vif.

« **L'Asin Colette** » caractérise aussi des clos de l'époque gallo-romaine (voir cet article).

Les climats

Un climat désigne des terres labourables. C'est un mot équivalent à *sole*, un quartier de terroir formant une unité d'assolement. Ce terme désigne aussi un terroir limité apte à la production d'une qualité précise de vin. On peut le traduire par « cru ». Ce terme, qui est assez récent et date de l'Époque Moderne, est toujours lié à une ferme voisine : « le **Climat de l'Oisellière** », « le **Climat des Gallots** », « le **Climat des Bordes** », « le **Climat des Landes** ».

Les champs et les terres

Comme les climats, les terres sont liées à une ferme : « les **Terres de la Boutillière** », « les **Terres de la Brosse** », « les **Terres de Villeneuve** ».

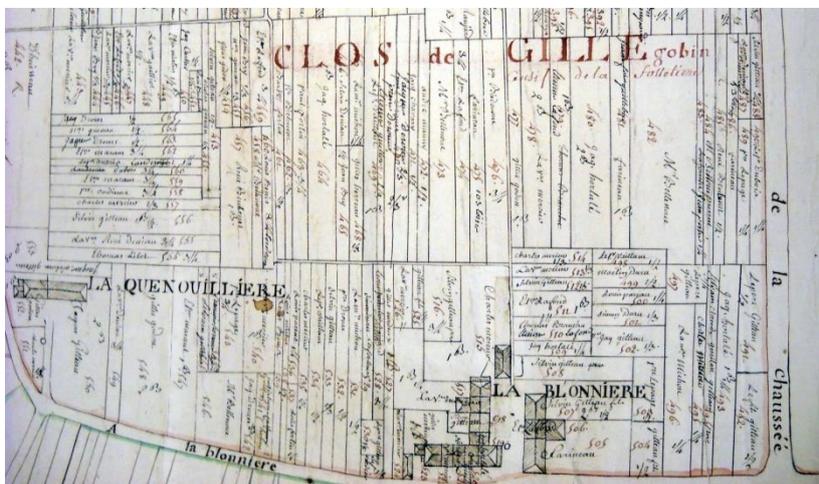
Certains toponymes ne demandent pas d'explications particulières : les champs sur des terres calcaires, « le **Champ Chaux** », « le **Champ Blanc** ».

« Le **Champ de Ligny** » fait référence à un nom ancien de terroir « Ligny » qui désigne un bois.

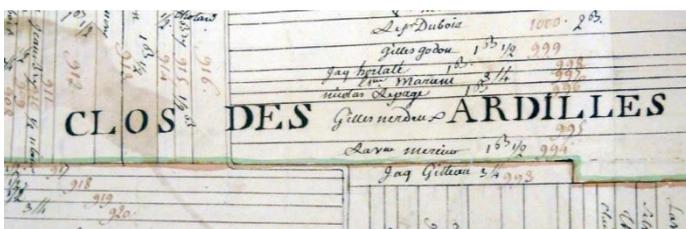
« Les **Champs Houlans** » ou « **Champs Ouzans** », peuvent faire référence au latin *olla*, un pot, une marmite, une urne cinéraire, ce qui pourrait nous faire croire que ce genre d'objets a été trouvé ici, mais la véritable phonétique est « ouzan ». Ce terme pose problème. Il peut être synonyme de « ozanne » forme altérée de « hosanna », acclamation liturgique de la fête des Rameaux, rappelant l'entrée triomphante du Christ à Jérusalem. Ce terme devint un nom de baptême fréquent au Moyen Âge. Il peut aussi provenir d'un nom germanique *Huso*, de *hus*, maison. Il est difficile de trancher.



Plan du Grand Clos du Chateau (Archives départementales : plan 1 Fi 41).



(Archives départementales : plan 1 Fi 79).



(Archives départementales : plan 1 Fi 76).

(Archives départementales : plan 1 Fi 79).

Formes, couleurs et places des parcelles

Les parcelles dont la forme triangulaire est due à un chemin traversant le terroir en biais sont indiquées aux « **Pointes de Maslives** » (pour Maslives, voir cet article) et aux « **Bizeaux** ».

La forme carrée des parcelles a baptisé « les **Carrés de l'Orme** ».

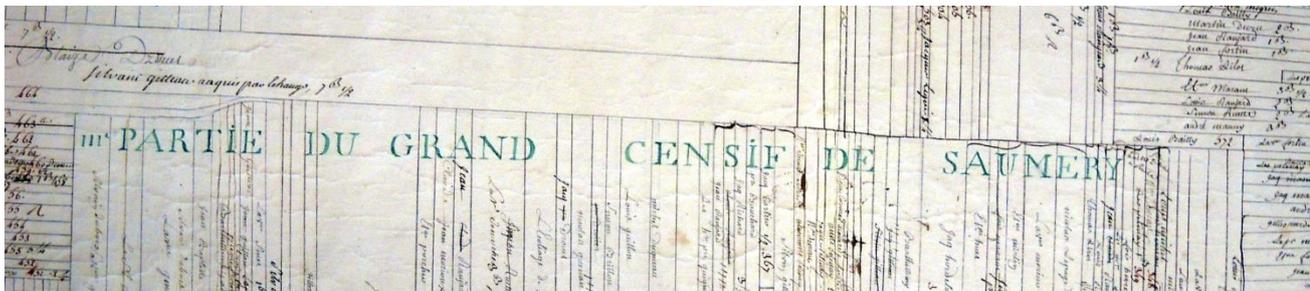
La situation de parcelles est indiquée aux « **Bouts de Huisseau** » et aux « **Devants de l'Orme** ». « Les **Murs des Grotteaux** » sont les parcelles faisant face à ces murs.

La couleur noire de la terre est indiquée aux « **Cottes Noires** » due à la présence d'argile. Le terme de « Cottes » ne peut se rapporter à une pente, une côte. Nous pensons qu'il s'agit de terres situées sur le côté, sans doute en limites de la paroisse ou en limite de la centuriation romaine.

« Le **Grand Réage** » indique un groupe de parcelles ouvertes, à longs côtés parallèles et de mêmes dimensions.

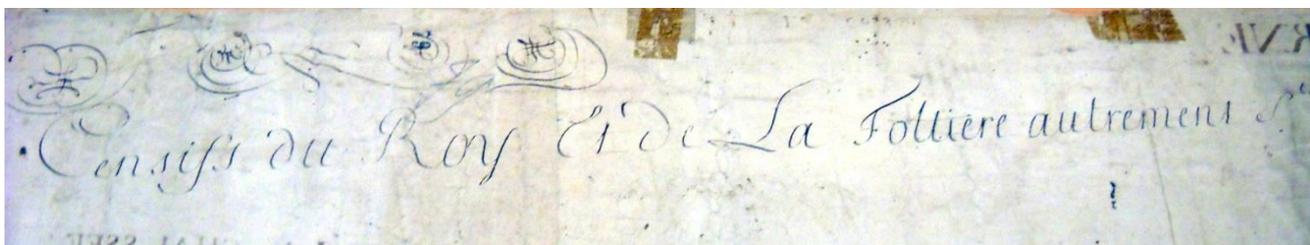
Les censives et les fiefs

Toutes les terres étaient soumises à un impôt seigneurial, le cens. Chaque seigneurie avait donc ces censives, des terres tenues en fief et dont le vassal devait le cens à son seigneur. Les seigneuries de la paroisse de Huisseau-sur-Cosson avaient donc leurs censives. Ces censives portaient le nom de leur seigneurie de rattachement ou le nom de leur terroir.



(Archives départementales : plan 1 Fi 89).

Sur les plans du XVIII^e siècle, nous trouvons ainsi : « le grand censif de Saumery », « le censif de la Sablinnière ou Beauvais », « le censif de Villeneuve » dont faisait partie le moulin des Landes, « le censif de Saint Laumert », abbaye de Blois, « censif du Has Péan », « censif du Haye Péan », « le censif de Crotteaux » dont faisait partie la Gibordière, « le censif de la Motte de Boulogne », « le censif de Richebourg », « le censif du Roy », « le censif de la Folletière », « le censif du Roy et de la Foltièrre autrement Sainte Catherine ».



(Archives départementales : plan 1 Fi 79).

Un de ces censifs est devenu un toponyme : « le **Censif du Roy** », près de la Fontaine du Receveur à l'ouest de la Chaussée-le-Comte.

Cette mémoire des fiefs de la seconde moitié du Moyen Age et de l'Epoque Moderne se retrouve également dans « les **Fiefs** », toponyme qui indique une pluralité de seigneurs sur un même groupe de parcelles.

Le Parcellaire



Chemins et croix

Les chemins

Des toponymes rappellent l'importance des voies romaines sur la commune : les « la **Chaussée** », « le **Grand Passage** » et son synonyme « les **Marmeines** », « le **Grand Chemin** » et « les **Grands Passages** ». Un autre toponyme évoque un passage important, « les **Roulettes** ». Ce passage était sans doute le chemin allant de la Chaussée à Saint-Dyé. Le cas de « la **Chaussée-le-Comte** » est particulier. Cette chaussée est le nom d'une digue construite sur les ordres du comte de Blois par créer un étang en amont.

Les chemins du Moyen Age et de l'Epoque Moderne portent le plus souvent un nom comprenant les deux points qu'ils relient, comprenant le nom de l'habitat qu'ils desservent, ou le nom du terroir sur lequel ils se placent.

Une délibération de la Municipalité en date du 27 juin 1841 nous en donne la liste :

- Le chemin de la Chauvinière, allant du chemin de la Chaussée, passant par la Quenouillère, la Blonnière et Chainé Plain, et se terminant dans la forêt de Boulogne au chemin de Bracieux.
- Le chemin de la Chaussée à Mont, partant de la Quenouillère, passant dans la forêt de Boulogne et se terminant à la Grande Motte.
- Le chemin des Fourneaux, partant du Chemin de Huisseau à la Chaussée, passant dans la forêt de Boulogne pour finir sur le Chemin de Huisseau à Bracieux.
- Le chemin de la Borde, partant de la rivière du Cosson, passant par le Chemin de la Chaussée et finissant sur le Chemin de Châtillon, dit de la Porte de Boulogne.
- Le chemin de Châtillon, dit de la Porte de Boulogne, partant du chemin des Fourneaux, passant dans la forêt de Boulogne pour finir à la Grande Motte près de la Porte de Boulogne.
- Le chemin de la Touche, partant du Chemin de Huisseau à la Chaussée, passant auprès de la Touche et finissant sur le Chemin de Châtillon.
- Le chemin dit Murailles Blanches, partant du Chemin de la Chaussée, passant le long des murs du parc de Chambord et rejoignant le Chemin des Cotes Noires.
- Le chemin des Cotes Noires, partant du mur de Chambord, passant par le Chemin de Saint-Dyé et se terminant au Chemin Fertant.
- Le chemin de la Croix Villiers, partant du Chemin de Saint-Dyé et se terminant au Chemin des Cotes Noires.
- Le chemin Fertant ou Fortan, qui indique une chaussée calcaire solide, partant de la limite de la commune de Maslives, et se finissant à la limite de la commune de Saint-Claude.
- Le chemin de Nozieux, partant du Chemin de Morest et finissant sur le Chemin Fertant.
- Le chemin de Montlivault, partant de la Croix Mercier, passant aux Landes et finissant au Chemin Fertant.
- Le chemin de la Croix Mercier, partant de la Croix Mercier, passant par le vieux parc et finissant sur le Chemin de Mont à Blois.
- Le chemin des Grotteaux, partant du Chemin de la Croix Mercier, passant par les ponts des Grotteaux.
- Le chemin de Greffier, partant du carrefour du Chiteau.
- Le chemin des maisons du Chiteau, partant du carrefour du Chiteau et traversant ce hameau.
- Le chemin de la Tonnelle aux Pointes de Maslives, partant de Nanteuil, passant par les Marchais.
- Le chemin de l'Oisillière, partant de la Croix Saint-My et traversant le Chemin des Grotteaux.
- Le chemin des Marais, partant du chemin de Châtillon, traversant la forêt de Boulogne jusqu'à la grande route de Blois à Mont.
- Le chemin de Léry, partant du Chemin des Grotteaux.
- Le chemin de la Remise.
- Le chemin de la Vallée.
- Le chemin de la Taille de Villeneuve.
- Le chemin de l'Orme.

- Le chemin du Cimetière.
- Le chemin de Mont.
- Le chemin de Morest.
- Le chemin du Sapin, partant de la Croix Mercier.
- Le chemin des Veaux.
- Le chemin de la Paignetterie.

Les traites sont des chemins d'exploitation rectiligne. La même délibération du Conseil municipal nous en donne également la liste.

- La traite des Fournaux.
- La traite de la Bouteillerie.
- La traite des Argilles.
- La traite des Champ Ouzant.
- La traite des Perrières.
- La traite des Hais.
- La traite de la Chainaille.
- La traite des Cote Noire.
- La traite des Poires.
- La traite de Beauvais.
- La traite du Grand Ormeau.
- La traite de la Rue Fui.
- La rue Creuse allant du Chemin du Greffier au pont de Nanteuil et faisant la limite entre la paroisse de Huisseau et celle de Vineuil.
- La traite de la Croix Saint-My.
- La traite des Hauts des Grotteaux.
- La traite des Pointes des Hauts des Grotteaux.
- La traite de la Brosse.
- La traite des Marmaignes.
- La traite de la Maison Rouge.
- La traite des Murs Blancs.
- La traite de la Basse Fosse.
- La traite du Bas des Murailles.
- La traite de la Sente Verte.
- La traite de l'Oisillière.
- La traite des Bas Ormes.
- La traite de la Sente aux Lièvres.
- La traite de Nozieu.
- La traite des Roulettes.
- La traite de la Vallée.
- La traite des Bergonneries.
- La traite du Petit Saumery.
- La traite des Tailles du Petit Saumery.
- La traite des Marchais, dit les Fosses.
- La traite du Cormier des Landes.
- La traite de Villeneuve.
- La ruelle du Richebourg.
- La nouvelle traite du Richebourg.
- La traite du Grand Chainé.
- La traite des Murailles.
- La nouvelle traite des Paralisières.
- La traite des Gallereaux.
- La traite de la Bourasserie.
- La traite de la Fontaine dit du Receveur.
- La traite du Chainé Plaine.
- L'abreuvoir du bout du bourg.

Des terroirs portent le nom d'anciens chemins : « les **Petits Chemins** », « la **Sente au Loup** », « les **Sentes Vertes** », « les **Sentes aux Lièvres** ».

Un plan du XVIII^e siècle montre « la **grande allée de Saumery** », allée qui partait de l'ancienne passerelle sur le Cosson, reliant le parc de Saumery à la Chaussée-le-Comte, et qui allait se perdre dans la forêt de Boulogne.

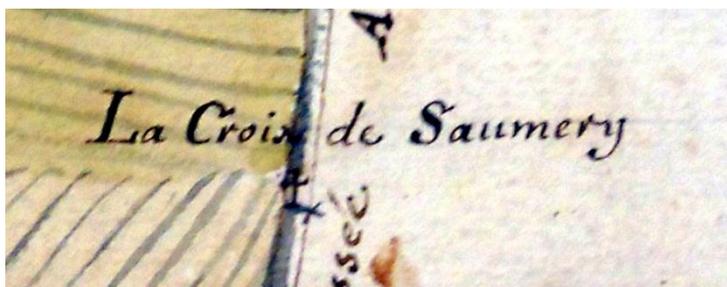


(Archives départementales : plan 1 Fi 79).

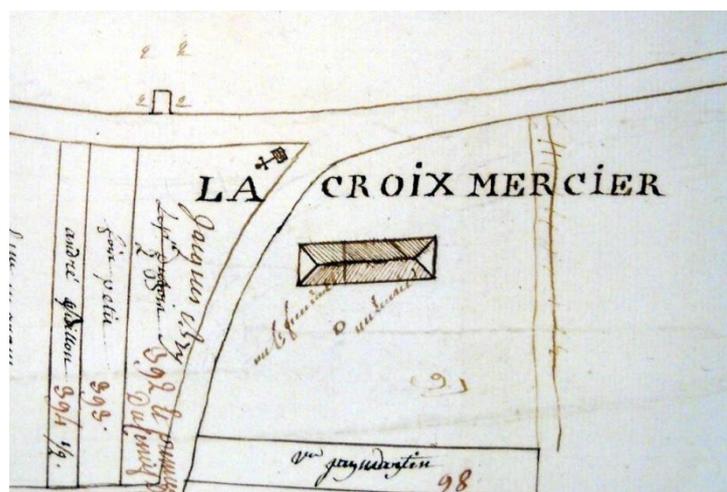
Les croix

Les croix sont placées à des carrefours. Elles ont pour fonction d'apporter la protection divine aux voyageurs et aux villageois. Certaines croix sont associées à un nom d'ancien terroir ou d'ancien habitat antique : « la Croix Gallas », « la Croix Villiers », « la Croix Malherbes », « la Croix de Saumery ». D'autres croix sont associées à un saint : « Croix Saint-Mie », Croix Saint-Sulpice ». D'autres croix sont associées à des noms de personnes : « la Croix Boureau » auprès de la Bourrasserie, qui rappelle qu'un lieutenant, E. Boureau avait été fusillé là par les Prussiens le 10 décembre 1870, « la Croix V. Derouët », nom encore attesté sur la commune.

Il ne reste que quatre calvaires sur la commune, un au sud-ouest de la Chaussée-le-Comte, sur la route de Chambord, un sur la route de Bracieux, la Croix Saint-My et la croix Boureau.



(Archives départementales : Plan 1 Fi 153).

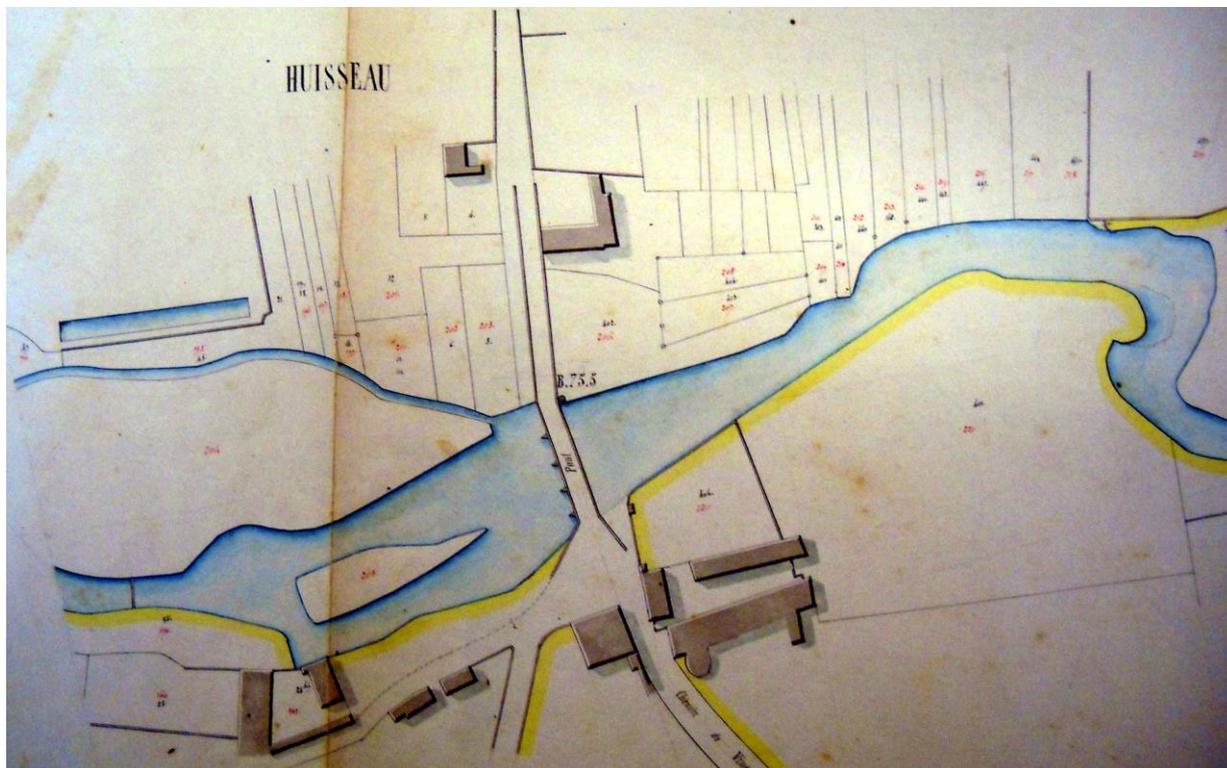


(Archives départementales : Plan 1 Fi 76).

Calvaire sur la route de Chambord.

Les ponts

Le pont de Huisseau qui est mentionné dès le XIII^e siècle (*via pontis de Uxello*, chemin du pont de Huisseau ; archives départementales : 3 H 61), était en bois. Il a été reconstruit en pierre au XIX^e siècle. Les ponts en pierres les plus anciens sont celui de Nanteuil, celui des Grotteaux, et celui de la Chaussée dont les parties les plus ancienne pourraient être gallo-romaine.



Pont de Huisseau (Archives départementales : plan 1 Fi 836).



Pont de la Chaussée-le-Comte.



Pont des Grotteaux.

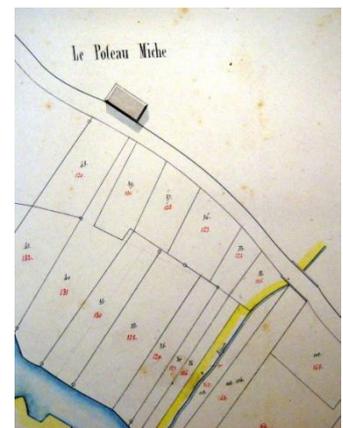


Pont de Nanteuil.

Une passerelle, appelée aujourd'hui « l'ancienne parcelle », permettait au seigneur de Saumery de rejoindre « la grande allée de Saumery » qui le conduisait dans la forêt de Boulogne.

Une passerelle reliait le château de la Motte à l'île de la Masure.

Sur la route de Chambord, un pont permettait le passage au-dessus du ruisseau descendant sur le Cosson à l'est du bourg de Huisseau. Ce pont portait le nom de « Poteau Miche » ou « **Pont aux miches** ». On raconte que ce nom provient du fait qu'on y cachait les miches de pain pendant la guerre de 1870 contre les Prussiens. Le problème est que ce pont figure sur un plan du XVIII^e siècle (archives départementales : 1 Fi 886). Une ferme voisine porte le nom « le Poteau Miche ». L'anecdote des miches cachées sous le pont est peut-être exacte, mais elle concernerait alors un autre conflit : la guerre de Cent Ans ? Nous pensons plutôt voir dans le nom de ferme « le Poteau Miche » le pot aux miches.



Chemins et croix



Epoque contemporaine

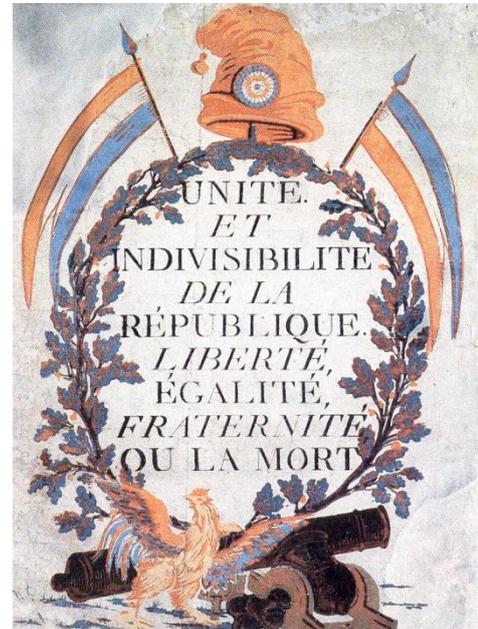
La Révolution

L'abbaye de Bourgmoyen de Blois, ancien patron de la paroisse de Huisseau, désaffectée depuis 1790, fut détruite en 1806.

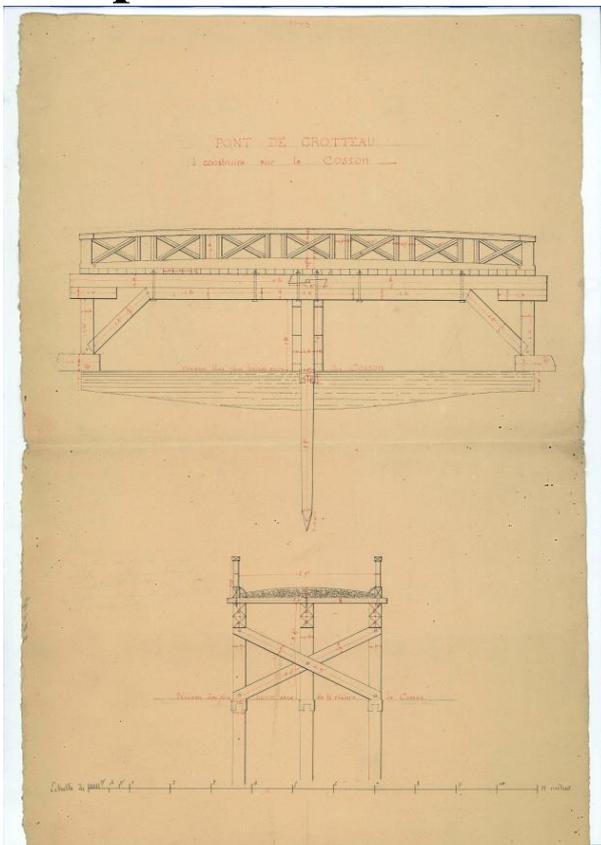
Les biens des abbayes de Bourgmoyen, Saint-Laumer, Chezal-Benoît, etc. furent saisis et vendus, comme ceux du prieuré-cure de Huisseau-sur-Cosson et ceux de la fabrique. Les terres ayant changé de main, leur nom associé à leur propriétaire changea également. L'église devint pour un temps « Temple de la Raison ».

En 1790, la paroisse devint commune du canton de Bracieux, du district de Blois qui fut transformé en arrondissement en 1801, et du département du Loir-et-Cher. La municipalité constituée en 1790 ne disposait au départ que de peu de moyens. Les premières préoccupations furent surtout d'entretenir la voirie et de répartir l'imposition pour faire face aux besoins des armées en guerre.

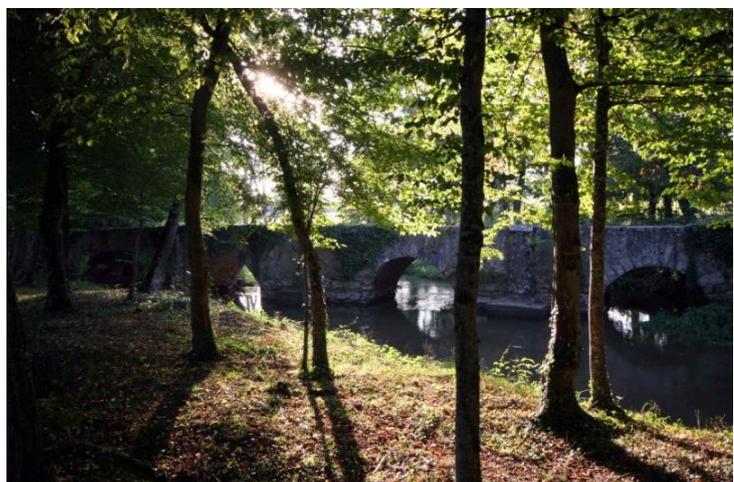
Pendant le premier Empire, l'administration préfectorale fit rajouter « -sur-Cosson » au nom de la commune pour la distinguer des deux autres Huisseau de la Région.



Le pont des Grotteaux



En 1816, le pont de Crotteaux était pour partie en pierre et pour partie en bois. Une chaussée reliait les deux ponts. Le pont en bois et la chaussée, proche du château des Grotteaux étaient à la charge de M. Bayieu, propriétaire du château. Le pont en pierre, à la charge de la commune, fut réparé en 1816.



Pont en bois des Grotteaux et pont en pierres (Archives de M. Chereau, des Grotteaux).

Le moulin de Trompe-Souris

Dans la première moitié du XIX^e siècle, la commune comptait deux moulins à eau, celui des Grotteaux et celui de Nanteuil, deux moulins à vent, celui de l'Orme et un second situé au nord-est du Chateau sur la rive droite du Cosson, plusieurs fours à chaux et un four à tuiles.

Le moulin de Trompe-Souris n'était pas un moulin à eau, mais un moulin mécanique placé non loin de la Croix Saint-My, dans l'actuelle sapinière. Ce moulin servait à faire de la chaux à partir de calcaire chauffé. Le four à chaux n'était pas loin. La municipalité autorisa son installation aux « Quatre Vents » en 1824. Le moulin portait le nom de « Trompe-Souris » car la chaux ressemblait à de la farine mais n'en était pas. Ce four à chaux et son moulin fonctionnèrent jusqu'au début du XX^e siècle. Il est encore dans les souvenirs des anciens de la commune.

Le pont de Huisseau : 1830

En l'an XII, la municipalité fit reconstruire le pont de Huisseau. Il était à l'époque en bois. Ce nouveau pont en bois demandait de gros frais d'entretien, c'est pourquoi la municipalité décida d'en faire la reconstruction en 1829, mais cette fois en maçonnerie. Les travaux furent adjugés en même temps que les travaux de reconstruction en maçonnerie du petit Pont des Miches, le 2 mai 1830. Ce pont dut être réparé en 1851.



Le pont de Nanteuil fut réparé avec l'aide de la commune de Vineuil en 1842. Celui de la Chaussée-le-Comte subit également des réparations en 1845 dont la moitié fut à la charge de la commune l'autre moitié à la charge de la commune de Chambord.

Le tragique destin du château de l'Orme

Monsieur Jean François Gérard, propriétaire du domaine étant décédé au château de l'Orme le 31 juillet 1846, le château et ses dépendances, vignes, terres, bois et friches, furent vendus le 18 octobre 1846, par son épouse et unique héritière, madame Françoise Antoinette Jacobé, à Monsieur Louis Auguste Marie Bernard de Johanne de la Carre, comte de Saumery, propriétaire demeurant au château de Saumery.

Le château brûla peu après, vers 1850, et ne fut pas reconstruit. Le reste des bâtiments servit de distillerie. Pendant la seconde guerre mondiale, ce lieu servit aux parachutages des alliés pour la Résistance. Les murs des ruines subsistantes furent détruits pour utiliser les matériaux pour construire la manufacture à tabac de Blois. Il ne reste aujourd'hui que le closier transformé en habitation.

Château de Biou : 1850

Adrien de Calonne qui avait proposé et dirigé la souscription nationale pour l'acquisition de Chambord en faveur du duc de Bordeaux, fut remercié par le roi Charles X qui le nomma gouverneur de Chambord. Il acquit alors la terre de Biou. Son gendre, Adrien de Morgan, père de Jacques de Morgan, construisit le château de Biou vers 1850. C'est une belle bâtisse néo-Renaissance typique du XIX^e siècle.

Le château fut occupé par les Prussiens et servit d'hôpital militaire durant la guerre de 1870 pendant les combats qui eurent lieu à Maslives, Montlivault et Huisseau. Au début du XX^e siècle, ce château appartenait à la famille Schneider.



Le moulin à vent du XIX^e siècle

Nous possédons actuellement peu de renseignements sur le moulin à vent en ruines qui se trouve sur la rive droite du Cosson au nord du Château. Par son architecture, c'est un moulin du XIX^e siècle, sans doute construit après 1850. Ce moulin a la réputation de n'avoir jamais servi.



Le nouveau cimetière : 1854

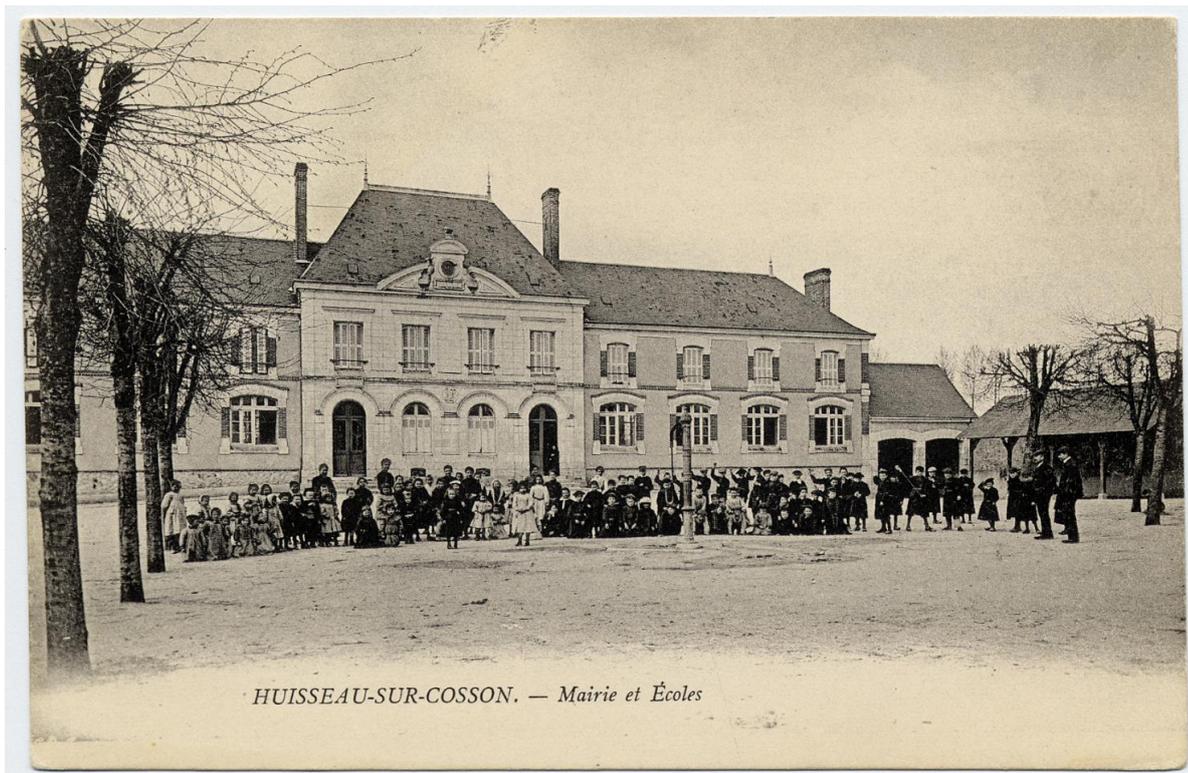
Au début du XIX^e siècle, le cimetière de Huisseau se trouvait encore dans le bourg devant l'église, ce qui était contraire à la loi qui stipulait que les lieux de sépultures devaient se trouver à une certaine distance des habitations. La première loi promulguée à ce sujet datait de 1776. Le projet de translation du cimetière fut voté en 1852. Le mur de ce nouveau cimetière fut construit en 1854. Situé à l'est du bourg, il fut depuis agrandi deux fois.



- 1865 : fontaine dite de Saint-My transformée en pompe et transférée à un mètre.
- 1876 : affectation de l'ancien logement « le Corps de Garde » à la bibliothèque populaire.
- 1878 : acquisition de la fontaine de la Guiche voisine du Chateau.

La mairie-maison-école : 1884

Il y avait depuis le XVIII^e siècle, un maître d'école à Huisseau. L'un d'eux fut reçu en 1780. L'école communale avait été créée en 1830. Une première maison-école avait été construite pour les garçons dans les jardins du presbytère, sur l'actuelle place entre 1840 et 1843, date à laquelle elle fut équipée de son nouveau mobilier. L'école des filles s'effectuait alors dans un bâtiment en location. La construction d'une nouvelle école devenait indispensable. Elle fut sérieusement envisagée en conseil municipal le 19 mai 1878. Le terrain retenu était situé dans les jardins du presbytère. Les plans et devis établis par M. Poupard, architecte, furent approuvés le 10 avril 1881. Cependant pour cette construction, on s'aperçut qu'il fallait faire de très importants remblais du côté sud du bâtiment, ce qui prolongea la réalisation des travaux jusqu'en 1884. Les travaux furent définitivement réceptionnés le 6 avril 1884. La fête de l'inauguration de ce nouveau groupe scolaire eut lieu le 27 avril 1884. Ce bâtiment comprenait une école de filles dans l'aile ouest et une école de garçons dans l'aile est. Le pavillon central était occupé par la mairie. Les instituteurs et institutrices habitaient l'étage. La cour de l'école se trouvait à l'emplacement de la place actuelle de la Mairie.



Le tramway à vapeur : 1884

Une ligne de tramway à vapeur reliant Blois à Lamotte-Beuvron gérée par la TLC (Tramways du Loir-et-Cher) fut construite en 1884. La municipalité de Huisseau réclama de nombreuses fois l'implantation d'une gare au Chiteau. Cette gare vit le jour. Cette ligne resta en service jusqu'en 1936. On perçoit encore très bien la ligne désaffectée transformée en chemin au nord-ouest de la commune. Le pont permettant au tramway de traverser le Cosson existe encore.



L'école du Chiteau : 1885

Le projet vit le jour en 1882. Un terrain fut acquis pour l'établissement d'une école au Chiteau en 1885. Les plans furent dressés par Arsène Lafarque, architecte à Blois. Sa construction fut décidée et financée par les deux municipalités de Huisseau et de Vineuil. Les enfants des hameaux de Greffier, Foux et Nanteuil, de la commune de Vineuil, trop loin de l'école publique de cette commune, furent réunis en 1886 aux enfants du Chiteau dans cette nouvelle école.



Les travaux de construction furent réceptionnés le 1 février 1886.



- 1891 : réparation au pont de Nanteuil.
- 1892 : installation d'une boîte postale à la gare du tramway du Chiteau
- 1893 : réfection du pont des Grotteaux.
- 1897 : construction d'un lavoir double à la Chaussée-le-Comte.
- 1899 : construction d'un lavoir au Chiteau.
- 1900 : construction d'un lavoir abreuvoir au hameau de Nanteuil.

Lavoir de la Chaussée.

Jacques de Morgan

Jacques Jean Marie de Morgan, petit-fils d'Adrien Marie François, comte de Calonne, gouverneur de Chambord, est né au château de Biou le 3 juin 1857. Il fit ses études au petit séminaire de Paris en 1867. Il se réfugia à Huisseau pendant la guerre de 1870. En 1876, il passa brillamment le concours de l'École des Mines et devint ingénieur des mines. Il entra à la Société géologique de France le 17 janvier 1877. Il fut promu à la direction du Département des Antiquités en Egypte au Caire pour succéder à Eugène Grébaut. Il y restera de 1892 à 1897. Là-bas, il créa le Musée de Gizeh du Caire et explora les sites de Saqqarah, Kom-Ombos en Haute Egypte. Il fouilla entièrement la nécropole de Dahchour où il mit la main sur les bijoux remarquables des princesses dans les galeries des reines de la pyramide de Sésostris III. Un sujet lui tenait à cœur, les probabilités de l'origine asiatique de la civilisation égyptienne.



De 1897 à 1912, il dirigea la délégation générale du ministère de l'Instruction publique en Perse (Iran) et se vit confier les fouilles sur le territoire iranien. Il fouilla principalement Suse, et découvrit l'obélisque de Manishtusu, la stèle de Narâm Sin, les lois d'Hammourabi. Il explora également les dolmens dans la région située au nord de Téhéran et rapporta en France des fossiles, des insectes et des mollusques pour qu'ils puissent être étudiés. Il fut aussi à l'origine de la découverte de gisements de pétrole. En dépit de ses succès, sa méthode de fouille est jugée, de nos jours, trop centrée sur la recherche d'objets d'art, au détriment des bâtiments et couches stratigraphiques qu'il faisait détruire et creuser sans ménagement pour atteindre le sol initial, les strates protohistoriques étant ainsi perdues à jamais. Il fut promu commandeur de la Légion d'honneur le 9 mars 1906. Attaqué publiquement par des collaborateurs dès 1907, puis par la Cour des comptes, mais lavé par la Chambre des députés, il démissionna le 12 octobre 1912, probablement aussi à cause du climat de Suse qu'il supportait mal. Il décéda à Marseille en 1924.



Les rues en 1900

La Grand-Rue, qui traverse le bourg d'est en ouest portait aussi le nom de « rue du Commerce » ou « route de Chambord ». La rue du Pont a conservé son nom. L'actuelle rue du docteur Audy, ancien médecin de Huisseau, portait le nom de rue de Bracieux. L'intersection de la Grand-Rue et de la Rue du Pont était autrefois à un niveau beaucoup plus élevé. L'entrée de la boulangerie donne la limite de l'ancien niveau de la chaussée à cet endroit. La rue du Pont était beaucoup plus pentue.

Le carrefour du Puits, encore appelé carrefour de Huisseau, tenait lieu de place du village, près du puits public à l'emplacement de la nouvelle rue qui remonte du cabinet médical, et auprès du café encore en fonction.

Au Chiteau, la place centrale portait le nom de « Carroir », et la rue conduisant à l'ancienne gare du tramway à vapeur de la ligne Blois-Lamotte-Beuvron, « la rue de la Gare » ou « avenue de la Gare ».

Pour avoir plus de renseignements, notamment sur les commerçants de cette époque, il faut se reporter au livre de Daniel Bénard et Bruno Guignard : Mémoire en images : Mont-près-Chambord et Huisseau-sur-Cosson.





Huisseau-sur-Cosson -- L'Entrée du Bourg



HUISSÉAU sur-COSSON — Route de Chambord

C. Vannier, phot. Blois — Ramard-Gaillard éditeurs

Huisseau-sur-Cosson (L.-et-Ch.) – Route de Chambord



PHOTOTYPÉ C. VANNIER - BLOIS

7. HUISSEAU-SUR-COSSON (L. et C.) – Carrefour du Puit
Chalopin Éditeur





500 — HUISSEAU-sur-COSSON (L.-et-C.) - Grande-Rue

Roussay, éditeur



HUISSEAU-sur-COSSON
Grand-Rue

Roussay, éditeur



Huisseau-sur-Cesson. — Rue du pont



C. Vannier, phot., à Blois

Sausset édit.

Huisseau-sur-Cesson (L.-et-C.)
Le Pont sur le Cesson



6 juillet 1931



Huisseau-sur-Cosson — La Rue du Pont

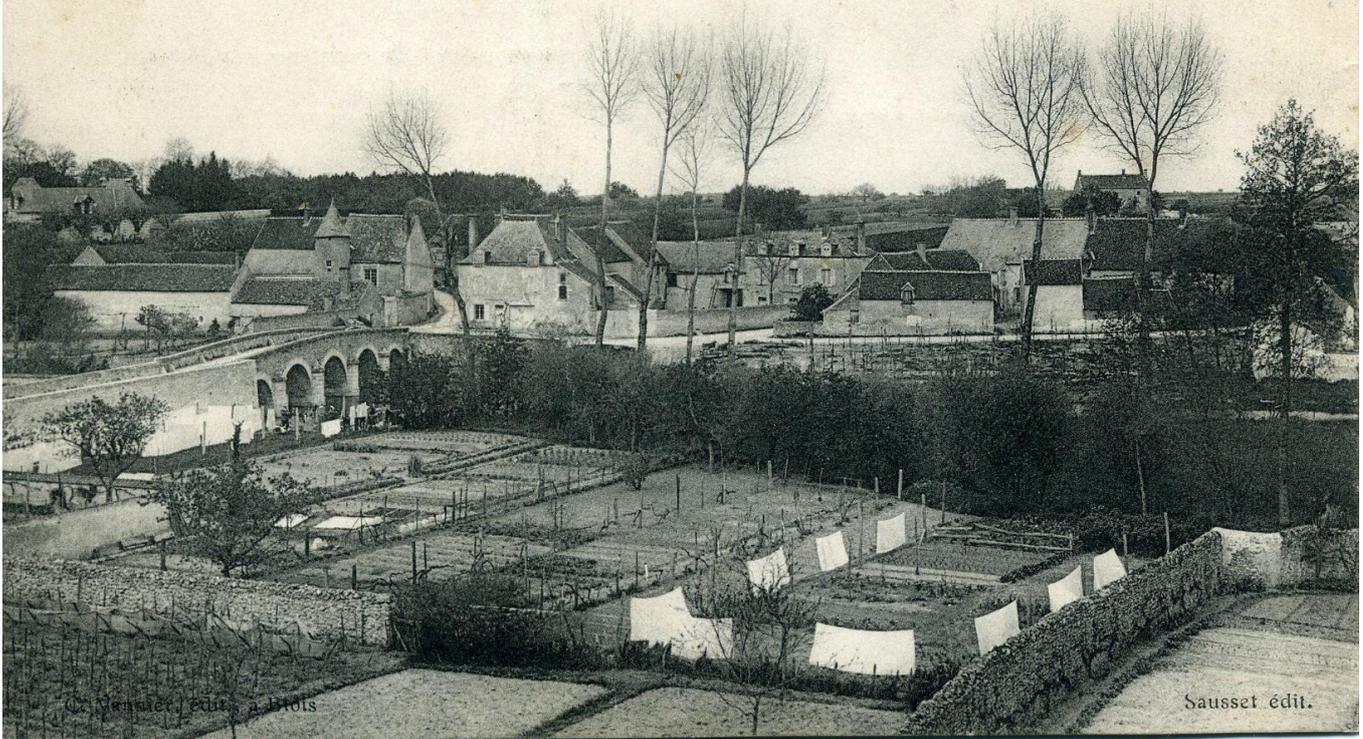


Huisseau-sur-Cosson - Pont sur le Cosson



G. Vaanier, phot., Blois - Ramard, éditeur, Blois

Huisseau-sur-Cosson. — Village de Villeneuve et le Pont du Cosson



C. Vassier, édité à Paris

Sausset édit.

3. HUISSEAU-SUR-COSSON (L. & C.) — Rue du Pont
Chalopin Éditeur





Huisseau-sur-Cosson — Les bords du Cosson



Le Chiteau et les Bords du Cosson, vue prise de Nanteuil

CHITEAU, Cⁿo de HUISSEAU-SUR-COSSON — L'Ecole



Biguier, Editeur

CHITEAU, Cⁿo de HUISSEAU-SUR-COSSON
Avenue de la Gare



Biguier, Editeur





- 1909 : rattachement de la commune au réseau téléphonique.
- 1910 : construction d'un lavoir au gué du Cosson, bourg de Huisseau-sur-Cosson.
- 1911 : début de la distribution électrique.
- 1913 : restauration du pont des Grotteaux.
- 1913 : construction du bureau de poste.
- 1920 : électrification de la Chaussée.



Monument aux morts : 1922

Pendant la Grande Guerre, la commune de Huisseau perdit 71 des siens. En mémoire de leur sacrifice, un monument aux morts fut érigé au croisement de la route de la Chaussée et du chemin du cimetière. Il fut inauguré le 3 juin 1922.

- 1924 : début du réseau téléphonique.
- 1927-1928 : électrification de la commune



La salle des fêtes : 1932

Le projet vit le jour en séance du conseil municipal le 2 mai 1930. Il s'agissait d'un projet de construction sur le terrain attenant à la cour de l'école de garçons d'une salle de réunion pour les sociétés de la commune, les fêtes, les conférences, les représentations cinématographiques, le sport, le patronage, la cantine. Un plan et un devis furent dressés et furent adoptés par la municipalité le 31 mai 1931. Les travaux eurent lieu pendant les années 1931 et 1932. L'inauguration fut faite le 4 décembre 1932



- 1937 : construction d'une seconde classe à l'école du Chateau.
- 1937 : installation des premiers panneaux indicateurs.
- 1939 : reconstruction du pont des Grotteaux.

Le château de Nanteuil

Entre les deux guerres, le château sera remanié par monsieur William Gardner, puis appartient à monsieur Bernard, second mari de madame Gardner qui y installa une pension de famille pour jeunes filles anglaises. De nombreux résistants et soldats alliés y furent cachés pendant la seconde guerre mondiale comme le rappelle une plaque scellée à l'entrée du château.



La clinique de Saumery

A partir de 1851, le château de Saumery appartenait à la famille Morisson de la Bassetière, dont un des membres, Louis, avait épousé Valentine, héritière des Johanne de la Carre, en 1851. Le château appartient toujours à leurs descendants.

Dans les années trente, le docteur Roussel, directeur des laboratoires pharmaceutiques Roussel, était locataire du château de Saumery. Après la seconde guerre mondiale, le docteur Maurice Olivier, y installa une maison de repos pour malades mentaux.

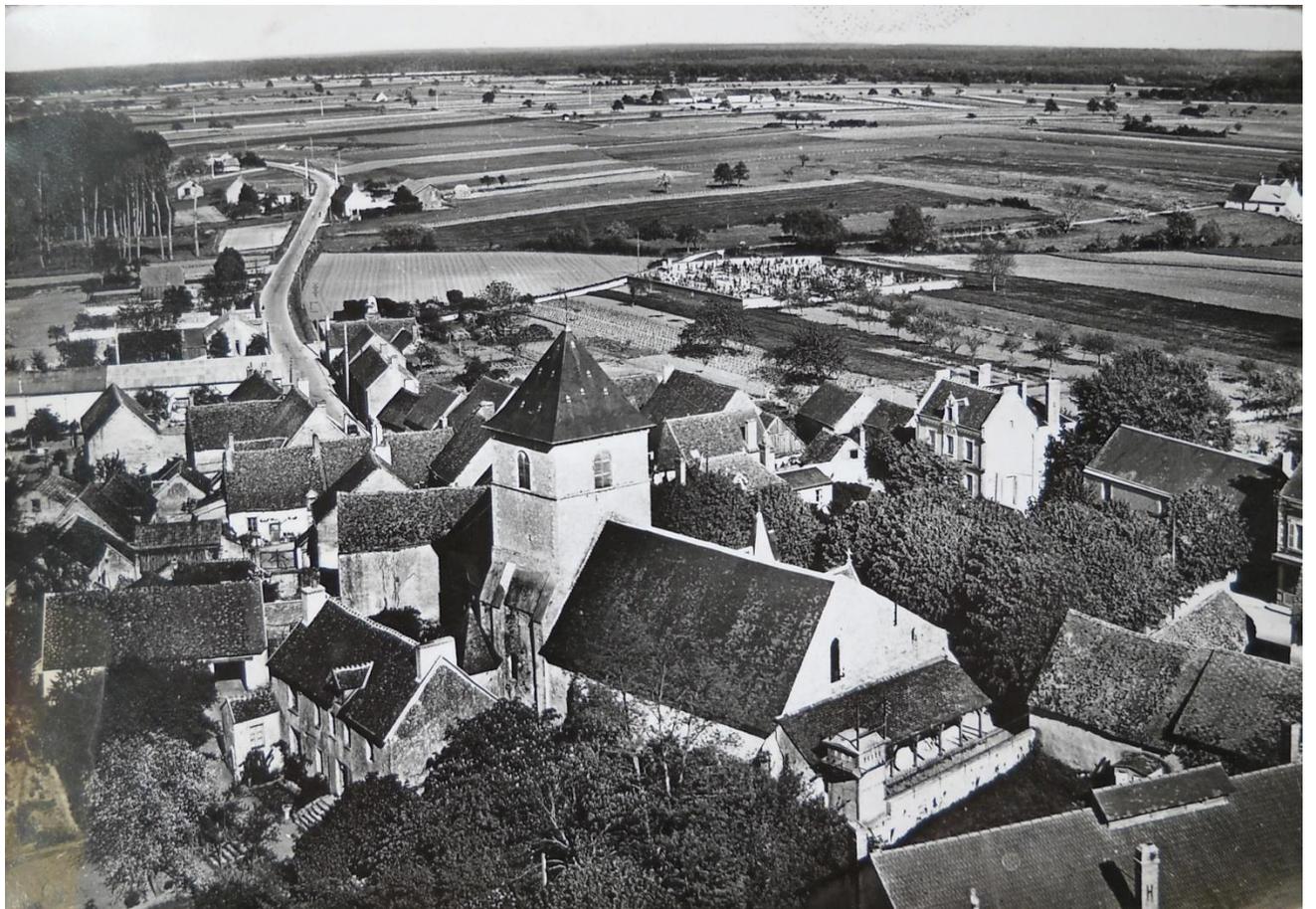


Aménagements : 1945-1967

- 1946 : aménagement d'un terrain pour l'éducation physique et les sports.
- 1948 : commencement des travaux d'alimentation en eau potable.
- 1949 : construction d'une seconde classe au Château
- 1951 : électrification des écarts.
- 1951-1953 : adduction d'eau et découverte de sarcophages mérovingiens autour de l'église.
- 1954 : pose d'une borne fontaine dans le bourg pour les touristes.
- 1960 : transformation d'une carrière en dépôt d'ordures.
- Création du syndicat intercommunal : Vineuil, Saint-Claude-de-Diray, Huisseau-sur-Cosson, Saint-Gervais-la-Forêt.
- 1962 : construction d'une cantine scolaire et d'une salle de danse dans le prolongement de la salle des fêtes.
- 1965 : aménagement de la fontaine au lavoir de la Guiche.
- 1967 : achat d'un terrain de sport.



Le bourg de Huisseau pendant les années 50 et 60, avant les grandes transformations.



L'explosion démographique de la commune

En 1790, la commune de Huisseau comptait 1127 habitants. La population augmenta jusqu'en 1851 où elle était alors de 1555 habitants. Elle chuta ensuite jusqu'en 1936, qui marqua un creux avec 1028 habitants. La population remonta doucement dans les années quarante et cinquante pour atteindre en 1954 1145 habitants. Avec les lois de décentralisation, une partie des activités de la région parisienne viendra s'installer à Blois, ce qui entraîna une explosion démographique du Blésois. La commune de Huisseau devint alors un peu une « commune dortoir », où l'on habite mais où l'on ne travaille pas. La démocratisation de l'automobile permettra aux habitants de pouvoir effectuer les déplacements quotidiens entre Blois et la commune. La mode des maisons à la campagne des années 70 et 80 fit exploser la démographie de la commune. En 1962, la population de la commune se montait à 1156 habitants, en 1968, 1202 habitants, en 1975, 1286 habitants, en 1982, 1738 habitants, en 1990, 1884 habitants, en 1999, 1906 habitants, en 2007, 2099 habitants et en 2010, 2105 habitants. En cinquante ans, la population a presque doublé.

Les noms de rues : 1967

Sur demande du préfet, le conseil municipal convoqué le 19 août 1967 fut amené à prévoir une dénomination des rues de la commune. Ce sera fait en séance le 26 octobre 1967. Les noms suivants furent retenus : Au Chiteau : rue de la forêt ; rue des petites Maisons ; rue de Nanteuil ; route de Chambord ; les lieux-dits : le Petit Chiteau, les Grotteaux, La Gibordière, les Hézardières, les Vaux, La Bourrasserie, le Cousy, Nanteuil, Les Landes, Beauvais. Au bourg : rue de Chambord ; rue du Pont ; rue de Biou ; rue de Villeneuve ; rue de la Tonnelle ; rue de Morest. A la Chaussée-le-Comte : rue de l'ancienne passerelle ; route de Chambord ; rue de Saumery ; rue du Coin ; rue de la Tuilerie ; lieux-dits : La Chauvinière ; La Blonière ; Le Chêne Plein.

Le 30 octobre 1970, la municipalité baptisera « chemin de la Croix Mercier » le chemin qui débouche sur la RD 33.



Aménagements : 1972-2010

- 1972 : aménagement d'un plateau d'éducation physique scolaire avec une aire gazonnée.
- 1972 : construction du château d'eau.
- 1975 : installation d'un parking au cimetière.
- 1977 : implantation d'une scierie sur la route de la Tonnelle.
- 1979 : restauration du pont des Grotteaux.
- 1980 : construction d'une cantine et d'un préau dans le prolongement de la salle des fêtes.
- 1980 : implantation d'une carrière rue de la Bruyère.
- 1980 : implantation du lotissement de la Pegnetterie.
- 1980 : implantation du lotissement Héreau (2 lots).
- 1981 : création d'un syndicat intercommunal du Bas-Cosson par arrêté préfectoral.
- 1981 : aménagement du carrefour du bourg.
- 1982 : création d'un stade municipal sur un terrain de la Tonnelle, en remplacement de celui de la rue Audy.
- 1982 : construction de commerces au carrefour du bourg : épicerie, salon de coiffure et logements.



- 1984 : implantation d'un lotissement sur la propriété de M. Goussault.
- 1986 : réfection du pont de Nanteuil.
- 29 juillet 1987 : décision de dénomination « Stade de la Tonnelle ».
- 1993 : implantation d'une nouvelle pharmacie.
- 1993 : création d'une déchetterie à la place de l'ancienne décharge.
- 1993 : construction de la station d'épuration.



- 1993 : adhésion au syndicat intercommunal de traitement des déchets du Blésois Val-Eco.
- 1993 : début de l'opération de l'aménagement du centre bourg, « cœur de village ».
- 1994 : aménagement de la place de l'église.
- 1995 : installation de containers Val-Eco.
- 1995-1999 : aménagement du Centre Bourg.



- 1996 : implantation du lotissement « Le Pont aux Miches Sud ».
- 27 mars 1997 : décision de l'appellation « rue Jacques de Morgan », archéologue de renommée internationale et né à Huisseau, à la rue du lotissement situé au Pont aux Miches.
- 1998 : création de la piste piétonne le long du CD33 entre le Bourg et le Chiteau.
- 2000 : construction de trois classes et d'une salle plurivalente dans l'école élémentaire.

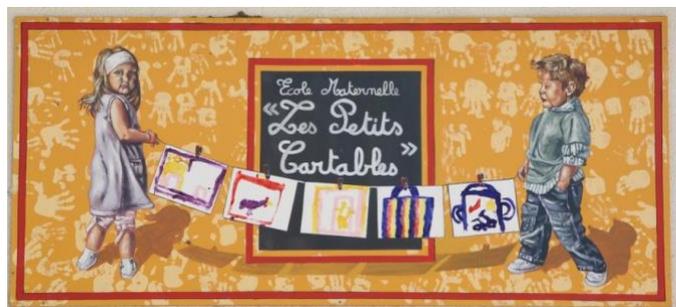


- 2001 : création du lotissement Jacques de Morgan
- 2001 : création de l'itinéraire cyclable du Pays des Châteaux.

- 2001 : vente de l'école du Chiteau.
- 2001 : adhésion à la communauté de communes du Pays de Chambord : Bracieux, Tour-en-Sologne, Fontaines-en-Sologne, Mont-près-Chambord, Chambord, Huisseau-sur-Cosson, Maslives, Crouy-sur-Cosson, Bauzy, Neuzy, Saint-Dyé-sur-Loire, Saint-Laurent-Nouan, Saint-Claude-de-Diray, Montlivault, Thoury, La Ferté-Saint-Cyr.
- 2002 : enfouissement du réseau électrique dans le centre bourg.
- 2002 : création du lotissement du « Clos Poulain ».
- 2004 : aménagement d'un espace d'accueil pour les jeunes sur l'aire de l'Hardillet.
- 2004 : construction du lotissement Jacques de Morgan
- 2004 : dénomination de la zone périphérique au cimetière : Champs de Ligny.



- 2008 : travaux d'aménagement aux Champs de Ligny, zone périphérique au cimetière.
- 28 janvier 2008 : dénomination de la rue de la Vieille Eglise, de la rue de Châtillon, et de la rue de Villeneuve en continuité de l'ancienne.
- 2008 : inauguration du Centre de loisirs « les Bambins déliants ».



- 2009 : nouveau nom pour l'école maternelle : « Les Petits Cartables », nom choisi parmi les propositions des enfants de la maternelle.
- 2009 : implantation du lotissement des Champs de Ligny.



- 2009 : déplacement du monument aux morts auprès du cimetière.
- 2009 : création d'un parking, d'une nouvelle voirie pour les cabinets médicaux près de la rue du Pont et d'une nouvelle rue passant au nord de la cour de l'école.
- 2010 : création de la Z.A.C. (zone d'aménagement concerté) des Paralisières.
- 12 octobre 2010 : dénomination des rues du lotissement Champs de Ligny : allée Maurice Genevoix (écrivain solognot : 1890-1980), allée Jean-François Deniau (écrivain et homme politique : 1928-2007), allée des Champs de Ligny, allée Jacques Prévert (poète français : 1900-1977).

Les cotes

Certains services publics, comme l'IGN, EDF, le service du Cadastre, l'Équipement, etc., créent de nouveaux toponymes de lettres et de chiffres, des cotes. Par exemple, la commune elle-même porte le numéro INSEE 41104. Ces toponymes ont le plus souvent un usage d'entreprise ou un usage propre aux services publics. Ceux qui utilisent ces équipements n'en connaissent souvent pas l'existence. Seules les routes départementales D33, D72, D177, sont assez connues. La grande majorité des chemins de la commune porte maintenant le nom de « chemin rural » (CR) ou « voie communale » (VC) suivi d'un numéro. Certains portent encore un nom. Le sentier de Grande Randonnée qui part des sources de la Loire pour rejoindre son estuaire, qui traverse une partie de la commune dans la forêt de Boulogne et qui passe dans la Chaussée-le-Comte porte le nom de GR3.

Les lignes électriques qui traversent la commune ont des poteaux identifiés par EDF par un numéro, sorte de toponyme à usage professionnel qui disparaîtra bientôt de la vue des habitants par le programme d'enfouissement des réseaux des lignes électriques et téléphoniques.

Naissance de nouveaux toponymes

Les activités agricoles, artisanales, commerçantes, hôtelières, médicales, sont porteuses de nouveaux toponymes : « Innova'tiff », « Boz lots », « le Relais de Chambord », « Hôtel restaurant du Parc », « Huisseau Motoculture », « Atelier solognot de menuiserie », « A. S Bureautique », « Cabinet médical », « Domus confort », « La Taille de Biou », « le Café de la Place », « M.A.C. Restaure », « le Domaine de la Grange », « Pharmacie du Cosson », « garage Renault », « S.B.R.B. », « Toque Service », etc.

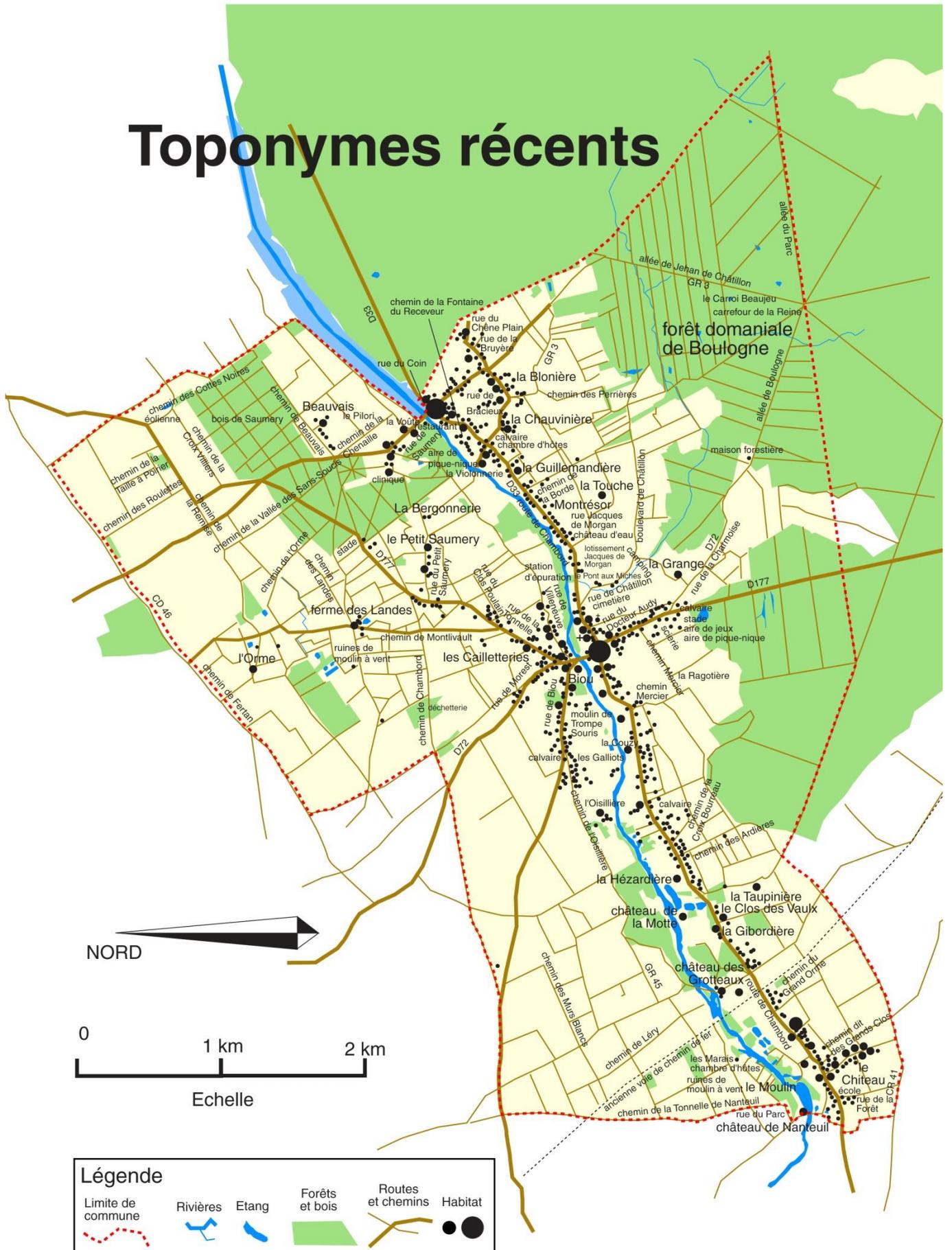
Certains noms d'entreprises, comme les seigneuries du Moyen Age, portent le nom de leur fondateur : « Fortin fils », « Jean Claude Sinson », « Desmars couverture », « Fournier distillation commission service », « Hermelin peinture », « Ménage électricité », « Taxi Brulé »,

Les habitants d'aujourd'hui inventent de nouveaux noms de lieux comme « la Voûte » qui rappelle la découverte d'un arc dans la propriété Hermelin, ou comme « le Colombier » de Villeneuve, ancien colombier seigneuriale du château. Ils baptisent parfois leur habitation de jolis petits noms, comme « les Alouettes », « Montrésor » « la Violonnerie »...

Certains de ces toponymes en voie d'apparition demeureront, d'autres disparaîtront. Les toponymes s'emploient tous les jours de la vie. N'oublions pas que lorsque vous dites « chez untel », vous employez une expression toponymique déjà en cours au Moyen Age. Chacun a ses propres toponymes, son « petit coin de pêche » aux noms de lieux uniquement connus de lui.



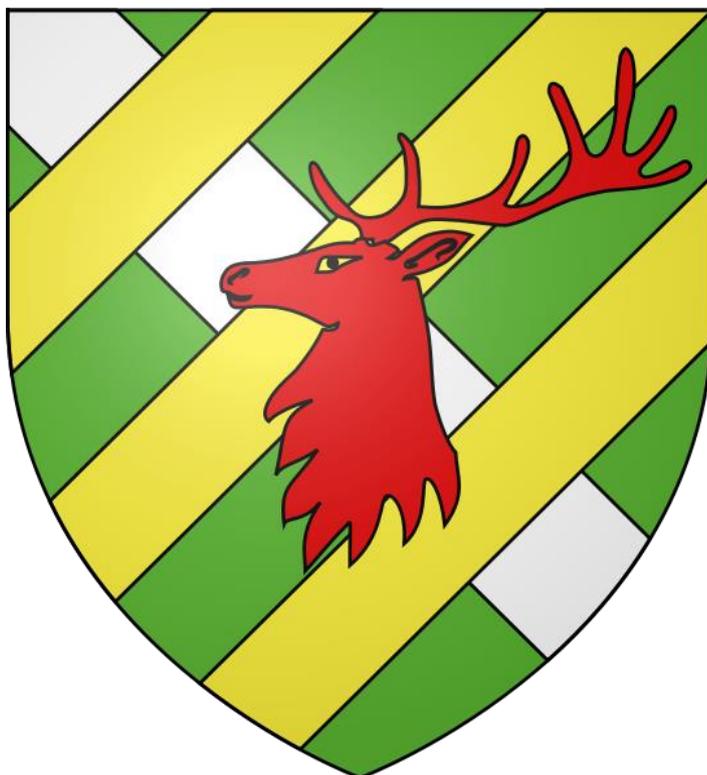
Toponymes récents





Conclusion

A travers cette étude, vous avez découvert ou redécouvert votre commune. Vous ne la verrez plus jamais de la même manière. Elle s'est enrichie ici d'un heureux et instructif patrimoine qui, j'espère, vous rendra fier d'être Huissellois et Huisselloises.



Sources et documents

Archives départementales

- Registres paroissiaux.
- E : IV E10.
- F : 103, 365.
- Série G : inventaire : pages 98, 146, 178, 2667, 2692, 31.
- Série G :
 - G 1543 : Titres de propriété du prieuré-cure.
 - G 1544 à G 1552 : Titres de propriété de la fabrique.
 - G 1553 à G 1562 : Comptes de fabrique.
 - G 1563 : Inventaires des titres de la fabrique.
 - G 1564 : Titres de propriété de la Charité et des confréries du Saint-Sacrement et du Rosaire.
- Série H :
 - 3H60 à 3 H 63 : fond de l'abbaye de Bourgmoyen : titres de propriété à Huisseau.
 - 3 H 97 : fond de l'abbaye de Bourgmoyen, prieuré de Chambord
 - 3 H 101 : fond de l'abbaye de Bourgmoyen : prieuré-cure de Huisseau
 - 3 H 111 pages 52-53: fond de l'abbaye de Bourgmoyen : inventaire des titres.
 - 11 H 46 ; 11 H 49 (fond de l'abbaye de Saint-Laumer) ; 29 H 8 ; 51 H 4 (Dominicains de Blois).
 - 14 H 2 : fond de l'abbaye de Chezal-Benoît, prieuré de Nanteuil.
- Série 6 O 107/3, 4, 5, 6 : archives communales.
- Dépôt des communes N° 63.
- Carte de Cassini : Blois : 1 Fi 1519.
- Plan du censif de "Haspean" (Haye-Péan), XVIIIème siècle, plan sur papier, 65 cm x 51 cm (1 Fi 32).
- Plan du nord la commune de Huisseau-sur-Cosson (XVIIIème siècle), papier, 69 cm x 42 cm (1 Fi 153).
- Plan de chemin au Nord du Cosson convergeant vers Huisseau-sur-Cosson. Carte de l'ancien régime (XVIIIème siècle). 1 plan sur papier 55 cm x 40 cm (1 Fi 30).
- Plan parcellaire des vallées des Grotteaux, s. d. Plan sur papier, 135 cm x 121 cm (1 Fi 59).
- Plan du censif du Roi et de la Poltière, s. d. Plan sur papier 145 cm x 123 cm (1 Fi 159).
- Plan du censif de Beauvais avec partie du grand censif de Saumery, s. d. 3 plans sur papier : 167 cm x 76, 79 cm x 52, 40 cm x 96) (1 Fi 89).
- Plan du censif de Saint-Lomer, Saumery, et Villeneuve sur la commune de Huisseau-sur-Cosson, s. d. Plan sur papier, 260 cm x 170 cm (1 Fi 146).
- Plan du censif de Richebourg, Conchollière, Arranchère et la Motte, situés sur la paroisse de Huisseau-sur-Cosson, s. d. Plan sur papier, 325 cm x 101 cm (1 Fi 76).
- Plan de la vallée du Cosson dans la commune.. Plan sur papier, s. d, 1/1000, 19 m x 0,70 m (1 Fi 836).
- Plan du "Grand Clos du Chitteau" (Le Château). (fin XVIIIème siècle), papier, 96 cm x 76 cm (1 Fi 41).
- Cadastre ancien dit napoléonien (3 P2 105 / 1 à 32).
- Plan et élévations des réparations à faire, s. d. (époque révolutionnaire). Plan sur papier (1 Fi 259/10).
- Pont des Grotteaux. Plan et élévation, s. d. (fin XVIIIème siècle). Plan sur papier (1 Fi 259/11).
- Pont de Nanteuil. Plans et élévations, s. d. (fin XVIIIème siècle) 2 plans sur papier (1 Fi 259/12-13).
- Emplacement des mégalithes, 1971 (1 Fi: 887).
- Cartes postales anciennes (6 Fi 104 / 1 à 24).

Archives communales

- Cadastre napoléonien de 1827.
- Cadastre récent.
- Registres des délibérations de la municipalité : 1778-1815 ; 1815-1837 ; 1837-1856 ; 1856-1880 ; 1880-1886 ; 1886-1894 ; 1894-1901 ; 1902-1908 ; 1908-1918 ; 1918-1928 ; 1928-1938 ; 1938-1949 ; 1960-1969 ; 1969-1977 ; 1977-1983 ; 1983-1990 ; 1990-1994 ; 1994-2001 ; 2001-2004.

Archives privées

- Archives de la Blanchardière chez monsieur Beaumet.
- Cartes postales de monsieur Deson.

Bibliographie

Histoire locale

- **ALFROY (David)** : L'Alambic, quand ça ne bout plus dans la marmite ! Dans *Journal de la Sologne et de ses environs*, n° 116, 3ème trimestre 2001, p. 49-54 (AD41 Pér. 391).
- **BARDON Gérard** : *Il était une fois les tramways et trains de Sologne*, CPE, 1998.
- **BAUDIN (Wilfrid), ANDRE (Pierre), VERDIER (Philippe)** : *Etude des abords du domaine de Chambord*. Blois, s. n. 1983. - 222 p. - ill. : noir et blanc (AD41 étude 1098).
- **BEAUMIER (Dom)** : *La France monastique, recueil historique des archevêchés, évêchés, abbayes et prieurés de France*. Nouvelle édition revue et complétée par les bénédictins de Ligugé. Tome 1. Province ecclésiastique de Paris (AD41 G/F 138).
- **BELTON (Louis) et DUFAY (Pierre)** : notice nécrologique sur M. A. Dupré, dans *Bulletin de la Société des Sciences et Lettres de Loir-et-Cher*, Blois, 1897, page 273.
- **BENARD (Daniel) et GUIGNARD (Bruno)** : *Mémoire en images, Mont-près-Chambord et Huisseau-sur-Cosson*, Joué-lès-Tours, Ed. Alan Sutton, 2004.
- **BERGER (Michel) et PRUDHOMME (André)** : *Le Loir-et-Cher à tire d'aile*. - Saint-Jean-de-Braye : Photélico, 1995. 340 p. ill. couleur. (AD41 G/F 943).
- **BERNARD (Daniel) et GUIGNARD (Bruno)** : *Mont-près-Chambord et Huisseau-sur-Cosson*. - Saint-Cyr-sur-Loire, Alain Sutton, 2004. (AD41 G/L 373).
- **BLANCHET (Adrien)** : *Les trésors de monnaies romaines et les invasions germaniques en Gaule*, Paris, Ed. E. Leroux, 1900, page 37.
- **Blois et ses environs**. Troisième édition du Guide historique dans la Blésois revue, corrigée, augmentée et illustrée de 38 vignettes. Lyon : Imp. Louis Perrin, 1862 (AD41 G/F 1063).
- **BOUCHER (Aimé)** : *Huisseau-sur-Cosson, mon village*, Huisseau, chez l'auteur, s. d.
- **BOUYSSOU (Marc) et DELETANG (Henri)** : Un petit parchemin de 1462 découvert dans une maison à Huisseau-sur-Cosson, dans *La Sologne et son passé* 39, Bulletin du G.R.A.H.S., tome 28, n° 4, oct.-déc. 2006 (AD41 Pér. 458).
- Bulletin de la Société des Sciences et des Lettres de Loir-et-Cher, tome XXII, 1912, page 22.
- Bulletin de la Société des Sciences et des Lettres de Loir-et-Cher, tome XXIII, 1913, page 36.
- Bulletin de la Société des Sciences et des Lettres de Loir-et-Cher, tome XXVII, 1928, page 124.
- **CARTRAUD Jacques** : *Légendes de Loir-et-Cher*, Société des Sciences et Lettres de Loir-et-Cher, Blois, 1981, p. 87-88.
- *Châteaux en Sologne*, Collection Cahiers de l'inventaire, n° 26, Paris, Imprimerie Nationale, 1991.
- **CORDIER (Gérard)** : Inventaire des mégalithes de la France : Indre-et-Loire, volume 1, C.N.R.S., 1974, page 67.
- **CUISSARD (Charles)** : Théodulphe, évêque d'Orléans, sa vie et ses œuvres, dans *Mémoire de la Société Archéologique et Historique de l'Orléanais*, n° 24, 1892, pages 35 à 37.
- **DIEULEVEULT Alain de** : *Chers petits trains de Loir-et-Cher*, Cénomane, 2001.
- **DUFORT DE CHEVERNY (comte de), introducteur des ambassadeurs, lieutenant général du Blaisois** : *L'Ancien Régime (1731-1787)*, Paris, Lib. Plon, 1909, pages 342 à 344.
- **EDEINE (B.)** : Contributions aux recherches sur les anciens chemins de la Sologne, dans *Bulletin de la Société d'art et d'archéologie de la Sologne*, n° 2, 1979 (AD41 Pér. 282).
- **FLEURY (Arthur)** : dans *Bulletin de la Société des Sciences et des Lettres de Loir-et-Cher*, n° 13, 1912, page 204.
- **FLORANCE (E.-C.)** : Essai d'archéologie préhistorique pour le Loir-et-Cher, dans *Bulletin de la Société d'Histoire Naturelle et d'Anthropologie de Loir-et-Cher*, n° 16, 1921
- **FLORANCE (E.-C.)** : L'archéologie préhistorique, protohistorique et gallo-romaine en Loir-et-Cher, dans *Bulletin de la Société d'Histoire Naturelle et d'Anthropologie de Loir-et-Cher*, n° 17, 1923, pages 178-179, 228, 254-255, 437, 461-462.

- **FLORANCE (E.-C.)** : L'archéologie préhistorique, protohistorique et gallo-romaine en Loir-et-Cher, dans *Bulletin de la Société d'Histoire Naturelle et d'Anthropologie de Loir-et-Cher*, n° 19, 1926, pages 354, 357.
- **FLORANCE (E.-C.)** : L'archéologie préhistorique, protohistorique et gallo-romaine en Loir-et-Cher, dans *Bulletin de la Société d'Histoire Naturelle et d'Anthropologie de Loir-et-Cher*, n° 20, 1928, pages 291 à 293.
- **FORTIN (M.)** : *Histoire de la vigne à Huisseau et notes d'histoire locale*, manuscrit (AD41 G/L 158).
- **GAUMONT Robert** : *Châteaux et manoirs de l'Orléanais*. Nouvelle édition revue et augmentée. Chambray-les-Tours, C.L.D., 1997 (AD41 G/F 1071).
- **GUERARD (Benjamin Edme Charles)** : *Cartulaire de l'abbaye Saint-Père de Chartres*, collection de documents inédits sur l'histoire de France, Imp. De Crapelet, 1840, (Pouillé du diocèse de Chartres).
- *Huisseau-sur-Cosson. Plan Guide Officiel*, Edition 2009.
- *Huisseau-sur-Cosson*, Bulletin municipal.
- **JACQUET (Hélène)** : Sologne : Vues d'hier et d'aujourd'hui, dans *Journal de la Sologne*, n° 131, automne 2005 (AD41 pér. 391).
- **JEANSON (Denis)** : *La Maisons seigneuriale du Val de Loire. Son économie, ses habitants, son architecture*. Documentation graphique de R. Salome. Paris, Garnier Frères, 1981 (AD41 G/F 676 : Les Grotteaux).
- **KLEIN (Charles-Armand)** : *La terre dans les veines. Les gens de Huisseau (1905-1970)* Librairie A. Fayard, 1978 (AD41 G/F 610).
- **KLEIN (Charles-Armand)** : *Le paysan dépaysé : Un Solognot à Paris*. - Romorantin, Ed. Communication-Presses-Edition, 1998. (AD41 G/L 316).
- IGN (Institut Géographique National)** : carte au 1/25000^{ème}, série Bleue : 2121 O (Bracieux Chambord) ; 2021 E (Blois) ; 2119 E (Patay) ; 1920 E (Vendôme).
- **JEANSON (Denis) et SALOME (Raymond)** : *La maison seigneuriale du Val de Loire, sa vie, son économie, ses habitants, son architecture, Loiret, Loir-et-Cher, Indre-et-Loire*, Paris, Ed. Garnier Frères, 1981.
- **JUSSELIN (Maurice)** : Identification des noms de lieux « Camedollus » et « Orcellum » mentionnés dans la charte d'Agus, évêque d'Orléans (janvier 854), dans *Bulletin de la Société Archéologique et Historique de l'Orléanais*, volume 14, 1908, pages 113-144 et 585.
- Le château de Nanteuil à Huisseau-sur-Cosson, dans *La Nouvelle République du Centre-Ouest*, 18 et 19 août 2001, p. 2 (AD41 Pér. 166).
- Le château des Grotteaux à Huisseau-sur-Cosson dans *La Nouvelle République du Centre-Ouest*, 20 août 2001, p. 2 (AD41 Pér. 166).
- **LESUEUR (Docteur Frédéric)** : *Les églises de Loir-et-Cher*, Paris, Ed. A. et J. Picard, 1969.
- **LESUEUR (Docteur Frédéric), CAUCHIE (A.)** : *Département de Loir-et-Cher. Cahiers de doléances du bailliage de Blois et du bailliage secondaire de Romorantin pour les Etats généraux de 1789*, Blois, Imp. E. Rivière, 1908.
- **LEYMARIOS (Claude)**: *Répertoire topo-bibliographique du Loir-et-Cher*, dactyl. Archives départementales.
- **LEYMARIOS (Claude)** : *Micro toponymie du canton de Bracieux et de ses communes*, s. l., traitement informatique, 2005 (AD41 CR 1258 non communicable).
- **LEYMARIOS (Claude), DESPRIEE (Jackie), LORRAIN (Jean-Marie) et CARTRAUD (Jacques)** : *Inventaire des mégalithes de la France : 31, Le Loir-et-Cher*, Paris, C.N.R.S., 1974.
- **LONGNON** : Pouillé (1904).
- **MESQUI (J.)** : *Répertoire des ponts routiers antérieurs à 1750*. tome 1-1, 2 volumes. Bagnaux, Ministère des transports, SETRA, 1981 (AD41 classé histoire générale, Art et Archéologie).
- **MORGAN (Jacques de)** : *Mémoires de Jacques de Morgan, 1857-1924 : souvenirs d'un archéologue* / Publiés par Andrée Jaunay. – Paris, L'Harmattan, 1997. (AD41 G/G 269).

- **PETIT (Nicolas)** : *Prosopographie Genovefaine. Répertoire Biographique des chanoines réguliers de Saint-Augustin de la congrégation de France (1624-1789)*, Matériaux pour l'histoire publiés par l'Ecole Nationale des Chartes, Paris, Lib. H. Champion, et Genève, lib. Droz, 2008, page 532.
- **PLAT (abbé)** : Les voies romaines de la Loire Moyenne, séance du 14 novembre 1937, dans *Mémoire de la Société d'Histoire Naturelle de Loir-et-Cher*, tome XXX, Blois, Imp. Centrale, administrative et commerciale, 1938, page 55.
- **POMES-BARRERE (Jacques)** : *Guillaume Ribier et le château des Grotteaux*, chez l'auteur, 1971.
- **PROVOST (Michel)** : *Carte archéologique de la Gaule, Le Loir-et-Cher, 41*, Paris, Ed. Académie des Inscriptions et Belles Lettres, 1988.
- **PRUDHOMME (André)** : Excursion à Huisseau-sur-Cosson, dans *Bulletin de la Société des Sciences et Lettres de Loir-et-Cher*, n° 11, 1997.
- **REY (Geneviève)** : *Situation et avenir d'une petite région du Val de Loire* (AD41 Etude 84).
- **SAINT-SIMON (duc de)** : *Mémoires complets et authentiques du duc de Saint-Simon sur le siècle de Louis XIV et la régence*, collationnés sur le manuscrit original par M. Chéruel, tome 2, Lib. L. Hachette et Cie, 1856, pages 452 à 455.
- **SAUSSAYE (Louis Petit de la)** : dans *Revue numismatique* III, 1838, pages 15-18.
- **SAUSSAYE (Louis Petit de la)** : *Mémoires pour servir à l'histoire de la Sologne Blésoise*, copie dactylographiée aux archives départementales G/F 274.
- **SAUSSAYE (Louis Petit de la)** : *Mémoires sur les antiquités de la Sologne blésoise*, Paris, Techener, Blois, E. Bezairs, 1844, page 17.
- **SEYDOUX (Philippe)** : *Châteaux et manoirs du Blésois*, Editions de la Morande, 1990 (AD41 Broch. 2534).
- **SOYER (Jean) archiviste du Loiret** : *Identification des noms de lieux « Camedollus » et « Orcellum » mentionnés dans la charte d'Agius, évêque d'Orléans (janvier 854)*, Orléans, Imp. Paul Pigelet et fils, 1907.
- **TOULIER (Bernard)** : *Châteaux de Sologne*. Paris, Imprimerie Nationale, 1991. (AD41 G/I 213).
- **TOULIER (Bernard) et BERGER (Michel)** : *La Sologne à tire d'aile*. Saint-Jean-de-Braye : Photélico, 1995 (AD41 G/F 921).
- Une légende solognote celle du Menhir des Pierres Besses des Grotteaux à Huisseau-sur-Cosson. Dans *Bulletin de la Société d'art et d'archéologie de la Sologne*, n° 3, 1981 (AD41 pér. 282).
- *Val de Loire roman*. Edition Zodiaque, 1980. (AD41 G/I 194).
- **VILLETTE (abbé Guy)** : *Pouillé du diocèse de Chartres pour le XIIIème siècle : première traduction : Le grand diocèse de Chartres vers 1250 : "Uissael"* (idem our Huisseau-en-Beauce).
- Vues d'hier et d'aujourd'hui : Huisseau-sur-Cosson, Saint-Dyé-sur-Loire. Dans *Le journal de la Sologne*, n° 135, automne 2006 (AD41 pér. 391).

Toponymie, anthroponymie, linguistique

- **AUBERT DE LA CHESNAYE DES BOIS (François-Alexandre)** : *Dictionnaire de la noblesse*, 1774.
- **CASSAGNE (Jean -Marie) et PESSON (Jean-Marc)** : *Origine des noms de villes et villages, Indre-et-Loire*, Saint-Jean-d'Angély, Éd. Bordessoules, 2001.
- **CDIP** : *Dictionnaire des toponymes de France, recherche et localisation de lieux en France*, 2 CD-Rom, Bouffemont, CDIP, 2004.
- **COTTINEAU (Laurent Henri)** : *Répertoire topo-bibliographique des abbayes et prieuré*, Ed. Brepols, 1995.
- **DARLEY (Diana) et DE FLEURIAN (Dominique)** : *Dictionnaire national des communes de France, donnant la nomenclature complète des communes et des principaux villages, hameaux, écarts et lieux-dits habités avec les structures administratives, département, arrondissement, canton, et les renseignements sur la population, les perceptions, la poste, les chemins de fer voyageurs, les télécommunications, les messageries, les autocars, les aéroports, les gendarmeries, les zones*

- industrielles, la distance à la bretelle d'autoroute la plus proche et le code postal*. Ed. Albin Michel, 1992, page 624.
- **DAUZAT (Albert), DESLANDES (Gaston), ROSTAING (Charles)** : *Dictionnaire étymologique des noms de rivières et de montagnes en France*, Paris, 1978
 - **DAUZAT (Albert), ROSTAING (Charles)** : *Dictionnaire étymologique des noms de lieux en France*, Paris, 1863, réimp. Paris, 1978.
 - **DAUZAT (Albert)** : *Dictionnaire étymologique des noms de famille et prénoms de France*, Paris, Lib. Larousse, 1951.
 - **DELAMARRE (Xavier)** : *Dictionnaire de la langue gauloise, une approche linguistique du vieux-celtique continental*, Paris, Ed. Errance, 2003.
 - *Dictionnaire des communes. France métropolitaine. Départements d'Outre-mer : données statistiques générales. Dictionnaire. Rattachements. Code postal*, Ed. Berger - Levrault, 1980.
 - **DU CANGE (Dom)** : *Glossarium mediae et infimae latinitatis*, Paris, Didot Frères, 1845, en 7 volumes.
 - **DUBOIS (Jean), MITTERAND (Henri), DAUZAT (Albert)** : *Dictionnaire étymologique*, Ed. Larousse, Paris 2001.
 - **DUBUISSON (Pierrette)** : *Atlas linguistique et ethnographique du Centre*, Paris, 1971-1982.
 - **GAFFIOT (Félix)** : *Dictionnaire illustré latin français*, Paris, Lib. Hachette, 1934.
 - **GENDRON (Stéphane)** : *Noms de lieux du Centre - Cher, Eure-et-Loir, Indre, Indre-et-Loire, Loiret, Loir-et- Cher*, Paris, Christine Bonneton éditeur, 1998.
 - **GENDRON (Stéphane)** : *Toponymie et microtoponymie des lieux humides en Indre-et-Loire*, dans *Bulletin de la Société Archéologique de Touraine*, année 2001, pages 185 à 199.
 - **GENDRON (Stéphane)** : *L'origine des noms de lieux en France*, Paris, éd. Errance, 2003.
 - **GENDRON (Stéphane)** : *Les noms de lieux de l'Indre*, Joué-lès-Tours, Académie du Centre et CREDI Éditions, 2004.
 - **GENDRON (Stéphane)** : *La toponymie des voies romaines et médiévales*, Paris, Ed. Errance, 2006.
 - **GODEFROY (Frédéric)** : *Dictionnaire de l'ancienne langue française et de tous ses dialectes, du IXème au XVème siècle*, Paris, Emile Bouillon lib.-éd., 1892, en 10 volumes.
 - *Grand armorial de France*.
 - **HUGUET (Edmond)** : *Dictionnaire de la langue française du seizième siècle*, Paris, Didier, 1925, en 7 volumes.
 - **LACHIVER (Marcel)** : *Dictionnaire du monde rural. Les mots du passé*, Fayard 1997.
 - **LAMBERT (Pierre-Yves)** : *La langue gauloise*, Paris, Ed. Errance, 1997.
 - **LAVICHER (Marcel)** : *Dictionnaire du monde rural. Les mots du passé* ; Librairie Fayard, 1997.
 - **MÉNIÈRE (Charles)** : *Glossaire angevin étymologique comparé avec différents dialectes*, Marseille, Laffitte Reprints, 1979.
 - **MIQUEL (Pierre)** : *Petite histoire des noms de lieux, villes et villages de France*, Paris, Albin Michel, 1993.
 - **MORLET (Marie-Thérèse)** : *Dictionnaire étymologique des noms de famille*, Lonrai, Perrin, 1991, réimp. 1997.
 - **MORLET (Marie-Thérèse)** : *Les noms de personne sur le territoire de l'ancienne Gaule. I/ Les noms issus du germanique continental*, Paris, 1968. II/ *Les noms latins ou transmis par le latin*, Paris 1972. III/ *Les noms de personnes contenus dans les noms de lieux*, Paris, 1985.
 - **NEGRE (Ernest)** : *Toponymie Générale de la France*, 3 volumes, Genève, 1990-1991.
 - **PÉGORIER André** : *Les noms de lieux en France, Glossaire de termes dialectaux*, IGN, Commission de toponymie, 1997.
 - **VIAL (Éric)** : *Les noms de villes et de villages*, Paris, Belin, 1983.
 - **VINCENT (Auguste)** : *Toponymie de la France*, Bruxelles, 1937.

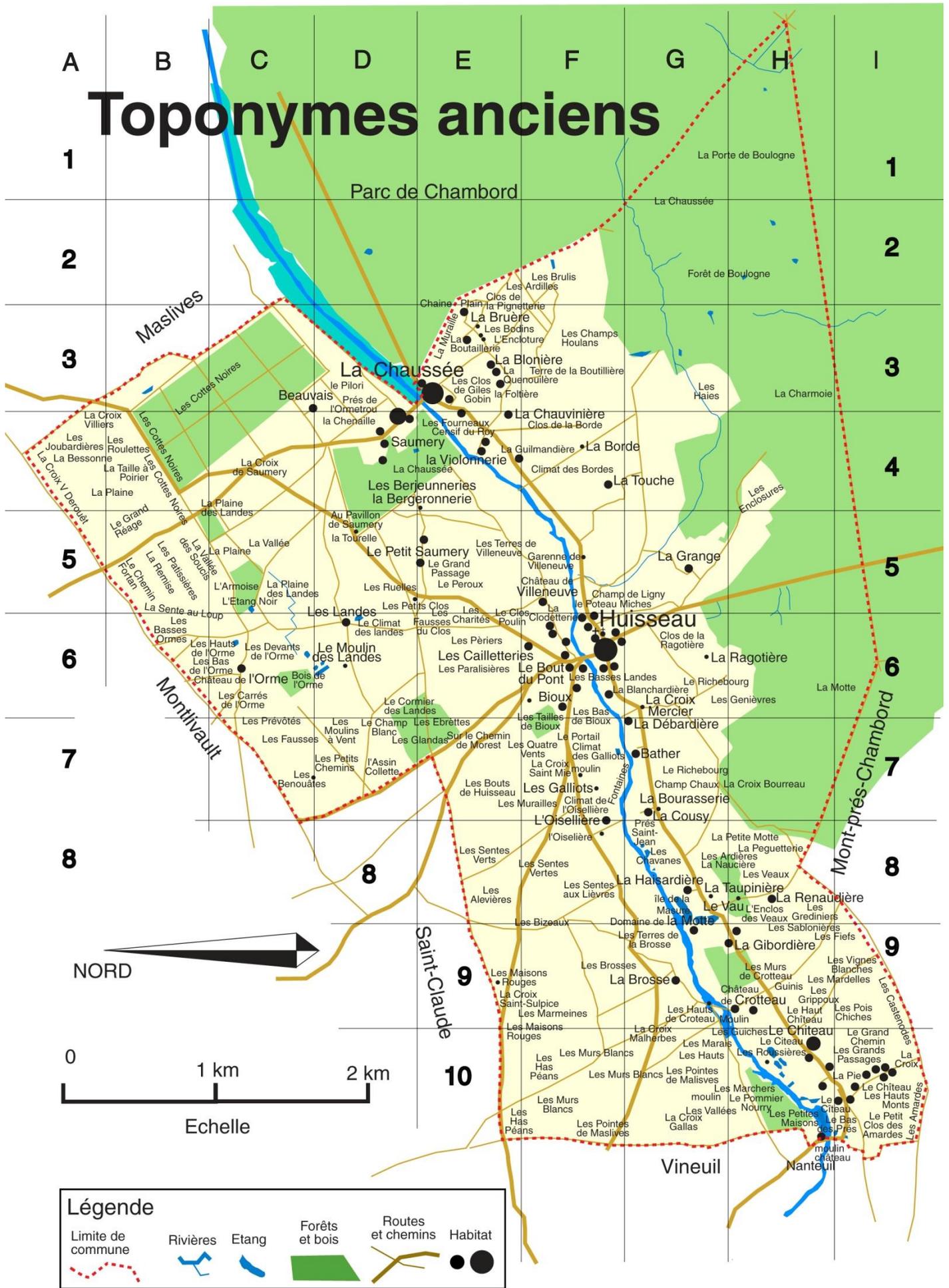
Index des toponymes

- aire de jeux ; G6.
aire de pique-nique ; F5 ; E4 ; G6.
Alevières (Les) ; C5, p. 63.
allée de Boulogne ; H3.
allée de Jehan de Châtillon ; H1-2.
Amardes (Les) ; A9, p. 66.
ancienne voie de chemin de fer ; G10.
antenne de télécommunication ; E5.
Ardillères (Les) ; p. 126.
Ardilles (Les) ; I5, p. 126.
Armoise (L') ; F3, p. 136.
Asin Collette (L') ou Assin ; D4, p. 62, 138.
Bas de Bioux (Les) ; D6, E6, p. 128.
Bas de l'Orme (Les) ; E2, E3, p. 128.
Bas des Prés (Le) ; A8, p. 128, 140.
Basses Landes (Les) ; F6, p. 123, 128.
Basses Ormes (Les) ; E2, p. 128.
Bather ou Baterre ; D7, p. 64.
Beauvais ; C3, G3, H3, p. 72, 128.
Beieunneries (Les) ou Bergennerie ; F5, p. 103.
Benouâtes (Les) ou Benoiste ; D4, p. 104.
Bergonnerie (la) ; D4, p. 103.
Bessonne (La) ; G1.
Bidaudière (La) ; p. 97.
Biou (ou Bioux) ; D6, E 6, F6, p. 46, 132, 134, 155.
Bizeaux (Les) ; B6, C6.
Blanchardière (La) ; E6, p. 81, 109.
Blonière (La) ; H5, E3, p. 82.
Bodins (Les) ; H5, p. 83.
Bois de l'Orme (Le) ; E3, p. 132.
bois de Saumery ; C3, p. 132.
Borde (La) ; G6, p. 102.
boulevard de Châtillon ; G4.
Boulogne (forêt de) ; p. 42, 95, 132, 134.
Bourasserie (La) ; D7, p. 105.
Bout du Pont (Le) ; E6, p. 102.
Boutaillerie (La) ; H5, p. 104.
Bouts de Huisseau (Les) ; D5, p. 144.
Brosse (La) ; B7, p. 73, 136.
Brosses (Les) ; B6, p. 136.
Bruère (La) ou Bruyère ; H5, p. 136.
Brulis (Les) ; I6, p. 132.
Cailletteries (Les) ou Cayetteries ; E6, p. 71, 103.
calvaire ; E4, F7, G5, p. 148.
camping ; G5.
carrefour de la Reine ; H2.
Carrés de l'Orme (Les) ; E3.
Carroi Beaujeu (le) ; H2.
Castenodes (Les) ; A9, B9, p. 134.
Censif du Roy ; G5, p. 144.
Chaine Plain, Chêne Plein, Chesneplin ; H5, I5, p. 134.
chambre d'hôtes ; F6, E4.
Champ Blanc (Le) ; E4, p. 142.
Champ Chaux ; D7, p. 126, 142.
Champ de Ligny ; G5, p. 63, 142.
Champs Houllans (Les) ou Ouzans ; H6, I6, p. 142.
chapelle Saint-My ; bourg, p. 87, 93.
Charités (Les) ; E5, p. 71.
Chambord ; p. 49, 96, 111, 120.
Charmoie (La) ; H8, H3, p. 134.
château de la Motte ; G9, p. 111.
Château de Crotteau (Le) ou Crousteau ou Crotteau ; A8, B8, p. 118.
Château de l'Orme (Le) ; E3, p. 120, 154.
château de Nanteuil ; H10, p. 122, 172.
château de Saumery, G4, p. 112.
Château de Villeneuve ; F6, p. 91.
château d'eau ; F5, p. 175.
château des Grotteaux ; H9, p. 118.
Chaussée (La) ; I7, J7, H4, H5, G5, p. 58, 146.
Chaussée-le-Comte (La) ; E3 ; p. 59, 146.
Chauvinière (La) ; E3, G5, H5, p. 103.
Chavanes (Les) ; C7, p. 76.
chemin de Beauvais ; C3, p. 146.
chemin de Chambord ; D6, p. 146.
chemin de Fertan ; C6, p. 146.
chemin de la Borde ; F4, p. 146.
chemin de la Chenaille ; D4, p. 146.
chemin de la Croix Bourreau ; G7, p. 146.
chemin de la Croix Villiers ; B4, p. 146.
chemin de la Fontaine du Receveur ; E4, p. 146.
chemin de la Remise ; B4, p. 146.
chemin de la Taille à Poirier ; B4, p. 146.
chemin de la Tonnelle de Nanteuil ; G10, p. 146.
chemin de la Vallée des Sans-Soucis ; C4, p. 146.
chemin de Léry ; G10, p. 146.
chemin de l'Oisillière ; F8, p. 146.
chemin de l'Orme ; C5, p. 146.
chemin de Montlivault ; D6-E6, p. 146.
Chemin de Morest (Sur le) ; D5, E5, p. 146.
chemin des Ardières ; H8, p. 146.
chemin des Cottés Noires ; B3, p. 146.
chemin des Landes ; C5, p. 146.
chemin des Murs Blancs ; F9, p. 146.
chemin des Perrières ; F3, p. 146.
chemin des Roulettes ; B4, p. 146.
chemin dit des Grands Clos ; I10, p. 146.
chemin du Grand Orme ; H9, p. 146.
Chemin Fortan (Le) ; F2, p. 146.
chemin Mercier ; G6, p. 146.
Chenaille (La) ; D4, p. 134.
Chêne Plein, ou Chesneplin ou Chaine Plain ; H5, I5, p. 134.

Chiteau (Le) ; A8, A9, H10-I10, p. 65.
 cimetièrre ; F5, p. 156.
 Citeau (Le) voir Chiteau.
 Climat de l'Oisellièrre (Le) ; C6, D6, p. 142.
 Climat des Bordes (Le) ; G6, p. 142.
 Climat des Galliois (Le) ; D6, p. 142.
 Climat des Landes (Le) ; E4, p. 142.
 clinique ; D4, p. 172.
 Clodetterie (La) ; E6, F6, p. 103.
 Clos de Giles Gobin (Les) ; H5, p. 83, 142.
 Clos de la Borde ; G6, p. 142.
 Clos de la Pignetterie ; I5, p. 102, 142.
 Clos de la Ragotièrre ; E7, p. 142.
 Clos des Ardilles ; I5, p. 142.
 Clos des Vaulx (le) ; H8, p. 142.
 Clos Poulin (Le) ou Poullin ; E5, F5, p. 142.
 Closerie (La) du Chiteau ; p. 102, 142.
 Colombier (le) à Villeneuve ; F5, p. 91, 178.
 commerces ; bourg
 Cormier des Landes (Le) ; E4, D5, p. 135.
 Cosson ; p. 40, 130.
 Cottés Noires (Les) ; F2, G2, H2, H3, p. 144.
 Cousy (La) ou Cousée ou Couzy ; C7, D7, G7, p. 64.
 Croix (La) ; A9, p. 148.
 Croix Boureau ; H7, p. 148.
 Croix de Saumery (La) ; G3, p. 148.
 Croix Gallas (La) ; A7, p. 50, 148.
 Croix Malherbes (La) ; A7, B7, p. 68, 148.
 Croix Mercier (La) ; E7, p. 148.
 Croix Saint Mie (La) ; D6, p. 148.
 Croix Saint-Sulpice (La) ; B5, B6, p. 148.
 Croix V Derouët (La) ; G1, p. 148.
 Croix Villiers (La) ; G1, p. 67.
 Crotteau ou Crotteu ou Grotteu ou Crousteau ; A8, B8, p. 20, 83, 118, 130.
 D177 route départemèntale ; H5, D5
 D33 route départemèntale ; E4
 D72 route départemèntale ; E7, G5
 Débardière (La) ; E6, p. 63.
 déchetterie ; E5, p. 175.
 Devants de l'Orme (Les) ; E3, p. 144.
 Domaine de la Motte (Le) voir Motte (La).
 Ebrèttes (Les) ou Evezettes ; D5, E5, p. 62, 130.
 école ; bourg, et Chiteau, p. 124, 156, 157.
 église Saint-Etienne ; bourg, p. 76, 86, 92, 93.
 Enclos des Veaux (L') ou Clos des Veaux ; C8, p. 142.
 Enclosures (Les) ; G8, p. 142.
 Encloture (L') ; H5, p. 142.
 éolienne ; B3.
 Etang Noir (L') ; F3, p. 130.
 Evezettes (Les) ou Ebrèttes ; D5, E5, p. 62, 130.
 Fausses (Les) ou Fosses ; D3, p. 62, 130.
 Fausses du Clos (Les) ou Fosses ; E5, F5, p. 130.
 ferme des Landes ; D5, p. 123.
 Fiefs (Les) ; B8, C8, p. 144.
 Foltièrre (La) ou Follettièrre ; p. 103.
 Fontaine de l'Oiseau ; D6, p. 130.
 Fontaine de l'Oisellièrre ; D6, p. 130.
 fontaine Saint-My ; bourg, p. 87, 130.
 Forêt de Boulogne ; H7, I7, J7, D8, E8, F8, G8, H8, I8, J8 voir Boulogne.
 Fossés (Les) ou Fausses ; D3, p. 62, 130.
 Fourneaux (Les) ; G5, p. 63.
 Galla (la Croix) ; A7, p. 50.
 Galliois (Les) ; D6, F7, p. 50, 69.
 Gare ; p. 157.
 Garenne de Villeneuve ; F6, p. 138.
 Genièvrès (Les) ; E8, p. 136.
 Gibordière (La) ; B7, H9, p. 81.
 Giles Gobin (Les clos de) ; H5, p. 83.
 Glandas (Les) ou le Glandat ; D4, E4, D5, p. 134.
 GR 3 ; D2-F3-G2 ; GR 45 ; G9, p. 178.
 Grand Chemin (Le) ; A9, B9, p. 58, 146.
 Grand Passage (Le) ; F5, p. 58, 146.
 Grand Réage (Le) ; F2, p. 144.
 Grands Passages (Les) ; A9, p. 58, 146.
 Grange (La) ; F7, G5, p. 97.
 Grediniers (Les) ; C8, p. 104.
 Grippoux (Les) ; B8, p. 84, 136.
 Grotteau (Le) ou Crousteau ou Crotteu ou Crotteu ; A8, B8, p. 20, 83, 118, 130.
 Guiches (Les) ; A8, p.84, 136.
 Guillemandière (la) ou Guilmandière ; F4, G5, p. 81.
 Guinis ou les Guinis ; B8, p. 84, 135.
 Haies (Les) ; H7, p. 136, 142.
 Haisardière (La) ou Hézardière ; C7, p. 83.
 Hardillet (L') ; p. 126.
 Has Péans (Les) ou les haies Péans ; A5, A6, p. 62, 128, 138.
 Haut Chiteau (Le) ; B8, p. 128.
 Hauts de Croteau (Les) ; B7, p. 128.
 Hauts de l'Orme (Les) ; E2, p. 128.
 Hauts Monts (Les) ; A9, p. 128.
 Hézardière (la) ; G8, p. 83.
 Huisseau-sur-Cosson ; E6, p. 30, 44, 89, 128.
 Joubardières (Les) ; G1, p. 82.
 Landes (Les) ; E4, p. 49, 124.
 lavoir ; E4, F6, H10, p. 130, 158, 171.
 Ligny (Champ de) ; G5, p. 65.
 Loire ; p. 38.
 Lotissements ; p. 175, 176, 177.
 mairie ; bourg, p. 156.
 maison forestière ; H4.
 Maison du Cerf (La) ; p. 97.
 Maisons Rouges (Les) ; A5, B5, p. 63.
 Marais (Les) ; A7, H10, p. 130.
 Marchers (Les) ; A8, p. 130.
 Mardelles (Les) ; B9, p. 126.
 Marmeines (Les) ; B6, p. 58, 146.
 Masure (Ile de la) ; G8, p. 76.
 Montrésor ; F4.
 Motte (La) ; E8, E9, p. 27, 91, 111.
 moulin ; D6, p. 97.
 Moulin de Crotteau (Le) ; A8, p. 97.

Moulin de Nanteuil ; H10, p. 97.
moulin de Trompe Souris ; F6, p. 97, 154.
Moulin des Landes (Le) ; E4, p. 100.
Moulin (le) ; H10, p. 97.
Moulins à Vent (Les) ; D4, p. 100, 155.
Moulins de la Chaussée-le-Comte ; p. 99.
Muraille (La) ; H5, p. 111.
Murailles (Les) ; D6, p. 70.
Murs Blancs (Les) ; A6, A7, p. 29, 69.
Murs de Crotteau (Les) ; B8, p. 144.
Naucière (La) ou Nocière ; C7, p. 65.
Nanteuil ; H 10, p. 16, 47, 91, 122, 128.
Oiselière (L') ou Oisillière ; C6, D6, F7, p. 69.
Orme (l') ; C6, p. 102, 120, 134.
Paralisières (Les) ; E5, p. 104.
Pâtisseries (Les) ; F2, p. 64, 140.
Pavillon de Saumery (au) ; F4, p. 117.
Peguetterie (La) ; C8, p. 104.
Pèriers (Les) ou Perrières ; E5, p. 71.
Perox (Le) ; F5, p. 23.
Petit Clos des Amardes (Le) voir Amardes.
Petit Saumery (Le) ; F5, E5, p. 102.
Petite Motte (La) ; C8, p. 27.
Petites Maisons (Les) ; A8, p. 105.
Petits Chemins (Les) ; D4, p. 147.
Petits Clos (Les) ; F5, p. 142.
Pie (La) ; A9, p. 138.
Pignetterie (La) ; p. 102.
Pilori (le) ; D3, p. 102.
place de l'église ; bourg, p. 175.
place de la Mairie ; bourg, p. 175.
Plaine (La) ou Pleinne ; G1, F3, p. 128.
Plaine des Landes (La) ; F3, G3, p. 128.
Pointes de Malisves (Les) ; A6, A7, p. 68.
Pois Chiches (Les) ; B9, p. 136.
Pommier Nourry (Le) ; A8, p. 135.
Pont ; p. 149, 152, 154, 157.
Pont aux Miches (le) ; F5, p. 32, 150.
Portail (Le) ; D6, p. 63.
Porte de Boulogne (La) ; J8.
Poste ; p. 171.
Prés de l'Ormetrou (Les) ; H4, p. 140.
Prés Saint-Jean (Les) ; C7, p. 140.
presbytère ; bourg, p. 108.
Prévôtés (Les) ou Prévoutés ; D3, p. 105.
Quatre Vents (Les) ; D5, E5, p. 128.
Quenouillère (La) ; H5, p. 64.
Ragotière (La) ; E7, F7, G6, p. 82.
Remise (La) ; F2, p. 138.
Renaudière (La) ; B8, C8, p. 82.
restaurant ; E3 ; F6, p. 178.
Richebourg (Le) ; D7, E7, p. 67, 80.
Roulettes (Les) ; G2, p. 146.
Roussières (Les) ; A9, p. 81.
route de Chambord ; H9-E4, p. 174.
rues ; p. 159, 174.
rue de Biou ; F6, p. 174.
rue de Bracieux ; E3.
rue de Châtillon ; F5.
rue de la Bruyère ; E3.
rue de la Charmoise ; G5
rue de la Forêt ; I10, p. 174.
rue de la Vieille Eglise ; bourg.
rue de Morest ; E6, p. 174.
rue de Saumery ; D4.
rue de Villeneuve ; E5, p. 174.
rue du Chêne Plain ; E2.
rue du Clos Poulain ; E5.
rue du Coin ; D3, p. 174.
rue du Docteur Audy ; G5.
rue du Parc ; H10.
rue de Saumery et du Petit Saumery ; E5, p. 174.
rue du Pont ; p. 174.
rue du Vieux Bourg ; bourg.
rue Jacques de Morgan ; F4.
Ruelles (Les) ; F4, p. 58, 130.
ruines de moulin à vent ; G10, D6.
Sablonnières (Les) ; B8, C8, p. 126.
salle des fêtes ; bourg, p. 171.
Saumery ; G4, p. 61, 91, 112.
scierie ; G6.
Sente au Loup (La) ; B5, p. 138, 147.
Sentes aux Lièvres (Les) ; C6, p. 138, 147.
Sentes Vertes (Les) ; C5, C6, p. 29, 147.
Sologne ; p. 38.
Source de la Motte ; p. 130.
stade ; D5, G5, p. 175.
station d'épuration ; F5, p. 175.
Taille à Poirier (La) ; G2, p. 135.
Tailles de Bioux (Les) ; D6, p. 132.
Taupinière (la) ou Topinière ; C7, H8, p. 103.
tennis ; bourg.
Terre de la Boutillière ; H6, p. 142.
Terres de la Brosse (Les) ; B7, C7, p. 142.
Terres de Villeneuve (Les) ; F5, p. 142.
Touche (La) ; G6, F4, p. 97.
Vallée (La) ; F3, p. 128.
Vallée des Soucis (La) ; F2, p. 128
Vallées (Les) ; A7, p. 128.
Vau (Le) ; C7, p. 74, 128.
Veaux (Les) ; C8, p. 74, 128.
Vignes Blanches (Les) ; B9, p. 140.
Villeneuve ; F 5, p. 17, 91.
Villiers (La Croix) ; G1, p. 68.
Violonnerie (la) ; E4.
Voûte (la) ; D3.

Toponymes anciens





Le bourg de Huisseau



Table des matières

Introduction	page 5
Les toponymes	page 5
La toponymie	page 5
Cartographie et toponymie	page 6
Aller plus loin	page 7
Cartes des toponymes de la commune	page 8
Les temps géologiques	page 12
Les couches géologiques	page 12
Le calcaire de Beauce	page 12
Les sables et argiles du Miocène	page 12
Les sables du Miocène et du Pléistocène	page 12
Les sable et argiles des plateaux	page 12
Les alluvions anciennes	page 12
Les alluvions récentes	page 12
Carte géologique de la commune	page 13
Origines préhistoriques	page 14
Le Paléolithique	page 14
Carte de la commune au Paléolithique	page 15
Le Néolithique	page 16
Le site de Nanteuil	page 16
Le site de Villeneuve	page 17
Carte de la commune au Néolithique	page 19
Le mégalithe des Grotteaux	page 20
Les mégalithes	page 22
Le Peroux	page 23
La langue du Néolithique	page 23
L'époque gauloise	page 24
Les premiers toponymes	page 24
L'émigration des Celtes	page 24
Les Carnutes	page 24
Les Traces de l'âge du fer	page 26
Les sites de la Motte et de la Petite Motte	page 27
Un site aux Murs Blancs, un aux Sentes Vertes	page 29
Un grand site à Saumery et un à la Chaussée	page 30
Un site de l'âge du fer à Huisseau	page 30
Un autre site à l'est du Pont aux Miches	page 32
Les tumuli	page 33
Théorie sur les huttes gauloises	page 34
Un caillou peu commun	page 34
Des fermes gauloises	page 35
Cartes de la commune à l'âge des métaux	page 36
La Loire	page 38
La Sologne	page 38
Le Cosson	page 40
La forêt de Boulogne	page 42
Huisseau	page 44

Biou	page 46
Nanteuil	page 47
La Lande	page 49
Chambord	page 49
Les Galliot	page 50
La Croix Galla	page 50
Peu de noms d'origine gauloise	page 50
Carte des toponymes gaulois de la commune	page 51
L'époque gallo-romaine	page 52
La conquête romaine	page 52
La centuriation romaine	page 54
Cartes de la centuriation romaine	page 55
Les voies romaines	page 58
La Chaussée-le-Comte	page 59
Saumery	page 61
Les bêtes de somme	page 62
Les Has Péan	page 62
L'Asin Colette	page 62
Les Ebrettes ou Evezettes	page 62
Les Fossés	page 62
Les Maisons Rouges	page 63
Les Allevières	page 63
Les produits exportés	page 63
Les Fourneaux	page 63
Le Portail	page 63
La Débardière	page 63
Bather	page 64
La Cousy	page 64
La Quenouillère	page 64
Les Pâtisseries	page 64
Ligny	page 65
La Naucière	page 65
Le Chateau	page 65
Les Amardes	page 66
Un fabuleux trésor monétaire	page 66
Le site du Richebourg	page 67
Les <i>villae</i>	page 68
Villiers	page 68
Les Murs Blancs	page 69
Les Murailles	page 70
Les Périers et les Cailleteries	page 71
Beauvais	page 72
La Brosse	page 73
Le Vau	page 74
Carte de la commune à l'époque gallo-romaine	page 75
La Masure	page 76
Les Chavannes	page 76
Diocèse de Chartres	page 76
L'église St-Etienne	page 76
La fin de l'Antiquité	page 77
Le royaume de Syagrius	page 77

Les Francs	page 77
Les Bretons et Clovis	page 78
Le Blésois	page 79
Le Moyen Age	page 80
La Neustrie	page 80
La mode des noms germaniques	page 80
Le Richebourg	page 80
Les Roussières	page 81
La Blanchardière	page 81
La Gibordière	page 81
La Guilmandière	page 81
La Ragotière	page 82
La Renaudière	page 82
La Blonière	page 82
Les Joubardières	page 82
La Hézardière	page 83
Les Bodins	page 83
Godin	page 83
Les Grotteaux	page 83
Guinis	page 84
Les Guiches	page 84
Les Grippoux	page 84
Conclusion	page 84
Carte de la commune au Haut Moyen-Age	page 85
L'habitat au Haut-Moyen-Age	page 86
L'église Saint-Etienne de Huisseau	page 86
La chapelle Saint-My	page 87
Le comté de Blois	page 89
La vicairie de Huisseau	page 89
Carte du comté de Blois	page 90
La naissance des seigneuries	page 91
Villeneuve	page 91
Les autres seigneuries	page 91
Le prieuré de Nanteuil	page 91
Reconstruction en pierre de l'église	page 92
Le prieuré de Huisseau	page 93
Reconstruction de la chapelle	page 93
Les grands défrichements des XI ^e -XII ^e siècles	page 95
L'abbaye de Bourgmoyen	page 95
La forêt de Boulogne et de Chambord	page 96
Le prieuré Notre-Dame de Chambord	page 96
La Grange	page 97
La Touche	page 97
La Bidaudière	page 97
La Maison du Cerf	page 97
Les Bois de Saint Solenne	page 97
Les moulins à eau du Moyen Age	page 97
La Chaussée-le-Comte et ses moulins à eau	page 99
Les moulins à vent	page 100
Le pilori	page 102
La Borde	page 102
La Closerie du Chateau	page 102

L'Orme	page 102
Le Bout du Pont	page 102
Les patronymes	page 102
La Pignetterie	page 102
La Foltière	page 103
La Chauvinière	page 103
La Taupinière	page 103
La Clodetterie	page 103
La Péguetterie	page 104
Les Grediniers	page 104
Les Paralisières	page 104
Les Cailletteries	page 104
La Boutaillerie	page 104
Les Berjeunneries	page 104
La Bourrasserie	page 105
Les Benoîtes	page 105
Les Prévôtés	page 105
Les Petites Maisons	page 105
Le XIII ^e siècle	page 105
Carte de la commune au XIII ^e siècle	page 106
Les temps troublés	page 107
Un petit fait divers de 1409	page 107
L'Epoque Moderne	page 108
Les maisons de la fin du XV ^e siècle et du début du XVI ^e siècle	page 108
La Blanchardière	page 109
Le Château de Chambord et son parc	page 111
Le Château de la Motte	page 111
Le château de Saumery	page 112
Les seigneurs de Saumery	page 115
Le pavillon de Saumery	page 117
Le château de Villeneuve	page 117
Le château des Crotteaux	page 118
La paroisse de Chambord : février 1666	page 120
Le diocèse de Blois : 1697	page 120
Le château de l'Orme	page 120
Le château de Nanteuil	page 122
Carte des seigneuries de la commune	page 123
Le manoir des Basses-Landes	page 124
La ferme des Landes	page 124
La maison école	page 124
La boucherie de la fabrique	page 124
L'ancien terroir	page 125
Carte de l'ancien terroir	page 125
Les sols	page 126
Le relief	page 128
L'eau	page 130
Forêt de bois	page 132
La flore	page 134
La faune	page 138
Les prés et les vignes	page 140
Le parcellaire	page 142
Chemins et croix	page 146

Les chemins	page 146
Les croix	page 148
Les ponts	page 149
Epoque contemporaine	page 152
La Révolution	page 152
Le pont des Grotteaux	page 152
Le cadastre ancien	page 153
Le moulin de Trompe-Souris	page 154
Le pont de Huisseau : 1830	page 154
Le tragique destin du château de l'Orme	page 154
Le moulin à vent du XIX ^e siècle	page 155
Le château de Biou : 1850	page 155
Le nouveau cimetière : 1854	page 156
La marie-maison-école : 1884	page 156
Le tramway à vapeur : 1884	page 157
L'école du Chiteau : 1885	page 157
Jacques de Morgan	page 158
Les rues en 1900	page 159
Cartes postales anciennes de la commune	page 159
Le monument aux morts : 1922	page 171
La salle des fêtes : 1932	page 171
Le château de Nanteuil	page 172
La clinique de Saumery	page 172
Les noms de rues : 1967	page 174
L'explosion démographique de la commune	page 174
Aménagement : 1972-2010	page 175
Les cotes	page 178
Naissance de nouveaux toponymes	page 178
Carte des toponymes récents de la commune	page 179
Conclusion	page 180
Sources et documents	page 181
Bibliographie	page 182
Index des toponymes	page 186
Cartes des toponymes	page 189
Table des matières	page 193
Renseignements	page 198

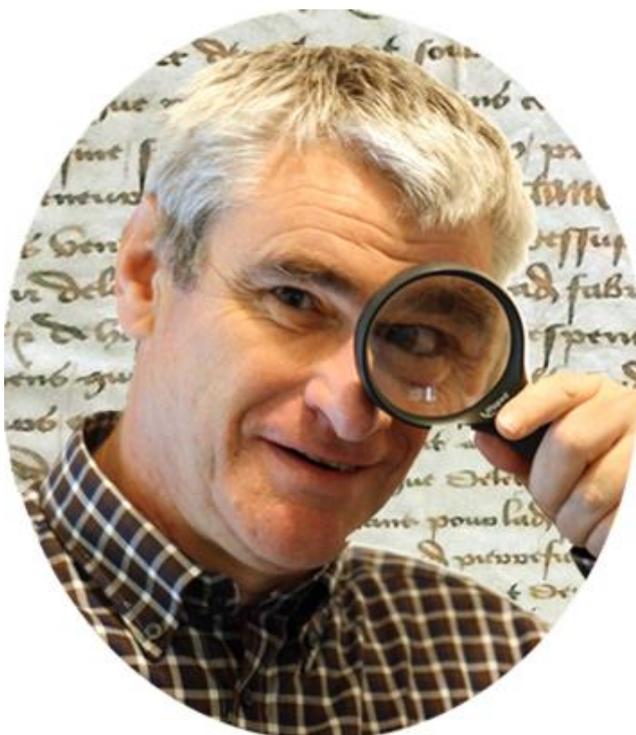
par Nicolas Huron, historien conférencier

Tél. : 02.54.74.18.32 ou 06.25.81.52.03

Mail : nicolas.huron@free.fr

Internet : <http://nicolas-huron.e-monsite.com>

adresse postale : 7, rue Jean Joly, 41 000 BLOIS



Profitez du regard d'un expert.

Besoin d'une mise en valeur patrimonial ? d'une animation ? d'un article ? d'une réponse ? d'une étude ? d'une recherche ? d'une publicité ? d'une conférence-spectacle ? d'une sauvegarde de sources historiques ? d'une documentation ? Vous voulez préserver la mémoire des anciens...

Vous voulez découvrir ou redécouvrir l'histoire de votre pays (noms de lieux, monuments, personnages et faits d'histoire...), connaître les sources de cette science aux multiples facettes, vous enrichir de ses contenus ?

